

THESE DE DOCTORAT DE L'ETABLISSEMENT UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

PREPAREE Au Centre Pluridisciplinaire Textes et Cultures

Ecole doctorale n°592

Ecole doctorale LECLA- Lettres, Communication, Langues, Arts

Doctorat de : Langue et Littérature Françaises ; Littérature Francophone

Par

Daoud Refka

LES TOPOÏ : DE LA LOGIQUE A LA SEMANTIQUE

Ou

Des fondements sémantiques de la logique à la naissance de la sémantique

Thèse présentée et soutenue à L'Université de Bourgogne-Franche-Comté, le 10 décembre 2018

Composition du Jury :

**Mr. Erman, Michel,
Mr. Monneret Philippe
Mme Lala, Marie
Mr. Buvet, Pierre-André**

**Professeur à L'Université de Bourgogne-Franche-Comté
Professeur à l'Université Paris Sorbonne
MCF HDR à l'Université de Paris 3
MCF HDR à l'Université Paris 13**

**Président
Directeur de thèse
Examineur
Rapporteur**

Titre : Les topoï : de la logique à la sémantique ou des fondements sémantiques de la logique à la naissance de la sémantique.

Mots clés : topoï, logique, sémantique

Résumé : Notre problématique porte sur les liens entre logique et topoï, sémantique et topoï et enfin entre logique et sémantique. Le travail consiste donc à mettre en relief la pérennité de la notion de topos, son évolution et son intégration dans la logique, dans la sémantique et même dans l'informatique. Dès lors, topoï, logique et sémantique sont les trois facettes de cette problématique.

L'objet de cette thèse consiste donc à présenter l'histoire des topoï, à cerner leurs propriétés linguistiques. Il consiste aussi à montrer que cette notion est présente dans toutes les approches linguistiques et que la sémantique est l'axe fédérateur de toutes les recherches linguistiques.

Nous n'avons pas l'intention de donner une définition nouvelle, mais nous avons essayé de faire la synthèse des caractéristiques principales des topoï et de dresser un tableau des recherches passées et actuelles élaborées sur cette notion.

L'approche que nous avons adoptée est constructive et diachronique. Elle a mis en relief l'évolution des topoï, de leurs formes, de leurs sens et de leurs usages. La notion de topoï continue à exister de l'antiquité jusqu'à nos jours, puisqu'elle a des fondements sémantiques, qui sont inhérents à toutes les langues naturelles. Notre travail comporte trois grandes parties. La première expose la conception terminologique de la notion de topoï et son aspect évolutif.

Elle met en évidence les différents emplois, les différentes définitions et l'aspect évolutif des topoï. Dans cette première partie, nous avons essayé de dresser à grands traits l'histoire de la notion de topoï, l'emploi qui en a été fait par les logiciens, les rhéteurs, les linguistes, les pragmaticiens et les informaticiens.

La deuxième est consacrée à la présentation des fondements sémantiques de la logique et des topoï et à la relation de complémentarité de ces trois notions, à savoir logique, sémantique et topoï. Nous avons précisé que la théorie des topoï est une théorie du sens. Et la troisième partie traite les fondements lexicaux des topoï et les exploitations modernes de cette notion, à savoir le traitement automatique, la théorie des cadres et l'ontologie, tout en présentant les différentes théories sémantiques argumentatives. Nous avons présenté/évoqué tout d'abord, « les lieux d'enthymèmes d'Aristote » qui relèvent des quatre lieux principaux déjà évoqués dans la première partie (à savoir la définition, le genre, le propre et l'accident). Ensuite nous avons mis en relief la présence des topoï dès le niveau lexical dans les théories sémantiques argumentatives (théorie des topoï, théories des blocs sémantiques et sémantique des possibles argumentatifs et théorie des prototypes). Nous avons présenté un petit exemple, un échantillon d'extraction de l'information à l'aide de la plateforme NooJ.

Title : Topics

Keywords : topics, logic, semantic

Abstract : Our problematic concerns the links between logic and topoï, semantics and topoï and finally between logic and semantics. The work therefore consists in highlighting the durability of the notion of topos, its evolution and its integration in logic, in semantics and even in computer science. From then on, topoï, logic and semantics are the three facets of this problematic.

The purpose of this thesis is to present the history of topoï, to identify their linguistic properties. It also shows that this notion is present in all linguistic approaches and that semantics is the unifying axis of all linguistic research.

It is not our intention to give a new definition, but we have tried to summarize the main characteristics of the topoï and to draw up a table of past and current research developed on this notion.

The approach we have adopted is constructive and diachronic. It highlighted the evolution of topoï, their forms, their senses and their uses. The notion of topoï continues to exist from antiquity to the present day, since it has semantic foundations, which are inherent in all natural languages.

Our work has three main parts. The first presents the terminological conception of the concept of topoï and its evolutionary aspect. It highlights the different jobs, the different definitions and the evolutionary aspect of the topoï. In this first part, we tried to sketch out the history of the notion of topoï, the use that has been made by logicians, rhetoricians, linguists, pragmatists and computer scientists.

The second is devoted to the presentation of the semantic foundations of logic and topoï and to the complementary relationship of these three notions, namely logic, semantics and topoï. We have specified that the theory of topoï is a theory of meaning. And the third part deals with the lexical foundations of the topoï and the modern exploitation of this notion, namely the automatic processing, the theory of the frames and the ontology, while presenting the different semantic argumentative theories. We have presented / evoked first of all, "the places of Aristotle's enthymemes" which belong to the four principal places already mentioned in the first part (namely the definition, the kind, the clean and the accident). Then we have highlighted the presence of topoï from the lexical level in argumentative semantic theories (theory of topoï, theories of semantic blocks and semantics of argumentative possibilities and theory of prototypes). We presented a small example, a sample extraction of information using the NooJ platform.

REMERCIEMENTS

C'est avec un grand plaisir que je réserve ces quelques lignes en signe de gratitude et de reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

*Je tiens à porter un grand hommage à mes directeurs de recherche **le professeur Mohamed Bouattour** et **le professeur Philippe Monneret** qui, avec un grand dévouement, ont consacré tout leur temps à suivre de près l'évolution de ce travail, qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude pour l'intérêt qu'ils n'ont pas cessé de porter à cette étude, pour leur disponibilité, leurs conseils, relectures attentives, critiques pertinentes, exigence et soutien constants.*

*Je tiens également à remercier et à exprimer mon profond respect **à tous les membres du jury** qui m'ont fait l'honneur d'accepter de participer à l'évaluation de ce travail. Qu'ils veuillent trouver ici le témoignage de mon respect et de mes vifs remerciements.*

Il m'est impossible de mentionner tous ceux qui, par leur disponibilité, ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'édification de ce travail, mais qu'ils trouvent tous ici l'expression de ma reconnaissance.

REFKA

Dédicace

A

Mes très chers parents Mohamed et Fekria à qui je dois tout

A

Mon très cher mari Anis

A

Mes princesses Lina, Ons et Ines

A

Ma sœur Wafa et son mari Nawfal

A

Ma sœur Sawssan et son mari Salmen

A

Mon frère Hichem et sa femme Ahlem

A

Mon frère Fakheddine et sa femme Nadia

A

Mes beaux parents Mouldi et Mahboub

A

Mes beaux frères Badri, Saïfeddine et Nadhmi et sa femme Kawther

A

Mes amies Hajer et Nahla

A

Tous ceux que j'aime et qui m'aiment

Qu'ils trouvent dans ces mots l'expression de ma profonde gratitude.

Table des Matières

Introduction générale	1
Première partie : Présentation des topoï	6
Introduction	7
Chapitre I : Définitions des « topoï » dans les dictionnaires.....	9
Chapitre II : La notion de topoï chez Aristote.....	22
1- Le lieu de l'accident :.....	25
2- Le lieu du genre :	27
3- Le lieu du propre :.....	29
4- Le lieu de la définition	30
Chapitre III : L'évolution de la notion de topoï	46
1- L'évolution diachronique de la notion de topoï	46
2- La notion de « topoï » entre Cicéron et Quintilien.....	48
3- Le retour des topoï avec Brunetière, Curtius et Compagnon.....	54
Chapitre IV: Le raisonnement dialectique	59
Chapitre V: De la théorie des topoï à la théorie des stéréotype	68
1. Les topoï chez Ducrot :	71
2-Les topoï chez Jean- Claude Anscombe :.....	75
Deuxième partie : Les fondements sémantiques des topoï	83
Introduction	83
Chapitre I : Les structures logico-sémantiques des topoï.....	84
Chapitre II : Les connecteurs	94
Chapitre III : Le rapport entre logique et sémantique	112
1- Les bases sémantiques de la Logique aristotélicienne.....	112
2- Les bases logiques de la sémantique	118
3- La relation entre topoï, logique et sémantique.....	125
Chapitre IV- La place des topoï et leur importance dans toute argumentation.....	134
1- Les topoï chez Toulmin	135
2- Les lieux communs chez Perelman	137
3- Les topoï/lieux communs chez Michel Meyer.....	140

4- Les lieux communs chez Ekkehard Eggs et Christian Plantin.....	147
Chapitre V : La relation entre implicite, présupposé, sous-entendu et topoï.....	151
Conclusion	157
Troisième parties : Les fondements lexicaux des topoï	158
Introduction.....	159
Chapitre I : Les lieux d'enthymèmes d'Aristote	160
1- Les lieux d'enthymèmes démonstratifs :	161
2- Les lieux d'enthymèmes apparents :	170
3- Les lieux d'enthymèmes de la réfutation :	172
Chapitre II : Les topoï dans les théories sémantiques argumentatives (TSA)	174
1. Le rapport entre topoï et lexique :	174
2- La théorie des blocs sémantiques (TBS).....	178
3- La sémantique des possibles argumentatifs (SPA)	182
4- La théorie des prototypes et les topoï :	189
Chapitre III : Les exploitations modernes des topoï	193
1. Le traitement automatique des topoï	193
2. La théorie des cadres et les topoï	205
3- L'ontologie et les topoï	213
Conclusion générale	219
Références bibliographiques	223

Liste des Tableaux

- Tableau 1 : Tableau récapitulatif des définitions dictionnairiques des topoï...19-20
- Tableau 2 : Tableau récapitulatif des spécificités des quatre lieux d'Aristote33
- Tableau 3 : Tableau récapitulatif du carré logique d'Aristote.....39
- Tableau 4 : Tableau récapitulatif des spécificités des trois genres du discours....44
- Tableau 5: L'évolution de la notion de topoï57
- Tableau 6: La différence entre topoï intrinsèques et topoï extrinsèques73
- Tableau 7 : Les trois formes du syllogisme..88
- Tableau 8 : Les caractéristiques de la conjonction de coordination <mais>.....96
- Tableau 9 : Les quatre classes de connecteurs101
- Tableau 10 : Un exemple du topos de l'acte et de la personne139
- Tableau 11 : Les caractéristiques du logos, du pathos et de l'éthos144
- Tableau 12 : Schéma des prédicables de la réalité147
- Tableau 13 : La différence entre posé, présupposé, sous-entendu et implicite...154
- Tableau 14 : Le modèle de classification des catégories d'E. Rosch191
- Tableau 15 : Exemple d'un élément cadre, le mot « travail ».....207

Liste des figures

-Fig. 1 : Les quatre lieux d'Aristote	25
-Fig.2 : Les lieux de l'accident	26
-Fig.3 : Les lieux se l'accident séparables et inséparables	27
-Fig.4 : Les lieux du genre	28
-Fig.5 : Le lieu du propre	29
-Fig.6 : L'arbre de Porphyre	36
-Fig.7 : Les oppositions logiques entre les propositions.....	39
-Fig.8 : Le carré logique	39
-Fig.9 : Les différentes formes syllogistiques.....	86
-Fig.10 : Dictionnaire _dm.dic (ressource de NooJ).....	98
-Fig.11 : Table des concordances du connecteur < mais>	99
-Fig.12 : Table des concordances du connecteur < pourtant>.....	103
-Fig.13 : Un exemple d'enthymème	104
-Fig.14 : Table des concordances du connecteur < donc>	106
-Fig.15: Table des concordances du connecteur<parce que>.....	108
-Fig.16: Table des concordances du connecteur <et>.....	110
-Fig.17 : Schéma récapitulatif de la situation de la doxa de M. Bouattour	130
-Fig.18: Schéma général de la loi de passage de Toulmin.....	135
-Fig.19 : Une loi de passage de type causal de Toulmin	136
-Fig.20 : La différence entre éthos projectif/éthos effectif, logos projectif/logos effectif et pathos projectif/pathos effectif	146
-Fig.21 : Exemple d'un stéréotype	185
-Fig.22 : Création d'un dictionnaire	198
-Fig.23: Table des concordances des verbes<divertir>, <croire>, <juger>.....	200-203
-Fig.24 : Table des concordances des noms <divertissement>, <péché originel>.....	204
-Fig.25 : Les traits AVM	211
-Fig.26 : Représentation arborescente des traits AVM.....	211
-Fig.27 : Exemple d'ontologie.....	215
-Fig.28 : Un deuxième exemple d'ontologie.....	216

INTRODUCTION GENERALE

Le topos se présente comme l'un des concepts fondamentaux de la rhétorique de l'argumentation, et il a donné son nom à l'un des ouvrages d'Aristote, *Les Topiques*. Il est également présent dans la *Rhétorique* et les *Analytiques*. Cette notion a des acceptions fort diverses. Elle a suscité, il y a bien des siècles, l'intérêt des philosophes et des logiciens, et de nos jours celui des pragmaticiens et des linguistes informaticiens. Elle a désigné, au début, un moyen de penser, un instrument en vue de réaliser l'acte d'esprit ; ensuite elle a commencé à renvoyer à la pensée la plus répétitive et elle désigne enfin le garant de l'acte d'inférence dans une argumentation valable. Selon Aristote, un topos est un schème capable d'être formalisé et donc de générer des argumentations concrètes. Un topos est « ce sous quoi tombe une multiplicité d'enthymèmes »¹.

Les uns considèrent les topoï comme des répertoires de preuves toutes faites, que nous pouvons transporter dans tous les sujets. D'autres y voient les titres généraux d'une classification des raisonnements, et ne font par conséquent de ces topoï que des mots, des étiquettes annonçant la nature de chaque espèce d'arguments. Et les autres se contentent d'appeler *lieux* des procédés d'invention et des sources communes de développements². En fait, la notion de topoï est fondamentale dans la recherche linguistique. Elle a changé d'aspect en fonction des théories qui apparaissent au cours des siècles. Elle a cependant deux aspects : un aspect historique et épistémologique et un aspect procédural qui permet de montrer pourquoi cette notion suscite la curiosité des chercheurs et monopolise l'essentiel de la recherche linguistique.

Les topoï ont donc un aspect évolutif, ce qui dénote à la fois la richesse et la complexité de la notion. Et puisque cette notion est apparue avec Aristote, nous allons présenter comme point de départ l'une de ses définitions :

« Les topoï sont des propositions exprimant une vérité générale. Ce sont des vérités premières admises par tout le monde, confirmées par la conscience et le sens commun. »

La notion de « topoï » remonte à la tradition rhétorique ancienne. Elle a été développée par Aristote, ensuite par les modistes. Au 17^{ème} siècle, c'est autour de Port Royal que la notion fut investie dans la grammaire et la logique. Mais au 20^{ème} siècle, les sémanticiens (Ducrot, Anscombe, Carel, Rastier et Galatanu) ont revisité la notion de

¹ Aristote, (1980-1991). *Rhétorique II* ; Les Belles Lettres. L'enthymème est un syllogisme qui part de prémisses vraisemblables ou de signes

² Eugène Thionville, *De la Théorie des lieux communs dans les Topiques d'Aristote et des principales modifications*, thèse présentée à la faculté des Lettres de Paris.

topoï pour en faire un auxiliaire incontournable dans leurs différentes approches du langage. C'est ce qui conduit à dire que les topoï constituent le point de rencontre entre logique et rhétorique d'une part, et logique et sémantique d'autre part.

Notre travail porte sur la notion de topoï et ses rapports avec les différentes disciplines. Il comporte trois axes, ou volets : un volet historique qui coïncide avec la première partie. La définition qui fait partie intégrante de la logique occupe l'essentiel de ce volet ; elle va ainsi nous permettre de voir comment la notion de topoï fonctionne dans la logique d'Aristote pour voir après les bases sémantiques qu'elle présuppose. Le topos convoque les données sémantiques en vue d'assurer la compatibilité entre les différentes propositions qui le constituent. Le deuxième volet est consacré à la construction conceptuelle et procédurale de la notion de topoï, c'est-à-dire à la place qu'elle occupe dans toute activité argumentative. Et le troisième portera sur les traitements modernes réservés à cette notion dans ce que l'on appelle TAL de nos jours, traitement automatique du langage. Nous allons présenter un petit exemple d'extraction de l'information, un échantillon qui nous permettra de voir comment la linguistique informatique exploite de nos jours la notion de topos.

Nous allons partout essayer d'insister sur la dimension sémantique, qui est commune à la logique formelle et à la logique naturelle de l'argumentation, celle que pratiquent les logiciens et les non logiciens, et qui fait partie intégrante du langage quotidien. C'est ainsi que nous effectuons ce travail en essayant de répondre à plusieurs questions, dont nous citons les suivantes :

- ❖ Comment cette notion a-t-elle évolué et comment s'est-elle métamorphosée?
- ❖ Qu'est ce qui a permis son passage ou son transfert de la logique à la sémantique ?
- ❖ Comment se comporte cette notion dans chaque discipline et dans chaque domaine ?
- ❖ Comment peut-on expliquer le fait que les approches modernes se fondent sur des relations lexicales en exploitant la notion de topos ?
- ❖ Comment a-t-elle été exploitée dans un but pratique ?

Notre objectif consiste à éclaircir et à mettre en valeur les différents emplois de cette notion, son importance et sa place dans la langue, en plus de son omniprésence dans tous les domaines et dans toutes les disciplines. Nous ne nous contenterons pas d'exposer les différentes théories qui ont accordé une grande place aux topoï.

Nous insisterons sur la dimension sémantique de ce travail en montrant que les topoï s'inscrivent dans les possibilités sémantiques de la langue en garantissant toute procédure argumentative.

Les fondements de la logique sont d'ordre sémantique et les considérations sémantiques sont données à la base de la logique. Nous allons essayer de montrer, en abordant les topoï, que la sémantique est l'axe fédérateur, l'axe de l'évolution linguistique. La sémantique³ a commencé par prendre une grande place dans la logique formelle, ce que Aristote ne cesse de démontrer par ses théories du propre et de l'accident, du genre et de l'espèce, etc., pour continuer ensuite, de nos jours, avec l'informatique, surtout avec tout ce qui se range sous le libellé Web Sémantique.

Avec le topos, la logique et la sémantique se regroupent, se complètent et se fondent en un tout logico-sémantique. En plus, les topoï ont une dimension pragmatique et c'est ce que nous allons voir dans les théories de Ducrot et Anscombe.

Topoï, logique et sémantique sont donc les trois facettes de notre problématique.

Nous avons choisi, comme corpus, l'œuvre de Blaise Pascal les « *Pensées* » vu qu'elle s'inscrit dans un type d'argumentation particulier, connu habituellement sous le libellé « argumentation dialectique » et que Pascal s'est inspiré d'Aristote et de sa rhétorique. Le choix de Pascal s'explique aussi par le fait que ce dernier a écrit l'art de persuader et l'esprit géométrique. En plus, il se présente comme l'antipode de Descartes et le dernier maillon de la chaîne rhétorique, car après lui, au 18^{ème} siècle, on ne parlera plus de rhétorique de l'argumentation, mais des figures et de l'ornementation. Pascal se présente comme l'un des théoriciens de Port-Royal, la dernière institution où on parlait encore de la théorie des lieux en relation avec la rhétorique de l'argumentation et aussi avec la logique formelle.

Notre travail comportera trois parties. La première exposera la conception terminologique de la notion de topoï ainsi que son aspect évolutif. Cette première partie nous permettra de mettre en exergue la problématique des liens entre lieux/topoï et sémantique d'une part et lieux et logique d'autre part. La deuxième aura pour objectif de mettre en relief les fondements sémantiques des topoï. Enfin, dans la troisième partie nous évoquerons les fondements lexicaux des topoï et les exploitations modernes de cette notion dans la création des ontologies, un concept clé sur lequel repose la modélisation algorithmique du langage ;

³ Il s'agit bien entendu de la sémantique en tant que pratique, ou en tant qu'étude de la signification, et non de la sémantique en tant que discipline. Cette dernière ne verra le jour que vers la fin du 18^e siècle, avec les travaux de Bréal.

L'objectif fondamental de la thèse consiste à montrer l'omniprésence de la notion de topos dans les différentes disciplines qui se sont succédé au cours de l'histoire, son intérêt, son mode d'emploi et ses fondements sémantiques en vue de faciliter son intégration dans les outils de la recherche linguistique actuelle et son exploitation par les sciences informatiques.

PREMIERE PARTIE
PRESENTATION DES TOPOÏ

INTRODUCTION

Dans la première partie, nous allons essayer de dresser, à grands traits, l'historique de la notion de *topoï*, l'emploi qui en a été fait par les logiciens, les rhéteurs, les linguistes et les pragmaticiens. En fait, autant de questions se posent à ce propos : Nous allons essayer de présenter ce que signifie le mot « *topoï* », de voir si tout le monde s'accorde sur la définition de cette notion et de mettre en exergue les liens entre la théorie aristotélicienne et les théories contemporaines des *topoï*. Ce qui nous permettra de dire à quel domaine cette notion appartient, et de préciser par la suite à quelle discipline et à quel domaine les « *topoï* » sont reliés : à la logique, à la rhétorique, à la linguistique, à la sémantique, à la stylistique ou à la pragmatique, ou à toutes ces disciplines à la fois. Nous préciserons aussi pour quelles raisons la linguistique contemporaine a eu recours à la notion de *topoï*. Est-elle devenue un principe incontournable qui englobe la référence aussi bien dans sa dimension épistémique que sociale et culturelle ?

Les définitions qui ont été proposées au cours des siècles concernant la théorie des « *topoï* » ou des « lieux communs » sont multiples et parfois même contradictoires. Dès lors, les uns dénoncent ce concept en disant qu'il fige la pensée, trahit la vérité et rend le discours banal, et c'est le cas de la Logique de Port Royal qui en a une vision tout à fait négative. Et les autres louent et font l'apologie de ces *topoï* en laissant entendre que nous ne pouvons pas communiquer sans ces derniers.

Notre objectif consiste à confronter les différentes définitions en vue d'en déduire une qui pourrait être considérée comme un dénominateur commun. Et c'est à la lumière de ce bilan que nous allons revenir à la tradition aristotélicienne pour voir ensuite ce que la linguistique moderne en a retenu. Cette approche nous permettra de mesurer l'écart entre l'ancien et le moderne, à partir des données dictionnaires et autres, pour voir ce que les sciences du langage en ont retenu. Elle nous permettra aussi de ne pas sombrer dans une démarche diachronique, qui nécessite à elle seule toute une thèse.

Nous allons donc commencer par les définitions de la notion de *topoï* à l'époque moderne, voir sur quoi elles s'accordent et en quoi elles diffèrent, pour remonter ensuite à la tradition aristotélicienne à la recherche des origines de nos concepts et emplois modernes. L'approche inverse serait impossible, vu que nous ne saurions pas sur quoi nous appuyer pour aboutir aux emplois modernes. Pour que notre approche soit bien focalisée, nous devons voir ce qu'il y a dans la linguistique moderne, ce qu'elle doit et ce qu'elle ne doit pas à la conception aristotélicienne : des hypothèses de départ que seule

l'investigation scientifique, dans ses deux dimensions diachronique et synchronique, pourrait confirmer ou infirmer.

Pour ce faire, nous allons élaborer une recherche dictionnairique qui consiste à consulter les différents dictionnaires, dont nous citons *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*⁴, le *Dictionnaire d'analyse du discours*⁵, le *Grand Dictionnaire des Lettres*⁶, le *Trésor de la Langue Française*⁷, le *Vocabulaire Technique et Critique de la Philosophie*⁸, le *Dictionnaire des termes socio-rhétoriques*, *Dictionary of Socio-Rhetorical terms*, le *Dictionnaire des termes littéraires*⁹ et le *Dictionnaire Historique de la Langue Française*.

⁴*Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey Debove et Alain Rey, Paris. De même dans *Le Robert* de Paul Robert, 2^{ème} édition, entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Tome IX.

⁵*Dictionnaire d'Analyse du Discours* [livre]/ dir. Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, Paris ; Seuil, 2002,

⁶*Grand Dictionnaire des Lettres*, édition hors commerce, exclusivement réservée à la clientèle de Larousse, distribution France, *Dictionnaire Historique, Thématique et Technique des Littératures Françaises et Étrangères Anciennes et Modernes*, sous la direction de Jacques Demougin 2, p.1660/1661

⁷*Dictionnaire de la Langue Française du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles*, élaboré par le Centre national de la recherche scientifique, (1994) seizième tome, Gallimard,, p.333

⁸ Revu par MM. Les membres et correspondants de la société française de philosophie, et publié avec leurs corrections et observations par André Lalande, membre de l'institut, professeur honoraire à la Sorbonne, président honoraire de la société. Avant-propos de René Poirier, membre de l'institut, professeur honoraire à la Sorbonne. Presses Universitaires de France. Paris, Delta, Beyrouth, p. 1137.

⁹*Dictionnaires des termes littéraires*, 2005, Entrée « Topos, topoï », p.481.

Chapitre I : Définitions¹⁰ des topoi dans les dictionnaires

La notion de topoi a plusieurs acceptions. Notre étude est donc foncièrement sémantique. Aristote parle de la définition comme étant au cœur de toute problématique, de communication et d'interprétation. La problématique de la définition est au centre de sa *Logique*

Ce chapitre est consacré aux définitions dictionnaires des topoi. Il permettra de mettre en exergue le fait que les topoi constituent le point de rencontre entre logique et rhétorique d'une part et logique et sémantique d'autre part, puisque notre propos consiste d'abord à montrer les fondements sémantiques de la logique, en focalisant la recherche sur le concept de topoi. Les consultations dictionnaires nous permettront à la fin de cerner le champ sémantique général des différentes définitions en usage. C'est ainsi que nous pourrons facilement déterminer ce que les modernes ont retenu des différentes investigations aristotéliennes.

La notion de topoi n'est généralement pas directement définie, dans les manuels, c'est pourquoi nous devons passer par la notion de « topique » pour arriver à celle de « topoi ». Dès lors, la plupart des définitions commencent par la présentation de la théorie, de la méthode des topoi, à savoir la topique qui englobe l'ensemble des différents comportements des topoi dans la langue.

Nous allons commencer par les définitions modernes, mais en les confrontant à cette définition d'Aristote, qui figure déjà dans *le Dictionnaire du Littéraire*¹¹ :

❖ La définition de « la topique » dans le Dictionnaire du Littéraire (DL):

Dans ce dictionnaire, il n'y a pas d'entrée consacrée au mot « topos », mais au mot « topique ». Donc, nous allons commencer par la présentation du mot « topique » pour arriver à « topos ».

« Topique, du grec « topos », « lieu », la topique est le réservoir des arguments pour la rhétorique. En un sens moderne plus large, la topique est l'ensemble des propositions communément admises dans une culture, et qui peuvent se manifester aussi bien dans la fiction que dans l'argumentation. Elle constitue, si l'on veut, le répertoire des « lieux communs » au sens premier de ce terme».

¹⁰ La définition consiste à déterminer les caractéristiques d'un concept, d'un mot, d'un objet, etc., l'ensemble des propriétés essentielles de quelque chose. [...] Selon les définitions du pseudo-Platon, la définition est « la proposition comportant différence spécifique et genre ». (Dictionnaire Larousse)

¹¹ *Le Dictionnaire du Littéraire*, publié sous la direction de Paul Aron, Denis Saint Jacques, Alain Viala, Grand Concours, Presses Universitaires de France 2002.

Cette définition commence par le fait de remonter à l'origine du mot « topique » et de donner son acception générale. Pour présenter « la topique », le DL a introduit les notions suivantes : « le réservoir des arguments », « l'ensemble de propositions communément admises dans une culture », « le répertoire des lieux communs », pour passer ensuite à l'évocation d'Aristote et de sa conception.

Aristote, dans sa *Rhétorique* et ses *Topiques*, a donné la première théorisation de cette notion. Selon lui, les idées et arguments ne surgissent jamais *ex nihilo* : il convient donc d'en avoir des répertoires (les topiques), ou d'avoir une méthode permettant de les trouver. Cette méthode consiste à partir de prémisses généralement admises, donc relevant du vraisemblable pour en déduire, par syllogisme et plus souvent par enthymème, des conclusions convaincantes. La topique, art de trouver des arguments, consiste donc en des sortes de « moyens mnémotechniques de découvrir les idées du discours.

(J.J. Robrieux, *Eléments de Rhétorique et d'Argumentation*, Paris, Dunod 1993, p.19.)

Il y a une relation entre « topique » et « topoi ». Ainsi, topos se désigne à travers tout ce qui se situe sous la notion de « topique » parce que Aristote lui a consacré tout un ouvrage, intitulé les *Topiques*. Cette notion est donc apparue avec Aristote, qui insiste sur l'importance des « répertoires » et d'une « méthode » permettant de trouver les « arguments ». La référence à Aristote est rendue explicite par la présence des mêmes caractéristiques notionnelle dans les définitions de Robrieux et du DL¹². Robrieux emprunte à Aristote les caractéristiques principales.

Des catégories générales comme « le possible et l'impossible », « le réel et l'irréel », pour ne citer que celles-là, ne se rattachent à aucun thème particulier, mais conviennent à tous : aussi sont-ils des « lieux communs » au sens premier.(...) Après Aristote, la topique a souvent glissé d'une méthode sans contenu préétabli vers un contenu sans méthode, de sorte que des listes hétéroclites de lieux communs sont apparues, arsenaux d'arguments rebâchés, de stéréotypes éculés, qui ont conduit à la ruine de tout l'édifice rhétorique.(...) »

Nous remarquons que cette notion n'a eu beaucoup d'importance qu'avec Aristote et ses héritiers : c'est une méthode qui facilite l'émergence des arguments qui vont garantir l'adhésion de l'auditoire. Mais après Aristote, il ne s'agit plus d'une méthode, mais de listes d'arguments, de lieux et de stéréotypes qui sont définis comme

¹² *Dictionnaire du Littéraire*

« une représentation sociale, un schème collectif figé qui correspond à un modèle culturel daté. »¹³

❖ **Les topoi dans le *Dictionnaire Historique de la Langue Française***

Dans le *Dictionnaire Historique de la Langue Française*, il s'agit des mêmes idées et notions évoquées dans la définition précédente, à savoir que la topique est la méthode qui facilite l'émergence des arguments, et cette méthode est empruntée à Aristote:

« Topique, n. et adj. est emprunté (v.1370) au latin didactique *topicus* « local », employé également comme nom sous les formes *topice* et *topica* par imitation du grec. Le mot latin est lui-même emprunté au grec *topikos*, adjectif dérivé de *topos* « lieu » (→ *topo-*) ; avec le double sens de « relatif à un lieu » (...). Le mot a été emprunté par la langue de la logique et de la rhétorique aristotéliennes : l'adjectif qualifiait ce qui se rapporte aux lieux communs et topiques, nom masculin pluriel, désigne la théorie des catégories qui permettent de classer les lieux communs (1654) et un topique n. m. ou lieu topique (1765) s'emploie pour « lieu commun » ; le *Traité d'Aristote* est traduit sous le titre *Les Topiques* (1690) (...).

La première partie de cette définition présente l'étymologie du mot « *topique* » et ses différents emplois qui dépendent de la classe grammaticale du mot. En fait, le nom désigne « la théorie des catégories qui permettent de classer les arguments » et l'adjectif qualifie ce qui se rapporte aux lieux. Nous remarquons aussi, dans cette deuxième définition, l'emploi des mots « théorie », « classer ».

Le sens général mais didactique de « relatif au lieu » est attesté depuis la fin du 17^{ème} siècle, d'abord appliqué à une divinité qui règne sur un lieu (1697) puis (1865) pour qualifier ce qui se rapporte au sujet dont on parle. Au 20^{ème} siècle, *topique* n. f. se spécialise en psychanalyse freudienne au sens de « conception des lieux psychiques »... Ensuite (attesté 1972), le masculin traduit l'anglais *topic* (de même origine), employé en linguistique au sens de « sujet du discours ». »¹⁴

Nous constatons que la notion de *Topoi* remonte à Aristote, à sa *Rhétorique* et à sa *Logique*, mais elle a subi des altérations, de légers changements de sens, d'un siècle à l'autre. Cependant, nous pouvons souligner partout la mise en valeur des mêmes emplois de cette notion ainsi que son aspect évolutif.

¹³ Amossy, R. et Herschberg Pierrot, A. (1997) *Stéréotypes et Clichés, Langue, Discours ET Société*, Paris, Nathan,.

¹⁴ *Le Grand Robert, Langage et Culture, Dictionnaire Historique de la Langue Française*, sous la direction d'Alain Rey, Marianne TOMI, Tristau Hordé&Chantal Tantet, revu et enrichi par de savants réviseurs, Paris.

❖ **La topique dans le *Nouveau Petit Robert de la langue française* :**

La définition de la *topique* dans le *Nouveau Petit Robert de la langue française*¹⁵ insiste sur les mêmes points évoqués dans les définitions précédentes : il s'agit d'une méthode, une théorie qui permet de classer les arguments et de faciliter l'invention.

« Topique, adjectif et nom du latin « topicus » et du grec « topicus », « relatif à un lieu, local », de topos « lieu ». (...) Dans la logique et la rhétorique de tradition aristotélicienne, « relatif aux lieux communs ». Un lieu topique, nom masculin, un topique ; un lieu rhétorique : lieu (du discours). La topique : théorie des catégories générales dans lesquelles on peut classer tous les arguments et les développements possibles (lieux communs) en un répertoire pour faciliter l'invention. »

D'après cette définition, la topique est la théorie des arguments et des lieux communs, et les « *topoi* » ne sont autres que les arguments et les lieux communs qui facilitent toute invention. Nous notons la présence de plusieurs mots clés, tels que « *théorie des catégories générales* », « *classer les arguments* », « *un répertoire* », « *faciliter l'invention* » qui insistent sur le fait que les *topoi* sont des outils permettant de trouver et de formuler des arguments, ce qui nous permet de dire que les *topoi* ont un lien étroit avec la logique et la rhétorique. La notion de *topoi* est donc présente dans différentes disciplines.

Dans ce contexte, nous allons évoquer cette présentation de la « topique » qui figure dans le même dictionnaire:

« Le terme a deux emplois différents : 1) selon la dialectique et la rhétorique ; 2) selon la syntaxe. Le premier emploi, classique depuis Aristote, repose sur la différence entre syllogisme démonstratif (scientifique) et syllogisme dialectique/rhétorique : les points de départ du syllogisme démonstratif sont des « affirmations vraies et premières ». Le syllogisme dialectique prend pour points de départ des « idées admises »¹⁶. C'est que la dialectique et « sa pareille », la rhétorique, s'articulent à l'opinion : « Dans toute son étendue la rhétorique ne s'attache qu'à l'opinion »¹⁷.

¹⁵ *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey Debove et Alain Rey, Paris. De même dans *Le Robert* de Paul Robert, 2^{ème} édition, entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Tome IX.

¹⁶ Aristote, *Topiques I*, 1

¹⁷ Aristote, (1991) *Rhétorique III*, tel Gallimard.

La notion de topoï est incontournable ; elle est présente dans différentes disciplines. Mais, malgré la diversité des démarches et des méthodes, nous notons une continuité.

« Le discours doit être persuasif pour un auditoire ; et la méthode, c'est l'argumentation. Pour inventer les arguments, et spécialement les prémisses, Aristote a construit une théorie des lieux ou topique, répertoire de « notions communes »¹⁸. Les lieux communs sont définis et classés selon le préférable, ou selon les couples équiprobables d'antonymes (le plus, le moins ; le juste, l'injuste ; le possible, l'impossible ; etc.). Le tout repose sur l'opinion (doxa), c'est-à-dire sur un ensemble d'idées, de notions, de représentations, de croyances plus ou moins admises, plus ou moins conscientes ; bref sur ce qu'Epictète désigne comme « prénotions »¹⁹.

Plusieurs notions corollaires à topoï sont apparues avec Aristote, dont nous citons « la méthode », « l'argumentation », « inventer les arguments », « les prémisses », « une théorie des lieux ou topique », « l'opinion », « doxa », « notions », « représentations », « croyances plus ou moins admises », « prénotions » ; et ces notions ont été reprises par les nouvelles théories linguistiques.

(...) Dans les systèmes de représentations ou de croyances, l'admis l'emporte, ou l'accepté, voire le partagé- ce qui n'exclut ni la tension, ni les conflits, ni les contradictions. De ces prémisses à la fois homogènes et contradictoires, sortira (...) un ensemble devenu cohérent, fondement de la persuasion. Il convient de préciser que les lieux communs ne sont pas, à eux seuls, suffisants. Dans la rhétorique s'ajoutent des lieux relatifs aux caractères et aux passions. (...) ²⁰»

Cette définition met en relief l'importance des topoï dans toute argumentation. Dès lors, cette dernière doit s'appuyer sur un répertoire de notions communes pour persuader l'auditoire. Elle doit donc faire appel aux opinions communes et aux croyances admises. Les topoï sont ainsi présents dans la rhétorique. Ils sont essentiels dans l'argumentation. En fait, ils permettent de trouver les arguments.

Cependant, cette définition évoque une nouvelle catégorie de topoï, à savoir les « lieux relatifs aux caractères et aux passions ».

¹⁸ Aristote, (1980) *Rhétorique I*, Gallimard.

¹⁹ *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey Debove et Alain Rey, Paris. De même dans *Le Robert* de Paul Robert, 2^{ème} édition, entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Tome IX.

²⁰ *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey Debove et Alain Rey, Paris. De même dans *Le Robert* de Paul Robert, 2^{ème} édition, entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Tome IX.

En plus, nous trouvons une partie des lieux communs d'Aristote dans cette définition dont nous citons « *le préférable* », « *le plus, le moins* », « *le juste, l'injuste* », « *le possible, l'impossible* ».

❖ **La définition de « la topique » dans *Trésor de la Langue Française* :**

Le dictionnaire *Trésor de la Langue Française*²¹ comporte aussi une définition de la topique qui reprend exactement les mêmes caractéristiques que nous avons citées comme le fait que la topique est la théorie des lieux communs qui facilite l'apparition des arguments et facilite par la suite celle de l'invention:

« Adj. et subst.1. LOG, RHET. (Tradition aristotélicienne). Lieu topique et, subst. masc., un topique. Lieu commun. Les *Topiques*²² d'Aristote. Traité d'Aristote sur les lieux communs. (...) Il serait (...) intéressant de grouper les topiques, proverbes, dictons, adages, maximes ou sentences morales accumulés au cours des siècles, par les chrétiens contre l'Évangile²³. – Subst. fém. la topique. Théorie des « lieux communs », c'est-à-dire des classes générales dans lesquelles peuvent être rangés tous les arguments ou développements dont la connaissance forme par suite une sorte de répertoire facilitant l'invention. »

Il s'agit ici de la même conception. Ainsi, la topique n'est autre que la théorie des « lieux communs », et les topoï ou les lieux communs ne sont autres que les arguments qui permettent de constituer un répertoire de notions afin de faciliter l'invention.

❖ **La définition des topoï dans le *Grand Dictionnaire des Lettres* :**

Ce dictionnaire commence directement par la définition du mot « topos » :

« Le topos définit, dans la rhétorique gréco-latine, une structure d'organisation de l'argumentation et l'idée reçue indispensable à cette organisation. Selon E.R. Curtius²⁴, l'Antiquité tardive généralise l'usage du topos à l'ensemble des genres littéraires, faisant du topos un lieu commun qui concerne tout aspect de la réalité dont la littérature entend traiter. Le topos est ainsi une formalisation du réel qui relève

²¹ *Dictionnaire de la Langue Française du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles*, élaboré par le Centre national de la recherche scientifique, (1994) seizième tome, Gallimard, p.333.

²² *Organon* est la théorie complète du raisonnement sous ses différentes formes. C'est l'ensemble des traités qui forment la logique d'Aristote. Parmi ces traités, nous trouvons les *Topiques* qui présentent les règles de la discussion. Aristote distingue trois espèces de syllogismes/trois méthodes de raisonnements : la démonstration (propositions nécessaires), la dialectique (propositions probables) et la sophistique (propositions erronées).

²³ Bloy, Journal, (1900), p. 381

²⁴ E. R. Curtius. (1948) *La Littérature européenne et le Moyen Âge latin*.

d'une thématique. Le topos est un mode d'exposition relativement stable parce qu'il se déploie dans le temps long de l'histoire culturelle et des mentalités. »

De même, dans cette définition, « les topoi » ne sont autres que « les lieux communs », et ils ont un lien étroit avec le réel puisqu'ils proviennent du vécu. La notion de topos est ramenée à l'analyse du discours. En fait, la notion d'argumentation est fondamentale dans l'analyse du discours et de tout texte court ou long. Dès le départ, Aristote a été sensible à la troisième dimension du langage, celle de l'action : on agit sur l'autre à l'aide d'arguments, d'où l'intérêt de la notion de topos dans toute argumentation.

❖ **La définition du topos dans le *Dictionnaire d'Analyse du Discours* :**

Dans ce dictionnaire, il s'agit des mêmes idées déjà évoquées, mais cette définition avance une différence légère en signalant que l'époque moderne y ajoute d'autres acceptions.

« Le mot topos, (au pluriel « topoi » ou « topoi ») est emprunté au grec, il correspond au latin « locus communis », d'où est issu le français « lieu commun ». Fondamentalement, un topos est « un élément d'une topique », une topique étant une heuristique, un art de collecter les informations et de faire émerger des arguments. L'époque contemporaine a ajouté de nouvelles acceptions à ces sens...

Cette définition est en accord avec les précédentes, puisqu'elle affirme que les topoi sont essentiels dans l'argumentation. Ils sont donc inhérents à toute activité discursive, écrite ou orale. D'où le lien entre topoi, argumentation et arguments.

❖ **La définition des topoi dans le *Dictionnaire des termes socio-rhétoriques* :**

Nous passons ainsi au domaine de la sociologie puisque le discours a un arrière plan topique et social. Dans le *Dictionnaire des termes socio-rhétoriques*, *Dictionary of Socio-Rhetorical terms*, nous trouvons la définition suivante du topos :

« [Topos: A location of thought (topic) associated with implicit or explicit image picture schemas and implicit or explicit argumentative frames of thought, action, emotion, and belief]

Il s'agit donc d'un « emplacement de pensée associée à des schémas implicites ou explicites, image et encadrements argumentatifs implicites ou explicites de la pensée, l'action, l'émotion, et la croyance... »

Cette citation commence directement par la définition du nom « topos » qui n'est autre que « les idées partagées et les croyances admises par une communauté à une époque bien déterminée ». Toute société s'exprime de façon différenciée et spécifique tout en incluant des règles et des signes universaux. Dès lors, pour communiquer, il y a nécessairement une transmission d'information. Il s'agit donc d'un processus de partage de sens par l'interprétation réciproque de signes. Nous parlons donc d'un échange social entre acteurs dans une situation donnée. Pour ce fait, plusieurs processus cognitifs entrent dans l'élaboration des interactions sociales. Parmi ces processus nous trouvons la perception, la mémorisation, le raisonnement, l'émotion et les topoï. Nous allons exploiter cette définition dans la deuxième partie en parlant des fondements sémantiques des topoï.

❖ **La définition du topos dans le *Dictionnaire des termes littéraires* :**

Citons aussi cette définition qui figure dans le *Dictionnaire des termes littéraires*²⁵ :

« Un topos (« lieu, endroit » en grec, au pluriel : topoï) désigne un arsenal de thèmes et d'arguments en rhétorique antique dans lequel puisait l'orateur afin d'emporter l'adhésion de ses auditeurs. Le topos a désigné petit à petit, par extension, tous les thèmes, situations, circonstances ou ressorts récurrents de la littérature. »

Les topoï sont les arguments ou les thèmes qui permettent d'emporter l'adhésion de l'auditoire. La rhétorique est donc l'art de s'exprimer et de persuader. Pour Aristote, « la rhétorique est un moyen d'argumenter, à l'aide de notions communes et d'éléments de preuve rationnels, afin de faire admettre des idées à un auditoire. ». La rhétorique est ainsi fondée sur la logique des valeurs.

❖ **La définition des topoï dans le *Dictionnaire de Rhétorique* :**

Georges Molinié présente la même idée et la même définition, donnée par Aristote des lieux communs, qui ne sont autres que des « *méthodes d'argumentation* ». Nous sommes face à un mot nouveau qui n'est pas employé avant. Citons à ce propos sa définition des topoï :

« Les topoï ou lieux sont des méthodes d'argumentation d'ordre d'abord logique, mais consubstantiel à la mise en discours.²⁶

²⁵ *Dictionnaires des termes littéraires*, (2005), Entrée « Topos, topoï », p.481.

Les topoï présentent le concept le plus important de la rhétorique, selon Georges Molinié. Il s'agit d'un « stéréotype logico-discursif » que la linguistique moderne a classé comme figure de style.

Le *Dictionnaire de Rhétorique* insiste sur « le possible et l'impossible », « le grand et le petit », « le plus et le moins », « l'universel et l'individuel. » Ce sont des topoï génériques. Ils sont retenus par la linguistique moderne. Ces lieux ont des bases sémantiques. En plus, la notion de topoï employée par Ducrot est évoquée par le *Dictionnaire de Rhétorique*.

❖ **La définition de « topique » dans *Vocabulaire Technique et Critique de la Philosophie* :**

André Lalande a défini la notion de « topique » dans *Vocabulaire Technique et Critique de la Philosophie*²⁷ :

« 1- Topique (subst.), D. Topik ; E. Topicus (topic est employé, même dans la langue usuelle pour désigner le sujet d'un discours (d'une discussion) (...) Log. Théorie des « lieux » ou « lieux communs, c'est-à-dire des classes générales dans lesquelles peuvent être rangés tous les arguments ou développements. La connaissance de ces lieux forme, par suite, une sorte de répertoire facilitant l'invention. Au pluriel, Topiques, titre des ouvrages qui composent l'Organon d'Aristote, il y traite particulièrement de ces sortes de questions et des arguments probables, ou dialectiques. 2- Topique (adj.). D. Passend ; E. Proper ; I. topico (en parlant d'une réflexion, d'un argument, etc. qui est bien à sa place, qui porte sur l'essentiel de la question. »

Lalande présente tout d'abord l'étymologie du mot « topique », ensuite, il passe à sa présentation dans la logique comme théorie d'argumentation et enfin, il présente le traité d'Aristote intitulé « *Topiques* ». Lalande a introduit une terminologie moderne en employant « *connaissance de ces lieux* », « *une sorte de répertoire facilitant l'invention* ». Il met en relief la notion d'organisation tout en insistant sur le fait que les topoï ne constituent pas l'invention, mais la facilitent.

²⁶ Molinié, G., « *Lieux* », *Dictionnaire de Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, p.191- 207.

²⁷ Revu par MM. Les membres et correspondants de la société française de philosophie, et publié avec leurs corrections et observations par André Lalande, membre de l'institut, professeur honoraire à la Sorbonne, président honoraire de la société. Avant- propos de René Poirier, membre de l'institut, professeur honoraire à la Sorbonne. Presses Universitaires de France. Paris, Delta, Beyrouth, p. 1137.

De même Lalande nous présente la même définition que la précédente. En effet, un « topos » est un élément d'une topique, et cette topique est une « heuristique, un art de collecter les informations et de faire émerger des arguments ».

D'après les définitions présentées, nous constatons que la notion qui a été fondamentale dans la pensée d'Aristote, est aussi fondamentale dans la dictionnaire moderne. Cette dernière a largement tiré profit des travaux d'Aristote : elle a réintroduit les concepts déjà présentés par Aristote dont nous citons l'argumentation, la dialectique, la logique, la rhétorique, la topique, les topoï. Dès lors, nous pouvons postuler avec le maximum de certitude que la notion de topoï existe et continue d'exister du 5^{ème} siècle A.J-C au 20^{ème} siècle.

Avant de présenter les différents lieux ainsi que leurs différentes manifestations dans la théorie aristotélicienne, nous faisons un bilan, sous forme de tableau, pour montrer ce que les dictionnaires modernes ont retenu d'Aristote ?

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des définitions dictionnaires des topoï :

Définition	Dictionnaire	Caractéristiques	Particularités	Opposition
Définition 1	<i>Nouveau Petit Robert de la Langue Française.</i>	-La topique est la Théorie des arguments. -Un lieu topique est un lieu rhétorique, un lieu du discours.	- Cette définition se base essentiellement sur la logique et la rhétorique aristotéliennes pour définir la topique et le topique.	
Définition 2	<i>Nouveau Petit Robert de la Langue Française.</i>	-Présentation des deux emplois différents de la topique selon la dialectique et la rhétorique d'une part et la syntaxe d'autre part. -Les topoï sont essentiels dans toute argumentation. -Toute argumentation se base sur un répertoire de notions, d'opinions et de croyances communes.	-Cette définition met en relief une nouvelle catégorie de topoï : les lieux relatifs au caractère et aux passions. -Elle présente un certain nombre de lieux ou de topoï d'Aristote : possible/impossible...	-Opposition entre syllogisme démonstratif (affirmation vraies et premières) et syllogisme dialectique (idées admises).
Définition 3	<i>Trésor de la Langue Française du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle.</i>	-Le lieu topique est un lieu commun. -Présentation du Traité d'Aristote intitulé Topiques. -La Topique est une Théorie des lieux communs. -Les topoï sont les arguments.	-Cette définition remonte à la tradition aristotélicienne pour définir le lieu topique.	
Définition 4	<i>Vocabulaire Technique et critique de la Philosophie d'André Lalande</i>	-Cette définition remonte à la logique aristotélicienne pour définir la topique comme Théorie des lieux communs.	-Elle présente l'étymologie du mot. -Les lieux présentent un répertoire facilitant l'invention. -Présentation de l'Organon.	
Définition 5	<i>Le Grand Robert, Langage et culture. Dictionnaire Historique de la Langue Française</i>	-La notion de « Topique » et de « topoï » remonte à Aristote. -Un topos est un élément d'une topique.	-Présentation de l'étymologie du mot « Topique » - C'est une définition générique.	
Définition 6	<i>Le Dictionnaire du Littéraire</i>	-Cette définition présente le sens de topique pour la rhétorique et son sens moderne.	-Evocation de la notion de stéréotypes qui a conduit à la ruine de tout l'édifice rhétorique. -C'est une définition évolutive.	-Opposition entre la conception aristotélicienne et la conception moderne des lieux communs. -La première les considère comme une méthode qui facilite l'émergence d'arguments et la seconde les considère comme des listes d'arguments.

<i>Définition</i>	<i>Dictionnaire</i>	<i>Caractéristiques</i>	<i>Particularités</i>	<i>Opposition</i>
Définition 7	<i>Dictionnaire d'Analyse du discours</i> , Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau.	- Un topos est un élément d'une topique, un art de collecter les informations et de faire émerger les arguments.	-Présentation de l'étymologie du mot « topos ». -Cette définition présente directement le topos sans passer par la définition de la topique.	
Définition 8	<i>Le Grand Dictionnaire des Lettres. Dictionnaire Historique, Thématique et Technique des Littératures Françaises et Etrangères Anciennes et Modernes.</i>	-Le topos est un lieu commun qui concerne tout aspect de la réalité. -Le topos est une formulation du réel.	-Définition directe du topos en remontant à la tradition greco-latine. -Evocation de E.R. Curtius.	
Définition 9	<i>Dictionnaire des termes socio-rhétoriques, Dictionary of Socio-Rhetorical terms.</i>	-Les topoi sont les schèmes et les images explicites ou implicites de la pensée et de l'action.		
Définition 10	<i>Dictionnaire des Termes Littéraires</i>	-La définition remonte à la rhétorique antique pour présenter le topos qui est un arsenal de thèmes et d'arguments.	-Etymologie du mot « topos ».	
Définition 11	<i>Dictionnaire de Rhétorique de Georges Molinié</i>	-Les topoi sont les méthodes d'argumentation.	-Présentation directe des topoi. -Cette définition insiste sur un certain nombre de topoi : le possible/l'impossible, le grand/le petit, le plus/le moins, l'universel/l'individuel. -Ce sont les topoi génériques d'Aristote retenus par la linguistique moderne.	

Conclusion

De ce qui précède, nous déduisons que toutes les définitions modernes sont influencées par la définition et la conception aristotélicienne ; c'est pourquoi elles remontent généralement à la tradition aristotélicienne pour présenter la notion de « topoï », et elles arrivent même à citer et à insister sur quelques lieux d'Aristote.

Ces définitions évoquent plusieurs notions, dont nous citons : « l'argumentation », « la dialectique », « la logique », « le probable », « les stéréotypes », « syllogisme », « prémisses »... Tous ces concepts ont été évoqués par Aristote. Toutes les définitions s'entendent sur ce point, et la seule différence, c'est que chacune d'elles convoque un lexique différent qui dépend du domaine de référence, à savoir la logique, la rhétorique, la sémantique, la pragmatique ...

La définition est donc un contenu propositionnel qui a une dimension sémantique laquelle est le fondement de tout ce que nous envisageons de faire²⁸. L'étude dictionnaire est là pour montrer que finalement les définitions des ouvrages modernes remontent à Aristote. Les critiques modernes n'ont fait que reproduire les définitions d'Aristote et n'y ont ajouté que quelques explications.

Toutes les définitions présentées s'entendent sur le fait que le topos est un élément d'une topique : les topoï sont les arguments du discours ; ils présentent un répertoire facilitant l'invention. Ce sont donc les méthodes d'argumentation.

Ce chapitre nous a permis de mettre en exergue la dimension sémantique et pragmatique des différentes définitions proposées et de conclure sur le fait que le topos est incontournable dans la plupart des approches et qu'il est difficile de le définir de manière unidimensionnelle. Mais ces définitions et les remarques que nous avons avancées jusqu'ici ne couvrent qu'un aspect réduit de la notion de topoï. La présence des topoï comme entité linguistique dans des dictionnaires variés témoigne de leur importance dans la vie, dans la pensée et dans la langue.

Après avoir présenté les définitions de la notion de topoï, nous allons consacrer notre deuxième chapitre à l'étude de cette notion chez Aristote.

²⁸ Notion importante pour la suite.

Chapitre II : La notion de topoi chez Aristote

Notre recherche va se concentrer sur la notion de topoi chez Aristote. Nous allons voir comment il la présente, comment il l'explique, pour voir comment elle a évolué dans l'histoire, vu qu'elle touche à toute la science du langage. Aristote a donné à la notion de « lieu commun » tout son poids tout en lui consacrant un traité de l'*Organon*²⁹, à savoir les *Topiques*³⁰.

Aristote n'a pas donné une définition toute faite des « topoi » dans ses *Topiques*. Mais nous allons essayer de les définir en nous référant à ses autres ouvrages. En fait, il s'agit de « propositions³¹ exprimant les vérités probables les plus universelles, et ces propositions sont les éléments de tous les raisonnements dialectiques »:

« Nous avons en notre possession pour chacun des trois genres à peu près tous les lieux spéciaux utiles et nécessaires ; car nous avons fait un recueil des prémisses qui concernent chaque genre, et par conséquent des sources d'où il faut tirer les enthymèmes sur le bon et le mauvais, le beau et le laid, le juste ou l'injuste; de même sur les caractères, les passions et les dispositions, nous possédons les lieux que nous avons précédemment dégagés selon la même méthode.»³²

Les topoi sont donc les ressources et les prémisses³³ qui facilitent et qui permettent de tirer les enthymèmes. Ils ont des fondements sémantiques puisqu'ils permettent d'explicitier la relation entre la signification des choses et le réel.

D'où la dimension sémantique de la définition des topoi chez Aristote. Dès lors,

« Le but de cet ouvrage est de trouver une méthode qui nous mette en état de raisonner sur toute espèce de sujet en parlant de propositions probables et qui nous instruisse à ne pas nous contredire en soutenant une discussion.»³⁴

²⁹ La théorie complète du raisonnement sous toutes ses formes. C'est une méthode, l'instrument qui sert à découvrir la science et à la composer. Elle comporte Les *Catégories*, *Hermeneia*, *Premières et Deuxième Analytiques*, les *Topiques* et les *Réfutations sophistiques*.

³⁰ Les *Topiques*, une partie de l'*Organon* d'Aristote qui englobe toutes ses œuvres logiques.

³¹ *Rhétorique*, Livre II, chapitre XXII, p 174

³² Ibid.

³³ La prémisses est « le discours qui affirme ou qui nie quelque chose de quelque chose, et ce discours est soit universel, soit particulier, soit indéfini ».

³⁴ *Topique*, livre I

Et en disant «probable», Aristote parle de «ce qui paraît vrai soit à tous les hommes, soit à la majorité, soit aux sages, et, parmi les sages, soit à la plupart, soit aux plus illustres et aux plus dignes de foi.³⁵»

Les « topoï » d'Aristote sont donc des propositions qui expriment une vérité générale, une idée partagée, et sa méthode, celle des « lieux communs » est la plus efficace vu que tous les orateurs la suivent dans leurs discours. Nous allons essayer de justifier cela à partir de la citation suivante:

«(...) il est manifestement nécessaire, comme dans les *Topiques*, tout d'abord d'avoir pour chaque sujet un choix tout fait de propositions sur les choses possibles et les choses les plus opportunes: et, sur les questions qui se posent à l'improviste, il faut chercher selon le même procédé, en fixant les yeux non point sur des propositions indéterminées, mais sur celles qui ressortissent au sujet même du discours, et englober le plus grand nombre possible dans le voisinage le plus immédiat de la question; »

Dès lors, chaque sujet ou question impose un choix bien déterminé de propositions et de lieux. La topique permet de trouver à chaque question les propositions qui lui conviennent.

« Plus on possédera de propositions afférentes au sujet, plus la démonstration sera facile et plus elles en seront proches, plus elles lui seront appropriées et moins elles seront banales.³⁶».

En fait, « une proposition est une énonciation par laquelle on affirme ou on nie une chose d'une autre, c'est-à-dire ou la définition de cette chose, ou l'une de ses propriétés/propres, ou son genre, ou l'un de ses accidents »³⁷. Ces propositions ne sont autres que les lieux communs. D'où le lien entre topos et lexique. Notre troisième partie va traiter les « fondements lexicaux des topoï ».

Nous retrouvons cette idée, celle des topoï considérés comme idées partagées, chez Pascal. Il insiste sur ce point dans le fragment 551 en disant :

« La mémoire est nécessaire pour toutes les opérations de la raison. Quand un discours naturel peint une passion ou un effet, on trouve dans soi-même la vérité de ce qu'on entend, laquelle on ne savait pas qu'elle y fût, de sorte qu'on est porté à aimer celui qui nous la fait sentir, car il ne nous a point fait montre de son bien, mais du nôtre. Et

³⁵ Ibid.

³⁶ *Rhétorique*, livre II, chapitre XXII

³⁷ *Topiques*, livre I, chapitre IV

ainsi ce bienfait nous le rend aimable, outre que cette communauté d'intelligence que nous avons avec lui incline nécessairement le cœur à l'aimer. »

Dès lors, tout discours doit se baser sur des idées admises par l'auditoire afin d'entraîner l'adhésion de ce dernier : l'idée est déjà familière pour lui, c'est pourquoi il l'approuve facilement. Les lieux communs sont donc la base de toute argumentation. Ils permettent de trouver et de constituer les prémisses probables de tout syllogisme argumentatif.

Les *Topiques* analysent dans le détail les différents lieux. En effet, nous trouvons les lieux de l'accident dans les livres II et III, le lieu du genre dans le livre IV, les lieux du propre dans le livre V et les lieux de la définition dans les livres VI et VII. Ces lieux sont à la base de toute argumentation oratoire vu que les discours portent généralement sur le blâme et l'éloge, sur l'utilité ou le danger d'une mesure à prendre, sur la justice ou l'injustice d'une action. Bref, les « topoï » relèvent de l'essence même du sujet ou de l'attribut de la question, c'est-à-dire de leur définition, de leurs genres, puis des choses inhérentes à ce sujet et à cet attribut. Dans le même ouvrage nous trouvons cette définition des lieux communs:

« Ce sont des opinions acceptées (endoxa), les opinions partagées par tous les hommes, ou par presque tous, ou par ceux qui représentent l'opinion éclairée, et pour ces derniers par tous, ou par presque tous, ou par les plus connus et les mieux admis comme autorités ».

Et dans la *Métaphysique* et les *Analytiques*, nous trouvons les topoï qui se fondent sur la cause efficiente matérielle, formelle ou finale. Tout compte fait, *Aristote* définit les topoï non pas seulement comme relations entre états de choses ou propositions, mais comme relations entre prédicats. Il a établi « des règles qui permettent de décider si un prédicat quelconque se laisse attribuer à un sujet comme un accident, ou comme un propre, ou comme un genre ou comme une définition. Ces règles correspondent aux topoï communs de la rhétorique »³⁸. La logique des prédicats, élaborée par Aristote, part de la notion d'objet. Aristote étudie quatre prédicables ou catégories dans ses *Topiques*, qui caractérisent tout ce qui est possible de dire à propos d'un sujet quelconque.

³⁸Eggs. E., « Du refoulement des topoï dialectiques dans la logique et dans la rhétorique ». [*Topoï, discours, arguments*, publié par E.E.]

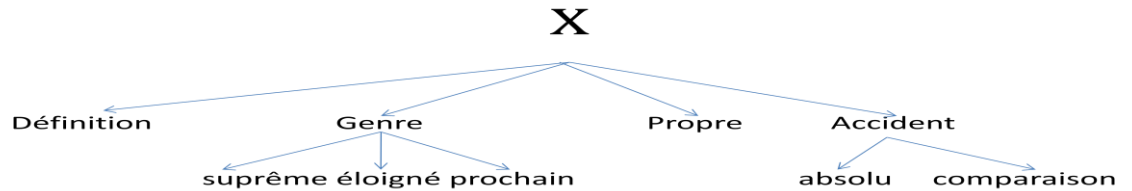


Fig. 1 : Les quatre lieux d'Aristote

Il a commencé le dénombrement de ses lieux communs par celui de l'accident, et nous allons suivre le même ordre dans notre travail.

1- Le lieu de l'accident

« L'accident n'est pas inhérent à la chose ; c'est ce qui peut être ou ne pas être à un même sujet »³⁹. Ainsi, un terme est accident s'il souligne un caractère facultatif, non spécifique, accidentel d'un concept. Par exemple, « *le bonheur* », « *la justice* », « *la maladie* », « *homme blanc/homme noir* » sont des accidents chez l'homme car ce dernier peut être juste ou injuste, heureux ou malheureux. Ce type de topoï est fréquemment employé dans les *Pensées* de Blaise Pascal. Citons comme exemples les liasses *Misère*, *Grandeur*, *Contrariété*, *Divertissement*, *Vanité* :

« Condition de l'homme Inconstance, ennui, inquiétude. »⁴⁰

En fait, nous trouvons des hommes inquiets, d'autres non, des hommes constants et d'autres inconstants... La condition de l'homme varie d'une personne à l'autre. Les titres des liasses déjà citées sont aussi révélateurs à ce propos : la misère, la grandeur, la contrariété, la vanité et le divertissement sont des accidents⁴¹. L'accident est donc, comme l'a affirmé Aristote « ce qui appartient vraiment à une chose, mais qui ne lui appartient ni nécessairement, ni la plupart des temps. »⁴². Il se présente comme « le prédicat non essentiel et non nécessaire ». Citons l'exemple connu d'Aristote « être blanc ».

³⁹ Aristote, *Topiques*, (2007), Les Belles Lettres, trad. par Jacques Brunschwig.

⁴⁰ Pascal, B., (1977), *Pensées I*, Liasse Vanité, fragment 22, édition Michel Le Guern, folio, p. 72

⁴¹ Ibid.

⁴² Aristote, *Métaphysique*, (1879), traduction en Français avec des notes par J. Barthélemy-Saint-Hilaire, Tome I, Paris, Librairie Germer Baillière et Cie.

Nous constatons que l'accident a une dimension sémantique. C'est une notion sémantique qui est en rapport avec la signification.

Les lieux de l'accident sont divisés en deux classes : les lieux de l'accident absolu et les lieux de comparaison.

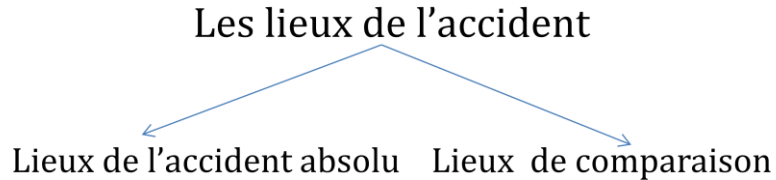


Fig. 2 : Les lieux de l'accident

Les «*lieux de l'accident absolu*» sont exposés dans le second livre et ils sont au nombre de quarante-quatre lieux.

Et puisque ces lieux sont nombreux, nous allons en évoquer uniquement trois :

- ❖ « Ce qui est accident de l'espèce est accident du genre et ce qui n'est pas accident du genre n'est pas accident de l'espèce ».
- ❖ « Quand un accident convient à un sujet, il convient aussi à tous les cas et à tous les conjugués de ce sujet » ; par exemple, si la justice est bonne, il sera bon d'être juste et c'est ce que nous trouvons chez *Pascal*.
- ❖ « Un lieu tiré du rapport qui existe entre une chose et la cause qui l'a produite ou qui l'a détruite ». Ainsi, si une chose est bonne, ce qui l'a produite est bon, et ce qui l'a détruite est mauvais et vice versa.

A la base de ces lieux de l'accident c'est la sémantique qui commande. Aristote étudie les « sens les plus généraux que peuvent prendre les prédicats d'une chose ⁴³ ». Tout est basé sur des relations sémantiques. En classant ses lieux, Aristote exprime les différents liens qui existent entre les termes. Il étudie et il présente les relations logico-sémantiques des concepts.

La deuxième classe du lieu de l'accident est celle des « lieux des comparaisons » qui « sont utiles pour prouver qu'une chose est à désirer ou à fuir ; car il suffit de faire disparaître le caractère de supériorité donné à l'un des sujets. En effet, si une chose plus précieuse est plus désirable, une chose précieuse est désirable ; si une chose utile est préférable, l'utile est à rechercher. Et de même pour toutes les autres choses entre

⁴³ Aristote, *Topiques*, (2007), livres II et III, chapitre I, Les Belles Lettres, trad. par Jacques Brunschwig.

lesquelles, on peut établir la comparaison. »⁴⁴. Ces lieux de comparaisons ont été exploités dans la sémantique et dans la stylistique qui s'occupent de la notion ou du procédé de comparaison. Ils nous permettent donc de prouver qu'une chose est préférable à une autre et ils sont exposés dans le livre III, et ils comportent soixante-quatre lieux dont nous présentons les cinq premiers:

- ❖ Ce qui est plus durable vaut mieux que ce qui l'est moins.⁴⁵
- ❖ Une chose qu'on désire pour elle-même vaut mieux que celle que l'on désire pour une autre.⁴⁶
- ❖ De deux causes, la meilleure est celle qui produit les meilleurs effets.
- ❖ Les choses plus difficiles sont préférables « *car on a plus de plaisir à posséder ce qu'on acquiert plus difficilement.* »
- ❖ Si une chose est préférable à une autre, tous les cas et les conjugués de la première sont préférables à ceux de la seconde.

Nous constatons que les lieux de l'accident consistent souvent dans une comparaison, ou dans une évaluation. Ces lieux ont à la fois des fondements logiques et sémantiques, ce qui va permettre d'intégrer cette notion dans la sémantique de Ducrot. Nous parlons aussi d'accidents séparables et d'accidents inséparables :

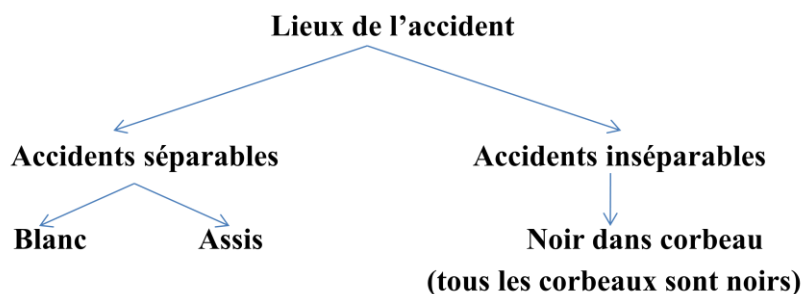


Fig. 3 : Les lieux d'accidents séparables et inséparables

Après avoir présenté le lieu de l'accident, nous allons présenter le lieu du genre.

2- Le lieu du genre

La notion de genre est prise en considération dans l'approche lexicographique. « Il s'agit de ce qui est attribué essentiellement à plusieurs objets différents en espèce »⁴⁷;

⁴⁴Aristote, *Topiques*, livre III, chapitre IV, Les Belles Lettres, trad. par Jacques Brunschwig.

⁴⁵Aristote, *Topiques*, (2007), livre III, chapitre I, Les Belles Lettres, trad. par Jacques Brunschwig.

⁴⁶Ibid.

ou encore, le genre est un prédicat qui convient à la réponse qu'on peut donner à cette question: *qu'est ce que telle chose ?* Par exemple : « *qu'est ce que la vue ?* C'est un sens ». Mais le genre ne peut pas être pris réciproquement pour le sujet auquel on l'attribue, car il a toujours plus d'étendue que lui. Ce qui le distingue, c'est qu'il entre dans la définition de la chose comme premier élément, puisque toute définition comprend le genre et la différence spécifique. *Pascal* a opté pour ce type de lieu dans ses *Pensées* :

« Sentiment. La mémoire, la joie sont des sentiments, et même les propositions géométriques deviennent sentiments, car la raison rend les sentiments naturels et les sentiments naturels s'effacent par la raison. »⁴⁸

Le genre est exploité dans la sémantique sous différentes formes dont nous citons l'hyponymie et l'hyponymie. Cette dernière consiste à définir le genre par le recours au genre prochain. Il s'agit d'une manière économique de représenter les notions les unes par rapport aux autres. D'où le lien entre topos et lexique. Signalons à ce propos qu'Aristote distingue trois genres :

- ❖ Le genre prochain qui n'a en dessous de lui que des espèces
- ❖ Le genre éloigné qui englobe d'autres genres.
- ❖ Le genre suprême qui n'est englobé dans aucun autre.

Nous allons présenter le lieu du genre dans le schéma suivant :

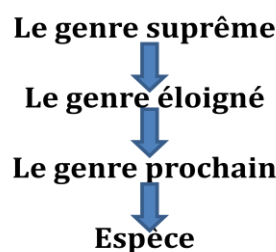


Fig. 4 : Les lieux du genre

Pour définir l'espèce, nous la situons dans le genre prochain, et pour définir ce dernier nous le situons dans le genre éloigné. De même, pour définir le genre éloigné nous devons le situer dans le genre suprême. Nous avons dix genres suprêmes qui ne sont autres que les dix catégories d'Aristote, à savoir la substance, la quantité, la qualité, la relation, l'action, le lieu, le temps, la position, l'habitude, l'avoir. Ils ne sont subordonnés à aucun genre supérieur. Sous ces genres suprêmes se trouvent des genres subalternes qui

⁴⁷ *Topiques*

⁴⁸ *Pensées II*, F 546, p.127

sont espèces relativement à un genre supérieur. Par exemple « animal » est le genre de « homme » et espèce de « corps animé ». Il ne faut pas confondre espèce et genre : l'espèce ajoute au genre sous lequel elle se trouve. Ainsi « homme » ajoute « mortel » au genre « animal rationnel ».

Le lieu du genre a donc des bases sémantiques : il permet de représenter les concepts et les choses les uns par rapport aux autres.

Après avoir présenté le lieu du genre, nous allons présenter le lieu du propre.

3- Le lieu du propre :

Ce lieu « n'exprime pas l'essence de la chose, mais un caractère qui n'appartient qu'à cette chose seule. Il souligne un caractère spécifique, mais non nécessaire de l'espèce ⁴⁹». Par exemple, un des propres de l'homme est le rire, c'est le seul qui a cette faculté, mais tous les hommes ne rient pas nécessairement. « Bipède » est aussi propre de « l'homme », il est dans tout homme, mais pas seulement dans « homme » puisqu'il est aussi dans « coq ». Le propre, comme la définition, peut être pris réciproquement pour son sujet puisqu'il n'appartient qu'à lui. Ajoutons que « le propre est donné soit comme propre par soi-même (c'est-à-dire propre absolu) et à tout moment (c'est-à-dire propre permanent), soit comme propre relativement à autre chose (c'est-à-dire propre relatif) et à tel moment (on parle de propre temporaire). Dès lors, « animal sociable par nature » est un propre par soi-même de l'homme et « animal immortel » est un propre à tout moment de Dieu ⁵⁰». Nous allons présenter les espèces du lieu du propre dans le schéma suivant :

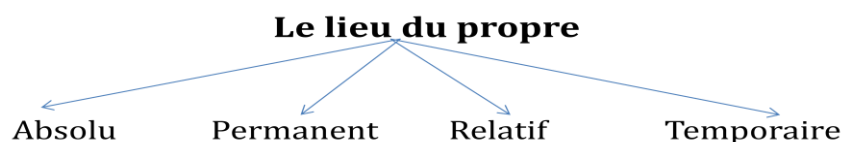


Fig. 5 : Le lieu du propre

Ce lieu est omniprésent dans les *Pensées* de Blaise Pascal qui insiste sur la raison et la pensée de l'homme puisque toute sa dignité provient de la pensée. Voici à ce propos le fragment 527 qui en est très révélateur:

⁴⁹ Aristote, *Topiques*, livre V-VIII, (2007), texte établi et traduit par Jacques Brunschwig, Paris, Les Belles Lettres, Collection des Universités de France publiée sous le patronage de l'association Guillaume Budé.

⁵⁰ Ibid.

« L'homme est visiblement fait pour penser. C'est toute sa dignité et tout son mérite ; et tout son devoir est de penser comme il faut. Or l'ordre de la pensée est de commencer par soi, et par son auteur et sa fin... »⁵¹

Evoquons aussi le fragment 638 :

« Pensée fait la grandeur de l'homme ».

« Penser » est donc un propre absolu et permanent de l'homme.

Nous constatons que la sémantique est la base du lieu du propre. Ce lieu met en valeur les relations logico-sémantiques qui existent entre les êtres et les caractéristiques qui sont attribuées à ces derniers. Il est donc présenté grâce aux significations et aux sens que peut prendre un prédicat.

Le propre a quatre sens⁵². Ainsi, le propre est :

- Ce qui est dans une seule espèce, mais pas dans toute. Par exemple « enseignant », « médecin » ... sont dans « homme », mais pas dans tout homme. Seuls les « hommes » peuvent être « enseignants » ou « médecins ».
- Ce qui est dans tout, mais pas seulement. Par exemple « bipède » est dans « homme », mais pas seulement dans l' « homme », il est aussi dans « coq ».
- Ce qui est omni et soli, mais pas toujours comme le fait de « grisonner à mesure que l'on vieillit ».
- Ce qui est in omni et soli et semper, (ce qui est toujours dans une seule espèce) comme « l'aptitude de rire » dans « homme »

Nous pouvons dire que le lieu du genre et le lieu du propre ont pour rôle de nous préparer à toutes les questions de définition que nous allons évoquer maintenant.

4- Le lieu de la définition

Evoquons finalement la définition⁵³. Aristote affirme que « la définition est très difficile à établir et très facile à réfuter⁵⁴ ». Elle exprime « l'essence d'une chose ». Le sujet et l'attribut peuvent être pris réciproquement l'un pour l'autre. Ainsi, si on dit « l'homme est un animal raisonnable », on pourrait dire que « tout animal raisonnable est un homme. ». Aristote insiste sur le fait que « la définition comprend aussi les questions

⁵¹ Ibid. p.122

⁵² Abrégé de syllogistique, ifac.univ-nantes.fr/ MG/pdf/syllogistique_L1.pdf.

⁵³ *Topiques*, livre VI et VII

⁵⁴ *Topiques*, VII, chapitre V

d'identité par lesquelles on prouve qu'une chose est la même qu'une autre »⁵⁵. Toute définition se compose du genre et de la différence spécifique. Aristote présente plusieurs définitions dans sa *Rhétorique*, c'est-à-dire plusieurs lieux communs, par exemple : « la justice est la vertu grâce à laquelle chacun possède ses biens, en conformité avec la loi ; l'injuste, c'est le vice qui nous fait retenir ce qui appartient à autrui contrairement à la loi. »⁵⁶. Citons aussi la définition du beau : « sont beaux les actes dont le prix est l'honneur »⁵⁷. Ces définitions présentent le code pour chacun d'entre nous pour présenter un discours acceptable et admis par la majorité. Ce lieu est fréquemment employé dans les *Pensées* de Blaise Pascal. Nous pouvons le repérer dans le fragment 41 de la Liasse *Vanité*, dans le fragment 473 de la série XXII, et dans le F495 que nous allons citer :

« L'éloquence est une peinture de la pensée, et ainsi ceux qui après avoir peint ajoutent encore font un tableau au lieu d'un portrait. »⁵⁸

Nous trouvons aussi ce lieu dans plusieurs autres fragments dont nous citons le fragment 545 et le fragment 54:

« La justice est ce qui est établi : et ainsi toutes nos lois établies seront nécessairement tenues pour justes sans être examinées, puisqu'elles sont établies. »⁵⁹

La justice dépend de l'endroit où elle est établie, de la mentalité et de l'époque. Ainsi, ce qui été juste au 17^{ème} siècle, par exemple, peut ne pas l'être au 21^{ème} siècle. En plus la justice dépend des personnes qui ont/détiennent le pouvoir. Les lois établies sont indiscutables, considérées justes. Personne n'ose mettre en question la loi. La justice est ainsi en conformité avec la loi.

« La tyrannie consiste au désir de domination universel et hors de son ordre. [...]La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. On rend différents devoirs aux différents mérites, devoir d'amour à l'agrément, devoir de crainte à la force, devoir de créance à la science. »⁶⁰

⁵⁵ *Topiques*, livre I, chapitre V

⁵⁶ Aristote, *Rhétorique*, livre I, II et III, Gallimard

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ *Pensées II*, p. 108

⁵⁹ F 545

⁶⁰ 54

La définition consiste donc à désigner d'abord le genre, la classe générale dont relève le référent du nom à définir, puis à spécifier les différences qui le séparent des autres espèces appartenant au même genre. Elle peut être considérée comme un « propre », mais c'est un propre qui exprime l'essence de la chose. Elle est fondamentale. Elle se base sur des réflexions logico-sémantique : elle a comme point de départ la signification et les sens des choses. Aristote met en relief la diversité des sens associés aux différentes catégories de mots.

Récapitulons les caractéristiques des quatre lieux d'Aristote dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des quatre lieux d'Aristote

<i>La définition</i>	<i>Le propre</i>	<i>Le genre</i>	<i>L'accident</i>
-Exprime l'essence de la chose.	-N'exprime pas l'essence de la chose.	-Ce qui est attribué à plusieurs objets différents en espèce.	- N'est pas inhérent à la chose. C'est ce qui peut être ou ne pas être à un même sujet.
-Le sujet et l'attribut peuvent être pris réciproquement l'un pour l'autre.	-Il peut être pris réciproquement pour son sujet puisqu'il n'appartient qu'à lui.	-Ne peut pas être pris réciproquement pour le sujet auquel on l'attribue.	-Ne peut pas être pris réciproquement pour le sujet.
- C'est une raison, celle qui signifie ce que la chose est au juste. Or, on donne ou une raison ou un nom, ou une raison pour une raison.	- Ce qui appartient au sujet seul et se contre-attribue avec lui à la chose.	- Par exemple, si on demande ce qu'est l'homme, il convient de dire qu'il est un animal.	- C'est ce qui n'est ni définition, ni propre, ni genre, mais ce qui appartient à la chose.
- Ex : Le beau c'est le convenable.	- Ex : Le propre de l'homme est le rire.	-Animal est aussi le genre de bœuf.	- Par exemple, « être assis » peut appartenir et ne pas appartenir à une seule chose. De même « être juste » et « être heureux » sont des accidents.

En classant ses lieux, Aristote exprime les différents liens qui existent entre les termes. Il étudie et il présente les relations logico-sémantiques des concepts. Récapitulons donc les caractéristiques générales et communes et les divergences de chaque lieu :

La définition doit être universelle, c'est-à-dire elle doit convenir à tout le défini. Elle doit aussi être propre, autrement dit convenir au seul défini. En plus, la définition doit être claire et plus distincte que la chose qu'on définit.

Le propre est un attribut qui appartient à la chose, mais qui, au lieu d'être essentiel, est une dépendance de l'attribut essentiel.

Le genre est une idée universelle qui s'entend à d'autres idées universelles (exemple de « la substance » qui comprend « les corps » et « les esprits »).

L'accident est ce qui est ou ce qui n'est pas dans une chose de manière contingente. Nous constatons que la définition exprime l'essence de la chose alors que le propre, l'accident et le genre n'expriment pas l'essence de la chose. Dans la définition et le propre, le sujet et l'attribut peuvent être pris réciproquement l'un pour l'autre, tandis que dans le genre et l'accident ils ne peuvent pas être pris réciproquement l'un pour l'autre.

Nous constatons que ces lieux se présentent sous forme de structures et de données sémantiques qui permettent de rendre compte de la signification des propositions et des phrases.

En fait, « les prédicables⁶¹ ne sont ni des substances, ni des étants réels, mais des modes de prédiquer ou de référer un universel à la réalité, selon un plus ou moins grand rapprochement du spécifique et de l'individuel⁶² ». Aristote fait la distinction entre « substance première et seconde ». Dès lors, la substance première est singulière et concrète, un étant réel, duquel tout se prédique, sans qu'elle se prédique de personne (par exemple Jean ne peut pas se prédiquer de Pierre, ni de Jacques, mais on peut dire de Jean qu'il est un homme, qu'il est grand...). L'individu est sujet et jamais attribut. Il s'agit ici de la véritable substance dans la doctrine aristotélicienne. Par contre, la substance seconde est « un universel qui contient l'essence ou la nature d'une pluralité d'individus, qui ont la même forme, et qui est par conséquent prédicable de tous : par exemple l'homme se prédique de Jean, de Pierre... »⁶³. Ce sont les espèces auxquelles appartiennent les individus, par exemple « Homme » et le « genre animal ». Cette substance s'exprime dans la définition.

Les prédicables présentent la classification des relations logico-sémantique des concepts et étudient les différents liens qui peuvent exister entre les termes du jugement. Les prédicables d'Aristote sont : la définition, le genre, le propre et l'accident. Ils ne sont autres que la signification et les sens que les prédicats d'une chose peuvent prendre.

À la base de la logique formelle des propositions et des prédicats, il y a donc une logique de la signification qui repose sur les relations et les attributions présentées par Aristote.

Nous constatons que la sémantique est à la base de toutes les disciplines. Ainsi, même si nous ne parlons pas de sémantique avant le 19^{ème} siècle, nous remarquons que la classification des choses et la répartition du monde se basent sur des réflexions sémantiques. La classification d'Aristote est reprise par la sémantique lexicale qui consiste à étudier le sens des mots, par Saussure qui présente le rapport entre les mots et les concepts, par la terminologie qui étudie les termes et par l'ontologie. Les lieux aristotéliciens peuvent être représentés par le triangle sémiotique qui établit un rapport entre mot/chose/sens.

⁶¹ Les lieux de la définition, du genre, du propre et de l'accident.

⁶² *Catégories, De l'interprétation*, (Organon I et II), éd. Vrin, Coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2008, trad. et prés. par J. Tricot.

⁶³ Ibid.

La classification aristotélicienne a été modifiée par Porphyre qui introduit l'espèce comme un cinquième prédicable et qui remplace la définition par la différence spécifique. Ces prédicables sont présentés dans ce schéma ⁶⁴

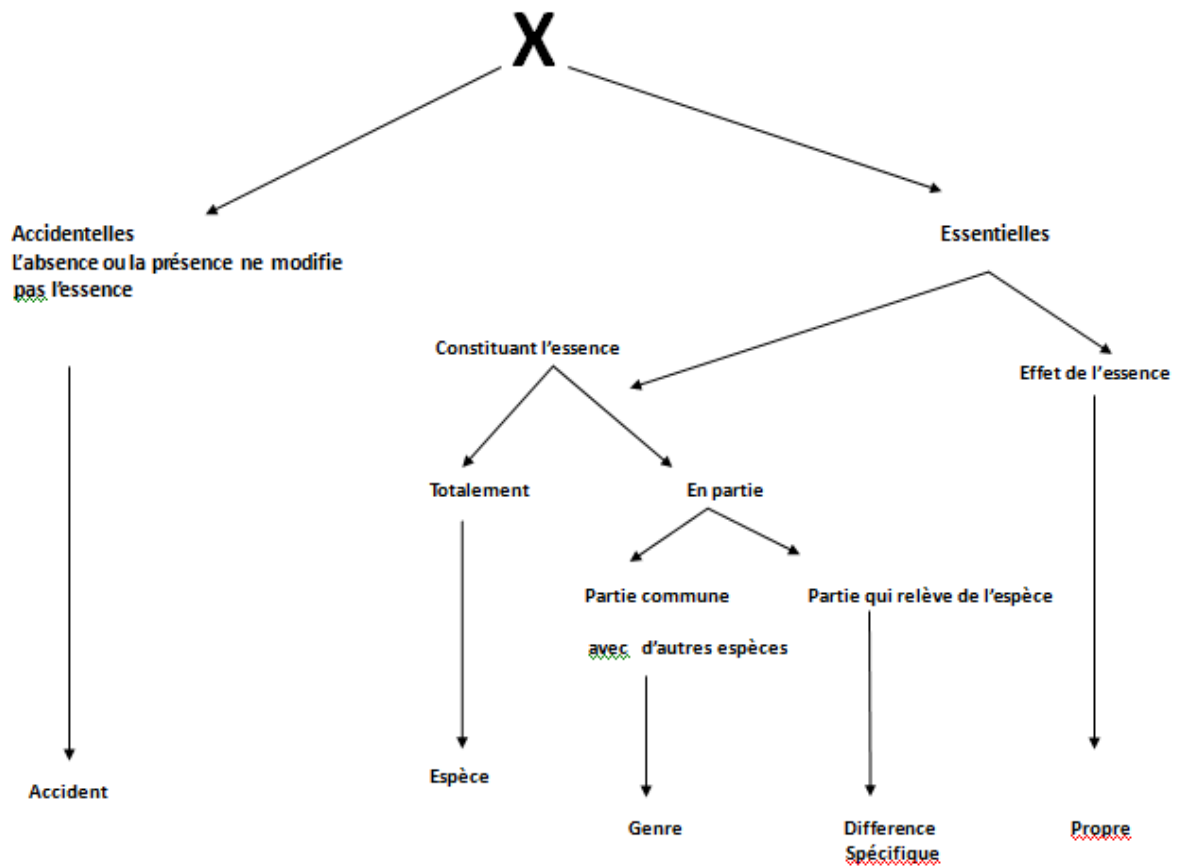


Fig.6 : L'arbre de Porphyre

L'arbre de Porphyre ne fait qu'exploiter les grands principes aristotéliciens sur l'opposition genre/espèce et sur la binarité des propositions simples ainsi que celles des propositions complexes, d'où naissent les enthymèmes, lesquels sont invités, après figement à donner des proverbes et des maximes qui ne sont autres que des topoï génériques. Citons à ce propos quelques proverbes ⁶⁵ :

- ❖ Qui peut le plus peut le moins.
- ❖ Ce qui coûte peu est peu estimé.

⁶⁴ Philippe Thiry, (25 février 1998), *Notions de Logique*, 3^{ème} édition, chapitre II : Logique ancienne des prédicats.

⁶⁵ Larousse, (2001), *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Le Robert (1989), *Dictionnaire de proverbes et de Dictons*.

- ❖ C'est en forgeant qu'on devient forgeron.
- ❖ Tel père, tel fils.

Ces quatre classes de topoi ont permis à Aristote de donner des topoi particuliers à chaque espèce de question. Les Topiques permettent ainsi de définir le cadre des possibilités argumentatives entre les parties, c'est-à-dire les lieux rhétoriques. Citons cette affirmation d'Aristote :

« Quand on attribue une chose à une autre, il faut nécessairement que cet attribut soit réciproque ou ne le soit pas. S'il est réciproque, ce sera une définition ou un propre: définition s'il exprime l'essence de la chose; propre s'il ne l'exprime pas... Si l'attribut n'est pas réciproque, il faut qu'il fasse partie ou qu'il ne fasse pas partie de la définition. S'il en fait partie, il est genre ou différence, s'il n'en fait pas partie, il est clair qu'il est accident.⁶⁶ »

Les lieux communs sont donc « *les idées les plus générales, celles que l'on pouvait utiliser dans tous les discours, dans tous les écrits* ⁶⁷ ». Il rattache le concept de lieux communs aux syllogismes rhétoriques qui visent à persuader.

« Le mot n'a pas le sens que lui prêteront par exemple les rhéteurs latins, celui d'un morceau tout fait, préparé et appris dans l'école, utilisable, moyennant quelques retouches d'adaptation, dans n'importe quel discours. Selon l'acception originelle, c'est un lieu, où se peuvent trouver des arguments ou des moyens, plus généralement encore des méthodes d'argumentation. Telle devait être la conception d'un logicien. »⁶⁸

Il s'agit donc d'un « moyen de construire des propositions sûres ou au moins probables qui pourraient ensuite constituer la base d'un syllogisme ⁶⁹ ».

En parlant des lieux communs aux trois genres⁷⁰ dans sa *Rhétorique*⁷¹, Aristote dit :

« Traitons maintenant des éléments des enthymèmes. Ces éléments sont la même chose que ce que j'appelle les lieux. ».

⁶⁶ Aristote, *Topique*, livre I, chapitre VIII

⁶⁷ Ibid.

⁶⁸ *Rhétorique*, analyse du chapitre XIX du livre II,

⁶⁹ Aristote

⁷⁰ Délibératif, judiciaire et épideictique.

⁷¹ *Topique*, livre I

Ainsi, les éléments sont les vérités démontrées et sur lesquelles s'appuie un grand nombre de théorèmes. Dès lors, les prémisses probables de la dialectique et les prémisses nécessaires de la démonstration forment les premiers principes reconnus comme probables, c'est-à-dire les propositions exprimant une vérité générale admise par tous les hommes et pouvant servir à prouver la vérité de plusieurs autres propositions.

Aristote annonce qu'« il y a plusieurs formes de topoi puisqu'il y a plusieurs espèces d'enthymèmes. Les uns servent de principes aux raisonnements généraux ; ce sont donc les topoi généraux qui s'apparentent à des schémas ou des types d'arguments comme par exemple les définitions de choses ou les couples cause/effet, similarité/différence, plus/moins, tout/partie...et qui aident à construire des arguments à partir de vérités communément admises c'est-à-dire « *les lieux communs* ». Les autres sont des axiomes particuliers qui sont pris dans plusieurs domaines tels que la politique, la morale...Ce sont des « *topoi spécifiques* » qui sont utiles dans des domaines particuliers, des arguments tout faits et utiles dans des discours particuliers. Evoquons à ce propos cette affirmation d'Aristote qui met en relief la différence entre lieux communs et lieux spéciaux :

« Les lieux communs ne feront de personne un spécialiste en aucune science; car ils ne se rapportent à aucun sujet particulier; quant aux lieux spéciaux, meilleur sera le choix des prémisses, plus on créera à l'insu des auditeurs, une science autre que la dialectique et la rhétorique (...). Or, le plus grand nombre des enthymèmes se tirent de ces espèces particulières et propres, un nombre plus petit des lieux communs⁷².

Après avoir présenté la différence entre les lieux généraux/communs et les lieux spécifiques, nous passons à la présentation des lieux communs aux trois genres⁷³:

❖ Le lieu du possible et de l'impossible :

Le carré logique représente les oppositions entre les différentes propositions, à savoir l'universelle affirmative (A), l'universelle négative (E), la particulière affirmative (I) et la particulière négative (O). Dès lors, ce carré donne un nom aux relations inférentielles qui existent entre ces propositions. Les oppositions représentent les relations entre les propositions :

⁷²Aristote, *Rhétorique*, livre I, chapitre II

⁷³*Rhétorique II*, chapitre XIX « *Lieux communs aux trois genres* »

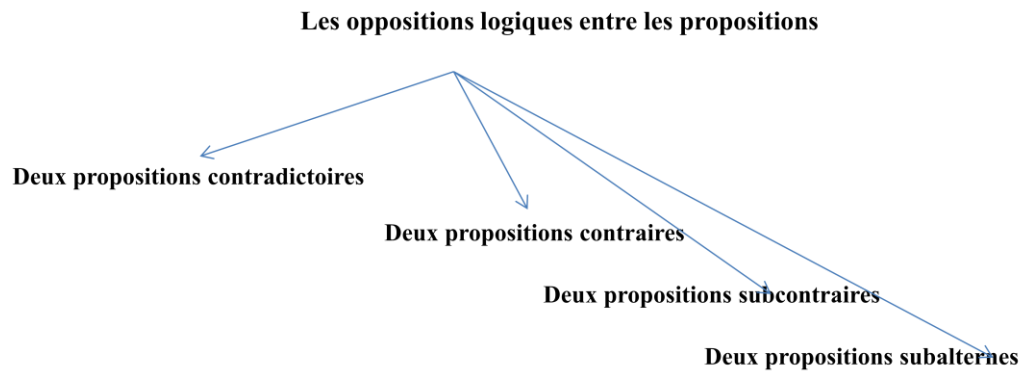


Fig.7 : Les oppositions logiques entre les propositions

Ainsi, les deux propositions contradictoires sont deux propositions qui s'opposent à la fois par la quantité (quelque/tous) et la qualité (affirmation/négation) alors que les deux propositions contraires sont universelles qui s'opposent par la qualité seulement (tout/aucun). Les propositions subcontraires sont des propositions particulières qui diffèrent en qualité et les propositions subalternes sont des propositions qui s'opposent par la quantité et qui conviennent en qualité comme A/I et E/O

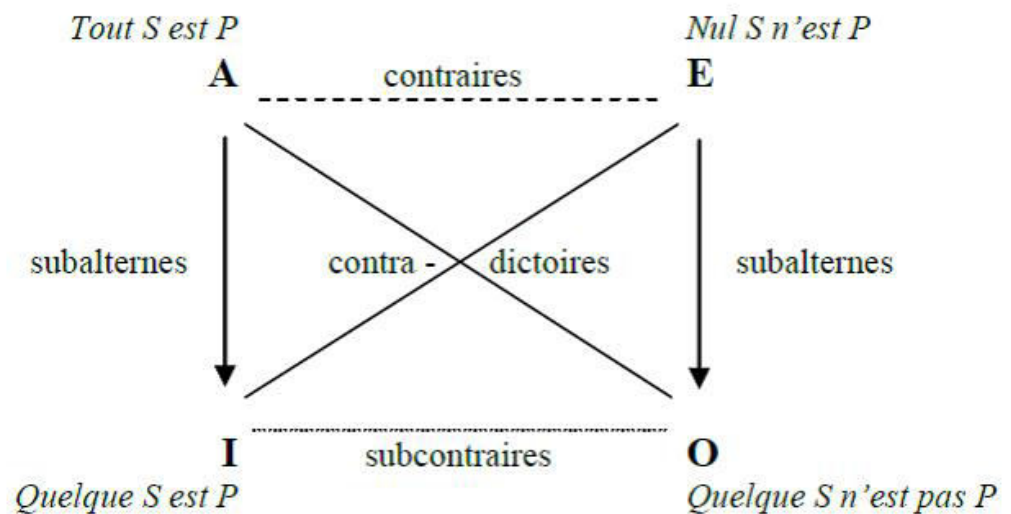


Fig.8 : Le carré logique

Nous allons présenter le carré logique de l'opposition des propositions sous forme d'un tableau:

A : Tous les X sont P	← Contraire →	E : Aucun/nul X n'est P
↓ Subalterne ↓	Contradictoire	↓ Subalterne ↓
I : Certain/quelque X est P	← Subcontraire →	O : Certain X n'est pas P

Tableau 3 : Tableau récapitulatif du carré logique

Aristote insiste sur l'emploi du lieu du possible et de l'impossible en disant :

« (...) tous les orateurs doivent nécessairement employer aussi dans leurs discours le lieu du possible et de l'impossible et s'efforcer de montrer les uns que la chose arrivera, les autres que la chose est arrivée. »⁷⁴

En fait, « *s'il est possible qu'un contraire soit ou ait été, son contraire aussi semblera possible* », et « *si ce qui est difficile est possible, ce qui est plus facile l'est de même* »⁷⁵. Ajoutons aussi, comme l'a déjà dit Aristote, que « *la chose qui peut avoir un commencement peut aussi avoir une fin* » et vice versa. Et bien sûr l'impossible se tire des choses contraires de ce que nous venons de dire concernant le lieu du possible. Le fragment 96 des *Pensées* permet d'explicitier l'emploi :

« Si un animal faisait par esprit ce qu'il fait par instinct, et s'il parlait par esprit ce qu'il parle par instinct pour la chasse et pour avertir ses camarades que la proie est trouvée ou perdue, il parlerait bien aussi pour des choses où il a plus d'affection, comme pour dire : « Rongez cette corde qui me blesse et où je ne puis atteindre. »

Il s'agit ici du lieu du possible. En fait, si ce qui est plus difficile est possible, à savoir « *l'animal parle et fait par esprit ce qu'il fait et ce qu'il parle par instinct* », ce qui est plus facile l'est de même ; c'est-à-dire l'animal peut s'exprimer sur des choses qui le dérangent. Les lieux du possible et de l'impossible sont donc des topoï génériques et cette notion est retenue par la linguistique moderne. Ces lieux ont des bases logiques et sémantiques. Ainsi, en parlant du possible et de l'impossible, Aristote s'appuie sur des réflexions sémantiques qui permettront de mettre en exergue les relations entre les choses. Ces lieux renvoient à la théorie des possibles argumentatifs de Galatanu que nous allons présenter dans la troisième partie.

❖ **Le lieu du réel et de l'irréel, des faits existants et inexistantes dans le passé et dans l'avenir :**

Nous notons un rapprochement entre le lieu du réel et le lieu du probable et entre le lieu de l'irréel et le lieu de l'improbable. Ce lieu est évoqué dans le chapitre XIX:

⁷⁴Rhétorique livre II, chapitre XVIII

⁷⁵Rhétorique livre II, chapitre XIX

« Ce lieu doit être examiné par des points de vue que voici : D’abord, si ce que la nature destinait moins à être a été, ce qu’elle destinait davantage à être peut aussi avoir été (...) si ce qui est habituellement postérieur a été, l’antérieur aussi a été ; par exemple s’il a oublié une chose, il l’avait apprise dans le temps. (...) ».

En ce qui concerne le lieu de l’inexistant, il se tire des choses contraires que nous venons d’évoquer.⁷⁶ Dès lors, si ce que la nature destinait plus à être n’a pas été, ce qu’elle destinait le moins à être ne peut pas avoir été, et si ce qui est antérieur n’a pas été, ce qui est postérieur aussi n’a pas été. Autrement dit, si ce qui est possible n’a pas été, ce qui est impossible n’aura pas lieu.

Le fragment 545 qui définit la justice, nous présente des faits et des attitudes réels et existants dans les sociétés en général :

« La justice est ce qui est établi : et ainsi toutes nos lois établies seront nécessairement tenues pour justes sans être examinées, puisqu’elles sont établies. »

La loi et la justice sont deux sujets indiscutables, personne n’ose les remettre en question. Ainsi puisque les « lois sont établies », elles sont justes pour toute la communauté en question même si ce n’est pas vrai. Il s’agit d’un argument d’autorité.

❖ **Le lieu du grand et du petit**, c’est-à-dire de l’amplification et de la dépréciation. Ce lieu est évoqué dans le chapitre qui porte sur le genre délibératif en parlant par exemple de la grandeur des biens : « *bien plus grand* » et « *bien moins grand* ». Nous devons signaler que le but des trois genres oratoires est un bien : nous parlons du beau, du juste... Citons le *fragment 185 des Pensées* :

« Car enfin qu’est ce qu’un homme dans la nature ? Un néant à l’égard de l’infini, un tout à l’égard du néant, un milieu entre rien et tout, infiniment éloigné de comprendre les extrêmes... »⁷⁷

La vérité réside au milieu de deux termes opposés qui participent à la constitution du vrai. Mais le juste ne se trouve pas toujours entre deux termes contraires.

Ce lieu est très important, il va influencer les travaux de Ducrot avec les formes topiques (+) et (-) qui mettent en scène deux prédicats graduels concordants⁷⁸ ou discordants⁷⁹.

⁷⁶ *Rhétorique II*, chapitre XIX, p.160

⁷⁷ *Pensées I*, p. 155

Pour Aristote et ses successeurs, « la topique ou science des lieux communs, est un magasin où sont recensées toutes ces images rhétoriques dont l'orateur a besoin pour élaborer son discours »⁸⁰. Il classe ces lieux selon des couples d'antonymes tels le préférable, le juste/l'injuste, le plus/le moins, le possible/l'impossible...

Aristote ne se contente pas d'énumérer et de présenter les lieux communs, mais il nous a donné la méthode qui nous permet de les concrétiser et de les employer dans tout contexte et avec n'importe quel sujet. C'est pourquoi Aristote présente la méthode dialectique⁸¹. Nous allons consacrer le chapitre V à cette méthode pour mettre en valeur les raisons de ce choix.

Aristote énumère, dans sa *Rhétorique* II, jusqu'à vingt huit lieux communs d'enthymèmes démonstratifs, neuf lieux d'enthymèmes apparents et des lieux d'enthymèmes de la réfutation. Ces lieux vont être présentés dans la troisième partie.

Les lieux et les genres oratoires

Il y a un lien entre lieu et genre. En fait, chaque genre est lié à un lieu. Par exemple, le délibératif a pour lieux l'utile et le nuisible, le judiciaire a comme lieux le juste ou l'injuste... Les lieux communs sont donc, en quelque sorte, les bases d'entente entre interlocuteurs. Ils sont nécessaires au dépassement des tensions, des contradictions et des conflits que l'argumentation peut apporter. Il énumère les lieux communs à tous les genres, (à savoir, le genre délibératif⁸², le genre judiciaire⁸³: le genre épideictique⁸⁴ en disant:

« En outre, il y a un lieu commun à tous les genres de discours, celui de la grandeur : tous les orateurs se servent de la dépréciation et de l'amplification quand ils conseillent, louent ou blâment, accusent ou défendent. »⁸⁵

Le lieu est donc un champ logico-sémantique et le discours est une construction logico-sémantique.

Il y a donc nécessairement trois genres de discours en rhétorique⁸⁶ :

⁷⁸ Il s'agit d'un topos concordant quand les deux gradations sont parcourues dans le même sens : (+P, +Q), (-P,-Q).

⁷⁹ Quand les gradations sont parcourues en sens inverse (+P,-Q), (-P,+Q), nous parlons de topos discordant.

⁸⁰ « *Lieu communs* », juin 2009

⁸¹ *Topiques*, livre VIII

⁸² Les discours portent sur l'utile et le nuisible.

⁸³ Les discours portent sur le juste ou l'injuste.

⁸⁴ Les discours portent sur le beau et le laid.

⁸⁵ Ibid.

- ❖ **Le délibératif**: Le genre délibératif consiste à « conseiller ou à déconseiller ». La délibération porte sur ce qui sera, comme l'a déjà signalé Aristote ; le temps est le futur/l'avenir. La fin de ce discours est l'utile et le nuisible. Ce genre de discours est fréquent dans les *Pensées*. Pascal présente des conseils ; il affirme que la révélation divine est nécessaire pour nous pour nous faire parvenir à la vérité. Nous trouvons le discours délibératif dans plusieurs liasses. Prenons comme exemple :

« Entendez de votre maître votre condition véritable que vous ignorez. Ecoutez Dieu. »

Citons aussi ce fragment des *Pensées* :

« Travaillez donc non pas à vous convaincre par l'augmentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. »⁸⁷

L'homme n'a que deux choix : croire en *Dieu* et être heureux ou être malheureux sans *Dieu*.

- ❖ **Le genre judiciaire**⁸⁸: il s'agit de l'accusation ou de la défense. Le temps est le passé vu que les actes sont accomplis. Les plaideurs envisagent le juste et l'injuste. Ce genre est fréquemment employé dans les *Pensées* vu que Pascal accuse plusieurs philosophes de la fausseté de leur philosophie, ou de leur méthode et il défend le christianisme. Evoquons à ce propos cet exemple :

« Tous leurs principes sont vrais, des pyrrhoniens, des stoïques, athées, etc., mais leurs conclusions sont fausses parce que les principes opposés sont vrais aussi. »⁸⁹

- ❖ **L'épidictique**⁹⁰: il s'agit de l'éloge ou du blâme. Le temps est le présent vu que les événements sont contemporains, mais on peut tirer argument du passé en l'évoquant et de l'avenir en le conjecturant. Le but de celui qui loue ou blâme est

⁸⁶ *Rhétorique* livre I, chapitre III intitulé [Des genres oratoires]

⁸⁷ *Pensées II*, Série II, F 397, p.13

⁸⁸ Aristote, *Rhétorique*, livre I, chapitre 10

⁸⁹ *Pensées II*, F526, p. 121-122.

⁹⁰ Aristote, *Rhétorique*, livre I, chapitre 9.

la vertu ou le vice, le beau ou le laid... *Pascal* a employé ce discours plusieurs fois. Il blâme par exemple ceux qui louent l'homme, ceux qui le blâment et ceux qui se divertissent :

« Je blâme également et ceux qui prennent parti de louer l'homme, et ceux qui le prennent de le blâmer, et ceux qui le prennent de se divertir, et je ne puis approuver que ceux qui cherchent en gémissant. »⁹¹

Nous allons présenter un tableau récapitulatif qui mettra en valeur les spécificités de ces genres de discours.

Genre du discours	L'acte	Le temps	La fin
Le délibératif	Conseiller ou déconseiller.	Le futur	L'utile et le nuisible.
Le judiciaire	Accuser ou défendre.	Le passé	Le juste et l'injuste.
L'épidictique	Louer ou blâmer.	Le présent	La vertu ou le vice, le beau ou le laid.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des trois genres du discours

Les divisions en genres oratoires ont des bases sémantiques et pragmatiques. La notion de genre transcende la langue avec des concepts comme le propre, l'accident..., et le discours avec les distinctions en genres oratoires, lesquels ont des fondements thématiques et prédicatifs, c'est-à-dire sémantiques.

Conclusion

De ce qui précède, nous constatons que les lieux communs d'Aristote sont des « propositions probables », « les axiomes du raisonnement ». Le topos selon Aristote est un schème capable de formaliser et de générer des argumentations concrètes. Ce topos représente un schéma argumentatif sous-jacent aux enthymèmes et fournit la règle d'inférence qui est valable pour diverses argumentations. Ce sont donc les sources des enthymèmes et du contenu argumentatif. C'est le garant du raisonnement puisqu'il rend l'inférence acceptable. Il est formulé sous la forme d'une consécution (si... alors).

⁹¹ *Pensées* I, F384, p.241

Les quatre classes de lieux, à savoir la définition, le genre, l'accident et le propre permettent de mettre en valeur les relations logiques entre les concepts et les liens logico-sémantiques qui unissent ces termes. Nous constatons que la définition a un contenu sémantique. Elle a plusieurs nuances : accident, propre, genre, possible, impossible, réel et irréel, grand et petit.

La sémantique est donc l'axe fédérateur, l'axe de l'évolution linguistique. Elle a une grande place dans la logique, dans les différentes recherches linguistiques et même dans le domaine de l'informatique que nous allons évoquer dans notre troisième partie.

Nous notons la présence d'un rapport étroit entre lieux et discours. Chaque type de discours impose un type de lieu qui lui est propre et chaque topos construit un genre spécifique du discours, autrement dit il conditionne un certain emploi logico-sémantique. Nous trouvons le discours du beau, le discours de l'utile, le discours du juste...

Après avoir présenté les topoï chez Aristote, nous allons présenter l'évolution de la méthode des topoï dans le troisième chapitre afin de mettre en relief leur importance et leur omniprésence dans toutes les disciplines.

Chapitre III : L'évolution de la notion de topoï

Dans l'antiquité, plusieurs rhéteurs et commentateurs se sont intéressés à la topique d'Aristote. Mais certains d'entre eux ont reproché à ce dernier le fait qu'il ait donné une grande place aux questions de la définition, du genre, du propre et de l'accident. D'autres reproches ont accompagné l'histoire des topoï, dont nous citons celui de la logique de Port Royal qui voit que la topique aristotélicienne est « fort obscure » et qu'elle manque d'originalité. Ajoutons aussi que Bernard Lamy⁹² et Roland Barthes⁹³ ont eu une vision négative des topoï. Et c'est pour cette raison que nous allons préciser quelques orientations dans l'appréciation de la méthode des lieux communs.

L'approche que nous avons adoptée est constructive et diachronique. Ce chapitre a pour objectif de retracer l'évolution des topoï, de leurs formes, de leurs sens et de leurs usages. La notion de topoï continue à exister jusqu'à nos jours, puisqu'elle a des fondements sémantiques, elle a été reprise par les critiques et nous allons la trouver dans les travaux linguistiques sémantiques modernes de Carel et Ducrot. Cette notion est donc importante.

Nous allons commencer tout d'abord par ceux qui étaient fidèles à cette doctrine, à savoir celle des lieux communs/des topoï, ensuite nous évoquons ceux qui ont apporté des changements à cette méthode et qui l'ont même chassés/éliminés de la logique, pour enfin insister sur le retour de cette notion.

I- L'évolution diachronique de la notion de topoï

En premier lieu, nous allons citer Théophraste⁹⁴ qui a composé, comme son maître, des *Topiques* où il définit les lieux communs comme suit :

« Un lieu commun est un principe universel ou élément, d'où nous tirons les principes particuliers de chacun de nos raisonnements : il est déterminé dans son acception générale, et indéterminé quant à ses applications. ».

Ainsi, pour définir les *lieux communs*, Théophraste a employé le même mot « *élément* ». Et ce mot désigne les axiomes de la dialectique.

⁹² 16^{ème} siècle

⁹³ 20^{ème} siècle

⁹⁴ Philosophe grec né à Erésos de l'île de Lesbos, élève d'Aristote.

Dans ses *Topiques*, Théophraste commente la pensée de son maître et essaie de l'éclaircir tout en la simplifiant. Il considère, suite à Aristote, les *lieux communs* comme les « axiomes du raisonnement probable », Mais il a réduit le nombre des classes de questions. Ainsi, on trouve deux classes uniquement qui sont les questions d'accident et les questions de définition. Les autres classes données par Aristote sont incluses dans les deux questions déjà évoquées.

Le traité⁹⁵ de Théophraste est le plus souvent évoqué et cité par Alexandre d'Aphrodise⁹⁶. Ce dernier a présenté une explication et une interprétation des *Topiques* d'Aristote ; ce qui a facilité la tâche à ceux qui viendront après lui. Et c'est grâce à lui que nous sommes arrivés à connaître la définition de Théophraste.

Parmi les rhéteurs grecs, nous citons en deuxième lieu Thémiste qui est considéré comme l'héritier fidèle de l'école péripatéticienne⁹⁷. Il présente les *topoi* comme les « axiomes du raisonnement », tout en proposant une nouvelle classification qui est plus claire et plus facile, et cela en réduisant le nombre des lieux comme l'a déjà fait Théophraste. Dès lors, il a apporté à son tour quelques modifications. Par exemple, il ne parle plus de lieux spéciaux, mais seulement de lieux généraux qui conviennent à tous les problèmes. En plus, il a rattaché tous les *topoi* à une seule question, celle de la définition. Sa méthode a donné lieu à trois types de lieux :

- ❖ Les lieux tirés des termes de la question.
- ❖ Les lieux pris en dehors des termes
- ❖ Les lieux mixtes

Thémiste prend les lieux communs pour des termes généraux. A ce propos, nous devons citer Boèce⁹⁸ qui va ajouter à chaque terme la proposition première dont le lieu exprime la différence.

En troisième lieu, parlons de Boèce qui n'apporte rien de nouveau. En fait, il présente dans son traité⁹⁹ un résumé des travaux précédents et une sorte de conciliation entre les différentes doctrines sur les *topoi*. Ainsi, nous trouvons dans son premier livre la

⁹⁵ Ce traité a disparu.

⁹⁶ Philosophe péripatéticien

⁹⁷ Considère qu'Aristote a découvert et a révélé la vérité, et que le travail philosophique ne consiste qu'à commenté et qu'à expliciter ses thèses. On parle ici de l'ère des commentateurs.

⁹⁸ Boèce, grand philosophe de la fin de l'Antiquité et l'auteur de référence du Moyen- Age, est le dernier qui a présenté la philosophie ancienne.

⁹⁹ Son traité est intitulé « *De differentiis topicis* »

théorie du syllogisme catégorique et hypothétique selon *Aristote* et les stoïciens. Dans le second livre, nous avons l'exposition des lieux de *Thémiste*. Le troisième livre porte sur la comparaison entre les lieux de *Thémiste* et ceux de *Cicéron*. Finalement, le quatrième livre présente l'application de la topique à la rhétorique.

Dans son traité, *Boèce* définit les lieux communs comme « des propositions principales qui sont évidentes par elles-mêmes »¹⁰⁰. Cette définition reprend celle d'*Aristote*, mais *Boèce* ajoute une autre catégorie de lieux qu'il appelle « les différences des propositions principales ». Citons par exemple les lieux qui se basent sur les contraires, d'autres sur le genre et l'espèce. *Boèce* distingue deux types de topoi : les topoi différentiels (différence spécifique d'un topos donné par rapport aux autres espèces de topoi) et les maximes qui ne sont autres que les schémas inférentiels. Cette modification de *Boèce* a emmené *Cicéron* à considérer les contraires, le genre, l'espèce... des lieux communs.

Ainsi, les choses vont changer, et la méthode des lieux communs s'éloigne de la méthode aristotélicienne qui va être abandonnée et oubliée.

II- La notion de « lieu commun »/ « topoi » entre Cicéron et Quintilien :

Dans la Rome antique, le lieu commun a désigné « le moment où l'orateur, après avoir évoqué un cas singulier, passe au cas général, atteignant ainsi l'universalité¹⁰¹ ». Le topos n'a pas de contenu; c'est « une structure susceptible d'accueillir un contenu et de générer un argument¹⁰² ». Citons l'exemple de *Cicéron*¹⁰³ qui, dans son traité *Les Topiques*, s'occupe des « lieux qui sont des notions à l'aide desquelles nous pouvons trouver des arguments pour tous les sujets ». Il donne à la topique le nom de « ars inveniendi », donc « technique pour trouver des arguments ». Son traité comporte trois sections. La première évoque les lieux intrinsèques qui se rapportent au tout ou à ses parties, ou à la signification des mots, ou à certaines circonstances qui ont un rapport intime avec le sujet, et les lieux extrinsèques qui comprennent les différentes sortes d'autorité. Avec *Cicéron*, le lieu commun devient donc un simple mot. Dans la seconde

¹⁰⁰ Ibid.

¹⁰¹ *Cicéron*

¹⁰² Jean Hermann, médecin et naturaliste français né en 1738

¹⁰³ *Cicéron*, en latin Marcus Tullius Cicero. Son œuvre inclut le *De inventione oratoria*, le *De Oratore* (un traité complet des principes de la rhétorique sous forme dialoguée), les *Topiques* (un traité rhétorique des lieux).

section, Cicéron revient sur les lieux qu'il a énumérés pour en approfondir la nature et en démontrer l'emploi. La troisième section traite des questions dans lesquelles les lieux sont employés.

Cicéron présente son traité comme un simple résumé des *Topiques* d'Aristote. Mais vu qu'il l'a rédigé de sa mémoire, il a causé plusieurs modifications: tantôt il part des idées d'Aristote, tantôt des idées de l'école péripatéticienne, tantôt de ses propres idées. En fait, la modification la plus frappante a eu lieu au niveau de la définition de la notion de lieux communs. Dès lors, ils ne sont plus considérés comme des propositions. Il les appelle « *les sièges des arguments* ». Le lieu est le signe de l'argument, et l'argument est le procédé par lequel on prouve une chose douteuse. « De ces lieux qui contiennent les arguments, les uns sont inhérents à la chose même dont on s'occupe, les autres sont pris au dehors du sujet ». En plus, il simplifie la classification des lieux. Tous les lieux font partie de la question de l'accident. Mais Cicéron a gardé le même ordre que celui d'Aristote; on trouve par exemple l'énumération des lieux communs.

« On peut donc définir le lieu, le siège de l'argument, et l'argument le moyen qui sert à prouver une chose douteuse. Or, de ces lieux d'où l'on tire les arguments, les uns sont inhérents au sujet en question, les autres sont pris au dehors du sujet. Les lieux tirés du sujet même, ou intrinsèques, dérivent ou de l'ensemble, ou des parties, ou de l'étymologie du mot [...]. Les lieux pris en dehors, ou extrinsèques, reçoivent cette appellation de leur séparation complète et absolue du sujet. »

Les arguments sont empruntés de toutes les choses qui ont un rapport intime au sujet, mais ce lieu admet plusieurs subdivisions tels sont les « conjugués, le genre, l'espèce, la similitude, la différence, les contraires, les dépendances, les antécédents, les conséquents, les choses qui répugnent entre elles, les causes, les effets, la comparaison avec parité, supériorité ou infériorité¹⁰⁴ ». L'œuvre de Cicéron correspond à la deuxième partie uniquement de la *Topique* d'Aristote.

Le rhéteur grec Quintilien n'a pas pris pour modèle Aristote. Son travail est proche de celui de Cicéron. Il définit les topoi à l'aide de métaphores et de comparaisons:

« J'appelle lieux, les sièges des arguments, c'est là qu'ils sont cachés; c'est de là qu'il faut les tirer [...] les arguments ne se trouvent pas partout et on ne peut pas les chercher à toute place. Mais si nous savons où ils prennent naissance, arrivés à leurs lieux, nous découvrirons facilement, ce qui s'y trouve. ».

¹⁰⁴ M.T. Cicéron, (1960), *Division de l'Art Oratoire- Topiques*, Belles Lettres. Collection CUF LATINE.

Cette définition rend les lieux communs insaisissables et plus obscurs qu'avant¹⁰⁵. Quintilien présente la même liste des topoï de Cicéron avec quelques modifications.

Cicéron et Quintilien mettent à la disposition de l'orateur des moyens rapides et pratiques de trouver des arguments dans les débats de la tribune : « qui ? Comment ? Pourquoi ? Par quel moyen ?¹⁰⁶ ». Ces questions sont des topoï qui seront récupérés par la didactique à partir du XVII^{ème} siècle et s'intensifient au XX^{ème}. Cicéron a recours à une métaphore pour définir les topoï. Il présente les « *loci comme argumentorium sedes ou argumentorium domicilia, c'est-à-dire les demeures où les arguments se trouvent, où ils sont tapis, et où l'orateur, tel un chasseur, viendra les débusquer.* ». Il compare les arguments à « des trésors enfouis en plusieurs endroits différents ». Les topoï sont donc « des repères, des lieux où les arguments sont cachés, attendant que l'orateur les découvre ».¹⁰⁷

Au moyen-âge, les interprètes et commentateurs arabes se sont intéressés à la *topique* d'Aristote. Citons par exemple Averroès¹⁰⁸ et Alfarabi. Ce dernier a présenté un résumé des travaux qui précèdent, mais il a aussi expliqué les questions générales. Il présente la définition suivante des topoï :

« Un lieu est un principe ou élément d'où nous tirons les propositions de nos syllogismes dans toute espèce de problèmes particuliers¹⁰⁹ »

Les arabes ont influencé la scolastique¹¹⁰ et cette dernière a influencé à son tour le 15^{ème} et le 17^{ème} siècles.

Au 15^{ème} siècle, on note un retour à la notion de lieux communs. Dès lors, plusieurs savants ont essayé de mettre en honneur la véritable théorie des lieux communs.

A ce propos, citons Rodolphe Agricola¹¹¹ qui a remis en relief la méthode des lieux communs, en partant de ce qui a été déjà dit. Tout comme au moyen âge, on note cette confusion, Agricola substitue la théorie de Boèce à celle d'Aristote. En plus, il

¹⁰⁵ Eugène Théonville. (1983), *De la théorie des lieux communs dans les Topiques d'Aristote*, Vrin, thèse présentée à la Faculté des Lettres de Paris.

¹⁰⁶ Jean Hermann

¹⁰⁷ Pernot, L., (1986). « *Lieu et Lieu commun dans la Rhétorique antique* ». Bulletin de l'Association Guillaume Budé, volume 1, numéro 3, p. 253-284.

¹⁰⁸ Philosophe, théologien islamique, juriste, mathématicien et médecin musulman andalou du XII^{ème} siècle. Ses commentaires d'Aristote sont très connus.

¹⁰⁹ Averroès, Commentaire des Topiques d'Aristote, Livre I, 1^{er} appendice.

¹¹⁰ La scolastique est traversée par le conflit entre raison et croyance. Elle est profondément marquée par l'esprit d'Aristote.

¹¹¹ Dialecticien allemand

reproche à *Aristote* plusieurs points. En fait, il définit les lieux comme Cicéron : ce sont donc des mots. Et sa liste des lieux n'est qu'un mélange vu qu'il prend quelques lieux de plusieurs rhéteurs. Ce qui est positif chez Agricola, c'est qu'il apporte du nouveau en indiquant une méthode pour se servir des lieux et pour les appliquer à toute question et à tout sujet. Mais il faut dire que sa méthode est difficile à appliquer tout le temps puisqu'elle nous donne un nombre énorme de propositions avec n'importe quel mot.

À la Renaissance, le lieu commun est devenu une sorte de table de mémoire où tout humaniste consigne thématiquement toutes les citations remarquables venant de ses lectures, d'où le sens moderne d'images trop utilisées.

Ultérieurement, les lieux ont été chassés de la logique. Ils ne s'attachent qu'à l'expression et aux figures.¹¹²

Nous constatons que la notion de lieu commun/topoi a évolué tantôt positivement, tantôt négativement. L'acception de Quintilien est attachée à Cicéron et Port Royal a une position mitigée. Ainsi, la Logique de Port Royal n'a vu dans les lieux communs que stérilité et manque d'originalité:

« Tout ce qu'on peut prétendre par cette méthode est de trouver sur chaque sujet diverses pensées générales, ordinaires, éloignées, comme les Lullistes en trouvent par le moyen de leurs tables; or tant s'en faut qu'il soit utile de se procurer cette sorte d'abondance, qu'il n'y a rien qui gâte davantage le jugement. »¹¹³.

Evoquons aussi cette deuxième citation :

« (...) rien ne rend un esprit plus stérile en pensées justes et solides, que cette mauvaise fertilité de pensées communes. L'esprit s'accoutume à cette facilité, et ne fait plus d'effort pour trouver les raisons propres, particulières et naturelles, qui ne se découvrent que dans la considération attentive du sujet. »¹¹⁴.

La logique de Port Royal a refait la théorie des lieux communs, mais elle a pris Cicéron comme guide et non pas Aristote. Elle a critiqué ce dernier et sa topique. Pour les auteurs de Port Royal, il y a un seul point de vue légitime sur les lieux ; à savoir le cartésianisme. Ils divisent les lieux en trois classes :

❖ Lieux de grammaire : étymologie et conjugués.

¹¹² Fontanier. (1968) *Les figures du discours*, Paris, Flammarion,

¹¹³ Arnauld, *Logique de Port Royal*, 3^{ème} partie, chapitre XVII

¹¹⁴ Arnauld, A. & Lancelot, C., *La Logique ou l'Art de pensée*, 3^{ème} partie.

- ❖ Lieux de Logiques : universaux (genre, espèce, différence, propre, accident).
- ❖ Lieux métaphysiques : cause, effet, partie, termes opposés, fin, moyen, semblable.

Mais malgré ça, ils éprouvent toujours une réticence sur la valeur et l'utilité de la méthode des lieux¹¹⁵.

Les *Topiques* d'Aristote sont pour les logiciens de Port Royal forts obscurs :

« On ne saurait, disent-ils, conseiller à personne d'aller chercher ce qu'on dit des lieux dans les *Topiques* d'Aristote, parce que ce sont des livres étrangement confus. »¹¹⁶

La logique de Port Royal décrit les catégories aristotéliciennes comme « une chose de soi très peu utile, et qui non seulement ne sont guère à former le jugement [...], mais qui souvent y nuit beaucoup. ». Cette logique refuse de voir dans cette « méthode artificielle de trouver des preuves » :

« Qu'on consulte tant d'Avocats et de Prédicateurs qui sont au monde, tant de gens qui parlent et qui écrivent [...] et je ne sais si on en pourra trouver quelqu'un qui ait jamais songé à faire un argument *a causa*, *ab effectu*, *ab adiunctis*, pour prouver ce qu'il désirait persuader. »¹¹⁷

Les auteurs de la Logique de Port Royal rejettent toute référence à l'autorité d'Aristote qui « n'a aucune autorité de prescrire une loi aux autres ». Ils pensent que les catégories ne garantissent aucune de ces idées classées et distinctes au moyen desquelles l'esprit appréhende la vérité. Au contraire, elles se contentent d'habituer les hommes à de simples manipulations verbales. Quant aux lieux dialectiques, ils nous permettent de produire une grande quantité de platitudes générales sans lien direct avec le sujet, et que « rien ne rend un esprit plus stérile en pensées justes et solides, que cette mauvaise fertilité de pensées communes. ». Nous constatons que ces écrivains refusent tous les arguments qui reposent sur l'autorité des écrivains. En plus, ils incluent la rhétorique dans la dialectique.¹¹⁸ La logique de Port-Royal est une grammaire. Cette grammaire est logique ; par exemple, on ne peut pas utiliser un adjectif sans un substantif, on doit toujours faire la concordance dans une relation de dépendance.

¹¹⁵Le Guern, M. *La critique des lieux et des catégories à Port Royal*

¹¹⁶ Logique de Port Royal, 3^{ème} partie, chapitre XVII.

¹¹⁷ Arnauld, A., Nicole, P., (1662), *La Logique ou art de penser*. Paris

¹¹⁸Moss, A., (1996). *Les Recueils des Lieux Communs : méthode pour apprendre à penser à la Renaissance*.

Pour Bernard Lamy, « les lieux sont des moyens courts et faciles » qui sont imaginés par des individus incompetents « pour trouver de la matiere de discourir même sur les sujets qui leur sont entièrement inconnus ». Lamy a la même idée que les écrivains de Port Royal concernant les lieux communs qui « sont aptes à produire une abondance de matiere, mais cette fécondité est mauvaise. ». Il ajoute que ces lieux n'ont d'importance que dans les classes. En fait, grâce à la prose de René Descartes, la Logique de Port Royal et la rhétorique de Lamy ont exprimé leur rejet des lieux dialectiques au profit de « preuves tangibles », « d'idées claires et distinctes ».

Par contre, Bacon a exigé de repenser le concept de lieux communs. Il affirme que nous n'avons pas besoin de « *lieux de démonstration* », mais de « *lieux de questionnement* ». Nous notons une reconsidération de l'objectif de ces lieux et un rajustement du langage par rapport aux choses. Bacon essaie de s'approcher d'une forme de certitude scientifique.

En plus, Jean Oudart de la Sourdière voit que la garantie de succès de la rhétorique réside dans une maîtrise totale du maniement des lieux de l'argumentation dialectique et des catégories aristotéliennes¹¹⁹. Son œuvre nous présente des pensées pour bien parler de toutes choses.

La position de *Roland Barthes* se rapproche de celle de Port Royal. Il est parmi ceux qui ont une vision négative de l'opinion dominante. Ainsi, il a dit qu'il est vrai que la doxa permet de produire un consensus, mais elle enferme le débat dans des limites:

« La doxa [...] c'est l'opinion publique, l'Esprit majoritaire, le consensus petit-bourgeois, la voix du Naturel, la Violence du préjugé. ».

Barthes définit la topique en disant:

« La topique est devenue une réserve de stéréotypes, de thèmes consacrés, de « morceaux » pleins que l'on place presque obligatoirement dans le traitement de tout sujet. D'où l'ambiguïté historique de l'expression lieux communs (topoi koinoi, loci communi) : 1) ce sont des formes vides communes à tous les arguments. Plus elles sont vides, plus elles sont communes [...] ; 2) ce sont des stéréotypes, des propositions rabâchées [...]. Cette réification de la topique s'est poursuivie régulièrement par-dessus Aristote, à travers les auteurs latins ; elle a triomphé dans la néo-rhétorique et a été absolument générale au moyen-âge.

¹¹⁹De la Sourdière. J.O., (1660). *Art de bien dire ou les topiques françaises*.

De ce qui précède, nous constatons que la topique présente pour les détracteurs de la doctrine péripatéticienne, « un amas de subtilités et de vaines formules plutôt faites pour gêner la marche de l'esprit que pour le diriger ». Cette méthode est donc pour eux artificielle. En fait, la véritable et la seule source des arguments, c'est le sujet. Mais nous devons préciser que la Topique a le même but puisque les lieux ne sont autres que les divers points de vue sous lesquels le sujet peut être envisagé. Tout se déroule autour du sujet. Nous devons insister sur le fait que la notion de topoï est importante : elle est encore en usage au 17^{ème} siècle bien que les tenants de Port Royal cherchent à la dépasser. Ainsi, les topoï ne suffisent pas seuls, ils doivent être secondés d'un savoir faire en jugement et en perspicacité.

III- Le retour des topoï avec Brunetière, Curtius et Compagnon

Le critique littéraire français Brunetière est considéré comme l'un des défenseurs de la rhétorique et des lieux communs :

« Il a fait voir que les lieux communs étaient la condition même de la pensée et le fondement de l'invention en littérature; que tous les chefs d'œuvres étaient bâtis sur des lieux communs [...]. Il faudrait donc que les jeunes gens, dans toutes leurs lectures, s'habituaient à rechercher le lieu commun qui en a fait le fond. »¹²⁰.

Brunetière a employé plusieurs mots mélioratifs (la condition, le fondement, le fond...) pour insister sur la dimension sémantique des topoï et leur rôle dans tout discours et dans toute invention. Ils sont donc indispensables pour toute argumentation.

Dans son article de 1881, « *Théorie du Lieu commun* », Brunetière se livre à une défense du lieu commun en littérature :

« Il se pourrait [...] que le lieu commun, si l'on entend bien toute la force du mot, ne fût ni si digne de tant de railleries ni si parfaitement méprisable. Ou plutôt ne se pourrait-il pas qu'il fût la substance même de l'art de parler et d'écrire? [...] j'avance ici ce paradoxe que le lieu commun est la condition même de l'invention en littérature.¹²¹»

¹²⁰Brunetière, (1^{er} décembre 1890) « Apologie pour la Rhétorique », *Revue des Deux Mondes*. p. 689 ;

¹²¹Brunetière, (15 juillet 1881). « *Théorie du lieu commun* », *Histoire et Littérature*, Paris, *Revue des Deux Mondes*,

Brunetière est donc pour le lieu commun et contre ceux qui prétendent que ce dernier n'est que répétition et manque d'originalité (c'est-à-dire les romantiques) en disant :

« Inventer, ce n'est pas trouver en dehors du lieu commun ; c'est renouveler le lieu commun et se l'approprié ».

En effet, sans lieu commun, « c'est la communauté littéraire qui se défait¹²² ».

Antoine Compagnon, parle de la souplesse dialectique des topoï entre l'imitation et l'innovation. Il dit:

« [...] les topoï acquièrent une nouvelle fonction: ils deviennent des clichés d'un emploi général, ils s'étendent à tous les domaines de la vie, conçue et façonnée en fonction de la littérature. A la fin de l'Antiquité, nous verrons de nouveaux topoï naître d'un nouveau sentiment de la vie. Une de nos tâches principales sera justement de suivre cette évolution. ».

Compagnon met en valeur l'aspect évolutif des topoï. Il a aussi présenté les topoï en disant que:

« Le lieu commun est un peu comme le phénix. On n'en a jamais fini avec lui ; il ne cesse de renaître de ses cendres. [...]. L'intérêt inépuisable du lieu commun semble venir de son ambivalence incorrigible. A la fois il fait penser et il empêche de penser, il permet de parler ou d'écrire et il contraint la parole ou l'écriture. C'est la bête noire et en même temps, comme toute bête noire, un animal familier apprivoisé, dont on ne pourrait pas se passer.»¹²³

De même, Ernest Robert Curtius¹²⁴ a consacré à la topique le chapitre V de son œuvre *La Littérature européenne et le moyen-âge latin*. Dès lors, dans son sens littéraire, le topos signifie « thème », « motif », et peut revêtir les formes et les fonctions les plus diverses. Ainsi, un topos peut être également une formule, par exemple une formule de modestie, une déclaration de soumission.... Il peut être aussi une bonne raison. On argumente par exemple pour se consoler. Il évoque à ce propos l'exemple d'*Achille* qui utilise le topos du plus et du moins :

¹²² Ibid.

¹²³ Antoine Compagnon, (1996). *Théorie du Lieu Commun*, Université de Paris-Sorbonne.

¹²⁴ Philologue allemand, spécialiste des littératures romanes.

« Achille sait qu'il est voué à une mort prématurée. Il accepte son sort et trouve une consolation à la pensée que « le puissant Héraclès lui-même n'a pas échappé à la mort ».

Selon Curtius, « les topoï sont donc les instruments et les racines de l'invention poétique, dans ses aspects formels comme dans ses aspects substantiels. Ils ont un statut psychologique: « *ils [ont leurs] racines au plus profond de l'âme* »¹²⁵. Il s'agit donc d'archétypes ».

Curtius montre dans son œuvre que « toutes les littératures européennes utilisent les mêmes topoï et qu'il existe une communauté culturelle de l'Europe en diachronie et en synchronie ». Il a retracé l'évolution de la notion de topoï : ils étaient à l'origine des expédients destinés à l'élaboration des discours et ils sont devenus à la fin de l'Antiquité « *des clichés d'un emploi général* ». ¹²⁶

Cette notion a un aspect évolutif : elle a évolué tantôt positivement et tantôt négativement. Dès lors, les uns la considèrent fondamentale et indispensable pour toute argumentation. Les topoï sont « les axiomes du raisonnement », un principe d'où nous tirons les propositions de nos syllogismes. Et les autres disent qu'il s'agit d'une méthode artificielle, de formes vides communes à tous les arguments. Les topoï sont devenus des clichés, des stéréotypes.

Le tableau suivant rend compte de ce que nous venons de dire :

¹²⁵ La Littérature européenne et le moyen-âge latin, p. 240-243

¹²⁶ Laurent Pernot., (1986). « *Lieu et lieu commun dans la rhétorique antique* ». Bulletin de l'Association Budé Guillaume, volume 1, numéro 3, p. 253- 284.

La valorisation de la notion de topoï	La dégradation de la notion de topoï
- Les topoï chez Aristote et les héritiers de sa doctrine : Théophraste, Thémiste, Ducrot, Anscombe, Perelman, Galatanu... - Il s'agit d'une méthode. - Ce sont des propositions. - C'est une notion en rapport avec les opinions et les croyances.	- Les topoï chez les détracteurs de la doctrine péripatéticienne : Cicéron, Quintilien, Port Royal, Barthes ... - Il s'agit du siège des arguments qui sont obscurs et insaisissables. - Les topoï ne sont que des mots. - Ce sont des repères et des lieux où les arguments sont cachés.

Tableau 5: L'évolution de la notion de topoï

Conclusion

A la fin de ce chapitre, nous constatons que le lieu commun est un terme polysémique. Il a présenté une ressource de l'invention avant d'être une image récurrente. Puis, au XVI^{ème} siècle, l'expression revêt un sens particulier, celui de rubrique de tête de chapitre dans un recueil. Les lieux communs sont envisagés comme des listes de citations, bien organisées en vue d'endoctriner. Plus tard, la question des lieux communs a été négligée, personne ne s'attarde sur cette question. Elle est considérée inutile vu qu'elle présente un instrument de déduction.

Le lieu commun aristotélicien a pour but de développer le dialogue, mais de nos jours, il est devenu une pause dans le dialogue ou la conversation. Or, la notion de topoï continue en pratique même si elle est occultée dans les théories. Ainsi, nous notons la présence de plusieurs topoï au XVIII^{ème} siècle dont nous citons le topos de l'égalité, de la justice, de la dignité ...

La notion de topoï a été valorisée par les uns, elle aide à avancer plus d'arguments et elle a été dévalorisée par les autres puisqu'elle risque d'être stéréotypique.

Après avoir mis en valeur l'aspect évolutif de la notion de topoï, nous allons traiter dans le quatrième chapitre la question de dialectique ou de raisonnement dialectique et son étroit rapport avec les topoï.

Chapitre IV : Le raisonnement dialectique

Le raisonnement est un processus cognitif qui permet d'obtenir de nouveaux résultats ou de vérifier la réalité d'un fait. Il s'agit donc d'un ensemble de propositions enchaînées les unes aux autres et orientées vers une conclusion aboutissant à une conséquence. Le raisonnement selon Aristote est « un discours tel que certaines choses étant posées, quelque chose en résulte nécessairement par cela seul que les premières sont posées ». Il s'appuie sur des schèmes (déduction, induction, abduction), des règles qui mettent en valeur des topoï spécifiques. Il y a des topoï qui acceptent deux lectures en fonction des prémisses qui ont créé un raisonnement bien précis. Par exemple les prémisses de la démonstration sont vraies, nécessaires et indiscutables

Le raisonnement dialectique consiste à examiner les arguments favorables ou défavorables à une thèse et à une thèse contradictoire ou opposée (antithèse) pour aboutir à une proposition qui essaie de dépasser la contradiction et apporte quelque chose de nouveaux par rapport aux deux points de vue initiaux (la synthèse).

« La méthode des lieux communs fonde l'art de la dialectique¹²⁷ ». Et c'est pour cette raison que nous avons consacré ce chapitre au raisonnement dialectique. Mais en quoi consiste la méthode dialectique?

L'étymologie définit la dialectique comme « le dialogue d'interlocuteurs qui se contredisent ». Il s'agit d'une technique du dialogue capable de résoudre les contradictions. Elle a donc pour objet le savoir absolu. Elle est productrice de vérité par la prise en compte des contradictions et l'union de celles-ci dans une catégorie supérieure. Cette méthode a pris plusieurs formes au cours des siècles.

Platon présente la dialectique comme une science ou un type de connaissance qui repose sur la confrontation de plusieurs positions de manière à dépasser l'opinion en vue de parvenir à un véritable savoir, à la vérité. La dialectique est donc « un moyen qui nous permet de nous élever du monde des apparences/du sensible vers la connaissance intellectuelle/l'intelligible, jusqu'aux principes premiers¹²⁸ ». Il s'agit d'un art d'ordonner les concepts en genres et en espèces à l'aide de la méthode de division/dihairesis qui sert à définir les objets en divisant les genres en espèces par leurs

¹²⁷ Aristote, *Analytiques*, I.

¹²⁸ Platon, *La République*, livre VI.

différences opposées. Cette méthode permet d'expliquer les relations entre les Idées et de légitimer la prédication. « On partira d'une idée envisagée comme composée, et, par une division méthodique et exhaustive, on reconstruira rationnellement le réel. Cette marche synthétique s'opèrera à l'aide de dichotomies successives, et, par éliminations renouvelées, aboutira à une définition ou plus exactement, à une classification¹²⁹ ».

Il affirme qu'« il n'y a pas d'autre recherche que la dialectique qui n'entreprene de saisir méthodiquement, à propos de tout, l'essence de chaque chose (...) ». « C'est un mode par lequel l'intellect humain peut connaître le monde des Idées¹³⁰ ».

Nous constatons ainsi que la dialectique platonicienne utilise trois formes :

→ La division et le rassemblement

 ↘ Les comparaisons

 ↘ L'analogie

Cette méthode de la division et du rassemblement/unification permet de définir la spécificité d'un objet ou de rapporter une multiplicité d'éléments à une forme unique en suivant l'ordre du réel.

En fait, la dialectique, comme l'a déjà signalé *Aristote* dans ses *Topiques*, donne « la possibilité d'apporter des arguments dans les deux sens » pour nous faire « découvrir plus facilement la vérité et l'erreur dans chaque cas. ». Elle a pour objet « des raisonnements qui portent sur des opinions probables [...] ». ¹³¹ C'est un art, intermédiaire entre la Rhétorique et l'Analytique, et auquel Aristote a consacré son traité des *Topiques*. Aristote présente le raisonnement dialectique en disant : « [...] est raisonnement dialectique celui qui raisonne [à partir] d'endoxes. ¹³² ». La méthode dialectique utilise des prémisses endoxales ; elle part des convictions personnelles d'autrui et raisonne à partir d'idées admises sur n'importe quel sujet. Nous constatons que les *topoi* et la dialectique ont une dimension logique, sémantique et sociale.

Ce sens dérive de celui de Socrate et de Platon : car les prémisses sur lesquelles ceux-ci raisonnaient étaient les opinions courantes, suscitées et précisées par la méthode de dialogue et d'interrogation. ¹³³ Il la considère comme « l'art des raisonnements qui

¹²⁹ Tricot, Jean, *Aristote, Premiers Analytiques*, Editions Vrin, bibliothèques philosophiques 2001, p.159.

¹³⁰ Platon, *La République*, livre VII, 533 b.

¹³¹ Aristote, *Analytiques*, I, IV ;

¹³² Aristote, les *Topiques*, livre I, chapitre I.

¹³³ Ibid.

portent sur des opinions probables, ou l'opposition d'opinions contraires ». Aristote a insisté sur le fait que la dialectique a trois utilités : « l'entraînement intellectuel, les contacts avec autrui, les connaissances de caractère philosophique.¹³⁴ »

Selon *Hegel*,

«La dialectique (...) consiste à concevoir les contraires comme fondus en une unité où le positif comme immanent au négatif constitue le spéculatif. ».

Pour Hegel, la dialectique permet d'exprimer la structure contradictoire de la réalité. Dès lors, la progression de la pensée reconnaît l'imbrication des contradictions (thèse et antithèse), puis relève un principe d'union (synthèse) qui les dépasse. Elle est devenue le mouvement même de l'esprit dans sa relation à l'être, et elle est conçue comme le moteur interne des choses, qui évoluent par négation et réconciliation. Il parle de la dialectique des idées : « S'il y a dialectique, c'est celle de la réalité même. ». La thèse fondamentale de Hegel est que cette dialectique n'est pas seulement constitutive du devenir, mais aussi de la réalité : être et pensée sont identiques. Tout se développe dans l'unité des contraires.¹³⁵

A ce propos, Blaise Pascal a opté pour cette méthode dans ses *Pensées* et surtout dans *les Provinciales* afin d'amener son interlocuteur à la conversion ; il part de raisonnements contradictoires pour aboutir à la thèse qu'il défend. Et c'est pour cette raison que l'argumentation par l'équilibre des contraires, l'antithèse, le renversement du pour au contre et l'art du paralogisme sont omniprésents dans son œuvre. *Les Pensées* présentent une succession de remarques de longueurs différentes qui ont pour but de définir l'homme qui est en proie à une dualité tragique : « roseau pensant », à la fois grand et misérable, corps et esprit. L'homme espère trouver son salut. Pascal est un disciple d'Aristote. Il s'est inspiré de sa *Rhétorique*. Mohamed Bouattour affirme que :

« Au 17^{ème} siècle, Pascal représente le dernier bastion de la rhétorique ancienne, la rhétorique comme art de la parole persuasive contre la montée en vogue de la rhétorique de l'élocution, dont les germes ont commencé à pousser au 16^{ème} siècle [...] Il se présente comme le dernier maillon d'une chaîne rompue par des décisions épistémologiques. »¹³⁶

¹³⁴ Aristote, les *Topiques*, livre I, chapitre II.

¹³⁵ Presses Universitaires à Paris Quest, *La Littérature comme épreuve : Blanchot, lecteur de Hegel. Maurice Blanchot et la philosophie*.

¹³⁶ Bouattour, M., (2003), « Pascal et l'Histoire de la Rhétorique ou de la logique formelle à la logique naturelle », in *Recherches Universitaires, Revue de la FLSH*. Sfax.

Le 17^{ème} siècle est marqué par un climat d'incertitude, d'enthousiasme et d'inquiétude. Les intellectuels et les religieux s'interrogent sur de nouvelles grandes questions. Les femmes et les hommes osent tout remettre en cause. Ils ne supportent plus qu'à chaque question la réponse soit invariablement « *la Bible dit que* ». En effet, la rhétorique a perdu sa logique spécifique, celle du probable et même du vraisemblable et va évoluer en figures d'ornement, sans aucun rapport avec l'argumentation. La rhétorique a été appauvrie en lui retirant la possibilité de parler du vrai et d'occuper une place active dans la société. On n'accorde plus de place à la raison.

L'argumentation pascalienne est dialectique. Pascal a recours à plusieurs types d'arguments : confirmatifs, réfutatifs, comparatifs, dualistes, combinatoires... Il vise à atteindre la vérité suprême. Pascal a choisi la dialectique puisqu'elle a pour objet le savoir absolu et puisqu'elle met en évidence le caractère dialogique du savoir. Ses perpétuels effets d'antithèse jouent un rôle suggestif et persuasif. Augustin Cournot a affirmé que :

« Tout le fond des pensées de Pascal roule sur les contradictions de la raison¹³⁷. »

Pascal a écrit qu'« [...] à la fin de chaque vérité, il faut ajouter qu'on se souvient de la vérité opposée¹³⁸ ».

La pensée dialectique de Pascal est repérable dès le niveau structurel, c'est-à-dire dès la répartition des liasses. Il s'agit d'un mode de pensée qui procède par opposition des contraires qui nous met en relief la réalité duelle de l'être humain : « *l'homme est naturellement, crédule et incrédule, timide, téméraire* »¹³⁹, on ne peut pas omettre un de ces deux aspects de l'homme, la vérité est l'union de ces contraires. Ainsi, les liasses s'opposent entre elles ; elles entretiennent un lien de cause à effet :

Vanité → misère → ennui → divertissement → raison des effets → grandeur

Et nous allons présenter le rapport d'opposition entre ces liasses :

- ❖ Vanité ≠ Raison des effets
- ❖ Misère ≠ Grandeur de l'homme

Dès lors, Pascal expose des contradictions qu'il ne peut pas dépasser et qu'il déclare indépassables, dont nous citons celle du dogmatisme et du scepticisme dans la philosophie de la connaissance, et celle du stoïcisme dans la philosophie morale :

¹³⁷ Antoine-Augustin Cournot, (1912), « Essai sur les Fondements de nos connaissances et sur les caractères de la critique philosophique », Paris, Hachette, 1912, p.593

¹³⁸ F.493, *Pensées II*

¹³⁹ F 115, p. 110

« Tous leurs principes sont vrais, des dogmatistes, des stoïciens. Mais les principes contraires sont vrais aussi. »¹⁴⁰

Pascal s'attaque aux philosophes en général. Les « dogmatistes » ont vu « l'idée de vérité » qui est en l'homme et qui fait sa grandeur, mais ils n'ont pas vu son impuissance à l'atteindre qui fait sa misère, tandis que les pyrrhoniens ont vu cette impuissance, mais n'ont pas vu l'idée de vérité. Les « stoïciens » ont cru que l'homme peut se faire semblable à Dieu en ignorant sa bassesse tandis que les épicuriens ont ravalé l'homme au rang des bêtes en ignorant sa grandeur. Et pour *Pascal*, toutes ces contradictions peuvent être résolues par le dogme du péché originel. Il ne s'agit pas du même sujet, ainsi il faut distinguer l'homme parfait créé par Dieu et l'homme que le péché a corrompu.

Le deuxième exemple d'argumentation dialectique, que nous allons citer est le fragment 386 :

« Les stoïques disent : « Rentrez au-dedans de vous-même, c'est là où vous trouvez votre bonheur. ». Et cela n'est pas vrai. Les autres disent : « Sortez au dehors et cherchez le bonheur en un divertissement. » Et cela n'est pas vrai, les maladies viennent. Le bonheur n'est ni hors nous ni dans nous ; il est en Dieu et hors et dans nous. »

La thèse affirme que le repos est en nous, l'antithèse laisse entendre que le bonheur est hors nous, dans le divertissement, et la synthèse vient pour nier aussi bien la thèse que l'antithèse et pour affirmer que le bonheur est à la fois *dans nous*, *hors nous* et *dans Dieu*.

Pascal essaie de capter l'attention de l'auditoire, de susciter sa curiosité et de le pousser à réfléchir et à changer d'opinions. Nous constatons donc, que la réfutation et la démonstration constituent les deux principaux pôles de la dialectique. Citons aussi à ce propos le *fragment 123 de la liasse Divertissement*

« Divertissement.

Si l'homme était heureux, il le serait d'autant plus qu'il serait moins diverti, comme les saints et Dieu.

- Oui ; mais n'est-ce pas être heureux que de pouvoir être réjoui par le divertissement ?

¹⁴⁰ Les *Pensées*, F.526

- Non ; car il vient d'ailleurs et de dehors ; et ainsi il est dépendant, et partant sujet à être troublé par mille accidents, qui font les afflictions inévitables. »¹⁴¹

Le divertissement¹⁴² est un concept essentiel dans la pensée de Pascal. En fait, le 17^{ème} siècle voit s'épanouir de nombreux jeux sportifs et d'autres de salon tels que les jeux de carte, la chasse qui est très pratiquée par l'Aristocratie, les conversations mondaines, la guerre ... qui sont très appréciés par les contemporains de Pascal. Ces divertissements ont fourni à Pascal la matière de son argumentation. La Liasse *Divertissement* comporte une dimension universelle puisqu'elle concerne tous les hommes, et une dimension intemporelle (concerne toutes les époques). Cette liasse est une réponse à l'angoisse de l'homme. Pour échapper à son angoisse, l'homme a trouvé comme solution de fuir sa condition et de sortir de soi par le divertissement :

« Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, ils se sont avisés, pour se rendre heureux, de n'y point penser. Nonobstant ces misères il veut être heureux et ne veut être qu'heureux, et ne peut ne vouloir pas l'être. Mais comment s'y prendra t-il ? Il faudrait pour bien faire qu'il se rendît immortel, mais ne le pouvant il s'est avisé de s'empêcher d'y penser. »¹⁴³

Être, pour ces hommes, est de ne point penser. Grâce à son argumentation, Pascal essaie de comprendre la nature humaine et le fonctionnement du monde. Il étudie une caractéristique fondamentale de l'être humain, qui est son rapport au divertissement. Pourquoi nous sommes dans une recherche constante du divertissement ? La réponse à cette question figure dans le fragment 126 :

« [...] la cause de tous nos malheurs [...] consiste dans le malheur naturel de notre condition faible et mortelle, et si misérable que rien ne peut nous consoler lorsque nous y pensons de près. [...] Ainsi l'homme est si malheureux qu'il s'ennuierait même sans aucune cause d'ennui par l'état propre de sa complexion. Et il est si vain qu'étant plein de mille causes essentielles d'ennui, la moindre chose comme un billard et une balle qu'il pousse suffisent pour le divertir. [...] L'homme quelque plein de tristesse qu'il soit, si on peut gagner sur lui de le faire entrer en quelque divertissement, le voilà heureux pendant ce temps-là ; et l'homme, quelque heureux qu'il soit, s'il n'est diverti et occupé par quelque passion ou quelque amusement qui empêche l'ennui de se répandre, sera bientôt, chagrin et malheureux. Sans divertissement, il n'y a point de

¹⁴¹ Pascal, B. (1977). *Pensées I*, édition de Michel Le Guern, Gallimard. p. 117

¹⁴² L'étymologie de « divertir » est « détourner l'esprit ».

¹⁴³ Pascal, B. (1977) *Pensées I*, édition Michel de Le Guern, Gallimard. Liasse VIII Divertissement, F.124, p.117.

joie ; avec le divertissement, il n'y a point de tristesse ; et c'est aussi ce qui forme le bonheur des personnes. [...] »¹⁴⁴

Le divertissement présente le garant du bonheur. Sans divertissement, l'homme est malheureux et misérable :

« La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement. [...] Sans cela nous serions dans l'ennui, et cet ennui nous pousserait à chercher un moyen plus solide, mais le divertissement nous amuse et nous fait arriver insensiblement à la mort. »¹⁴⁵

Michel Meyer affirme que :

« La dialectique se veut scientifique, elle est une ascèse qui donne accès à un monde d'Idées grâce à l'élimination des ambiguïtés fallacieuses, issue de la multiplicité des informations tirées du monde sensible. »¹⁴⁶.

La Rhétorique comme la dialectique utilisent un répertoire de « *lieux communs* » ou *topoi* qui sont exposés au livre I de la *Rhétorique* et que nous allons présenter dans la troisième partie. Tous se fondent sur l'opinion : ils se réfèrent à la réputation (on parle donc de l'éloge ou du blâme), au sentiment de la majorité des hommes, aux différents modes de gouvernement, à ce qui est réputé vertueux au sein de la cité, ou bienheureux. *Blaise Pascal* a opté pour ces lieux : il a présenté des éloges et des blâmes des philosophes et de l'homme en général. Citons à ce propos le fragment 574

« Montaigne.

Les défauts de Montaigne sont grands. Mots lascifs : cela ne vaut rien malgré Mlle de Gournay. Crédule : « gens sans yeux ». Ignorant : « quadrature du cercle. », « monde plus grand ». Ses sentiments sur l'homicide volontaire, sur la mort. Il inspire une nonchalance du salut, « sans crainte et sans repentir ». [...] On peut excuser ses sentiments un peu libre et voluptueux en quelques rencontres de la vie, mais on ne peut excuser ses sentiments tout païens sur la mort. Car il faut renoncer à toute piété si on ne veut au moins mourir chrétiennement. Il ne pense qu'à mourir lâchement et mollement par tout son livre. »¹⁴⁷

¹⁴⁴ Liasse *Divertissement*, F.126, p.118-123.

¹⁴⁵ F.393, p. 243

¹⁴⁶ Meyer, M., (2010, novembre). *Principia Rhetorica, Une théorie générale de l'argumentation*, 1^{ère} édition « Quadrige » : /PUF.

¹⁴⁷ F. 574

Montaigne ne voit que la faiblesse de l'homme et l'incapacité de son esprit et de sa volonté. Il montre l'obscurité des principes, des notions premières de la science et de la morale. Pascal attaque Montaigne et lui reproche sa faiblesse.

Pour atteindre son but, Pascal a recours à deux types de discours :

- ❖ Le démonstratif/l'épidictique qui a pour objet le bien et le mal, le beau et le laid, la vertu et le vice. Pascal analyse le statut de l'homme, sa grandeur, sa faiblesse, ses contradictions.
- ❖ Le délibératif qui a pour objet le bonheur et juge de ce qui est opportun ou inopportun, de ce qui est utile ou inutile au bonheur. Pascal donne des conseils. Il invite à prendre des décisions :

« [...] Travaillez donc non pas à vous convaincre par l'argumentation des preuves de Dieu, mais par la diminution de vos passions. Vous voulez aller à la foi et vous n'en savez pas le chemin. Vous voulez vous guérir de l'infidélité et vous en demander les remèdes, apprenez de ceux, etc., qui ont été liés comme vous et qui parient maintenant tout leur bien. [...] »¹⁴⁸

L'argumentation dialectique est aussi repérable dans le fragment 94 :

« Justice, force. Il est juste que ce qui est juste soit suivi, il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La justice sans la force est impuissante : la force sans la justice est tyrannique. La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants ; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force ; et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, ou que ce qui est fort fût juste. La justice est sujette à dispute. La force est très reconnaissable et sans dispute. Aussi on n'a pu donner la force à la justice, parce que la force a contredit la justice et a dit qu'elle était injuste, et a dit que c'était elle qui était juste. Et ainsi ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. »

Pascal médite sur les relations entre la justice et la force. La force pure est contraignante, et la justice pure est inopérante. En effet, il ne suffit pas que la loi existe, il faut encore qu'elle s'applique. La justice sans la force est une justice sans puissance d'appliquer les lois. Ainsi, justice et force sont complémentaires. Pascal conclut de manière ironique : « Ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste. »

¹⁴⁸ Pascal, B., *Pensées II*, F. 397, p. 13

Conclusion

Dans le raisonnement nous avons d'un côté l'argumentation et de l'autre côté la dialectique qui est privilégiée. Elle s'instaure dans le dialogue en passant par des thèses contradictoires, « P » qui présente une signification déterminée positivement et « non-P » qui a une signification déterminée négativement, pour conclure le texte sur un consensus, des traits significatifs communs à P et non-P.

Les topoï évoluent généralement sur le plan de deux propositions orientées ou opposées et c'est dans ce cadre que nous avons recours aux formes topiques (+)... (-) et (-) ... (+).

Nous constatons que la dialectique est l'art de raisonner à partir d'opinions généralement acceptées. Il s'agit d'une forme argumentative qui obéit à des règles procédurales qui lui sont propres ; une argumentation « à partir de ce qui a été accepté » comme la conçoit Aristote. D'où le lien entre « dialectique » et « topoï » vu que le raisonnement topique part aussi de prémisses probables et non nécessaires et que le raisonnement dialectique est gouverné par des topoï. Dialectique et topoï portent sur des choses communes à tout le monde.

Le raisonnement dialectique se base sur un répertoire de topoï et d'opinions communes. Elle repose sur une notion sous-jacente d'opposition : les termes contraires et contradictoires sont largement utilisés. Nous constatons ainsi que la notion d'antonymie présente le fondement sémantique dans le fonctionnement des topoï dialectiques. Et ces topoï ont des fondements logico-sémantiques. La théorie du syllogisme dialectique n'est ainsi rien d'autre que la topique.

Chapitre V : De la théorie des topoï à la théorie des stéréotypes

Au 20^{ème} siècle, après les travaux de Harris et ceux de Maurice Gross¹⁴⁹, ensuite ceux de LLI¹⁵⁰, LDI¹⁵¹ et de Gaston Gross, la théorie des stéréotypes a commencé à occuper le devant de la scène linguistique. Plusieurs travaux ont été consacrés à la structure stéréotypique des proverbes¹⁵². Ces derniers ont été considérés comme des topoï stéréotypés, figés. C'est pour cette raison que nous avons choisi de voir le rapport entre les topoï et les stéréotypes

L'étude de l'évolution de la théorie des topoï vers celle des stéréotypes nous amène, pour une approche de recherche pertinente, à définir en premier lieu les stéréotypes, à montrer en second lieu les principales convergences et divergences entre ces derniers et les topoï.

Pour ce faire, nous devons suivre les travaux de Jean Claude Anscombe¹⁵³ qui a mis en relief l'évolution de la relation entre les topoï et les stéréotypes, les points communs et les différences entre les deux concepts.

Rappelons, tout d'abord, que Ducrot et Anscombe ont élaboré la Théorie de L'Argumentation dans la Langue (ADL) ce qui a favorisé l'apparition de deux nouvelles branches qui ne sont autres que :

- ❖ La théorie des blocs sémantiques avec Oswald Ducrot et Marion Carel que nous allons présenter dans la deuxième partie.
- ❖ La théorie des stéréotypes (TS) soutenue par Anscombe.

Signalons que le fondement de toutes ces théories est incontestablement les topoï qui se présentent comme les « garants de l'enchaînement argumentatif¹⁵⁴ », « les

¹⁴⁹ Linguiste français qui a développé à la fin des années 1960 le lexique-grammaire, une méthode et une pratique effective de description formelle des langues.

¹⁵⁰ Laboratoire de linguistique informatique.

¹⁵¹ Unité de recherche : lexique, dictionnaires, informatique.

¹⁵² Des enthymèmes dans lesquels l'idée générale est présente et parfois deux propositions sont présentes entre lesquelles plusieurs types de relations dont nous citons la relation causale comme exemple.

¹⁵³ Leeman, D., (décembre 2008). *Des topoï à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue*, Université de Savoie, Laboratoire Langages, Littératures, Sociétés, Collection Langages, n°5

¹⁵⁴ Ducrot, (1988), « Topoï et Formes Topiques », Bulletin d'Etude de Langue Française 22.

principes généraux sous jacents à un énoncé argumentatifs et les arrières plans argumentatifs¹⁵⁵».

Tout d'abord, nous allons présenter les différentes définitions de l'argumentation en nous référant à la conception d'Aristote, Ducrot, Perelman et Plantin. Conventionnellement, toute argumentation est composée d'une conclusion et d'un ou plusieurs « éléments de preuve » appelés « prémisses ou arguments » et qui constituent des raisons d'accepter cette conclusion.

Selon Aristote, l'argumentation a deux versants : inductif et déductif, mais elle se réalise sous trois modes distincts qui sont l'argumentation scientifique, l'argumentation dialectique et l'argumentation rhétorique. L'objectif essentiel de l'argumentation aristotélicienne est la persuasion¹⁵⁶.

Pour Ducrot, l'argumentation est un fait de langue et non de discours qui intervient dans la construction du sens de l'énoncé et qui consiste en un enchaînement d'énoncés. Dès lors, « il y a argumentation lorsqu'un locuteur présente un énoncé A comme destiné à en faire admettre un autre B¹⁵⁷. »

Ducrot et Carel affirment que « l'argumentation est dans la langue, elle fait partie de la signification même des mots et des énoncés, elle n'est pas un raisonnement, mais une unité sémantique fondamentale ». Ducrot insiste sur l'importance des topoi : « discourir sur un état de choses, c'est avant tout, lui appliquer des formes topiques, le faire entrer dans des formes topiques¹⁵⁸ »

Selon Chaïm Perelman, « l'argumentation est la manière de présenter et de disposer des arguments à l'appui d'une thèse ou contre celle-ci, en vue d'obtenir l'adhésion par consentement d'un auditoire »¹⁵⁹.

Une argumentation met en jeu, de manière explicite ou implicite, un système de pensée. Le locuteur doit s'efforcer de comprendre le système des valeurs de ceux auxquels il s'adresse. Ainsi, pour défendre une thèse, le locuteur doit s'appuyer sur des principes universels ou du moins partagés par la majorité, ou sur les valeurs admises par

¹⁵⁵ Anscombe, J.C., (1995a), « De l'Argumentation dans la Langue à la Théorie des Topoi ». *Théorie des topoi*, Paris, Kimé.

¹⁵⁶ Aristote, Rhétorique, livre I et II, Texte établi et traduit par Médéric Dufour, livre III, texte établi et traduit par Médéric Dufour et André Wartelle, collection tel Gallimard.

¹⁵⁷ Anscombe et Ducrot, 1983

¹⁵⁸ Ducrot, (1988), « Topoi et Formes Topiques », Bulletin d'Etude de Langue Française 22, p.5.

¹⁵⁹ Chaïm Perelman, Olbrechts Tyteca, (1958), *Traité de l'Argumentation*. La Nouvelle Rhétorique, Paris. PUF.

un groupe social déterminé. La thèse doit également s'appuyer sur des références culturelles communes qui font naître une complicité propice à l'adhésion. D'où la place des topoi dans toute argumentation.

Un argument est une raison pour penser ou agir, ou une opposition ou un enthymème. Et le passage de l'argument à la conclusion n'est pas forcément direct, mais peut être indirect. Il s'agit d'« une pièce dans le mécanisme de l'argumentation, un maillon du raisonnement qui sert à étayer la thèse, à convaincre l'interlocuteur de sa validité »¹⁶⁰.

« Lors d'une énonciation, le locuteur donne des indications sur le chemin [de l'argument à la conclusion] qu'il a choisi, et l'interprétant tente de reconstruire un itinéraire à partir des indications fournies. Nous appellerons topoi ces indications qui permettent d'opérer un choix parmi les chemins¹⁶¹. »

Les topoi font partie des « arguments contraignants¹⁶² », tout comme les proverbes et les maximes, le bon sens et le normal et les questions.

A ce propos, Christian Plantin affirme que :

« L'argumentation est ainsi une opération qui prend appui sur un énoncé assuré (accepté), l'argument, pour atteindre un énoncé moins assuré (moins acceptable), la conclusion. Argumenter, c'est adresser à un interlocuteur un argument, c'est-à-dire une bonne raison, pour lui faire admettre une conclusion et l'inciter à adopter les comportements adéquats.¹⁶³ »

Toute la critique moderne s'inspire d'Aristote. Ainsi, tout repose sur la théorie aristotélicienne.

Les lieux communs chez Ducrot et Anscombe :

Ducrot et Anscombe ont repris la notion aristotélicienne de topos en l'intégrant dans une approche susceptible de prendre en compte l'agencement d'une suite d'énoncés. Le lieu commun apparaît donc comme un principe entériné qui garantit un enchaînement discursif. Ils l'ont défini comme « *lieu commun argumentatif* ».

¹⁶⁰ J. C. Anscombe, (1995a), « De l'Argumentation dans la Langue à la Théorie des Topoi ». *Théorie des topoi*, Paris, Kimé.

¹⁶¹ J.C. Anscombe, « De l'Argumentation dans la Langue à la Théorie des Topoi », p. 38

¹⁶² Robrieux Jean-Jacques, (2000), *Rhétorique et Argumentation* : Paris : Nathan.

¹⁶³ Christian Plantin, (1996), *L'argumentation*, Editions du Seuil.

Les pragmaticiens réservent la notion de topos, dans le sens d'opinion commune et non de forme vide, au lieu commun qui articule deux énoncés c'est-à-dire qui remplit une certaine fonction dans le discours.

Nous allons voir dans un premier temps les topoi chez Ducrot et dans un deuxième temps la conception de Jean Claude Anscombe.

I- Les topoi chez Ducrot

Dans les premiers développements de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue, Ducrot a exploité la notion de topos en mettant en relief l'existence de relations sémantiques entre les différents énoncés. Ces relations sont de type :

- ❖ Plus.....plus
- ❖ Moinsmoins
- ❖ Plusmoins
- ❖ Moinsplus

Ces relations sont développées par Aristote dans ses *Topiques*. Elles coïncident avec le quatrième lieu, celui du plus et du moins. Ce lieu comprend quatre lieux comme l'affirme Aristote, l'un s'il y a consécution du plus au plus, l'autre du moins au moins, le troisième du plus au moins et le quatrième du moins au plus. Il s'agit donc de topoi graduels. Nous sommes face à une gradation positive, une gradation négative et deux gradations opposées. Citons l'exemple suivant : *Plus on travaille, plus on a des chances de réussir*¹⁶⁴. Ici, on a associé [travail +] à [réussite +]. De même, on peut dire « moins on travaille, moins on a des chances de réussir »: on a associé [travail -] à [réussite -]. Nous notons ici la dimension sémantique et logique des topoi.

Le *topos* remplit une fonction cruciale puisqu'il permet de relier un ensemble d'énoncés à partir d'une idée communément admise. Citons aussi l'exemple suivant, devenu classique, de Ducrot : « *Il fait chaud, allons nous promener* » : on comprend que la *chaleur est propice à la promenade*. Evoquons finalement cet exemple:

« *Sa thèse est excellente, il a toutes les chances d'obtenir le poste* ». Nous aboutissons ici à la conclusion par le biais du principe que la qualité d'une thèse suffit à garantir l'obtention d'un poste.

¹⁶⁴ Ducrot O., (1995), *Théorie des topoi*, "Topoi et formes topiques", Editions Kimé, Paris.

Pour Ducrot, les topoï se caractérisent par trois traits principaux¹⁶⁵ :

- ❖ Ce sont des croyances présentées comme étant communes à une certaine collectivité dont font partie au moins le locuteur et son allocutaire.
- ❖ Le topos est donné comme général, en ce sens qu'il vaut pour une multitude de situations différentes de la situation particulière dans laquelle le discours l'utilise.
- ❖ Le topos est graduel. Il met en valeur deux prédicats graduels, deux échelles discursives. Cette nature graduelle a donné naissance au concept de formes topiques. En effet, chaque topos peut apparaître sous deux formes nommées formes topiques : Ainsi, « un topos dit concordant, fixant pour deux échelles P et Q le même sens de parcours, peut apparaître sous des formes appelées converses « +P, +Q » et « -P,-Q », formes qui signifient respectivement qu'un parcours ascendant de P est associé à un parcours ascendant de Q, et qu'un parcours descendant de P est associé à un parcours descendant de Q. »¹⁶⁶. Cette forme concordante est visible dans plusieurs exemples. Citons à ce propos l'exemple suivant : « Plus on marche, plus on est fatigué. ». De même, un topos discordant qui attribue à P et à Q des directions de parcours opposées, peut se présenter sous les deux formes topiques « +P, -Q », « -P, +Q ». Nous parlons ici du principe de contradiction réalisé par « mais, cependant ». Ces formes topiques fondent les schémas argumentatifs.

Les pragmaticiens ont mis en relief la différence entre *les topoï intrinsèques* et *les topoï extrinsèques*: les premiers sont d'ordre culturel, ils fondent la signification d'une unité lexicale et ils sont inscrits dès le départ dans le sens du vocable/mot, par exemple si nous disons « riche », nous avons comme *topos intrinsèque* [+ Posséder, + Pouvoir d'achat]. Par contre, les seconds ne sont pas inscrits dans le sens du vocable. Ainsi, en disant « Pierre est riche, il a beaucoup d'amis », la forme topique [+Posséder, + être entouré] n'est pas dans la signification de « riche »¹⁶⁷.

¹⁶⁵ O. Ducrot, 1990 : 86-87

¹⁶⁶ O. Ducrot, 1995

¹⁶⁷ Anscombre, 1995

Les topoi intrinsèques	Les topoi extrinsèques
Ils sont à l'intérieur des propositions.	Ils sont déclenchés et impliqués par le contenu sémantique de la proposition.
Ils fondent la signification d'une unité lexicale. Ils sont inscrits dans le vocable.	Ils remplissent les mêmes fonctions que les topoi intrinsèques, mais ils ne sont pas inscrits dans le vocable. Ce sont des topoi ajoutés en fonction de l'idéologie et de l'époque.
Ce sont des topoi qui font partie du sens même d'un terme et qui contribuent à lui donner son orientation.	Anscombe rattache à la notion de topos extrinsèque, des formes figées qui expriment la sagesse des nations comme les proverbes.
Ils sont aussi d'ordre culturel.	Ces topoi charrient des opinions reçues propres à la collectivité.

Tableau 6 : La différence entre topoi intrinsèques et extrinsèques

Les topoi extrinsèques et intrinsèques ont des bases sémantiques et nous pouvons même dire qu'ils sont des topoi sémantiques. Tout est donc sémantique.

Le savoir partagé et les représentations sociales constituent donc le fondement de toute argumentation. En effet, « le discours argumentatif se construit sur des points d'accord, des prémisses entérinées par l'auditoire ». Dès lors, l'orateur/l'émetteur s'appuie sur un ensemble de lieux communs afin de faire adhérer ses interlocuteurs/récepteurs aux thèses qu'il présente à leur assentiment. A ce propos, Ducrot affirme que :

« [...] les topoi sont des lieux communs argumentatifs cohérents, garants de l'enchaînement argumentatif. », le garant qui autorise le passage de l'argument A à la conclusion C. »

Il s'agit donc de « garants rationnels qui légitiment l'inférence à une conclusion à partir d'une configuration de prémisses données ». Citons quelques exemples à ce propos¹⁶⁸ :

- ❖ **Ex1** : Un topos commun qui note l'implication, c'est-à-dire un fait qui implique un autre fait :

¹⁶⁸ Eggs, Ekkehard (1994, 2000, 2001) *Topoi, discours, arguments*, « Du refoulement des topoi dialectiques dans la logique et dans la rhétorique »

→ <Si p alors q> et <si p est le cas, alors q est aussi le cas>

- Si un adversaire est plus fort, on ne l'attaque pas.

→ Pg (prémisse générique)/Ts (topos spécifique)

- Cet ennemi est plus fort que nous.

→ Ps (prémisse spécifique)

- Nous ne l'attaquons donc pas.

→C (conclusion)

❖ **Ex2 :** Un topos commun qui indique la probabilité :

<p est moins probable que q> et <si p est le cas alors on conclut que q est le cas aussi>.

- Battre son père est moins probable que battre son voisin.

Pg/Ts (prémisse générique/ topos spécifique)

- Pierre a déjà battu son père.

Ps (prémisse spécifique)

- Il aura donc battu son voisin aussi.

C (conclusion)

Le topos de Ducrot, selon Eggs « ressemble fortement à un autre type de topos distingué par Aristote, à savoir le topos spécifique. ».¹⁶⁹

« Les lieux communs sont en quelque sorte les bases d'entente entre interlocuteurs ; ils sont nécessaires aux dépassements des tensions, des contradictions et des conflits que l'argumentation peut apporter¹⁷⁰ ». Ces topoi sont eux qui commandent le monde. Ils ont des fondements sémantiques.

¹⁶⁹ Eggs, Ekkehard, (1994), *Grammaire du discours argumentatif. Le topique, le générique, le figuré*. Paris : Kimé.

¹⁷⁰ Ekkehard Eggs, (1994, 2000, 2001) *Topoi, discours, arguments*, « Du refoulement des topoi dialectiques dans la logique et dans la rhétorique ».

II- Les topoï chez Jean-Claude Anscombe

Nous avons choisi de présenter les topoï chez Ducrot en premier lieu et maintenant nous allons présenter la conception d'Anscombe vu que chacun a des spécificités qui lui sont particulières et que nous trouvons des différences dans chaque approche. Les topoï de Ducrot sont présentés comme étant des croyances communes, générales et graduelles. J.C. Anscombe ajoute à ces caractéristiques des topoï le fait que ces derniers sont intralinguistiques et il rattache à la notion des formes figées, à savoir le proverbe et le stéréotype. Nous allons concentrer le travail sur le lien entre topoï et stéréotype.

Anscombe considère les topoï comme :

« Principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements, mais ne sont pas des raisonnements [...]. Ils sont presque toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste [...]. C'est pourquoi ils peuvent très bien être créés de toutes pièces, tout en étant présentés comme ayant force de loi, comme allant de soi. »¹⁷¹.

Ce sont « des croyances partagées comme communes à une certaine collectivité »¹⁷² qui assurent l'enchaînement des énoncés. Il s'agit donc d'« un principe général sous jacent à un enchaînement argumentatif présenté dans un discours ». Mais nous avons plusieurs types de lieux communs et ces lieux sont évoqués dans *L'Empire Rhétorique*¹⁷³. En fait, nous trouvons « les lieux de la quantité et de la qualité qui sont les plus usuels », « le lieu de l'ordre (supériorité de l'antérieur sur le postérieur, de la cause sur la conséquence...), le lieu de l'essence accordant une supériorité aux individus représentant le mieux l'essence du genre, le lieu de la personne impliquant la supériorité de ce qui est lié à la dignité et à l'autonomie de la personne »¹⁷⁴, le lieu de l'autonomie qui est fréquent dans l'œuvre de Blaise Pascal¹⁷⁵.

Anscombe a cité un exemple de ce dernier, qui permet de condamner le divertissement :

¹⁷¹ Anscombe (1995 : 39)

¹⁷² Anscombe (1995 : 86)

¹⁷³ Anscombe, *L'empire rhétorique*, Rhétorique et Argumentation, chapitre III, *Les prémisses de l'argumentation*, Vrin, Bibliothèque d'histoire de la philosophie.

¹⁷⁴ Ibid.

¹⁷⁵ Pascal, B., (1977) *Pensées I et II*, édition de Michel Le Guern, Gallimard, , collection Folio.

« N'est ce pas être heureux que de pouvoir être réjoui par le divertissement ? Non, car il vient d'ailleurs et de dehors... »

Les topoï sont donc variables. Ils peuvent se contredire mutuellement et peuvent être mobilisés par le locuteur selon les besoins de la cause. Le sens d'un énoncé n'est pas directement déterminable à partir de la structure de surface. Il faut donc procéder par le biais d'entités construites et de règles de manipulation de ces entités. Nous parlons ici de la théorie des topoï qui est obligatoire dans l'élaboration de toute argumentation. « Le topos assure l'enchaînement argumentatif vu qu'il présente le garant du passage de l'argument à la conclusion »¹⁷⁶. D'où leur dimension sémantique. « Le topos fonctionne comme présupposé dans la combinaison des données ». Dès lors, nous devons connecter les propositions pour montrer qu'il y a topos. L'argumentation est donc dans la langue, elle fonctionne grâce à des topoï, d'où le rôle des connecteurs. Ces topoï/garants ont, selon Anscombe, les caractéristiques suivantes :

- ❖ Ils sont « **des principes généraux** qui servent d'appui au raisonnement. Ils sont présentés comme allant de soi au sein d'une société plus ou moins vaste ». Nous devons dire que le discours politique est le lieu par excellence d'exercice des topoï ; Ex : « *Pour une meilleure justice sociale, il faut redistribuer les richesses.* ».
- ❖ **Les topoï sont intralinguistiques.** En fait, il y a des représentations langagières des topoï : Ex : « *Dupont se déclare mécontent des divisions adoptées lors d'une assemblée à laquelle il n'a pas jugé utile d'assister* ». Il peut se voir objecter en disant que ses plaintes sont sans raison car « *les absents ont toujours tort* ». Nous parlons ici d'une argumentation qui repose sur une forme sentencieuse ou un proverbe qui joue le rôle d'un moteur argumentatif qui valide le raisonnement.
- ❖ **Les topoï sont graduels.** « Ils présentent l'intermédiaire qui permet de passer d'un argument à une conclusion, et ils ont une force persuasive plus ou moins grande convaincante pour une conclusion donnée acceptable. Et c'est ce qui suppose une gradabilité du topos¹⁷⁷ ».

Anscombe affirme que :

« C'est un fait linguistique qu'il y a des topoï [...], et c'est un fait de sociologie qu'existe à une époque donnée, à un endroit donné tel topos particulier. Nos

¹⁷⁶ Ducrot, O. et al. (1980), Les mots du discours, Paris, Minuit.

¹⁷⁷ Anscombe (Jean -Claude), (1995.) *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

civilisations ne sont pas plus monolithiques que nos idéologies, il est fréquent que coexistent un topos et son contraire... »

Il rattache à la notion de topos extrinsèque des formes figées qui expriment la sagesse, des notions comme les proverbes, les slogans, les idées reçues. A chaque fois, nous trouvons des topoi ajoutés en fonction de l'idéologie et de l'époque. Prenons comme exemple de topos ce proverbe : « *L'argent endurecit les cœurs.* ».

Le lieu commun s'exprime donc à travers une grande variété de formes verbales : nous parlons de tout ce qui est perçu comme déjà connu, déjà dit, familier et partagé. Mais nous avons deux grandes catégories :

a- Celle des énoncés doxiques qui regroupe les généralisations exprimées en toutes lettres. Il s'agit de la sentence qui « *est une affirmation portant non pas sur des faits particuliers [...], mais sur des généralités* », comme l'a déjà dit Aristote dans sa *Rhétorique II*, et il a présenté plusieurs exemples dont nous citons ces trois :

- ❖ « La méfiance est mère de la sureté »¹⁷⁸. Ce proverbe convoque les topoi « plus on est méfiant, plus on est sûr » et « moins on est méfiant, moins on est sûr ».
- ❖ « L'union fait la force ». Ce proverbe convoque les topoi « plus on est uni, plus on a de la force » et « moins on est uni, moins on est fort ».

Ces deux sentences n'ont pas besoin de démonstration, elles relèvent de l'opinion commune.

Une troisième sentence présente la raison de la vérité générale qu'elle énonce. « *Ne garde pas une colère immortelle, étant toi-même mortel* ». Dès lors, elle comporte une sentence condamnant la rancune et une proposition additionnelle, « étant toi-même mortel »), qui vient pour expliquer.

L'usage de ces sentences permet donc d'accroître les chances et de susciter l'adhésion. Elles viennent légitimer un cas particulier à partir d'une sagesse globale et elles sont attribuées au sens commun.

Parfois la sentence se présente comme une vérité générale puisée dans la sagesse collective, et dans ce cas, elle revêt l'aspect d'un proverbe¹⁷⁹. Citons par exemple ces proverbes :

¹⁷⁸ La Fontaine, Le chat et le vieux rat, III, 18.

¹⁷⁹ Dominguez (2000 : 19)

- ❖ « Tout ce qui brille n'est pas or ». Il s'agit d'un prédicat sous une polarité négative. Quand nous jugeons quelque chose, nous ne nous appuyons pas sur les apparences.
- ❖ Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Ainsi, tout ce qui est grand est constitué de petits points. Il s'agit d'une relation de complémentarité entre le petit et le grand, la partie et le tout.

b- Et celle qui se rapporte aux représentations sociales qui émergent dans le discours sur un mode plus ou moins implicite. Cette catégorie se laisse appréhender à travers une notion forgée au 20^{ème} siècle, qui n'est autre que le stéréotype. Ce dernier peut se définir comme une représentation ou une image collective simplifiée et figée des êtres et des choses que nous héritons de notre culture et qui détermine nos attitudes et nos comportements. Considéré tantôt comme une croyance et tantôt comme une opinion, il relève toujours du préconstruit et s'apparente souvent au préjugé. Selon Ruth Amossy « Le stéréotype constitue l'équivalent de l'objet standardisé dans le domaine culturel. Il est l'image préfabriquée toujours semblable à elle-même, que la collectivité fait monotonement circuler dans les esprits et les textes¹⁸⁰ ». Ainsi, comme tout élément doxique, le stéréotype joue un rôle très important dans l'argumentation. Prenons comme exemple de stéréotype celui de « la femme au foyer ».

Anscombe parle de topos pragmatique qui est « défini comme l'un des principes généraux qui servent d'appui aux raisonnements, mais qui ne sont pas des raisonnements ». Ils sont toujours présentés comme faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté plus ou moins vaste. Ce topos pragmatique diffère de celui de la rhétorique vu qu'il ne présente pas un schéma sous-jacent à un discours, mais une croyance commune non formulée qui permet d'enchaîner deux énoncés. Le topos pragmatique et le topos rhétorique ont en commun de fournir un composant implicite qui permet l'articulation du discours.

Au début, les topoï sont en rapport avec les opinions et les croyances, mais plus tard, Ducrot et Anscombe ont introduit l'acception de « topos lexical ». Par exemple¹⁸¹, [fatigue, salaire, réussite sociale...] sont des topoï lexicaux du lexique/mot [travail]. Cette acception va être traitée dans la troisième partie.

¹⁸⁰ Amossy Ruth, (1991), *Les idées reçues, Sémiologie du Stéréotype*, Editions Nathan.

¹⁸¹ Marion Carel, Oswald Ducrot, (septembre 1999), « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », publié dans *Langue française*.

En fait, nous devons préciser que la théorie de l'argumentation dans la langue passe par la théorie des topoi pour arriver à la théorie des stéréotypes.

Rappelons que Ducrot et Anscombe affirment que « la langue est non référentielle¹⁸² et qu'elle a pour fonction d'argumenter en se basant sur la structure « argument(p)/conclusion (q) » de l'énoncé type ». Mais ce schéma n'est pas suffisant puisque la relation argument/conclusion ne peut pas expliquer l'enchaînement de l'énoncé. Et c'est dans ce cadre que la notion de topoi est évoquée, en tant qu'un élément qui garantit la relation entre l'argument et la conclusion. Dès lors, les topoi sont obligatoires pour assurer les enchaînements discursifs¹⁸³. Leur rôle est réduit à celui de « garant » au début, mais après nous trouvons plusieurs caractéristiques qui sont attribuées à ces topoi dont on cite leur caractère intralinguistique et leur gradabilité¹⁸⁴. Après, les deux pragmaticiens se rendent compte que la notion de topos peut être plus utile car elle intervient dans les unités lexicales ce qui a donné lieu à une série de mots hétérogènes¹⁸⁵.

Anscombe affirme que « le sens d'un mot n'est rien d'autre que le faisceau de topoi attaché à ce mot. », d'où la présence de deux types de topoi : les topoi intrinsèques qui définissent la signification d'un mot, et les topoi extrinsèques qui garantissent les enchaînements discursifs.

Nous constatons donc que les topoi ont des traits spécifiques : la gradabilité et la généralité.

En plus, Anscombe a affirmé que « les proverbes jouent le rôle de topoi »¹⁸⁶.

Après cette période au cours de laquelle les topoi ont une grande importance et une grande place dans la théorie de l'ADL, une nouvelle période commence pendant laquelle Anscombe choisit dans un premier temps « la reformulation des topoi en l'ajustant et la conciliant avec sa conception initiale des stéréotypes et dans un second temps, il exclut la notion de topos pour adopter la théorie des stéréotypes (TS) »¹⁸⁷. Mais le concept de stéréotype n'est pas nouveau, il est déjà introduit par Hilary Putnam.

¹⁸² Ils considèrent que la langue ne renvoie à rien d'autre qu'à elle-même.

¹⁸³ Les topoi ont été introduits dans la Théorie de ADL en 1983.

¹⁸⁴ La relation entre l'argument et la conclusion est graduelle vu qu'un argument peut être plus ou moins fort, plus ou moins convaincant.

¹⁸⁵ Anscombe (Jean -Claude), (1995.) *Théorie des topoi*, Paris, Kimé.

¹⁸⁶ Anscombe, 1984 ; 62

¹⁸⁷ Danielle Leeman , (décembre 2008). Des topoi à la théorie des stéréotypes en passant par la polyphonie et l'argumentation dans la langue, Hommages à Jean-Claude Anscombe, Université de Savoie.

Pour mieux mettre en valeur sa théorie, J.C. Anscombe a attribué un contenu tout à fait différent de la définition originelle. Nous ne parlons plus de couples de méta-prédicats gardables, mais de « phrases génériques typifiantes »¹⁸⁸ créés par la langue et dans la langue.

Bref, le topos est une sous-classe de phrases stéréotypiques, une sous-classe de phrases génériques car la phrase générique peut être également analytique ou typifiante locale.

La définition définitive des stéréotypes donnée par Anscombe est la suivante :

« Le stéréotype d'un terme est une suite ouverte de phrases attachées à ce terme, et en définissant la signification. Chaque phrase du stéréotype est, pour le terme considéré, une phrase stéréotypique. »¹⁸⁹

La communauté linguistique a une grande importance dans la TS puisqu'elle fixe les stéréotypes associés à un terme et assure conséquemment l'intercompréhension.

Nous devons préciser que le but des deux théories (TS et ADL) est d'atteindre le sens, la signification. Le topos et le stéréotype sont : « Des principes généraux conventionnellement adoptés par une communauté linguistique plus ou moins grande et font partie de ce qu'on appelle habituellement les lieux communs. »¹⁹⁰.

Cependant, dans la Théorie de l'Argumentation dans la Langue, la signification lexicale est exprimée en termes de topoï, c'est-à-dire d'entités abstraites du niveau de la métalangue. Autrement dit, les topoï interviennent en tant que garant qui assure le passage d'un argument à une conclusion ou d'un énoncé E1 à un énoncé E2. Ils sont donc indispensables à la signification des phrases, comme l'a déjà signalé Anscombe :

« La signification d'une phrase est l'ensemble des topoï qu'elle autorise à appliquer dès lors qu'elle est énoncée. »¹⁹¹

Cette théorie situe des formes topiques (plus ou moins P, plus ou moins Q) derrière les mots. Elle est devenue une théorie entièrement centrée autour des topoï.

Par contre, dans la Théorie des stéréotypes, « la signification lexicale est conçue comme un ensemble ouvert d'énoncés types ; d'entités abstraites qui restent au niveau de

¹⁸⁸ Les phrases typifiantes sont les topoï collectifs

¹⁸⁹ Anscombe, 2001 a : 60

¹⁹⁰ Anscombe 2001 a ; 72

¹⁹¹ Anscombe 1991 ; 139

la langue »¹⁹². En plus, cette théorie met « de véritables mots derrière les mots ». Et nous ne parlons pas de gradabilité dans la TS.

Le stéréotype est constitué par des formes linguistiques sans avoir recours à un niveau non linguistique comme principe argumentatif de base.

Ruth Amossy a défini le stéréotype comme : « Une représentation ou une image collective, simplifiée et figée des êtres et des choses que nous héritons de notre culture et qui détermine nos attitudes et nos comportements. Considéré tantôt comme une croyance et tantôt comme une opinion, il relève toujours du préconstruit et s'apparente souvent au préjugé [...] »¹⁹³. Elle insiste sur le rôle fondamental des stéréotypes dans toute argumentation et tout discours en disant qu'« il faut néanmoins concevoir le stéréotype comme un élément doxique obligé sans lequel non seulement aucune opération de catégorisation ou de généralisation ne serait possible, mais encore aucune construction d'identité et aucune relation à l'autre ne pourrait s'élaborer. Comme tout élément doxique, le stéréotype joue un rôle important dans l'argumentation. »¹⁹⁴

Ainsi, le stéréotype est fonctionnel et constructif dans toute argumentation. Il « fournit, comme tout lieu commun, le terrain sur lequel peut communier les interactants »¹⁹⁵.

Les stéréotypes et les topoi sont des principes faisant l'objet d'un consensus au sein d'une communauté linguistique plus ou moins étendue. Les deux procédés font partie des lieux communs.

Tout compte fait, Anscombe précise l'origine aristotélicienne de la notion de « topoi », de sa parenté avec le « cadre de l'argumentation » qui est composé de « règles de justice » de Chaïm Perelman, et avec les « lois de passage » de Toulmin. Anscombe et Ducrot sont innovateurs : ils sont arrivés à l'idée que les topoi ne se rencontrent pas seulement au niveau des enchaînements d'énoncés, mais aussi dès le niveau lexical. Le sens lexical détermine le sens de la proposition. Nous parlons ici du principe de compositionnalité de Frege.

¹⁹² Anscombe, 2001 a ; 65

¹⁹³ Amossy, R., 2000, *L'Argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idées, Fiction*, Nathan/ HER/Paris.

¹⁹⁴ Ibid.

¹⁹⁵ Ibid.

Conclusion

A la fin de cette première partie, nous constatons que les topoï sont considérés comme des garants qui assurent le passage d'un argument à une conclusion. Ils sont indispensables à la signification des phrases. Ils permettent de mettre en valeur les relations logiques entre les choses ou les concepts et les liens logico-sémantiques qui unissent ces termes.

Cette première partie nous a permis de mettre en exergue la conception terminologique de la notion de topoï, son aspect évolutif et ses bases sémantiques.

Nous avons présenté une étude dictionnaire qui nous a montré que les définitions des ouvrages modernes remontent à Aristote. Dès lors, les critiques modernes n'ont fait que reproduire les définitions d'Aristote et n'ont ajouté que quelques explications ou quelques modifications. Ils s'entendent sur le fait que les topoï présentent un répertoire facilitant l'invention, les méthodes d'argumentation.

Nous avons aussi insisté sur l'aspect évolutif de cette notion: elle a évolué tantôt positivement et tantôt négativement. Les uns la considèrent fondamentale et indispensable pour toute argumentation. Les topoï sont « les axiomes du raisonnement », un principe d'où nous tirons les propositions de nos syllogismes. Et les autres disent qu'il s'agit d'une méthode artificielle, de formes vides communes à tous les arguments et qu'ils sont devenus des clichés, des stéréotypes.

Nous déduisons que les topoï se basent essentiellement sur des données sémantiques qui permettent de mettre en valeur la signification et les conduites de vérité des différentes propositions. Ces règles/topoï permettent d'inférer et de tirer des conclusions à partir des prémisses. Nous parlons donc de relations de signification entre les propositions.

Les topoï présentent un thème fondamental de la recherche linguistique. Ils sont présents dans la logique, dans la rhétorique, dans la dialectique et dans la sémantique. Cette notion a un aspect évolutif : elle a connu des moments d'apogée et des moments de décadence, et à chaque fois nous notons un retour de cette notion. En plus, les topoï constituent le point de rencontre entre logique et rhétorique et entre logique et sémantique.

DEUXIEME PARTIE

LES FONDEMENTS SEMANTIQUES DES TOPOÏ

INTRODUCTION

La deuxième partie joue le rôle de charnière entre la première et la troisième partie. En fait, tout ce qui a été dit a une base logico-sémantique. Les topoi présentent le principe de nos actes de parole. Cette structure a été abordée de manière logique par Aristote et la scolastique, et par les modernes dans un but d'analyse sémantique. Entre le logique et le logico-sémantique l'objet est le même, mais les angles de vu sont différents.

Dans cette deuxième partie, nous allons essayer de mettre en exergue la dimension sémantique des topoi en montrant que les topoi s'inscrivent dans les possibilités de la langue en assurant et en garantissant toute procédure argumentative.

Nous insisterons sur le fait que la sémantique est l'axe fédérateur, l'axe de l'évolution linguistique. Nous avons déjà montré, à plusieurs reprises, dans la première partie que les topoi ont des fondements sémantiques.

Le premier chapitre sera consacré aux structures logico-sémantiques des topoi. Le deuxième portera sur les connecteurs en insistant sur leur rôle et leur rapport avec les topoi. Le troisième insistera sur la relation de complémentarité entre logique et sémantique. Le quatrième présentera la place des topoi et leur importance dans toute argumentation. Le cinquième mettra en relief la relation entre implicite, présupposé, sous-entendu et topoi pour montrer que le topos est un lien sémantique.

Chapitre I : Les structures logico-sémantiques des topoï

Tout ce qui a été dit par Aristote dans le cadre de la logique formelle a une assise sémantique. En parlant de structures logico-sémantiques, nous allons parler de contenu sémantique et de signification. Nous allons nous appuyer sur les structures argumentatives développées par Aristote en tenant compte des relations entre prémisses et conclusion. Autrement dit, nous allons entrer dans la structure argumentative des topoï.

Le topos est considéré comme un schéma logique. Nous allons consacrer ce chapitre à la présentation des différentes structures logico-sémantiques des topoï et leurs différentes formes de réalisation. Les topoï sont présents dans des propositions indépendantes juxtaposées, coordonnées ou subordonnées. Il s'agit de relations logiques entre propositions.

Ducrot et Anscombe définissent les topoï comme « des lieux communs implicites qui assurent l'enchaînement des énoncés et sous-tendent l'organisation de discours, lui conférant cohésion et cohérence¹⁹⁶ ».

Ils ont la structure d'un syllogisme. En logique aristotélicienne, le syllogisme est un « raisonnement logique à deux propositions, appelées prémisses, qui conduit à une conclusion. Il est constitué de propositions ou affirmations faites d'un sujet (S) relié par une copule à un prédicat (P) de type : S {sujet} est {copule} P {prédicat} »¹⁹⁷. Les propositions sont construites dans un ordre précis. Le type de syllogisme dépend de la nature de la prémisses. En fait, « toute prémisses pose soit une attribution pure, soit une attribution nécessaire, soit une attribution contingente ; ces différentes prémisses sont elles-mêmes les unes affirmatives et les autres négatives suivant chacune des modalités de l'attribution ; à leur tour, les prémisses affirmatives et négatives sont les unes universelles, les autres particulières, les autres indéfinies.¹⁹⁸ ». Tout est donc gouverné par des liens et des règles logico-sémantiques. La syllogistique d'Aristote est l'étude des relations qui existent entre certaines propositions. Il s'agit donc d'un schéma inférentiel

¹⁹⁶ Anscombe, (1995), *Théorie des topoï*, Paris, Kimé.

¹⁹⁷ Logique aristotélicienne

¹⁹⁸ Aristote, *Organon III, Les Premiers Analytiques*, (1983), traduction nouvelle et notes par J. Tricot, Librairie Philosophique J. Vrin. P. 6.

qui se base sur différentes relations d'inférence dont nous citons l'implication, la conjonction, la disjonction, la négation...

Les topoi sont également des outils qui opèrent le lien conclusif entre deux énoncés E1 et E2. Ils permettent donc d'organiser les discours possibles.

Par exemple : a donc b ; x est courageux donc je le respecte. « Respect » est intrinsèquement associé à « courage ». Nous avons comme deuxième exemple : « travail donc réussite ¹⁹⁹ ».

Chaque mot exprime, indépendamment des autres, une certaine notion et la syntaxe établit des rapports sémantiques entre ces notions. Ces rapports constituent des opinions et des objets de croyance.

Les propositions sont organisées à l'aide de schèmes argumentatifs. Nous nous rendons compte que les topoi ont une structure enthymématique. L'enthymème se fonde sur les lieux communs :

« Il est doté d'une efficacité souvent plus grande fondée sur l'usage de l'implicite ». En effet, « le locuteur peut renforcer l'effet de son argumentation sur l'auditeur en n'entrant pas dans les détails et en présentant les prémisses ou les conclusions comme allant de soi par le fait qu'il ne les mentionne pas explicitement ²⁰⁰. »

Le topos est un raisonnement déductif qui prend ou bien la forme d'un syllogisme, d'un enthymème ou d'un épichérème.

1. Le syllogisme présente une méthode de raisonnement qui peut être décrite de différentes manières. A. A. Luce le présente comme suit :

« Un syllogisme est une triade de propositions connectées qui sont liées de telle sorte que l'une d'entre elles, appelées « Conclusion », découle nécessairement des deux autres qui sont appelées « Prémisses ».

Il s'agit de trois propositions sous forme de deux prémisses et d'une conclusion. Par exemple nous trouvons les syllogismes suivants dans le fragment 105 dans les *Pensées* de Blaise Pascal:

« La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable ; un arbre ne se connaît pas misérable ... »

❖ La grandeur réside dans la pensée. → Prémisses majeure

¹⁹⁹ Marion Carel, Oswald Ducrot, (septembre 1999), « *Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative* », publié dans *Langue française*.

²⁰⁰ Van Emmeren & Grootendorst 1984 : 124

- ❖ Or l'homme sait qu'il est misérable. → Prémisse mineure
- ❖ Donc l'homme est grand. → Conclusion

Cela nous donne l'impression d'être une chaîne argumentative logique dans laquelle chaque étape découle inexorablement de la précédente.

Aristote distingue deux espèces de syllogismes : le syllogisme dialectique qui a des prémisses probables et le syllogisme apodictique/démonstratif qui a les prémisses nécessaires.

Du syllogisme simple, classique dérivent des syllogismes irréguliers dont nous citons l'enthymème, l'épichérème... Les topoï peuvent se réaliser sous une forme ternaire, c'est-à-dire le syllogisme, binaire autrement dit l'enthymème et multiple à savoir l'épichérème et le sorite

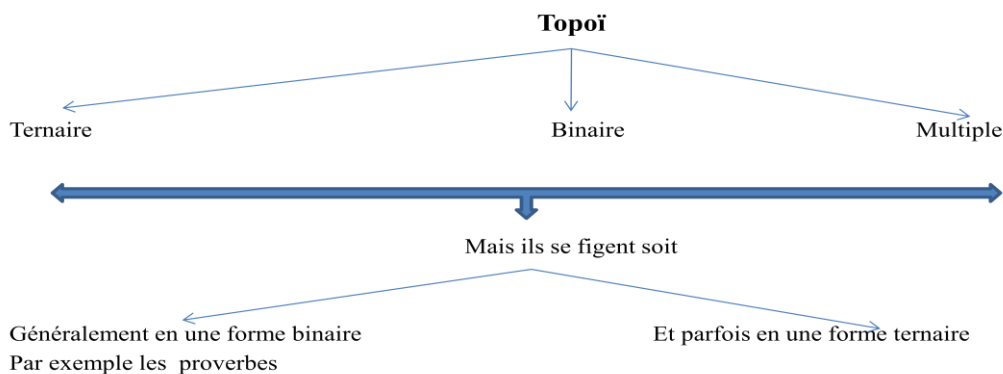


Fig.9 : Les différentes formes de syllogisme

2. L'enthymème : Aristote affirme que « l'enthymème est un raisonnement imparfait, issu de vraisemblances²⁰¹ et de signes^{202, 203} ». Il s'agit d'un syllogisme qui part de prémisses vraisemblables, mais qui ne sont pas explicitées. Et dans sa *Rhétorique*, Aristote définit l'enthymème par son agent et sa fin en disant qu'il s'agit « d'un syllogisme oratoire ».

²⁰¹ Aristote, *Premiers Analytiques II*, 27, 70a 3. « La vraisemblance est une prémisse à laquelle on s'attend »

²⁰² Aristote, *Premiers Analytiques II*, 27, 70a 3. « Le signe veut être une proposition démonstrative »

²⁰³ Aristote, (1992), *Organon III*, les Premiers Analytiques II, 27, p. 323.

L'enthymème est un raisonnement facile à suivre, adapté à la foule, qui n'est ni trop trivial ni trop compliqué. Il s'agit d'une forme de raisonnement dans laquelle le syllogisme est réduit à deux propositions, à savoir l'antécédent et le conséquent²⁰⁴. L'enthymème est réduit à deux propositions. La définition de Quintilien et Boèce est très révélatrice à ce propos :

« L'enthymème est un syllogisme dont on a supprimé l'une de deux prémisses ou la conclusion car la réalité de cette proposition est incontestable et de ce fait gardée dans l'esprit.²⁰⁵ »

Arnauld et Nicole²⁰⁶ présentent l'enthymème comme suit : « L'enthymème est un syllogisme parfait dans l'esprit, mais imparfait dans l'expression [...] la manière ordinaire dont les hommes expriment leurs raisonnements²⁰⁷ »

Nous avons comme exemple ces deux enthymèmes qui figurent dans les *Pensées* de Blaise Pascal :

F105 : « La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable.

Un arbre ne se connaît pas misérable »

Dans cet exemple, la conclusion est implicite.

F 91 : « Il n'est pas fort. Donc je ne l'estimerai pas. »

Dans ce deuxième exemple, l'une des deux prémisses est sous-entendue.

La première proposition est nommée « antécédent », la seconde est « conséquent ».

Les enthymèmes sont interprétés par analogie au schéma syllogistique.

3. L'épichérème, c'est-à-dire un syllogisme développé. Chaque prémisses est suivie de sa preuve selon le schéma suivant : « A car ... ; Or B car ... ; Donc C car ... ».

Emile Littré définit ainsi cette forme de syllogisme: « Epichérème, n.m. commun. (Logique) Syllogisme dans lequel une ou plusieurs prémisses sont accompagnées d'une preuve, d'une explication ou d'une définition.²⁰⁸ »

Par exemple, nous avons un épichérème partiel, dans le fragment 71 dans les *Pensées* de B. Pascal :

²⁰⁴ Dictionnaire de l'Académie française, (1932- 1935), huitième édition.

²⁰⁵ Alain Boyer, (1995), « Cela va sans dire : éloge de l'enthymème », Hermès.

²⁰⁶ Logiciens de Port Royal

²⁰⁷ 1970

²⁰⁸ Emile Littré, (1872-1877), *Dictionnaire de la langue française Littré*.

« L'Ecclésiaste montre que l'homme sans Dieu est dans l'ignorance de tout et dans un malheur inévitable, car c'est malheureux que de vouloir et de ne pouvoir. Or, il veut être heureux et assuré de quelque vérité. Et cependant, il ne peut ni savoir, ni ne désirer point de savoir. Il ne peut même douter.²⁰⁹ »

Nous allons analyser la structure syllogistique de ce fragment en présentant les différentes propositions:

- ❖ Proposition majeure : « L'Ecclésiaste montre que l'homme sans Dieu est dans l'ignorance de tout et dans un malheur inévitable ».
- ❖ Preuve : « car c'est malheureux que de vouloir et de ne pouvoir ».
- ❖ Proposition mineure : « Or, il veut être heureux et assuré de quelque vérité ».
- ❖ Preuve : « Et cependant, il ne peut ni savoir, ni ne désirer point de savoir. Il ne peut même pas douter ».
- ❖ Conclusion implicite : Donc l'homme ne peut être heureux car il ne peut avoir de certitude.

Nous allons récapituler les différences entre ces trois formes de syllogismes dans le tableau suivant :

Le syllogisme	L'enthymème	L'épichérème
Structure ternaire Un enchaînement de trois propositions: les deux premières sont appelées prémisses et la troisième est la conclusion.	Structure binaire Un enchaînement de deux propositions : l'une des prémisses est implicite, elle reste dans l'esprit. La première proposition est appelée antécédent et la seconde conséquent.	Structure ternaire : un enchaînement de trois propositions qui sont accompagnées de preuves.

Tableau 7 : Les trois formes du syllogisme

Nous trouvons la structure binaire chez Toulmin qui s'appuie sur le « warrant », la loi de passage, les garants d'inférence qui fondent le passage d'un énoncé à l'autre et qui sont considérés comme une nouvelle appellation des topoi. C'est le cas aussi chez Anscombe qui postule l'existence des garants appelés topoi en hommage à Aristote, « ces garants sont des principes servant d'appui aux raisonnements²¹⁰ ». Dès lors, Toulmin et Anscombe ont repris les idées d'Aristote.

A ce propos, Georges Molinié affirme que :

²⁰⁹ Blaise Pascal, (1977), *les Pensées I*, Edition de Michel Le Guern, Gallimard, collection Folio, Liasse Misère, fragment 71, p. 92

²¹⁰ Anscombe (Jean -Claude), (1995.) *Théorie des topoi*, Paris, Kimé.

« L'appellation de « topos » ajoute quelque chose à celle de « garant » : la référence à l'idée de « lieu commun » (non au sens de lieu commun à tous les individus d'un groupe ou d'une société) introduit nous semble-t-il une dimension sociologique ; le topos, c'est le garant d'inférence considéré en tant qu'il est commun à un groupe donné plus ou moins important. »

Ces règles inférentielles et ces schèmes inférentiels sont déjà présents chez les stoïciens²¹¹ :

1. Si p alors q ; or q ; donc p
2. Si p alors q ; or pas q ; donc pas p
3. Pas à la fois p et q ; or p ; donc pas q
4. P ou q ; or p ; donc pas q
5. P ou q ; or pas q ; donc p

Ce sont « des règles propositionnelles qui se basent sur des relations entre propositions comme l'implication, la conjonction ou la disjonction et également sur la négation »²¹².

Le topos est considéré comme « un schéma de déduction, un schéma logique capable de manipuler des endoxon et des énoncés vrais ». La notion de topos peut également être définie comme « un schéma admis à bonne potentialité inférentielle ou dérivationnelle qui en fait un moule argumentatif ». Dans cette conception, le topos n'est pas une structure profonde logique, mais une forme discursive centrale à laquelle peuvent se rattacher d'autres discours vaguement apparents.

Il s'agit donc de liens syllogistiques. Dès lors, d'après la définition d'Aristote « le syllogisme est un discours dans lequel, certaines choses posées, une autre chose différente d'elle en résulte nécessairement par le seul fait de ces données.²¹³ ». Les choses posées sont les prémisses du syllogisme, la chose différente qui en résulte nécessairement est sa conclusion. Et dans la pratique, le syllogisme consiste en deux prémisses et une conclusion. Le sujet et le prédicat de la conclusion se trouvent chacun dans l'une des prémisses, cependant qu'un troisième terme, le moyen terme est présent dans les deux prémisses et non pas dans la conclusion. Le prédicat de la conclusion est le

²¹¹ IV^{ème} siècle avant J-C avec Zénon de Citium.

²¹² Eggs, Ekkehard, (2002), *Topoi, discours, arguments*, Stuttgart : F. Steiner, « Du refoulement des topoi dialectiques dans la logique et dans la rhétorique », p.p. 67-86, Ed. E. Eggs.

²¹³ Aristote, *Organon III, Les Premiers Analytiques*, (1983), Traduction nouvelle et notes par J. Tricot, Librairie philosophique J. Vrin, p.p. 4-5.

terme majeur, et la prémisse qui le comprend est la prémisse mineure. Nous allons présenter l'exemple suivant :

- ❖ Tous les professeurs sont des gens doctes. → Prémisse majeure.
- ❖ Les personnes doctes sont des gens désagréables en société. → Prémisse mineure.
- ❖ Donc les professeurs sont des personnes désagréables en société. → Conclusion.

Dans cet exemple, il est question de relation logique d'implication entre les propositions. Les deux propositions ont un sujet général. Nous avons affaire au syllogisme classique. Les prémisses comprennent trois termes, dont deux subsistent dans la conclusion ; le moyen terme s'élimine pour permettre l'articulation des deux autres.

Il existe aussi un syllogisme de forme conditionnelle affirmative ou négative : « si ... donc ... ». Citons à ce propos l'exemple de Blaise Pascal : « Si l'homme se divertit donc il est heureux et s'il ne se divertit pas donc il est malheureux ».

Le syllogisme nous révèle la connexion intime entre les choses, aussi bien dans la pensée que dans le monde réel : A et B sont liés d'une certaine façon à C (le moyen terme) et aux prémisses, par conséquent, ils sont liés entre eux dans la conclusion.

Le mécanisme enthymémique prend toute sa vigueur de l'implicite et du réseau inférentiel. A ce stade, une procédure de reconstruction discursive sera convoquée pour identifier l'élément manquant et pour établir la validité du schéma argumentatif.

Les topoi présentent les matériaux pour les prémisses avec lesquelles les enthymèmes seront élaborés, qui à leur tour, vont produire la conviction, la persuasion et la croyance.

Ils sont représentés sous forme de schémas topiques $(P, Q)^{214}$, à savoir la donnée de deux prédicats métalinguistiques graduels P et Q, et de l'ensemble des correspondances monotones entre les deux gradations. Ainsi, lorsqu'un discours convoque un garant, il choisit également un sens de parcours sur chacune des gradations P et Q. un schéma topique se manifeste donc nécessairement par le choix d'une forme topique parmi les quatre possibilités figurées par la notation $(\pm P, \pm Q)$. C'est le schéma graduel d'Anscombe. A côté de ce schéma, il y a trois autres :

- ❖ Le schéma de préféralité $[P > Q]$
- ❖ Le schéma de cause à effet n'exprimant aucune idée de quantité $[si/ Q d P, alors Q]$.

²¹⁴ Anscombe, J. C. , (1995a), « De l'Argumentation dans la langue à la Théorie des Topoi », *Théorie des topoi*, Paris, Kimé.

- ❖ Le schéma antitopique [Bien que/ même si P, Q] s'appuie sur un mécanisme concessif qui autorise le passage d'un argument à une conclusion renversée, contraire à celle qui est attendue.

Ajoutons qu'il existe différentes formes d'inférences immédiates ou syllogistiques :

1. Les inférences immédiates sont des discours composés de deux propositions. La seconde se découle de la première : « certains A sont B, donc certains B sont A »²¹⁵. Par exemple : « Il est célibataire, donc il n'est pas marié », et « C'est notre devoir, nous devons donc le faire. ». La conclusion est une reformulation de l'argument. Ce type d'inférences est schématisé dans le carré logique d'Aristote.
2. Les syllogismes proprement dits : un syllogisme est un discours composé de trois propositions ; la troisième découle des deux premières. Nous avons plusieurs formes de syllogismes qui dépendent du sujet :
 - a. Les deux propositions sont à sujet concret, c'est-à-dire un sujet qui désigne un individu unique, par exemple « ceci », « cet être », « Pierre », « le N qui » ... « Cet objet est P ; ce même objet est non-Q ; donc certains P sont non-Q ». ce type de syllogisme peut servir à établir des vérités classificatoires.
 - b. Une proposition est à sujet concret, une à sujet général : ce type de syllogisme opère l'instanciation d'une universelle. Ils permettent d'attribuer à un individu les propriétés de la classe à laquelle il appartient : « les x sont B ; ceci est un x, ceci est B. ». Cette forme syllogistique correspond à l'opération de catégorisation qui est à la base du fonctionnement du principe argumentatif fondamental : « les êtres d'une même catégorie doivent être traités de la même façon ». C'est la règle de justice « les êtres relevant d'une même catégorie reçoivent tous les prédicats génériques caractérisant cette catégorie ».
 - c. Les deux propositions sont à sujet général : c'est le syllogisme classique. Les prémisses comprennent trois termes, dont deux subsistent dans la conclusion. Le moyen terme s'élimine en permettant l'articulation des deux autres. En effet, un syllogisme valide est un syllogisme tel que, si ses prémisses sont vraies, sa conclusion est nécessairement vraie :

²¹⁵ Aristote

- Les A sont B : Tous les professeurs sont des gens doctes.
 - Les B sont C : Les personnes doctes sont des gens désagréable en société.
 - Les A sont C : Les professeurs sont désagréables en société.
- d. Syllogismes hypothétiques et syllogismes disjonctifs : ce sont des formes qui correspondent à diverses lois logiques, par exemple
- si p donc q²¹⁶
 - or p
 - donc q

Dans ce contexte, nous allons évoquer un exemple présenté par Amossy²¹⁷ :

- La fièvre est signe de maladie.
- Jacques a de la fièvre.
- Donc Jacques est malade.

P et Q n'ont aucune valeur de vérité en eux-mêmes ; c'est-à-dire en dehors des rapports ontologiques de cause à effet qu'ils entretiennent entre eux.

Conclusion

De ce qui précède, nous constatons que la structure logico-sémantique des topoi comporte trois composantes. En fait, dans la théorie de l'argumentation dans la langue, Ducrot parle de deux prémisses, d'une conclusion et d'un garant qui assure le passage des prémisses à la conclusion. Toulmin évoque aussi la même structure qui consiste à passer d'un énoncé à un autre en s'appuyant sur le « warrant ».

De même, dans la théorie des blocs sémantiques, nous sommes face à deux blocs sémantiques et à un lien²¹⁸.

Nous trouvons la même structure dans la sémantique des possibles argumentatifs²¹⁹ que nous allons présenter dans notre troisième partie: c'est à partir du noyau que les blocs d'argumentation interne sont déclinés. La Théorie des PA est un modèle stratifié et dynamique de la description de la signification qui prend en compte

²¹⁶ Ducrot et Anscombre, il s'agit d'un topos qui note l'implication

²¹⁷ Amossy Ruth, (2000), *L'argumentation dans le discours*. Discours politique, Littérature d'idées, Fiction, Nathan/HER 2000.

²¹⁸ L'enchaînement consiste à passer d'un segment 1 à segment 2 par l'intermédiaire d'un connecteur (Enchaînement= segment 1 → connecteur → segment 2).

²¹⁹ Galatanu, O., (2004-2007), « *Sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse du discours* », Université de Nantes. France.

les représentations mentales et les croyances des locuteurs et qui parle du sens des topoi dès le niveau lexical.

Dans toutes ces théories, toujours deux segments de discours sont impliqués.

En effet, deux phrases grammaticales X et Y et un connecteur permettent de réaliser l'enchaînement²²⁰. Il s'agit donc d'un schéma binaire. En effet, si de E1 on peut éventuellement conclure à E2, c'est du fait de l'existence d'un troisième terme, un topos, qui est le garant de ce lien conclusif entre les deux énoncés. Cette idée est déjà présente chez Aristote et elle a été reprise par Toulmin, Perelman et Ducrot.

Nous remarquons que toutes ces structures dépendent du contenu et du sens des prémisses, des liens et de la connexion entre les choses qui permettent d'établir les relations entre les choses et la réalité. La sémantique est donc une partie de la logique qui assure l'interprétation du langage formel. Dès lors, syntaxe, logique et sémantique sont complémentaires.

²²⁰Carel, Marion, Ducrot, Oswald, (septembre 1999), « Le problème de paradoxe dans une sémantique argumentative », publié dans *Langue française*.

Chapitre II : Les connecteurs

Ce chapitre est consacré aux connecteurs vu qu'ils ont un rôle fondamental dans le discours. Ils permettent de donner des instructions qui orientent argumentativement le discours.

Tout d'abord, qu'est ce qu'un connecteur ?

Nous empruntons, en premier lieu, une première définition du mot « connecteur » au Dictionnaire LE PETIT LAROUSSE et une deuxième définition au Dictionnaire Le Petit Robert:

« [...] 2. LOG., LING. Mot permettant de composer une proposition à partir d'une ou de deux autres.²²¹ »

« CONNECTEUR. nm. Appareil de connexion. // Log. Synonyme de OPERATEUR PROPOSITIONNEL.²²² »

En second lieu, nous présentons la définition donnée par Charaudeau et Maingueneau dans le Dictionnaire d'analyse de discours :

« La notion de connecteur élargit la notion de coordonnant en regroupant des termes appartenant à diverses catégories grammaticales : articles, conjonctions [...], locutions conjonctives, adverbes, [...] jou [...] [ant] un rôle de connexion entre unités de discours.²²³ »

Il s'agit donc d'un opérateur logique dans le calcul propositionnel.

La terminologie des connecteurs n'est pas fixe. Les uns parlent de connecteurs pragmatiques, d'autres de connecteurs discursifs²²⁴, Roulet parle de connecteurs interactifs, Ducrot parle de mots de discours, Luscher parle de marques de connexion ...

L'Analyse de discours a défini les connecteurs pragmatiques comme « des marques de cohésion ». Ces différentes appellations ont le même but ; à savoir signaler que les connecteurs fonctionnent comme des marques indiquant des connexions dont le lieu de réalisation est le discours.

Dans l'ouvrage intitulé *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*²²⁵, Moeschler et Reboul parlent de l'inflation terminologique concernant les

²²¹ LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ, (2006), p.281.

²²² Le Petit Robert, (1968), Paris, Dictionnaires Le Robert.

²²³ Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, (2002), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p.126, p. 128.

²²⁴ Blakemore, 1987

« connecteurs » : « On parle par exemple de connecteurs sémantiques et connecteurs pragmatiques (Van Dijk, 1977), de connecteurs argumentatifs (Ducrot et al., 1980), de connecteurs discursifs (Blakemore, 1987), de connecteurs interactifs (Roulet et al., 1985), de connecteurs pragmatiques (Moeschler, 1989a), de marques de connexion (Luscher, 1994), d'opérateurs argumentatifs (Ducrot, 1983),...etc. »²²⁶. Ils abordent par la suite la notion de connecteur pragmatique et de connecteur argumentatif.

Dans le cadre de ce travail, nous n'avons pas l'intention de proposer un classement plus fin des connecteurs. Notre étude a pour seul but de montrer l'importance de ces « mots vides ». Plus précisément, nous avons essayé de justifier l'idée selon laquelle les connecteurs ont pour fonction de « mettre les informations contenues dans un texte au service de l'intention argumentative globale de celui-ci ²²⁷ ». Cette fonction argumentative des connecteurs a fait l'objet de plusieurs recherches approfondies dont l'ouvrage fondamental est le volume publié en 1980 sous la direction de Ducrot : « Les mots du discours ».

Oswald Ducrot souligne le rôle crucial que jouent les *mots argumentatifs*, en particulier les connecteurs comme *mais, d'ailleurs, puisque, parce que, donc*, etc. ...

Du point de vue morphologique, les connecteurs pragmatiques sont des *mots outils*: ils ont une fonction argumentative et/ou ils servent à structurer les énoncés. Nous proposons la définition suivante du mot «connecteur»: « le connecteur est un élément articulateur de la phrase²²⁸ qui lie deux ou plusieurs énoncés en créant un nouveau sens à partir des sens primitifs des énoncés ».

Pour mieux comprendre, voici la structure de base d'un connecteur ayant deux arguments:

- ❖ **P conn Q**
- ❖ **P et Q** étant les arguments du connecteur, conn signifiant « connecteur ».

Pour analyser le fonctionnement des connecteurs, il faut d'abord repérer P et Q, qui ne se trouvent pas forcément respectivement à gauche et à droite du *connecteur*; il faut aussi tenir compte du but communicatif de l'auteur.

²²⁵ 1994

²²⁶ Moeschler et Reboul, 1994:179

²²⁷ Plantin, 1989 : fiche 10

²²⁸ Conjonction, adverbe, locution

Vu l'importance de ces connecteurs dans l'analyse des textes et des dialogues argumentatifs, nous leur avons consacré ce chapitre pour en parler avec plus de détails. Citons la définition générale des connecteurs pragmatiques²²⁹ :

« Un connecteur pragmatique est une marque linguistique, appartenant à des catégories grammaticales variées (conjonctions de coordination, conjonctions de subordination, adverbes, locutions adverbiales), qui :

- a. articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives quelconques
- b. donne des instructions sur la manière de relier ces unités
- c. impose de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence. »

Cette définition donne trois caractéristiques définitoires concernant le domaine, la nature du contenu et les effets de l'usage des connecteurs. Prenons comme exemple, la conjonction de coordination « mais » :

	<i>Domaine</i>	<i>Nature du contenu</i>	<i>Effets de l'usage</i>
Mais	Articule deux propositions indépendantes.	Introduit un contraste entre les conclusions que le locuteur invite le destinataire à tirer.	Permet de faire des inférences qui ne seraient pas possibles en son absence. Il réévalue une information, précédemment entretenue comme vraie ou probablement vraie, en la supprimant.

Tableau 8 : Les caractéristiques de la conjonction de coordination « mais »

Riegel, Pellat et Rioul définissent les connecteurs comme :

« Des éléments de liaison entre des propositions ou des ensembles de propositions ; ils contribuent à la structuration du texte en marquant des relations sémantico-logiques entre les propositions ou entre les séquences qui les composent ».²³⁰

Dès lors, les connecteurs permettent d'assurer la cohésion du texte en précisant les relations entre les différentes étapes du raisonnement. Ils permettent²³¹ :

²²⁹ (Moeschler et Reboul, 1998:77)

²³⁰ Riegel, Pellat et Rioul, 1994

- ❖ « D'expliquer un phénomène : par exemple cause, conséquence ...
- ❖ D'enrichir l'argumentation : comparaison, opposition, concession et l'alternative.
- ❖ D'élargir l'argumentation : but et hypothèse
- ❖ De mettre en ordre les idées : classement, addition, conclusion.
- ❖ D'illustrer : l'exemple et l'illustration ».

Nous allons présenter comme premier exemple la conjonction de coordination « mais », qui articule des unités linguistiques maximales ou des unités discursives (des paragraphes par exemple).

Prenons comme exemple : « Il fait beau, **mais** j'ai envie de rester à la maison ». Nous avons deux propositions indépendantes articulées par « mais » qui introduit un contraste entre les deux unités. Dans notre exemple « le beau temps est une raison de sortir », le contraste intervient entre « le beau temps » et « l'envie de sortir ». Ducrot affirme à propos de « mais » :

« Tout ce que les phrases indiquent, c'est que le locuteur voit une opposition entre des entités sémantiques liées à (ce) qui précède et à ce qui suit *mais*. Mais les phrases ne disent pas quelles sont ces entités : elles prescrivent simplement à l'interprétant de chercher, vu la situation du discours, entre quelles entités sémantiques liées à ces segments le locuteur établit une relation d'opposition. »²³².

« Tout discours [P mais Q] articule deux argumentations, [P donc r] et [Q donc non-r], de conclusions contraires ».²³³

Dans ses *Pensées*, Pascal a plusieurs fois employé cette conjonction de coordination. Nous allons présenter un échantillon du traitement automatique de « mais » à l'aide de NooJ4Web, qui nous permet la recherche de mots, de lemmes et de leurs formes fléchies ou dérivées, de collocations complexes par exemple les noms composés et les expressions figées.

L'extraction des connecteurs « et, mais, pourtant, donc » ne nécessite pas la création d'un dictionnaire puisque les données concernant ces connecteurs sont déjà stockées et implémentées dans la mémoire de NooJ sous forme de dictionnaire et de grammaire. Nous allons évoquer un échantillon de ce dictionnaire :

²³¹ Maxicours by EduClever (2015), La fonction des connecteurs.

²³² Ducrot, O., (1980), Les mots du discours, les éditions MINUIT, Paris.

²³³ Ibid.

❖ Un échantillon du dictionnaire_dm.dic

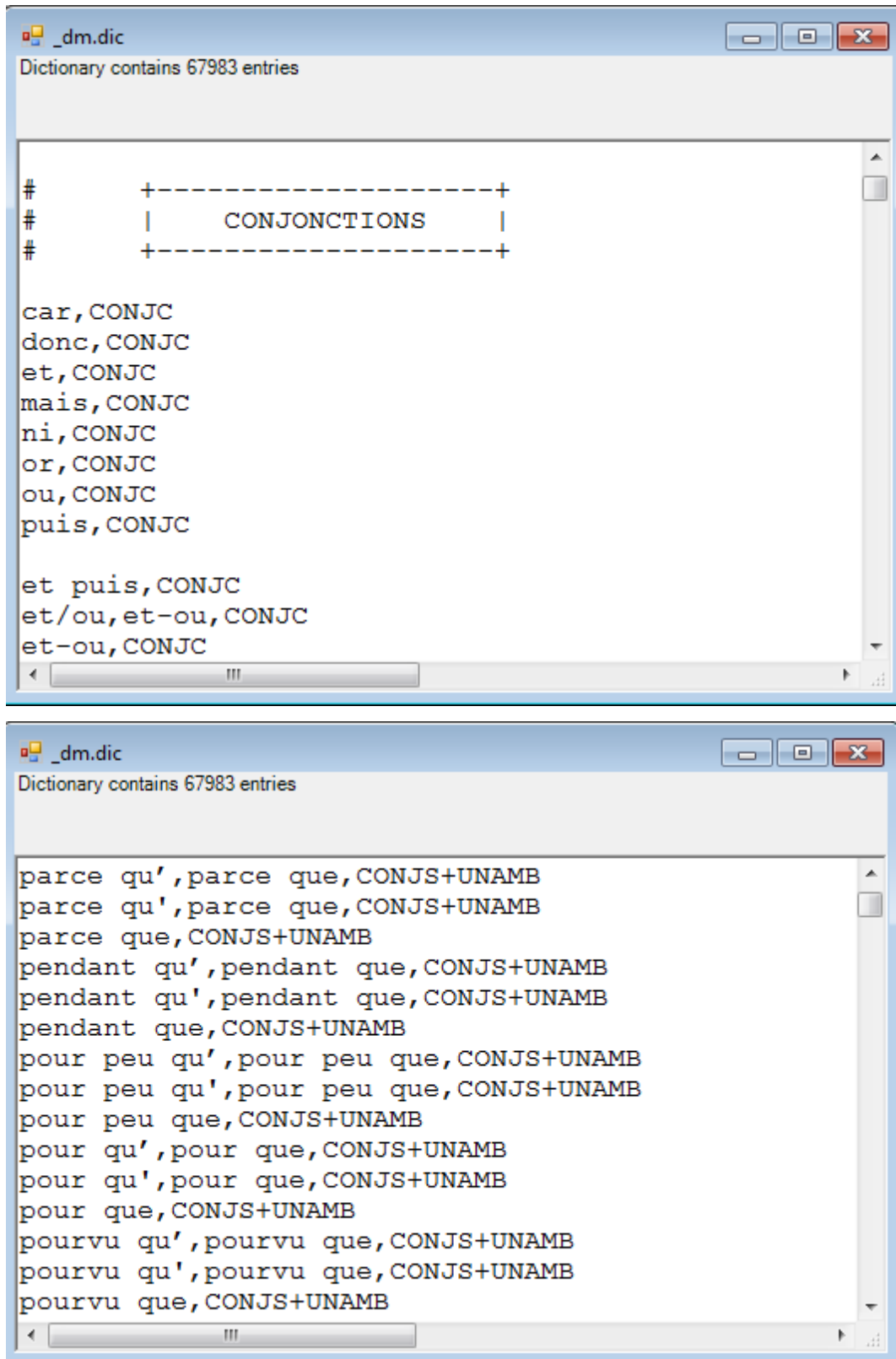
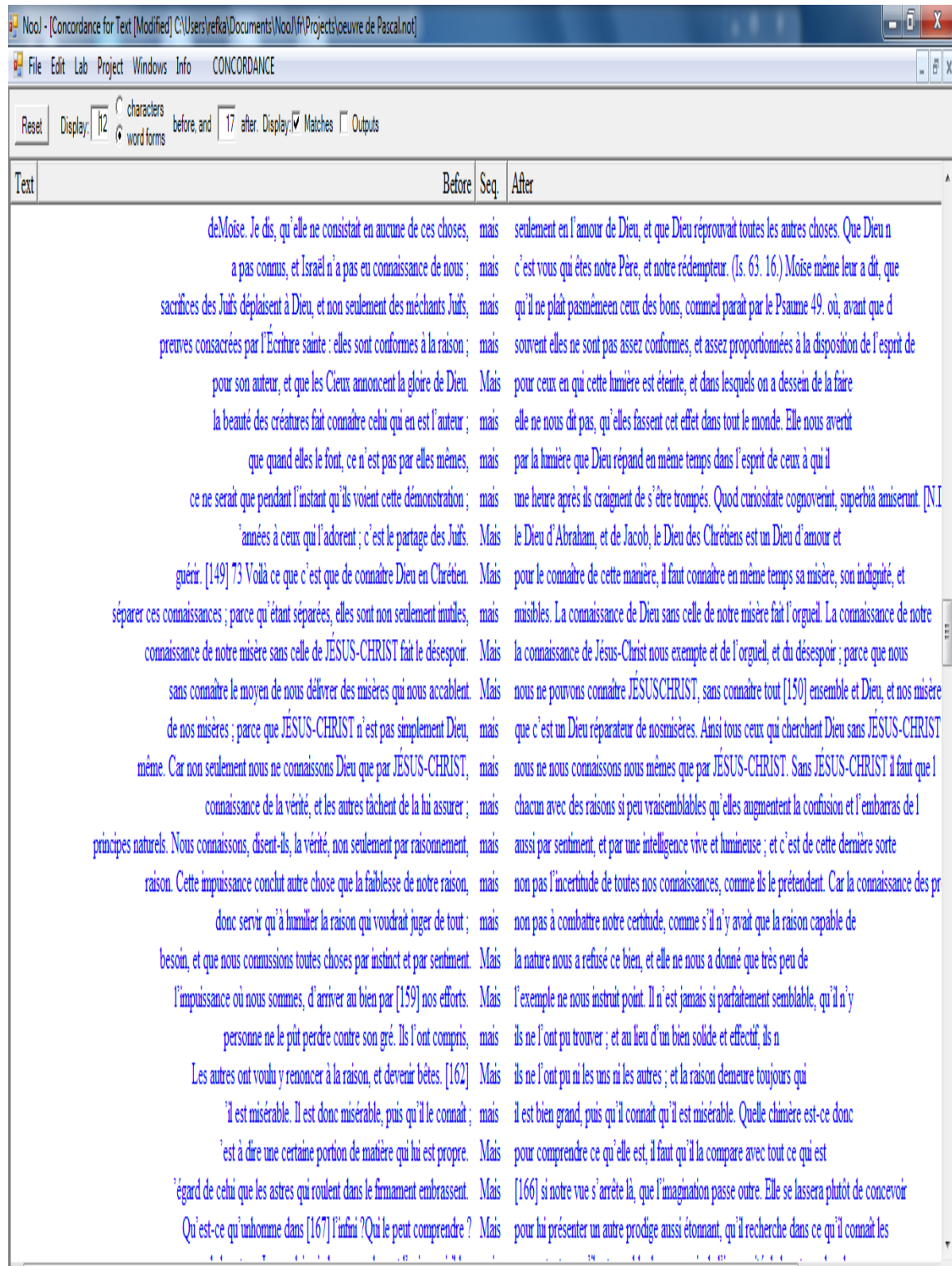


Fig.10 : Dictionnaire_dm.dic (ressource de NooJ)

Nous avons eu recours à des travaux de test et de validation sur notre corpus.

L'application de ce dictionnaire sur notre corpus nous donne les résultats suivants qui se présentent sous forme de tables de concordances:

❖ Les tables de concordances du connecteur <mais>



The screenshot shows the Nool Concordance for Text interface. The title bar reads 'Nool - [Concordance for Text (Modified) C:\Users\refka\Documents\Nool\fr\Projects\oeuvre de Pascal.not]'. The menu bar includes 'File', 'Edit', 'Lab', 'Project', 'Windows', 'Info', and 'CONCORDANCE'. The toolbar has buttons for 'Reset', 'Display', '12 characters before, and 17 after', 'Display', 'Matches', and 'Outputs'. The main window displays a concordance table for the connector 'mais'.

Text	Before	Seq.	After
de Moïse. Je dis, qu'elle ne consistait en aucune de ces choses,	mais		seulement en l'amour de Dieu, et que Dieu réprovait toutes les autres choses. Que Dieu n
a pas connus, et Israël n'a pas eu connaissance de nous ;	mais		c'est vous qui êtes notre Père, et notre rédempteur. (Is. 63. 16.) Moïse même leur a dit, que
sacrifices des Juifs déplaisaient à Dieu, et non seulement des méchants Juifs,	mais		qu'il ne plaît pas même à ceux des bons, comme il paraît par le Psaume 49. où, avant que d
preuves consacrées par l'Écriture sainte : elles sont conformes à la raison ;	mais		souvent elles ne sont pas assez conformes, et assez proportionnées à la disposition de l'esprit de
pour son auteur, et que les Cieux annoncent la gloire de Dieu. Mais			pour ceux en qui cette lumière est éteinte, et dans lesquels on a dessein de la faire
la beauté des créatures fait connaître celui qui en est l'auteur ;	mais		elle ne nous dit pas, qu'elles fassent cet effet dans tout le monde. Elle nous avertit
que quand elles le font, ce n'est pas par elles mêmes,	mais		par la lumière que Dieu répand en même temps dans l'esprit de ceux à qui il
ce ne serait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration ;	mais		une heure après ils craignent de s'être trompés. Quod curiositate cognoverunt, superbia amiserunt. [N]
années à ceux qui l'adorent ; c'est le partage des Juifs. Mais			le Dieu d'Abraham, et de Jacob, le Dieu des Chrétiens est un Dieu d'amour et
guérir. [149] 73 Voilà ce que c'est que de connaître Dieu en Chrétien. Mais			pour le connaître de cette manière, il faut connaître en même temps sa misère, son indignité, et
séparer ces connaissances ; parce qu'étant séparées, elles sont non seulement inutiles,	mais		inutiles. La connaissance de Dieu sans celle de notre misère fait l'orgueil. La connaissance de notre
connaissance de notre misère sans celle de JÉSUS-CHRIST fait le désespoir. Mais			la connaissance de Jésus-Christ nous exempte et de l'orgueil, et du désespoir ; parce que nous
sans connaître le moyen de nous délivrer des misères qui nous accablent. Mais			nous ne pouvons connaître JÉSUS-CHRIST, sans connaître tout [150] ensemble et Dieu, et nos misères
de nos misères ; parce que JÉSUS-CHRIST n'est pas simplement Dieu, mais			que c'est un Dieu réparateur de nos misères. Ainsi tous ceux qui cherchent Dieu sans JÉSUS-CHRIST
même. Car non seulement nous ne connaissons Dieu que par JÉSUS-CHRIST, mais			nous ne nous connaissons nous mêmes que par JÉSUS-CHRIST. Sans JÉSUS-CHRIST il faut que l
connaissance de la vérité, et les autres tâchent de la lui assurer ;	mais		chacun avec des raisons si peu vraisemblables qu'elles augmentent la confusion et l'embarras de l
principes naturels. Nous connaissons, disent-ils, la vérité, non seulement par raisonnement,	mais		aussi par sentiment, et par une intelligence vive et lumineuse ; et c'est de cette dernière sorte
raison. Cette impuissance conclut autre chose que la faiblesse de notre raison, mais			non pas l'incertitude de toutes nos connaissances, comme ils le prétendent. Car la connaissance des pr
donc servir qu'à humilier la raison qui voudrait juger de tout ;	mais		non pas à combattre notre certitude, comme s'il n'y avait que la raison capable de
besoin, et que nous conussions toutes choses par instinct et par sentiment. Mais			la nature nous a refusé ce bien, et elle ne nous a donné que très peu de
l'impuissance où nous sommes, d'arriver au bien par [159] nos efforts. Mais			l'exemple ne nous instruit point. Il n'est jamais si parfaitement semblable, qu'il n'y
personne ne le pût perdre contre son gré. Ils l'ont compris, mais			ils ne l'ont pu trouver ; et au lieu d'un bien solide et effectif, ils n
Les autres ont voulu y renoncer à la raison, et devenir bêtes. [162] Mais			ils ne l'ont pu ni les uns ni les autres ; et la raison demeure toujours qui
'il est misérable. Il est donc misérable, puis qu'il le connaît ;	mais		il est bien grand, puis qu'il connaît qu'il est misérable. Quelle chimère est-ce donc
'est à dire une certaine portion de matière qui lui est propre. Mais			pour comprendre ce qu'elle est, il faut qu'il la compare avec tout ce qui est
'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais			[166] si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre. Elle se lassera plutôt de concevoir
Qu'est-ce qu'un homme dans [167] l'infini ? Qui le peut comprendre ? Mais			pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connaît les

Fig. 11 : Table des concordances du connecteur <mais>

Le connecteur « mais » permet de réévaluer une information précédemment entretenue comme vraie, en la supprimant. Il oppose deux arguments en les enchaînant et il présente le dernier argument comme le plus fort argumentativement. Nous pouvons

prendre un exemple de cette grille montrer les différents emplois de « mais » qui tournent autour de l'emploi adversatif. « Voilà ce que c'est que de connaître Dieu en Chrétien. Mais pour le connaître de cette manière, il faut connaître en même temps sa misère, son indignité, et séparer ces connaissances ; parce qu'étant séparées, elles sont non seulement inutiles, mais nuisibles ». Il s'agit d'une opposition de niveau : nous passons de niveau A au niveau B.

Les résultats sont affichés sous forme de concordances dans une grille de données faisant apparaître les séquences pertinentes dans leur contexte. Ces séquences sont entourées par les contextes dans lesquels elles apparaissent. Suite à ces résultats, nous pouvons construire un rapport statistique des concordances affichées.

Il faut rappeler que les connecteurs pragmatiques possèdent un « contenu procédural ». Contrairement aux autres catégories lexicales, les connecteurs pragmatiques n'encodent pas des concepts, mais des procédures²³⁴.

Du point de vue sémantique, on peut se figurer que, pour déterminer les valeurs de « mais », plusieurs éléments du texte doivent être pris en compte: « les segments liés par le connecteur ne sont pas toujours fournis par ce qui précède et suit immédiatement le connecteur mais sont à chercher plus loin dans le texte. ».

Anscombe et Ducrot ont repéré deux différentes fonctions de ce connecteur : réfutatif et argumentatif.²³⁵

Ducrot a fait la distinction entre « segments linguistiques » et « entités sémantiques²³⁶ » afin de mettre en relief le fonctionnement des connecteurs:

« Nous faisons une distinction entre les segments, c'est-à-dire les propositions grammaticales, précédant et suivant immédiatement le connecteur (nous les notons X et Y), et les entités sémantiques articulées par ce même connecteur (nous les notons P et Q). Une phrase ne peut contenir que des X et des Y, et, par l'exemple, avoir la structure X+connecteur+Y : elle ne peut donc pas indiquer par elle-même ni la nature des entités sémantiques articulées, ni l'étendue des segments où ces entités sont manifestées. Par suite, sa signification ne saurait contenir une proposition posant tel ou tel rapport entre P et Q : la phrase signale seulement à l'interprétant qu'il doit chercher deux entités sémantiques P et Q liées plus ou moins directement à X et à Y (selon des modalités à définir pour chaque connecteur) et qui peuvent avoir entre elles la relation que le connecteur implique. »

²³⁴ Moeschler 2000

²³⁵ Anscombe et Ducrot 1977

²³⁶ Carel, Marion et Ducrot, Oswald, (septembre 1999), « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française*.

Les connecteurs n'ont pas une signification conceptuelle, mais une signification instructionnelle, c'est-à-dire une signification qui « contient [...] des instructions données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur. »²³⁷. Ils ont permis de développer la théorie de la sémantique instructionnelle.

Les connecteurs sont aussi définis comme des marqueurs de fonctions interactives :

« Les connecteurs interactifs marquent la relation entre un (ou des) constituant(s) subordonné(s) (acte, intervention ou échange) et l'acte directeur d'une intervention. »²³⁸.

La fonction principale d'un connecteur est donc de signaler la structure du discours et d'indiquer la fonction de l'acte dans lequel il apparaît. (Fonction de structuration du dialogue).

Le modèle genevois fait l'hypothèse que les connecteurs se regroupent en quatre classes principales :

Tableau 9 : Les quatre classes de connecteurs

<i>Les connecteurs argumentatifs</i>	<i>Les connecteurs conclusifs</i>	<i>Les connecteurs contre-argumentatifs</i>	<i>Les connecteurs réévaluatifs</i>
Ils marquent, sur le constituant subordonné, la relation d'arguments à l'acte directeur : <i>car, parce que, puisque, comme, en effet, d'ailleurs, même, au moins</i>	Ils marquent, sur l'acte directeur, une relation avec un argument : <i>donc, alors, ainsi, aussi, par conséquent.</i>	Ils marquent une relation de contre-argument à acte directeur : <i>mais, quand même, cependant, néanmoins, pourtant, bien que.</i>	Ils marquent la subordination rétroactive d'une ou d'intervention(s) présentée(s) comme indépendante(s) à un nouvel acte directeur : <i> finalement, en somme, en fin de compte, de toute façon, décidément, bref, au fond.</i>

²³⁷ Ducrot, 1980, 12.

²³⁸ Roulet et al. , 1985, 111.

La sémantique instructionnelle de Ducrot se limite à la signification de la phrase, mais elle correspond à une stratégie ouverte en admettant que le sens de l'énoncé se construit sur la base de la situation de discours. Par contre, le modèle genevois est un programme de recherche fermé qui se base sur des informations linguistiques et qui ne cherche pas à intégrer les informations non linguistiques.

De ce qui précède, nous constatons en premier lieu que les connecteurs permettent d'accéder à des interprétations des textes auxquelles l'interprétant, sans l'aide de l'analyse linguistique des connecteurs, n'aurait pas accès. En second lieu, les connecteurs permettent d'accéder à la représentation de la structure du discours, soit qu'ils indiquent les relations interactives, soit que leur insertion les explicite.

La question de l'intérêt des connecteurs est aussi traitée dans le cadre de la théorie de la pertinence par Grice, Wilson, Sperber et Diane Blakemore.²³⁹ Cette dernière voit que les connecteurs sont des contraintes sémantiques sur la pertinence : ils imposent des contraintes sur la formation du contexte (et c'est le cas avec « donc ») et sur les effets cognitifs par ajout d'information avec « parce que » ou par réévaluation d'information ancienne avec « mais ». Ainsi, ils sont des marques procédurales qui ont un rôle dans le traitement des informations au niveau du système central de la pensée. Autrement dit, les connecteurs facilitent le traitement de l'information : ils ont pour fonction de minimiser les efforts cognitifs et de déterminer les effets contextuels de l'énoncé. Ils sont définis sous un nouvel angle : « ils ne fonctionnent ni comme des facteurs de variation des interprétations, ni comme des articulateurs du discours, mais plutôt comme des guides pour l'interprétation » comme l'a déjà dit Jean-Marc Luscher²⁴⁰. En effet, les connecteurs permettent de donner des instructions sur la manière de construire le contexte et sur la manière de tirer des implications contextuelles de l'énoncé. Ils permettent d'assurer de manière efficace la pertinence du discours.

J. Moeschler affirme que « les connecteurs confèrent aux énoncés qui les renferment une orientation argumentative »²⁴¹ :

« L'orientation argumentative est le produit d'un acte spécifique qui est l'acte d'orienter argumentativement un énoncé ; acte qui impose à l'interlocuteur une

²³⁹ 1987

²⁴⁰ 1994

²⁴¹ Jacques Moeschler, (2005), « Connecteurs pragmatiques, inférences directionnelles et représentations mentales », Université de Genève.

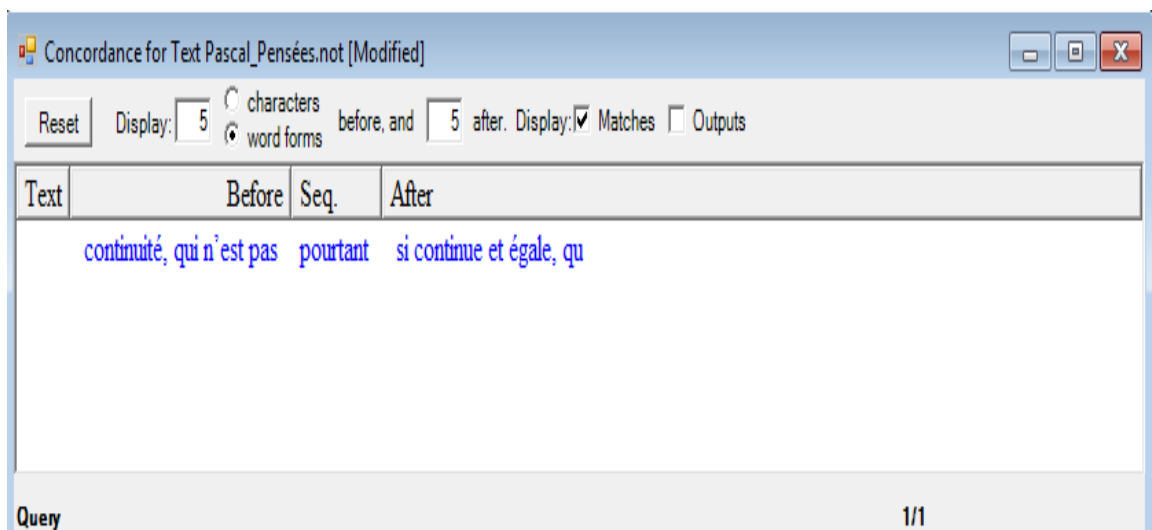
procédure interprétative précise, à savoir satisfaire les instructions argumentatives ; tel opérateur argumentatif ou tel connecteur argumentatif donne tel type d'indication sur l'orientation des énoncés qu'il modifie ou articule. »

Il parle de trois classes de connecteurs :

- 1- Les opérateurs argumentatifs : ne ... que, peu, un peu, presque, à peine, loin, même.
- 2- Les connecteurs argumentatifs : mais, au moins ...
- 3- Les adjectifs évaluatifs, des verbes et des adverbiaux : seulement (inverseur argumentatif, un opérateur propositionnel qui construit une proposition à partir d'une autre, tout en inversant la visée argumentative de celle de départ) ...

Moeschler rappelle que « les connecteurs sont dits pragmatiques pour les distinguer des connecteurs logiques ». Il propose de ne plus analyser les connecteurs comme reliant des contenus propositionnels (P conn Q) ou des unités discursives (I conn A) mais des éléments contextuels d'une part et des propositions d'autre part. A ce propos, nous allons présenter comme exemple, des extraits qui figurent dans les *Pensées* de Blaise Pascal:

❖ **Table de concordances du connecteur <pourtant>**



Text	Before	Seq.	After
	continuité, qui n'est pas	pourtant	si continue et égale, qu'

Fig.12 : Table des concordances du connecteur <pourtant>

Les discours en « **Pourtant** » sont argumentatifs au même titre que les discours en « donc ». Les premiers ont un aspect transgressif et les seconds ont un aspect normatif. Ducrot et Anscombe parlent de deux types d'argumentation : une argumentation normative en « donc » et une argumentation transgressive en « pourtant ». Ils définissent

tout énoncé comme « un argument pour certaines conclusions et ils lui associent des instructions quant à ses suites possibles ».

Dans l'approche pragmatique, le connecteur a donc la fonction de relier des segments de discours et aussi de rendre la connexion non ambiguë et univoque. C'est la fonction discursive du connecteur pragmatique.

Nous allons évoquer un autre exemple de connecteur : la conjonction de coordination « **Donc** » qui a fait l'objet de nombreux travaux en AD comme ceux de Ducrot, Anscombe, Carel, Moeschler... Ces travaux ont abouti à des résultats différents en raison de la valeur polysémique de « donc » et de ses contextes d'emploi.

L'école genevoise par exemple considère « donc » comme un connecteur consécutif²⁴².

En poussant plus loin cette analyse, on opère une distinction à l'intérieur des connecteurs de conséquence : nous faisons la différence entre [...] des connecteurs comme « donc, par conséquent et alors » avec lesquels le lien consécutif peut sous-tendre un processus déductif, des connecteurs comme aussi et ainsi avec lesquels ce processus n'intervient pas²⁴³.

Par ailleurs, un autre dictionnaire du XIX^{ème} siècle, le Littré, fait le lien entre « conséquence » et « déduction ». C'est un terme de logique qui permet d'évoquer la conclusion déduite d'une proposition, d'un principe ou d'un fait. Ce processus inférentiel est explicité par le célèbre exemple d'Aristote :

[Mineure] (P) « Toutes les créatures à dents sont kleptomanes »

DONC

[Conclusion] (Q) « Les poules sont kleptomanes ».

Fig.13 : Un exemple d'enthymème

Il s'agit, en particulier, d'un enthymème, à savoir un « syllogisme tronqué²⁴⁴ », puisque la prémisse majeure (P' : « Tous les hommes sont mortels ») n'est pas exprimée; néanmoins nous pouvons la déduire moyennant un ensemble de connaissances partagées. Les connecteurs joignent les énoncés et les énonciations :

²⁴² Moeschler, Reboul, 1998

²⁴³ Ferrari Rossari 1994

²⁴⁴ Charaudeau, Maingueneau 2002

« Une des particularités des connecteurs argumentatifs c'est qu'à la différence des connecteurs logiques, ils permettent de lier non seulement des propositions à des énoncés, mais aussi des énonciations à des propositions, des éléments de la situation extralinguistique »²⁴⁵

L'emploi du connecteur « **donc** » dans un énoncé permet de convoquer un topos. Par exemple : John est anglais, il est donc courageux. Cet exemple a comme implicite, ou topos « Tous les anglais sont courageux. ». Nous allons présenter un échantillon de traitement automatique qui évoque l'emploi et la fréquence de ce connecteur dans les *Pensées* de Pascal. Nous avons eu les résultats suivants qui figurent sous forme de table de concordances :

❖ **Table des concordances du connecteur <donc>**

Nous passons de l'adversatif au normatif par « donc » pour varier les exemples et pour présenter les différents types de rapports établis entre les propositions

²⁴⁵ Ducrot et Anscombe, *L'Argumentation dans la Langue*, édition MARDAGA, Paris 1983

Noo! - [Concordance for Text [Modified] C:\Users\refka\Documents\Noo!\fr\Projects\oeuvre de Pascal.not]

File Edit Lab Project Windows Info CONCORDANCE

Reset Display: 14 characters before, and 13 after. Display: ☒ Matches ☐ Outputs

Before	Seq.	After
du Pyrrhonisme ; qui n'est pas contr' eux est excellemment pour eux. Que sera	donc	l'homme en cet état ? Doutera-t-il de tout ? Doutera-t-il
La nature confond les Pyrrhoniens, et la raison confond les Dogmatistes. Que deviendrez-vous	donc	, ô hommes, qui cherchez votre véritable condition par votre raison
la grandeur. En un mot l'homme connaît qu'il est misérable. Il est	donc	misérable, puis qu'il le connaît ; mais il est bien grand, puis qu
bien grand, puis qu'il connaît qu'il est misérable. Quelle chimère est-ce	donc	que l'homme ? Quelle nouveauté, quel chaos, quel sujet de contrai
est au dessous, afin de reconnaître ses justes bornes. Qu'il ne s'arrête	donc	pas à regarder simplement les objets qui l'environnent. Qu'il cont
l'expérience nem' apprenait que c'est par là qu'il pense. C'est	donc	la pensée qui fait l'être de l'homme, et sans quoi on
qu'il faut nous relever, non de l'espace et de la durée. Travaillons	donc	à bien penser. voilà le principe de la morale. [§] Il est dangereux
est très avantageux de lui représenter l'un et l'autre. [§] Que l'homme	donc	s'estime son prix. Qu'il s'aime ; car il a en lui
heureux ; mais il n'a point de vérité ou constante ou satisfaisante. Je voudrais	donc	porter l'homme à désirer d'en trouver, à être prêt et dégagé
de soldats. Sans doute que la nature n'est pas si uniforme. C'est	donc	la coutume qui fait cela, et qui entraîne la nature. Mais quelque fois
mauvaise impression, qu'il faut corriger en recourant à votre première nature. Qui a	donc	trompé, les sens ou l'instruction ? [§] toutes les occupations des h
est demême de la science : la maladie nous l'ôte. [§] L'homme n'est	donc	qu'un sujet plein d'erreurs ineffaçables sans la grâce. Rien ne lui
Les pères craignent que l'amour naturel des enfants ne s'efface. Quelle est	donc	cette nature sujette à être effacée ? La coutume est une seconde n
de tant de guerres, et de tant de voyages qu'il méditait. On doit	donc	reconnaître, que l'homme est si malheureux, qu'il s'ennuierait mêm
rien, il ne s'y échauffera pas, et s'y ennuiera. Ce n'est	donc	pas l'amusement seul qu'il cherche : un amusement languissant et
inutiles. Or ils ne sont pas inutiles, et sont au contraire fondements. Il faut	donc	que la règle qu'on nous donne soit telle, qu'elle ne détruise
de Dieu. Dans le nouveau, quand on vous détournera de JÉSUS-CHRIST. D'abord	donc	qu'on voit un miracle, il faut ou se soumettre, ou avoir d
autre n'a faites, ils n'auraient point de péché (Jean. 25. 24.). Il s'ensuit	donc	, qu'il jugeait que ses miracles étaient des preuves certaines de ce
pas croire [214] en lui avant samort, si les miracles n'eussent pas été décisifs. Donc	donc	les miracles suffisent quand on ne voit pas que la doctrine soit con
vérité, non des autres ; et ainsi les miracles sont plus clairs. Les miracles discernent	donc	aux choses douteuses, entre les peuples Juif, et Païens ; Juif, et Ch
plus clairs que les soupçons que l'on avait contre lui. Il le fallait	donc	croire. [§] Du temps de JÉSUS-CHRIST les uns croyaient en lui
profession de suivre la raison doivent être étrangement forts en raison. Que disent-ils	donc	? Ne voyons nous pas, disent-ils, mourir et vivre les bêtes comme
tout, dit S. Léon, avec celui sans lequel nous ne pouvons rien. Il faut	donc	se résoudre à souffrir cette guerre tout sa vie ; car il n'y
a faite de rendre sa joie pleine en nous soit accomplie. Ne nous laissons	donc	pas abattre à la tristesse, et ne croyons pas que la piété ne
encore. Ôtons l'impiété, et la joie sera sans mélange. Ne nous en prenons	donc	pas à la dévotion, mais à nous mêmes, et n'y cherchons du
l'exception au sujet présent, et de dire : cela n'est pas toujours vrai ;	donc	il y a des cas où cela n'est pas. Il ne reste
sentiment. Il agit en un instant, et [262] toujours est prêt à agir. Il faut	donc	, après avoir connu la vérité par la raison, tâcher de la sentir, et

Query

0,9 sec Cancel

Fig. 14: Table des concordances du connecteur <donc>

Nous allons présenter un autre exemple de connecteur : « **parce que** ». Il met en relation deux contenus sémantiques posés comme vrais et il explique l'un par rapport à l'autre. En fait, les deux propositions constituent une seule énonciation dont le statut est assez proche d'un énoncé au passif avec complément d'agent. Les faits sont envisagés dans le cadre du rapport causal-explicatif instauré par « parce que ». Ce rapport fait appel à des normes d'action, des lieux communs ou des lois de nature qui restent implicites. Citons ces exemples qui figurent dans notre corpus, les *Pensées* de Blaise Pascal²⁴⁶

❖ **Table des concordances du connecteur <parce que>**

L'intérêt de « parce que » c'est le fait qu'il peut être remplacé par « donc ». Par exemple :

- ✓ Il a réussi ses examens parce qu'il a très bien travaillé.
- ✓ Il a très bien travaillé donc il a réussi ses examens.

Nous avons une relation sémantique entre l'effet et la cause.

²⁴⁶ Blaise Pascal, *Pensées*, édition de Port Royal

Nool - [Concordance for Text [Modified] C:\Users\refka\Documents\Nool\fr\Projects\oeuvre de Pascal.not]

File Edit Lab Project Windows Info TEXT CONCORDANCE

Reset Display: 10 characters before, and 11 after. Display: ☒ Matches ☐ Outputs

Text	Before	Seq.	After
que [197] pour soi, et ne suit rien tant que soi ;	parce que		quand il se voit, il ne se voit pas tel qu
en leurs besoins, ils ne laissent pas d'être misérables,	parce que		personne ne les empêche plus de songer à eux. [200] 96 De là
les occupent tous entiers. Mais ils ne répondent pas cela,	parce qu'		ils ne se connaissent [202] pas eux mêmes. Un Gentilhomme croit sincèrem
ce qui est réel. Mais ils ne l'occupent que	parce que		l'esprit s'y forme un objet imaginaire de passion auquel
plus grand bien est en effet son plus grand mal,	parce qu'		il l'éloigne plus que toute chose de chercher le remède à
de tout, et ne cherche cette multitude d'occupations que	parce qu'		il a l'idée du bonheur qu'il a perdu ; lequel ne
inutilement dans les choses extérieures, sans se pouvoir jamais contenter,	parce qu'		il [210] n'est ni dans nous, ni dans les créatures, mais en
Vous ne croyez pas, dit JÉSUS-CHRIST parlant aux Juifs,	parce que		vous n'êtes pas de mes brebis (Ioan. 10. 26.). Ce qui fait
se vantait d'empêcher de mourir, personne ne le croirait,	parce qu'		il n'y a aucun exemple [223] de cela. Mais comme il y
hommes, la créance des hommes s'est plîée par là ;	parce que		la chose ne pouvant être niée en général, puis qu'il
de faux miracles, de fausses révélation, de sortilèges, etc. que	parce qu'		il y en a de vrais ; ni de fausses Religions, que parce
y en a de vrais ; ni de fausses Religions, que	parce qu'		il y en a une véritable. Car s'il n'y avait
il n'y a de même de fausses Religions, que	parce qu'		il y en a une véritable. Cela vient de ce que l
au contraire, qu'il n'y eût qu'une nature 109	parce qu'		il n'y a qu'une personne. Les Catholiques sont Orthodoxes, parce
n'y a qu'une personne. Les Catholiques sont Orthodoxes,	parce qu'		ils joignent ensemble les deux vérités de deux natures et d'une
Il y aura toujours des Pélagiens, et toujours des Catholiques ;	parce que		la première naissance fait les uns, et que la seconde naissance
la raison pour laquelle les péchés sont péchés est seulement	parce qu'		ils sont contraires à la volonté de Dieu. Et ainsi l'essence
quittent Dieu pour retourner au monde, ne le font que	parce qu'		ils trouvent plus de douceur dans les plaisirs de la terre, que
et par son élévation ; et enfin qu'elle est aimable,	parce qu'		elle promet le vrai bien. [§] Un mot de David, ou de Moïse
ses préceptes ; il faut dire au contraire, que c'est	parce qu'		il y a en Dieu de la miséricorde, qu'il faut faire
vient du doute. La bonne crainte porte à l'espérance,	parce qu'		elle naît de la foi, et qu'on espère au Dieu que l
au Dieu que l'on croit : la mauvaise porte au désespoir,	parce qu'		on craint le Dieu auquel on n'a point de foi. Les
malgré cette considération qui les fait honorer par les habiles ;	parce qu'		ils en jugent par une nouvelle lumière que la piété leur donne
adhaeret Domino, unus spiritus est (I Cor. 6. 17.). On s'aime,	parce qu'		on est membre du corps dont JÉSUS-CHRIST est le chef. On
nous mêmes, et [270] non pas la 125 nature qui nous troublent ;	parce qu'		elles joignent à l'état où nous sommes, les passions de l
déplaisir qui nous en revient. Mais si je le hais,	parce qu'		il est injuste, et qu'il se fait centre de tout, je
et lui avouer cette vérité. Il se contente de cela,	parce qu'		il voit qu'il ne se trompait pas, et qu'il manquait
des biens. [§] Le temps amortit les afflictions et les querelles ;	parce qu'		on change, et qu'on devient comme un autre personne. Ni l

Query

0,9 sec Cancel

Fig. 15: Table des concordances du connecteur <parce que>

Le connecteur « parce que » nécessite la création d'un dictionnaire, d'une grammaire pour passer à son extraction.

De ce qui précède, nous constatons que la présence d'un connecteur dans un énoncé a deux conséquences comme l'a affirmé Moeschler dans la Théorie de la pertinence. D'une part, si un connecteur est une contrainte sémantique sur la pertinence, cela implique que sa signification contribue à la pertinence de l'énoncé. « Les connecteurs ne sont pas égaux entre eux quant à leurs contraintes sémantiques sur la pertinence ». Dès lors, il y a des connecteurs qui ont un contenu sémantique très forts et d'autres qui ont un contenu plus faible. D'autre part, le fait qu'un connecteur est doté d'un contenu sémantique contribue à la pertinence. Certains usages des connecteurs sont pertinents d'autres ne le sont pas.

En plus, les connecteurs assurent le groupement et les représentations mentales (RM).

Par exemple, le connecteur « **Et** » permet le groupement de deux entités, de deux représentations mentales de même type. Le sens ne change pas sans « et ». Les énoncés conjoints par « et », conjonction de coordination logique ayant une part instructionnelle dans sa sémantique, ont un ordre temporel narratif. Il s'agit d'une « inférence en avant » : [IAV]. Il encode « un trait fort » qui force l'ordre temporel narratif. Soit l'exemple²⁴⁷ suivant : « L'avion atterrit et les voyageurs descendirent. » Nous sommes face à deux représentations mentales : [@ atterrissage] et [@ descente]. Le connecteur « et » impose un groupement de deux entités de même type, à savoir de deux événements [@ A & D]. Le sens ne change pas sans « et ». Mais dans le cas du connecteur « parce que », nous pouvons avoir des représentations mentales-événements, des représentations mentales-états ou des représentations mentales dites de paroles. Ce connecteur a le trait directionnel arrière [IAR]. Il impose toujours un contenu conceptuel causal²⁴⁸ et il entraîne une inversion temporelle.

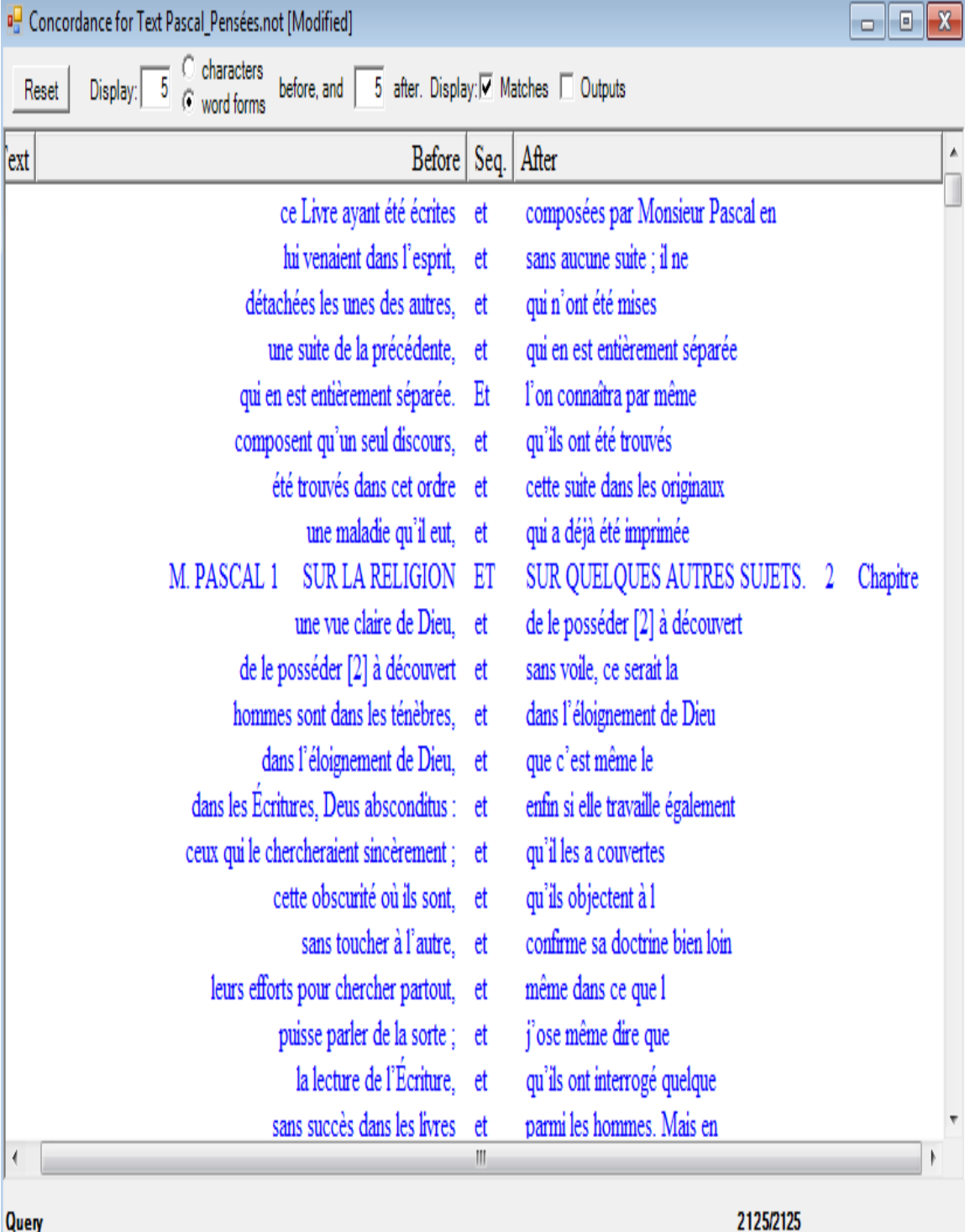
Nous allons présenter un échantillon de traitement automatique qui évoque l'emploi et la fréquence du connecteur « et » dans les *Pensées* de Pascal. Nous avons eu les résultats suivants qui figurent sous forme de table de concordances :

²⁴⁷ Moeschler, Jacques, (2005), Connecteurs pragmatiques, inférences directionnelles et représentations mentales, Université de Genève, Cahiers Chronos.

²⁴⁸ C'est un connecteur fort : son contenu conceptuel lui est spécifique.

❖ Table des concordances du connecteur <et>

C'est une conjonction qui additionne une proposition à une autre. Si le contenu propositionnel n'est pas compatible, en divergence, « et » peut évoluer en « mais » ou en « par contre ».



The screenshot shows a software window titled "Concordance for Text Pascal_Pensées.not [Modified]". It has a toolbar with a "Reset" button, a "Display:" dropdown set to "5", and radio buttons for "characters" and "word forms" (the latter is selected). There are also input fields for "before, and" and "after" both set to "5", and checkboxes for "Display:" (checked), "Matches" (checked), and "Outputs" (unchecked).

ext	Before	Seq.	After
	ce Livre ayant été écrites	et	composées par Monsieur Pascal en
	lui venaient dans l'esprit,	et	sans aucune suite ; il ne
	détachées les unes des autres,	et	qui n'ont été mises
	une suite de la précédente,	et	qui en est entièrement séparée
	qui en est entièrement séparée.	Et	l'on connaîtra par même
	composent qu'un seul discours,	et	qu'ils ont été trouvés
	été trouvés dans cet ordre	et	cette suite dans les originaux
	une maladie qu'il eut,	et	qui a déjà été imprimée
	M. PASCAL 1 SUR LA RELIGION	ET	SUR QUELQUES AUTRES SUJETS. 2 Chapitre
	une vue claire de Dieu,	et	de le posséder [2] à découvert
	de le posséder [2] à découvert	et	sans voile, ce serait la
	hommes sont dans les ténèbres,	et	dans l'éloignement de Dieu
	dans l'éloignement de Dieu,	et	que c'est même le
	dans les Écritures, Deus absconditus :	et	enfin si elle travaille également
	ceux qui le chercheraient sincèrement ;	et	qu'il les a couvertes
	cette obscurité où ils sont,	et	qu'ils objectent à l
	sans toucher à l'autre,	et	confirme sa doctrine bien loin
	leurs efforts pour chercher partout,	et	même dans ce que l
	puisse parler de la sorte ;	et	j'ose même dire que
	la lecture de l'Écriture,	et	qu'ils ont interrogé quelque
	sans succès dans les livres	et	parmi les hommes. Mais en

At the bottom of the window, there is a "Query" field and the number "21252125".

Fig. 16: Table de concordances du connecteur <et>

Conclusion

Nous venons de faire un inventaire de différentes définitions de « *connecteur* ». A chaque fonction et emploi particulier est rattachée au connecteur une appellation particulière. Pourtant, malgré cette variété terminologique, toutes ces appellations ont un point commun, c'est de signaler que les connecteurs fonctionnent dans le discours comme des marques indiquant des connexions, des liens logico-sémantiques entre les propositions. Ils permettent de donner une information sur la nature de la relation entre les événements : causalité pour « parce que », contraste pour « mais » et ordre temporel pour « et ». Les connecteurs sont donc dotés d'un contenu sémantique.

Nous constatons que les connecteurs établissent des liens logico-sémantiques concordants ou discordants entre des propositions. Chaque connecteur imprime sa marque aux énoncés. En plus, les connecteurs « mais », « donc » et « parce que » sont considérés comme des prédicats du second ordre, autrement dit, ils orientent la relation entre P1 et P2.

Chapitre III : Le rapport entre logique et sémantique

1- Les bases sémantiques de la logique aristotélicienne

La logique est la science du raisonnement en général et son objet est d'en rechercher les lois. C'est avec Aristote que commence cette « science qui a pour objet la pensée rationnelle et ses lois »²⁴⁹. Aristote considère la logique comme « l'instrument des sciences et les lois logiques qui constituent la pensée sont avant tout les lois de l'être même qui sont nommés catégories ». Il y a deux critères de la vérité : le critère matériel qui exige la conformité de la pensée avec la chose, et le critère formel qui exige l'accord de la pensée avec elle-même.

La logique vient du grec « logikê », dérivé de logos. Ce terme est utilisé pour la première fois par Xénocrate, signifiant à la fois raison, langage et raisonnement. Elle est dans une première approche, « l'étude des règles formelles que doit respecter toute argumentation correcte ».

Dans le dictionnaire de Philosophie DICOPHILO, la logique est définie comme « la science des inférences » qui permet de passer d'un ensemble de prémisses à une conclusion justifiée.

Depuis l'Antiquité, « elle présente l'une des grandes disciplines de la philosophie avec l'éthique et la physique. Elle est à l'origine de la recherche de règles générales et formelles permettant de distinguer un raisonnement concluant de celui qui ne l'est pas. Locke affirme que « la logique repose sur une faculté naïve de percevoir la cohérence ou l'incohérence de ses pensées. ».

Citons aussi la définition donnée par Saint Thomas d'Aquin :

« La logique est l'art qui dirige l'acte même de la raison, c'est-à-dire qui nous fait procéder, en cet acte, avec ordre, facilement et sans erreurs ».²⁵⁰

Mohamed Bouattour a affirmé que « la logique est une systématisation de l'art de raisonner : elle constitue ainsi l'aboutissement de tout un processus intellectuel et historique »²⁵¹[...] ».

²⁴⁹ Emile Littré, (1872-1877), *Dictionnaire de la langue française*, le Littré.

²⁵⁰ S. Thomas d'Aquin, *Post Analytiques*, I, Tn°1

²⁵¹ Mohamed Bouattour, (2003), « Pascal et l'histoire de la rhétorique ou de la logique formelle à la logique naturelle », in *Recherches Universitaires, Revue de la FLSH*. Sfax.

Nous trouvons quatre approches de la logique²⁵². La première approche est historique qui s'intéresse à l'évolution et au développement de la logique et tout particulièrement au syllogistique aristotélicien et aux tentatives depuis Leibniz de faire de la logique un véritable calcul algorithmique. La seconde est mathématique. Elle est liée aux mathématiques, à l'informatique et à l'ingénierie. La troisième est philosophique. Dès lors, la philosophie et surtout la philosophie analytique reposent sur un outillage d'analyse argumentatif, provenant d'une part des développements récents de la logique mathématique. La quatrième approche est informatique qui s'attaque à l'automatisation des calculs et des démonstrations aux fondements théoriques de la conception des systèmes, de la programmation et de l'intelligence artificielle.

En parlant de logique, nous parlons de l'*Organon* d'Aristote. Ce dernier tente de « saisir ce qu'il ya de plus insaisissable au monde, à savoir le travail de la pensée. Il essaie d'analyser le mécanisme du raisonnement ». En fait, la logique d'Aristote peut se diviser en deux parties :

- **La première partie** représente la théorie du mécanisme du raisonnement. Elle comprend, en premier lieu, les *Catégories* qui présentent le plan d'un dictionnaire de la Logique : les mots y sont groupés d'après leur sens au lieu de l'être comme ailleurs d'après leur forme. La sémantique est donc fondamentale dans la logique aristotélicienne. « Ces notions simples qui ne sont autres que les éléments de la pensée et du langage se divisent en dix catégories : la substance, la quantité, la qualité, la relation, le lieu, le temps, la position, ce qu'on a autour de soi, l'action qu'on fait, l'action qu'on subit²⁵³ ». Et les catégories du type contrariété, similitude, cause/conséquence, possible/impossible commandent le genre délibératif ; réel/non réel commande le genre judiciaire, le plus/le moins commande le genre épictique. Nous notons ici un lien très étroit entre logique et sémantique puisqu'en parlant de la première, nous évoquons automatiquement la seconde. En second lieu, nous trouvons l'*Hermeneia* qui n'est autre que la grammaire du logicien. Il y a un rapport entre grammaire et logique. Aristote nous explique comment les termes s'unissent entre eux pour former des propositions. Ces dernières sont divisées en quatre espèces : affirmative et négative universelles et affirmative et négative particulières. Et en troisième lieu, nous trouvons les *Premiers Analytiques* qui présentent l'étude du syllogisme, de ses figures, de ses modes, de ses transformations et de ses propriétés.

²⁵² Aristote, (1983-1987), *Organon*, (6 vol.), Paris, Tricot, J., (trad.), Librairie Philosophique J. Vrin.

²⁵³ Ibid.

- **La seconde partie** comprend tout d'abord les *Derniers Analytiques* qui présentent l'étude de la démonstration et de la dialectique. Ensuite, nous trouvons les *Topiques*. *Aristote* distingue trois espèces de syllogismes : la démonstration, la dialectique et la sophistique. La théorie des syllogismes explicite essentiellement les différents rapports entre les énoncés de la forme²⁵⁴ :

- ❖ **A** : tout S est P : proposition universelle affirmative introduites par des expressions telles que les « tous ».

S désigne ce qui est spécifique et P ce qui est générique. Dans cette forme, l'espèce ramène au genre.

Par exemple : « Tout vicieux est esclave²⁵⁵ ». → Tout S est P

- ❖ **E** : aucun S n'est P : proposition universelle négative introduite par des expressions telles que « nul », « aucun ».

Par exemple : « Nul vicieux n'est heureux » → Nul S n'est P.

- ❖ **I** : quelque S est P : proposition particulière affirmative, introduite par des expressions telles que « quelque(s) », « des », le verbe étant affirmatif.

Par exemple : « Quelque vicieux est riche » → Quelque S est P.

- ❖ **O** : quelque S n'est pas P : proposition particulière négative introduite par des expressions comme « quelque(s) », « des », le verbe étant négatif.

Par exemple : « Quelque vicieux n'est pas riche » → Quelque S n'est pas P²⁵⁶.

Ces énoncés sont appelés propositions ou jugements ou jugements catégoriques. Les relations évoquées (A, E, I, O) sont constantes ; elles sont des relations d'inférence permettant de tirer des conclusions à partir des prémisses présentées. En fait, la logique aristotélicienne est une logique des termes et des concepts. Elle met en œuvre la notion de « jugement » comme une relation entre des concepts au sein de laquelle se combinent par nécessité des termes. Ce jugement revêt les trois formes de base, le quatrième n'étant qu'un renversement :

- ❖ La relation entre sujet et prédicat.
- ❖ La relation entre prédicat et prédicat.
- ❖ La relation entre sujet et sujet.
- ❖ La relation entre prédicat et sujet.

²⁵⁴ La syllogistique aristotélicienne, dans « Logique et vérité. Discussion préalable. Qu'est-ce que ce terme de logique ? Que représente-t-il pour vous ? »

²⁵⁵ Polo Potiron, (18 octobre 2015), « Les syllogismes valides dans la logique d'Aristote ».

²⁵⁶ Ces exemples sont empruntés à la Logique de Port Royal.

Ces relations sont déjà présentées par Aristote, ce sont des relations sémantiques. C'est ce qui nous conduit à constater que la sémantique est à la base de la logique.

Il ne faut pas oublier le moyen-terme qui fonctionne comme un lien. Il s'agit d'un élément de la proposition qui n'apparaît pas dans la conclusion. Tout cela révèle la connexion entre les choses, aussi bien dans la pensée que dans le monde réel. « A » et « B » sont liés d'une certaine façon à « C »/le moyen terme et aux prémisses. Par conséquent, ils sont liés entre eux dans la conclusion.

Ajoutons que la topique est un dispositif du raisonnement dans l'argumentation à travers lequel *Aristote* met en relief les quatre propriétés qui déterminent la validité de toute prédication que nous avons déjà évoquées dans la première partie et qui sont ²⁵⁷:

- ❖ La définition : exprime le quoi de la chose, l'essence de la chose. Elle comprend les questions d'identité, le genre et la différence spécifique.
- ❖ Le propre : exprime un caractère de la chose qui n'appartient qu'à cette chose.
- ❖ Le genre : ce qui peut être attribué à plusieurs choses et les intègre du même coup dans un ensemble. Il entre dans la définition de la chose comme premier élément.
- ❖ L'accident : ce qui est contingent pour une chose donnée. Il n'est pas inhérent à la chose ; c'est ce qui peut être et ne pas être d'une même chose.

Ces quatre proto-topiques sont à l'origine de la trentaine de topoï ou lieux communs identifiés par *Aristote*. En parlant de ces types de topoï, nous parlons automatiquement de relation sémantique entre les propositions vu que nous avons des relations d'implication.

Pour en parler, nous allons parler des principes fondamentaux de la logique aristotélicienne qui ne sont autres que les trois principes logiques de l'argumentation ²⁵⁸ :

- ❖ **Le principe d'identité** qui dit qu'une chose est identique à elle-même : A est A, donne lieu au postulat suivant : « tout ce qui est est » ; de là, ce qui est vrai est vrai, ce qui est faux est faux, ce qui est bon est bon, ce qui est mauvais est mauvais. Ce principe logique est également un principe sémantique puisqu'il se base sur une relation de synonymie. Le sens est essentiel. Nous pouvons dire qu'il s'agit d'une logique du sens.
- ❖ **Le principe de contradiction/de non-contradiction** dit qu'un sujet ne peut pas en même temps posséder et ne pas posséder une propriété : A n'est pas non-A ;

²⁵⁷ Ibid.

²⁵⁸ Aristote, (1983-1987), *Organon*, (6 vol.), Paris, Tricot, J., (trad.), Librairie Philosophique J. Vrin.

rien ne peut à la fois être et ne pas être. Ainsi, une proposition ne peut être vraie et fausse en même temps, d'où ce qui est vrai n'est pas faux, ce qui est faux n'est pas vrai, ce qui est bon n'est pas mauvais et ce qui est mauvais n'est pas bon. De même dans ce deuxième principe, le sens est fondamental.

- ❖ **Le principe du tiers-exclu** qui dit que soit un objet possède une propriété, soit il ne la possède pas. En fait, il n'y a pas de milieu entre A et non -A : tout doit ou bien être ou bien ne pas être. Une proposition est soit vraie, soit fausse et par la suite, toute chose est soit bonne soit mauvaise.

Ces postulats régissent « les lois de la pensée ». Cette logique est appelée aussi logique par opposition. Elle est le fondement de la conception dualiste qui a structuré les langages, les modes de pensée et les comportements en occident de l'antiquité à nos jours. Mais ces principes ont donné lieu à plusieurs conséquences. Dès lors, nous raisonnons en terme de valeurs, nous évaluons, nous jugeons à partir de concepts opposés de « vrai » et de « faux », de « bien » et de « mal », c'est-à-dire de notions abstraites dont le sens n'est pas défini, et qui reposent sur des bases qui ne sont pas précisées vu que la signification des mots varie d'une personne à une autre ce qui entraîne des malentendus. Le contenu sémantique de ces termes varie en fonction des époques, des autorités en place et des intérêts de celles-ci.

En plus, la logique aristotélicienne a structuré l'ensemble des relations au sein des sociétés. Aristote a divisé l'humanité en deux catégories opposées en termes de valeurs : les maîtres et les esclaves. C'est pourquoi nous pouvons parler de la logique du conflit. Le fait qu'il existe des concepts opposés de « bien » et de « mal » a causé des conflits multiples et incessants entre les partisans du « bien » qui luttent contre les partisans du « mal ». Il a défini l'homme comme « *un animal politique doué de raison, composé d'un corps et d'une âme* » et c'est l'âme qui gouverne le corps. Il s'agit donc d'une structure hiérarchique des rapports sociaux qui est basée sur des rapports de force ; ce qui a donné lieu à des relations de domination et de soumission et à des sociétés régies par la loi de la jungle et le droit du plus fort. Ainsi, cette logique a entraîné une conception dramatique, tragique d'une condition humaine enfermée dans une problématique de culpabilité basée sur l'infériorisation de la personne humaine et la culpabilisation des fonctions corporelles, et une problématique existentielle basée sur la perte des attributs de notre humanité et l'impossibilité d'une issue non dramatique pour les individus.

La logique d'Aristote fut longtemps dominante, développée et perfectionnée au moyen-âge, mais elle n'est pas la seule logique de l'Antiquité. Elle doit s'occuper à la

fois de la formulation des règles selon lesquelles des jugements peuvent être inférés à partir d'autres jugements et du traitement formel des énoncés. Pour Frege, « les caractéristiques logiques des énoncés et leurs relations logiques dépendent uniquement de la structure syntaxique des énoncés ». En effet, la logique devient une partie de la syntaxe. De même Carnap a présenté une conception d'une syntaxe logique.

Nous constatons qu'un langage logique dépend d'une syntaxe, c'est-à-dire d'un système de symboles et de règles pour les combiner sous forme de formules, et d'une sémantique qui permet de l'interpréter en attachant à ces formules ainsi qu'aux symboles une signification. Elle dépend aussi d'un autre élément qui est la grammaire : c'est un élément complément à la logique. En fait, sans logique, il n'y a pas de discours, de même pas de discours sans grammaire. La première est une propriété de l'« être », la seconde est une propriété de la langue en soi. Pas de grammaire sans logique et pas de logique sans grammaire. La logique est inhérente à tout langage, qu'il soit scientifique, philosophique et même naturel.

De même, Wittgenstein affirme que la logique est immanente au langage. A ce propos, Michel Meyer a dit : « Wittgenstein n'a jamais rejeté la thèse de l'immanence de la logique au langage au long de ses écrits. Elle est restée une idée fondamentale qui a gouverné sa démarche. ». Il a aussi apporté quelque chose de nouveau dans l'histoire de la logique. Il s'agit de la méthode des tableaux de vérité qui est pratiquée de nos jours.

La logique d'Aristote s'attache à classer des concepts selon l'essence de la chose, le genre et l'espèce.

De ce qui précède, nous constatons qu'en travaillant sa logique, Aristote a fait des réflexions d'ordre sémantique tant au niveau des propositions comme entités, qu'au niveau des prédicats comme éléments nécessaires et suffisants faisant partie intégrante d'une relation d'équivalence ou d'une relation de définition, c'est-à-dire de caractérisation. En parlant de logique et de propositions, nous ne pouvons pas éviter la nécessité de fournir la signification de ces propositions. La sémantique est donc une partie de la logique qui s'occupe de l'interprétation du langage formel et qui rend compte de la signification des propositions. Les topoï présentent une charnière entre logique et sémantique ; ils ont un contenu sémantique.

2- Les bases logiques de la sémantique

Plusieurs réflexions sémantiques se sont développées. Les premières réflexions sur la sémantique sont nées dans les Cercles des logiciens philosophes de Vienne²⁵⁹ et de Cracovie²⁶⁰. Ces cercles ont influencé la philosophie du langage quotidien et plus précisément l'école d'Oxford. Searle et Austin ont essayé de tenir compte de la signification et de l'intention contextuelle, de ce qu'on appelle les actes du langage. L'analyticité de ces philosophes nécessite des précisions sémantiques. La pensée d'Aristote sera reprise par les cercles de Vienne et de Cracovie.

Au cours de son évolution, la sémantique s'est intéressé de plusieurs domaines dont nous citons la signification, le sens, la relation entre la signification et le monde, la valeur logique des relations ; à savoir la dimension vériconditionnelle.

Le mot « sémantique » est dérivé du grec « *sēmantikos* », « *signifié* ». Il a été repris à la fin du 19^{ème} siècle par le linguiste français *Michel Bréal*, auteur du premier traité de sémantique.

L'étude où nous invitons le lecteur est d'espèce si nouvelle qu'elle n'a même pas encore reçu de nom. En effet, c'est sur le corps et la forme des mots que la plupart des linguistes ont exercé leur sagacité : les lois qui président à la transformation des sens, au choix d'expressions nouvelles, à la naissance et à la mort des locutions, ont été laissées dans l'ombre ou n'ont été indiquées qu'en passant. Comme cette étude, aussi bien que la phonétique et la morphologie, mérite d'avoir son nom, nous l'appellerons la SÉMANTIQUE (du verbe σημαίνω), c'est-à-dire la science des significations

(Bréal, 1883/1995, p. 273)

La sémantique selon Bréal possède les deux caractéristiques suivantes :

- ❖ Son approche est essentiellement historique : la sémantique a pour but de décrire l'évolution des significations dans les langues, et les lois qui régissent cette évolution (rétrécissement, élargissement, glissement de sens).
- ❖ Son orientation est à la fois psychologique et sociologique. Le langage exprime la pensée, en même temps qu'il reflète l'organisation sociale ; les changements de signification sont le résultat de processus psychologiques, en même temps qu'ils sont soumis à des causes sociales.

Ce que Bréal entend par « *sémantique* » diffère de son acception actuelle. Dès lors, la sémantique de Bréal est un programme d'essence diachronique. Elle correspond à

²⁵⁹ Russel, Frege, W. Hgenstein et Popper

²⁶⁰ Kotanbinsky et Boschensky

« l'ensemble des éléments convoyant les bases de la compréhension lors de la communication linguistique »²⁶¹.

Il définit la sémantique comme « la science ou la théorie des significations linguistiques. »²⁶²

Les sociologues se préoccupent beaucoup de la sémantique. Mais leur sémantique « n'a ni le même objet, ni les mêmes problèmes, ni les mêmes méthodes, ni surtout les mêmes unités d'analyse que celle des linguistes »²⁶³.

Nous devons nous interroger sur l'attitude des linguistes vis-à-vis de la sémantique. En fait, « la sémantique a été exclue pratiquement et théoriquement de la linguistique, et abandonnée à la psychologie²⁶⁴, à l'anthropologie culturelle²⁶⁵, à la logique²⁶⁶ »²⁶⁷. Par exemple, la linguistique structurale évite le recours aux significations dans ses travaux. Mais il faut souligner que l'histoire de la sémantique est tributaire des grands courants théoriques qui ont jalonné la linguistique, dont elle est un secteur particulier. Nous trouvons la linguistique comparée, la linguistique structurale, la linguistique des grammaires formelles et la linguistique cognitive. Leur influence a donné naissance à quatre grandes périodes qui, à leur tour, ont donné naissance à des sémantiques distinctes. Nous trouvons tout d'abord la période évolutionniste de la linguistique comparée, où domine une sémantique lexicale historique, ensuite la période structurale qui est caractérisée par une sémantique lexicale synchronique, puis la période des grammaires formelles, où née une sémantique de la phrase et du discours et enfin la période des sciences cognitives, où apparaît une sémantique conceptuelle qui s'intéresse au sens dans sa relation à la dimension cognitive du langage plutôt qu'aux formes signifiantes des langues.

Il y a donc plusieurs types d'analyses sémantiques. Nous avons tout d'abord, les analyses sémantiques formelles, ensuite les analyses sémantiques conceptuelles, puis les analyses logiques, et enfin les analyses artificielles. Nous allons présenter ces différents

²⁶¹ Jean-Philippe Magué, *Changements sémantiques et cognition : différentes méthodes pour différentes échelles temporelles*. Linguistique. Université Lumière-Lyon II, 2005. Français.

²⁶² Georges Mounin, (1997), *La sémantique*, petite bibliothèque Payot.

²⁶³ Ibid.

²⁶⁴ Behaviourisme.

²⁶⁵ Ecole américaine.

²⁶⁶ Russel, Carnap...

²⁶⁷ Georges Mounin, (1997), *La sémantique*, petite bibliothèque Payot.

types en détail pour établir le lien entre ces analyses et notre problématique et pour mettre en valeur les bases logiques de la sémantique.

1. Les analyses sémantiques formelles : nous avons trois modèles. Le premier a été donné par *Saussure* qui a fondé la sémantique structurale. Cette sémantique procède par un rassemblement de corpus afin de les étudier selon une démarche de décomposition. Nous parlons ici de substitution. L'étape suivante consiste à dégager les sèmes distinctifs de chaque mot. Dès lors, la sémantique structurale s'appuie sur des données lexicales. Elle n'a besoin de contexte que dans un second moment. Saussure pose que « la langue n'est pas une nomenclature, un répertoire, une liste de termes accolés à une série de choses, et que les vrais rapports entre signifiants et signifiés constituent un système où la valeur de chaque terme est déterminée par la présence ou l'absence des autres termes. Il indique l'obstacle majeur à la structuration formelle du lexique, à savoir l'arbitraire du signe et des valeurs²⁶⁸ ». Le second modèle est la reprise des idées de Saussure par Cantineau. Le troisième est celui de l'analyse sémantique partiellement formelle chez Guiraud. La sémantique cognitive se présente comme une alternative à la sémantique structuraliste. Dans la langue, il y a des prototypes, c'est-à-dire des sens partagés. C'est pourquoi nous parlons de topoï et de leur place dans la sémantique.

2. Les analyses sémantiques conceptuelles²⁶⁹ : elles sont données par *Saussure*, *Trier* et *Matoré*. « Cette analyse apporte la justification théorique de la vieille notion de famille sémantique de mots. La base de cette analyse est un « concept », une « idée ». Il s'agit d'un champ conceptuel des termes ». Ajoutons que chez *Matoré*, l'analyse sémantique conceptuelle est basée sur la mise en évidence de mots-témoins et de mots-clés dans un lot de textes. Ces mots vont permettre de reconstruire les champs notionnels pour une époque. Et en parlant de « mots », nous parlons de l'importance du lexique et de la présence de topoï dès le niveau lexical. Nous allons nous attarder sur ce point dans la troisième partie.

3. Les analyses sémantiques « logiques » : les logiciens ont fait des travaux sur les signes en général et par la suite sur la sémantique. L'étude des signes est divisée en trois parties : « les rapports entre signes et choses signifiées (sémantique), les rapports des signes entre eux (syntaxe) et les rapports entre signes et leurs utilisateurs

²⁶⁸ Georges Mounin, (1997), *La sémantique*, Petite Bibliothèque Payot.

²⁶⁹ Ibid.

(pragmatique)²⁷⁰». Hjelmslev appelle contenu d'un énoncé « ce qu'il y a dans la tête du locuteur et de l'auditeur de cet énoncé, et il appelle expression la manifestation de cet énoncé ». Il affirme que « nous pouvons structurer la sémantique ». Sa démarche consiste à employer la commutation. Citons aussi les analyses sémantiques logiques de Sørensen qui parle de la description sémantique d'un signe qui n'est autre que celle de la signification de ce signe par l'emploi d'autres signes. Il signale que « nous pouvons arriver aux signes primitifs, qui sont les plus petites unités de signification, dernières et irréductibles. La linguistique américaine appelle cette analyse, une analyse componentielle²⁷¹». Ajoutons que la sémantique logique a une longue tradition puisqu'elle a détenu la question du sens linguistique jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle. Elle s'attache à juger de la vérité des énoncés et des conditions auxquelles le langage peut dire le vrai ; c'est pourquoi elle s'appelle souvent « sémantique vériconditionnelle ». Elle s'est considérablement modifiée avec la formalisation de la logique. Elle est nommée aussi, sémantique formelle. Ce qui compte dans la sémantique, est le principe de compositionnalité de Frege.

4. Les sémantiques artificielles : elles sont données par Wüster, Gardin et Leroy. Chez Wüster, « la sémantique artificielle ne part pas des termes des langues naturelles, mais elle construit son propre lexique. Elle a besoin d'un système de classification des domaines auxquels les notions appartiennent²⁷²». Gardin s'est constitué un code pour désigner les objets par des symboles susceptibles d'être manipulés mécanographiquement. Il a constitué un champ sémantique artificiel structurable.

La sémantique possède plusieurs objets d'étude :

- ❖ La signification des mots composés
- ❖ Les rapports de sens entre les mots : relations d'homonymie, de synonymie, d'antonymie, de polysémie, d'hyponymie, d'hyperonymie, d'hyponymie ...
- ❖ La distribution des actants au sein d'un énoncé.
- ❖ Les conditions de vérité d'un énoncé.
- ❖ L'analyse critique d'un discours.
- ❖ La pragmatique en tant qu'elle est considérée comme une branche de la sémantique.

²⁷⁰ Georges Mounin, La sémantique, (1997), Petite Bibliothèque Payot.

²⁷¹ Ibid.

²⁷² Ibid.

Dès lors, l'étude de la sémantique ne se fait pas en dehors de la logique.

Les réflexions sur la sémantique ont soulevé plusieurs questions relatives à la délimitation de cette discipline. Parmi ces questions, nous trouvons :

- ❖ La sémantique est-elle une discipline à part entière ?
- ❖ La sémantique est-elle en rapport avec l'usage et donc avec la pragmatique ?

Présentons avant tout la pragmatique. Il s'agit du domaine de l'étude de l'usage du langage qui a pour objet le vouloir dire des locuteurs et les mécanismes de compréhension qui assurent la réussite de la communication. Elle est l'étude des actes linguistiques et des contextes dans lesquels ils sont accomplis.

Charles W. Morris²⁷³ est le premier à utiliser le terme « pragmatique » pour définir une discipline qui n'existe pas encore :

« La pragmatique est cette partie de la sémiotique qui traite du rapport entre les signes et les usages des signes. ».

Il distingue une pragmatique pure et une pragmatique descriptive. Par contre, *Carnap* déclare qu'il ne peut pas concevoir de pragmatique pure, et que toute la linguistique était fondée sur la pragmatique.

Anne-Marie Diller et François Récanati ont défini la pragmatique en disant :

« La pragmatique étudie l'utilisation du langage dans le discours, et les marques spécifiques qui, dans la langue, attestent sa vocation discursive. »²⁷⁴

La pragmatique s'occupe du sens comme la sémantique. En fait, la pragmatique formelle se développe dans la foulée de la syntaxe et de la sémantique formelle. Elle a pour objet de traiter des rapports les plus généraux entre l'énoncé et l'énonciation, entre les phrases et leurs contextes.

En répondant aux questions déjà évoquées, Austin met en relief un certain rapport entre sémantique et pragmatique. Il parle même d'« une pragmatique éclatée qui est indépendante et d'une pragmatique qui est en relation avec la sémantique ».

Les travaux de Ducrot ont pris une orientation tout à fait nette qui tranche en faveur de la sémantique, mais tout en intégrant la pragmatique dans celle-ci.

L'idée d'une pragmatique intégrée est donc devenue synonyme de sémantique élargie à l'usage. En fait, Ducrot subordonne la pragmatique à la sémantique. Sa *Théorie*

²⁷³ Philosophe et sémioticien américain

²⁷⁴ Françoise Armengaud, *La pragmatique*, troisième édition corrigée : 1993, novembre.

de *l'Argumentation dans la Langue* essaie de montrer que les structures sémantiques sont aussi des structures argumentatives qui ne visent pas seulement à décrire le monde, mais à agir sur le monde. Pour ce faire, Ducrot a mis en place un certain nombre de concepts dont on cite le présupposé, la polyphonie, la scalarité, les connecteurs, les topoï ... Plusieurs questions se posent à ce propos dont nous citons les deux suivantes: quelle est la nature des topoï ? Quelle est la nature de leur intervention au niveau lexical ? Ces concepts ont permis de montrer les mécanismes argumentatifs inhérents à la langue. La notion de topoï a été pour longtemps considérée comme le talent d'Achille de la théorie de l'argumentation dans la langue. Dès lors, le topos, dans la conception de Ducrot et aussi dans la tradition, est synonyme de lieu commun, « idée admise par la communauté linguistique ». Même si Ducrot a essayé de faire de la notion de topoï un usage strictement linguistique, elle garde malgré tout une dimension référentielle. En plus, dans les premiers développements de la théorie de l'argumentation dans la langue, il a exploité la notion de topoï de la manière suivante : plus ... plus, plus ... moins, moins ... moins, moins ... plus. Il s'agit donc de relations sémantiques entre les énoncés. Il est vrai que ces topoï commandent le monde, mais ils sont à l'origine de quelques paradoxes ; Ducrot parle des expressions socialement paradoxales (ESP). Rappelons aussi qu'*Anscombe* a introduit le garant de l'enchaînement, à savoir les topoï dans la *Théorie de l'Argumentation dans la Langue*.²⁷⁵ Il souligne le lien étroit entre les topoï et la sémantique en disant :

« Le sens d'un mot est un faisceau de topoï, un stéréotype, c'est-à-dire un faisceau de phrases génériques ²⁷⁶ ».

Cette notion se trouve déjà chez Aristote, et elle a été reprise par Toulmin *et* Perelman.

Ducrot, Anscombe et plus tard Marion Carel ont essayé de délimiter le champ opérationnel de la théorie de l'argumentation dans la langue et ses différentes implications. Mais nous devons signaler que Marion Carel est contre la notion de topoï. Elle essaie d'éviter tout ce qui est extralinguistique, puisque tout est dans la langue. Elle est aussi contre la sémantique des blocs argumentatifs, contre le fonctionnement argumentatif de l'argumentation dans la langue, contre l'approche logiciste qui laisse entendre que la langue argumente par des opérateurs logiques. En fait, elle introduit

²⁷⁵ J.C. Anscombe, « Sémantique ou Rhétorique ? », Hermès, 1995

²⁷⁶ Ibid.

l'hypothèse que le discours a un sens en lui-même. Il y a forcément une cohérence sémantique : le sens vient des relations entre les deux blocs sémantiques ; c'est en fonction du premier bloc sémantique et du deuxième bloc sémantique que nous attendons un connecteur bien précis.

La théorie de l'argumentation dans la langue ouvre ainsi de nouvelles perspectives à la sémantique tout en essayant de donner à la pragmatique une assise linguistique très solide.

En effet, la sémantique permet à la langue de devenir un moyen d'action et à l'usage de développer le principe de l'action. Chaque fois qu'un interlocuteur mobilise la langue, c'est pour argumenter.

Plusieurs questions se posent en parlant du rapport entre la sémantique et la pragmatique :

- ❖ Est-ce que la sémantique peut être séparée de la pragmatique ?
- ❖ Est-ce que le sens doit être distingué de ses contextes d'utilisation ?

En fait, il y a un débat entre ceux qui revendiquent une pragmatique intégrée au système de la langue et ceux qui entendent maintenir une séparation entre sémantique et pragmatique.

En faisant de l'argumentation une théorie fondamentale et une fonction essentielle de la langue, Ducrot emboîte la sémantique à l'usage et à la pragmatique. Les deux disciplines sont donc complémentaires.

De même Wittgenstein affirme que « *la signification d'un mot n'est rien d'autre que l'ensemble de ses usages* »²⁷⁷. Par contre, en déterminant le sens d'un mot, Katz et Fodor écartent tout recours à la situation dans laquelle il est employé. Le sens des phrases doit être élucidé par une théorie sémantique formelle, abstraction faite de la situation ou du contexte. Mais ils introduisent après une prise en considération partielle de la situation et du contexte. Nous ne restons plus au niveau de ce qui est signification. Nous tenons compte des intentions et du lien entre signification et usage.

Hansson a constitué une pragmatique à trois degrés :

- ❖ La pragmatique du premier degré est l'étude des symboles indexicaux, c'est-à-dire des expressions systématiquement ambiguës.
- ❖ La pragmatique du second degré « est l'étude de la manière dont la proposition exprimée est reliée à la phrase prononcée, là où, dans les cas intéressants, la

²⁷⁷ Georges Mounin, (1997), *La sémantique* Petite Bibliothèque p. 70.

proposition exprimée doit être distinguée de la signification littérale de la phrase. »

- ❖ La pragmatique du troisième degré est la théorie des actes de langage. Il s'agit de savoir ce qui est accompli par l'emploi de certaines formes linguistiques.

L'évolution de la pragmatique se résume en trois étapes :

- ❖ La pragmatique radicale formaliste. Dans cette conception, la pragmatique n'est pas une discipline à part entière. En fait, tout système de signes se compose d'une syntaxe qui étudie la concaténation des signes entre eux, d'une sémantique qui étudie la signification conventionnelle des signes, et d'une pragmatique qui étudie la relation entre les signes et les utilisateurs.
- ❖ La pragmatique est une discipline à part entière. Les philosophes du langage tels qu'Austin, Grice et Searle ne s'intéressent plus aux langages artificiels, mais aux langues naturelles. Le rôle du langage est à la fois de décrire le réel et d'exercer une action.
- ❖ La pragmatique cognitive vs la pragmatique intégrée : la pragmatique qui a pris de l'importance est définie suivant deux courants distincts : l'un s'exerce dans le territoire anglo-saxon et fait de la pragmatique une science à part entière et une discipline indépendante : c'est la pragmatique cognitive. L'autre voit en elle, c'est-à-dire, la pragmatique « une discipline fille de la linguistique ». Et ici, nous parlons d'une pragmatique intégrée. Et en parlant de pragmatique intégrée, Ducrot subordonne la pragmatique à la sémantique. Sa théorie de l'argumentation dans la langue essaie de montrer que les structures sémantiques sont aussi des structures argumentatives qui visent à décrire et à agir sur le monde. Pour ce faire, Ducrot a introduit un certain nombre de concepts tels que les présupposés, l'implicite, les topoï...

Après avoir présenté la logique, la sémantique et leurs différentes acceptions, nous allons présenter le rapport entre ces deux et les topoï.

3- La relation entre topoï, logique et sémantique

Nous avons évoqué la notion de topoï et sa relation avec la sémantique d'une manière générale, et maintenant la question que nous devons poser est la suivante : de quel domaine les topoï font-ils partie ? Est-ce que de la logique, de la pragmatique ou de la sémantique ?

En fait, les topoï ont un lien étroit avec la logique vu que c'est *Aristote* qui a introduit cette notion de topoï dans le cadre de la logique. Ainsi, toute argumentation a

une logique, et elle est élaborée grâce à des topoï qui permettent de garantir l'enchaînement argumentatif. Ajoutons aussi que les topoï ont été développés dans le cadre de la rhétorique puisque Aristote a classé les lieux communs, dans sa *Rhétorique*, selon l'éthos, le pathos et le logos et il a fait la distinction entre « lieux communs » et « lieux spécifiques ». Et dans la néo-rhétorique, Perelman s'est occupé des topoï. Ces topoï ont été aussi développés par des courants pragmatiques avec Ducrot et Anscombe. En ce qui concerne le lien entre les topoï et la sémantique, il s'agit aussi d'un lien très étroit puisque tout est gouverné par des contraintes sémantiques. Ainsi, les topoï ont été repris et développés dans des études sur les stéréotypes et la doxa avec Ruth Amossy et Anne Herschberg Pierrot. De même, avec *François Rastier*, nous notons un retour à la notion de topoï dans la sémantique interprétative. Rastier a évoqué la grande place occupée par le prédicat et le thème en sémantique²⁷⁸. Il a défini les topoï en faisant la distinction entre les topoï rhétoriques ou dialogiques et ceux qui ne le sont pas, incluant les topoï narratifs :

« Convenons cependant qu'un topos au sens général du terme, est un enchaînement récurrent d'au moins deux molécules sémiques [groupement corécurrent de sèmes] ou thèmes. Cet enchaînement est un lien temporel typé par les topoï dialectiques (narratifs) et un lien modal pour les topoï dialogiques (énonciatifs). Chacun des thèmes comporte au moins un trait invariant. Mais ce trait identificatoire peut relever des « niveaux de généralité différents... »²⁷⁹

Il a affirmé aussi qu' :

« Un topos est une prédication normative apodictique : les X sont Y [...]. Elle fait partie des savoirs partagés, c'est pourquoi nous avons affirmé que la topique est un secteur sociolectal de la thématique. »

En effet, les topoï relèvent de sociolectes et donc d'une étude des genres et des discours : ils se constituent par innovation et reprise de thèmes.

Ils présentent « des garants logiques, rationnels qui légitiment l'inférence à une conclusion à partir d'une configuration de prémisses données ». Citons à ce propos Jacques Moeschler qui affirme que « la notion de topoï est liée à l'hypothèse selon laquelle l'argumentation est régie par des principes généraux dont la propriété essentielle

²⁷⁸Il exprime une propriété ou une relation, c'est-à-dire quelque chose d'attribuable à une ou plusieurs entités.

²⁷⁹Rastier, F., « *Topoï et interprétation* », Etudes françaises, Montréal. Vol. n°36, n°1 (Le sens (du) commun 2000).

est d'être distincts des principes du raisonnement logique²⁸⁰». Parmi ces principes généraux des topoï, évoquons les suivants :

- ❖ Un topos est une règle générale qui se distingue des syllogismes et des règles de la déduction naturelle et rend possible une argumentation particulière.
- ❖ Un topos est une règle supposée communément admise.
- ❖ Un topos est graduel.

En fait, les topoï interviennent dans le cas des connecteurs/opérateurs argumentatifs qui ont la propriété d'orienter argumentativement l'énoncé. Par exemple, « il n'est que huit heures » est orienté vers le tôt, et « il est presque huit heures » est orienté vers le tard. A partir de cette orientation, l'utilisation d'un topos est devenue possible. Dès lors, dans le premier exemple, le topos est [+tôt –hâte], alors que celui du deuxième exemple est [- on a du temps + il faut se presser]. Ainsi, le topos nous donne la conclusion de l'acte d'argumentation. Les topoï sont donc, l'intermédiaire qui permet de passer d'un argument à une conclusion. Ils ont donc une force persuasive plus ou moins grande. Nous constatons alors que l'argumentation est dans la langue ; elle fonctionne grâce à des topoï, d'où le rôle des connecteurs.

Quel est le rapport entre « topos » et sémantique interprétative ?

Selon la sémantique interprétative de Rastier, quatre composantes structurent le plan sémantique des textes :

- ❖ La thématique : le contenu.
- ❖ La dialectique : les états et processus et les acteurs qu'ils impliquent.
- ❖ La dialogique : les évolutions modales (vrai/faux, positif/négatif)
- ❖ La tactique : les positions linéaires des contenus.

« La topique caractérise non seulement un discours, mais les genres qui lui sont associés. Les topoï sont également le lieu de transformation manifestant la particularité d'un texte, d'un idiolecte, voire d'un sociolecte relevant d'un autre genre dans le même ou dans un autre discours²⁸¹ ».

Antérieurement, Rastier a défini le topos comme « axiome normatif sous-tendant une afférence socialisée. ». Les topoï font donc, le lien entre les connaissances linguistiques et les connaissances du monde. Ces topoï font partie du bagage cognitif des locuteurs. Ils composent la doxa qui est considérée par Rastier « l'ensemble des normes

²⁸⁰ Moeschler, J., (1985) : Argumentation et conversation, éléments pour une analyse pragmatique du discours, Université de Genève, Hatier-CREDIF.

²⁸¹ Rastier, F., (décembre 2004), « Doxa et Lexique, pour une sémantique des idéologies ». Edition électronique.

sémantiques transgénériques et transdiscursives²⁸²». Il y a un lien historique entre le lexique et les représentations collectives.

La notion de doxa se constitue par des oppositions sémantiques, elle n'est pas « dans les mots », mais « entre les mots » et dans leurs relations. Elle commande la constitution des classes lexicales minimales (taxèmes).

Quel est le rapport entre la doxa et la société ? Les normes sémantiques de la doxa, ne sont pas extrinsèques au discours, mais au contraire, elles lui appartiennent. Rastier a affirmé que :

« La doxa ne se concrétise pas seulement dans la littérature ni même dans les autres discours. C'est un phénomène polysémiotique et l'on retrouve des topoï analogues dans les textes, les images, etc. La doxa est donc un puissant facteur d'intersémioticité : par exemple, l'analogie des topoï mis en œuvre peut assurer la conformité du texte et des images qui l'accompagnent.²⁸³ »

Les topoï sont l'intermédiaire qui permet de passer d'un argument à une conclusion. Ils ont donc une force persuasive plus ou moins grande. Nous constatons alors que « l'argumentation est dans la langue ; elle fonctionne grâce à des topoï, d'où le rôle des connecteurs. Dès lors, le topos fonctionne comme présupposé dans la combinaison des données. Nous devons connecter les propositions pour montrer qu'il y a topos. Il remplit une fonction cruciale puisque c'est lui qui permet de relier deux énoncés ou ensemble d'énoncés à partir d'une idée communément admise²⁸⁴ ». Il s'agit donc de garants de l'enchaînement argumentatif. A ce propos Curtius et Brunetière affirment que « le lieu commun est la matière même de la littérature » ; c'est-à-dire pas de littérature sans lieux communs. Ces lieux permettent de structurer le texte.

Comme nous l'avons déjà dit, Aristote est le premier qui a parlé des lieux communs comme des « idées les plus générales, celles que l'on pouvait utiliser dans tous les discours, dans tous les écrits ». Il a mis en relief la dimension argumentative de ces lieux communs en rattachant ce concept aux syllogismes qui visent à persuader. En fait, tout discours argumentatif ou toute communication se construit donc sur des points d'accord, sur des prémisses entérinées par l'auditoire. D'où la fonction essentielle de la doxa (opinion commune) dans la communication verbale.

²⁸² Ibid.

²⁸³ Ibid.

²⁸⁴ Ducrot et Anscombre, (1976), « L'Argumentation dans la Langue », Langages, n°24.

En effet, c'est en s'appuyant sur une topique, c'est-à-dire un ensemble de lieux communs que l'orateur tente de faire adhérer ses interlocuteurs aux thèses qu'il présente à leur assentiment. Et le choix d'un topos dépend des façons de voir et des valeurs de l'époque en question. L'orateur doit donc choisir ses prémisses en fonction des croyances et des valeurs de ceux auxquels il s'adresse. Il doit donc se figurer aux opinions dominantes et aux convictions indiscutables. A ce propos, Chaïm Perelman met en relief l'importance de l'auditoire dans tout échange verbal « *tout dépend de celui à qui on parle ; de sa culture, de son milieu, de sa fonction dans la société, de ses convictions.* ». Dès lors, en passant d'une époque à une autre, le lieu commun se transforme en cliché. Tel est l'exemple de Roméo et Juliette, deux amoureux empêchés par leurs parents. Ce lieu était pertinent à l'époque de Shakespeare, mais son usage dans les romans d'amour suivants a entraîné une désuétude qui l'a recatégorisé en cliché. Les romans de chevalerie et d'amour courtois au moyen âge et à la Renaissance étaient aussi exemplaires, mais ils deviennent clichés au XVII^{ème} siècle dans d'autres romans. Ainsi, le savoir partagé et les représentations sociales constituent le fondement de toute argumentation.

Les éléments doxiques, à savoir les points de vue opposés, les doctrines et la doxa, constituent une topique qui se monnaie en diverses formes discursives tels que le topos rhétorique, le lieu commun au sens moderne, le topos pragmatique, la sentence, le stéréotype, le discours social, l'inter-discours, l'intertexte... Ces éléments garantissent la réussite de la communication entre locuteur et auditoire. D'où l'importance des lieux communs et des topoï et leur rôle essentiel dans l'argumentation, vu que nous devons nous appuyer sur ce qui est partagé, sur ce qui est « non problématique »²⁸⁵ pour produire l'accord. Prenons comme exemple le cas de la définition qui présente un procédé de l'argumentation, c'est un lieu commun fréquemment employé dans les discours puisqu'il présente l'essence de la chose qui n'est autre qu'une idée partagée par tout le monde. Dès lors, pour qu'une interaction argumentative soit possible, elle doit se fonder sur des prémisses communes aux deux interactants, sur la doxa qui est le fondement de la communication argumentative.

En fait, les topoï sont les constituants qui prédéterminent le procès énonciatif. Ils sont considérés comme « des opérateurs de structuration sémantico-logiques. Ces topiques se répartissent en deux classes : les topiques épistémiques et les topiques

²⁸⁵ Michel Meyer, (2010), *Principia Rhétorica. Une théorie générale de l'argumentation*, QUADRIGE/PUF.

idéologiques qui assument la cohésion du discours. Ainsi, tout discours a un arrière plan doxique ou topique²⁸⁶ ». Evoquons à ce propos, le schéma proposé par Mohamed Bouattour dans un cours de master :

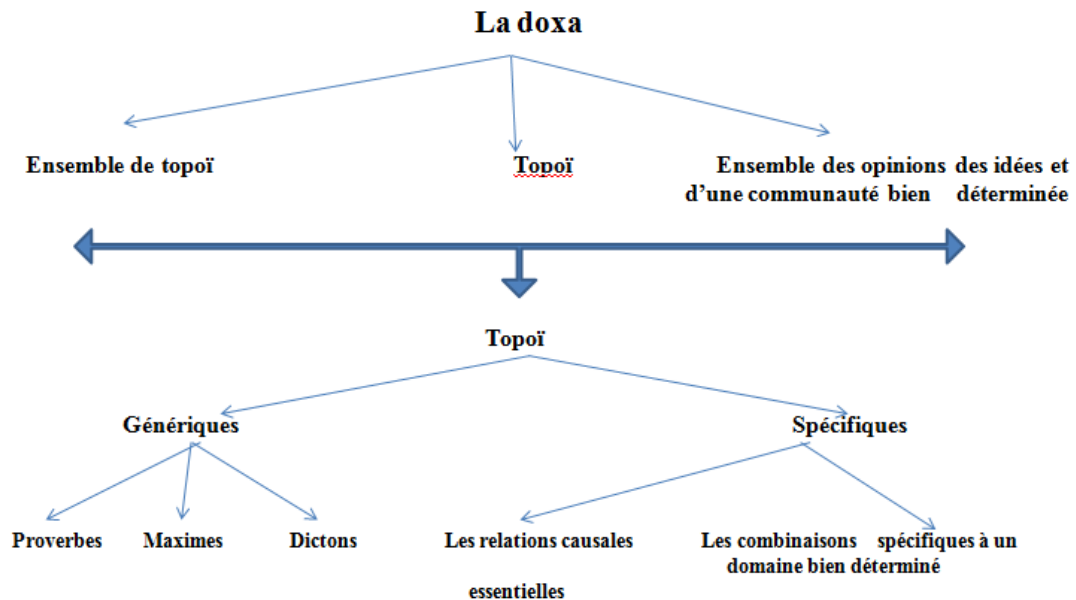


Fig. 17: Situation de la doxa

Chaque société a donc son arrière plan topique qui est caractérisé par l'ensemble des coordonnées culturelles, déposées par l'histoire dans le savoir partagé des sujets qui la composent : valeurs morales, juridiques et politiques. Et c'est cet arrière-plan topique qui garantit le consensus dans la société.

De ce qui précède, nous remarquons que les théories d'analyse des discours ne parlent pas spécialement des questions de doxa, même si ces dernières sont déterminantes dans la formation du sens. A ce propos, Georges Elia Sarfati élabore une théorie linguistique de la doxa. Le topos est selon ce dernier « un principe interprétatif à caractère pragmatico-praxéologique », c'est-à-dire qu'il constitue à la fois une propriété « cognitive et incitative ».

Dans *l'Argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idée, Fiction*, Ruth Amossy a donné pour le *chapitre III* le titre suivant : *le plausible et*

²⁸⁶ Georges Elia Sarfati, *La sémantique : de l'énonciation au sens commun. Éléments pour une pragmatique topique. Quatrième partie : pour une politique du sens commun.*

l'évident : doxa, inter discours, topiques, afin de mettre en relief le rôle important de la doxa/ l'opinion commune dans toute argumentation et dans toute communication. En fait, tout orateur s'appuie sur une topique ou un ensemble de lieux communs pour faire adhérer les interlocuteurs aux idées qu'il présente. Le savoir partagé, les représentations sociales ou la doxa constituent donc, le fondement de toute argumentation. Mais que veut dire « doxa » ? Elle possède une valeur de probabilité et elle se situe au fondement de la vraisemblance sur laquelle s'appuie le discours à visée persuasive. « La doxa est donc l'espace du plausible tel que l'appréhende le sens commun ²⁸⁷ ». Dans le même contexte, *Aristote* présente la notion d'endoxon comme « ce sur quoi peuvent s'accorder tous les hommes ou la plupart d'entre eux ».

Les sens communs, c'est-à-dire les croyances et les savoirs mis en discours, ont ressurgi dans les sciences du langage par l'intermédiaire de la théorie linguistique des normes comme théorie des régularités du discours. Ces normes constituent des données qui garantissent le lien social. Pour Ruth Amossy et Herschberg Pierrot, « la notion de lieu commun a subi au cours des âges un détournement de sens qui en inverse littéralement la valeur ».

Selon G.E. Sarfati, il existe une compétence topique « quelque soit son mode de variation discursif. ». Il affirme qu'on a cinq niveaux de formation des normes linguistiques :

- ❖ La topique sociale : les groupes, même s'ils sont différents, définissent une topique sociale qui présente l'ensemble des normes d'une société.
- ❖ La topique configurationnelle renvoie à la question du mode de définition des normes de chaque pratique sociale en fonction de leur évolution. En effet, le sens commun varie.
- ❖ La topique discursive : chaque pratique de discours a son propre système de normes.
- ❖ La topique générique
- ❖ La topique textuelle

« Les topoï ont une fonction qui dépasse le cadre de la phrase. Dès lors, ils ont une fonction discursive ²⁸⁸ ». Pour les interpréter nous devons prendre compte d'informations qui n'appartiennent pas à la phrase, mais dans laquelle elles interviennent.

²⁸⁷ Amossy, Ruth, *Les fondements de l'argumentation*, chapitre 3, « Le plausible et l'évident : doxa, interdiscours, topiques », p.90.

²⁸⁸ Ibid.

Citons en premier lieu les connecteurs pragmatiques qui imposent de tirer de la connexion discursive des conclusions qui ne seraient pas tirées en son absence. En deuxième lieu, l'implicite ou le non-dit qui est doté d'une grande force argumentative vu qu'il déclenche une activité de déchiffrement qui autorise une coopération avec le discours. Il renforce l'argumentation en présentant sous forme indirecte les croyances et les opinions qui en constituent les prémisses incontestées. Les présupposés et les sous-entendus font partie de l'implicite²⁸⁹.

Les lieux communs et les topoï sont présents dans tous les domaines : linguistique, rhétorique, sociologie, littérature... Evoquons à ce propos, le topos littéraire ou narratif qui est défini comme une situation narrative récurrente reconnue. Il s'exprime à travers une grande variété de formes verbales, dans une description, dans un récit ou dans une formule banale.

Conclusion

A la fin de ce chapitre, nous constatons que, dans la logique comme dans la rhétorique, la notion de topoï est foncièrement sémantique. En effet, les topoï correspondent à l'implicite qui peut figurer sous forme de synecdoques de la partie vers le tout, du tout vers la partie, du genre qui permet de désigner par le nom du genre, une des espèces qui lui sont subordonnées. Nous trouvons aussi la métonymie de l'effet, fondée sur une relation causale. Bref, les topoï ont des fondements sémantiques et la sémantique, à son tour, repose sur des topoï.

Les topoï sont donc des formes sémiotiques collectives particulières et l'intérêt pour ces formes semble croissant depuis les années quatre-vingt. Ainsi, nous notons l'émergence de l'ouvrage dirigé par *Christian Plantin* « *Lieux communs, topoï, stéréotypes et clichés* », l'étude de *Francis Goyet* portant sur « *Le sublime des lieux communs* », et l'étude de *Ruth Amossy et Anne Herschberg Pierrot*, intitulée « *Stéréotypes et clichés* ».

C'est ce qui nous permet de dire que les topoï sont des opérateurs de structuration logico-sémantiques, des garants de l'enchaînement argumentatif. La sémantique est donc à la base de toutes les recherches linguistiques.

Après avoir présenté le rapport entre topoï, logique et sémantique, nous allons insister sur l'importance des topoï dans l'argumentation dans le chapitre suivant.

²⁸⁹ Ducrot, O., (1985), *Le dire et le dit*, les Editions de Minuit.

Chapitre IV : La place des topoï et leur importance dans toute argumentation

Ce chapitre a pour objectif de mettre en valeur la place des topoï et leur rôle dans toute argumentation et de montrer qu'ils servent de référence et qu'ils permettent d'assurer le lien entre locuteur et interlocuteur. Pour ce faire, nous allons essayer de voir comment les topoï sont exploités dans l'argumentation ?

Toute argumentation vise à persuader et à apporter l'adhésion du récepteur/de l'auditoire. Pour ce fait, elle doit se baser sur des idées et des opinions communes, partagées afin de toucher et d'émouvoir ce dernier. C'est pourquoi elle recourt à des topoï. Prenons comme exemple « la définition » qui présente l'un des procédés de l'argumentation. En d'autres termes, « l'interaction argumentative se fonde sur un savoir partagé qui confère au dire toute sa plausibilité »²⁹⁰. Ainsi, le savoir partagé et les représentations sociales constituent le fondement de toute argumentation. Pour qu'une interaction argumentative soit possible, elle doit se fonder sur des prémisses communes aux deux interactants. La rhétorique a déjà souligné la fonction essentielle de la doxa dans la communication verbale. Rappelons qu'Aristote est le premier qui a parlé des topoï/lieux communs « idées les plus générales, celles que l'on pouvait utiliser dans tous les discours, dans tous les écrits ». Moeschler présente les topoï, leur importance et leur fonction dans toute argumentation :

« Le topos est [...] le principe rendant possible l'argumentation. Plus précisément, sa fonction est d'une part de permettre l'accès aux conclusions visées par l'acte d'argumentation, et d'autre part de choisir parmi les conclusions lorsque plus d'un acte d'argumentation est réalisé. Le topos est de ce fait en étroit rapport avec les marques argumentatives qui sont les opérateurs et les connecteurs, mais également avec la notion primitive d'acte d'orientation argumentative, puisque c'est à partir de telles indications que s'applique le topos.²⁹¹ »

Le topos présente la source des enthymèmes. Il est le fondement des inférences, et d'un point de vue matériel, il est source du contenu des arguments. Dès lors, pour convaincre ou persuader quelqu'un, nous devons nous baser sur des arguments rationnels, ou affectifs, ou passionnels, des arguments qui se sont formés avec le temps et que notre mémoire collective a emmagasinés. Il s'agit donc de « topoï qui garantissent

²⁹⁰ Plantin, (février, 1996). *L'Argumentation*, édition du Seuil.

²⁹¹ Moeschler, J., (1985), *Argumentation et Conversation : Eléments pour une analyse pragmatique du discours*, Université de Genève, Hatier-CREDI.

l'argumentation²⁹² : ils servent à argumenter et à produire une réponse. Ces topoi permettent à la structure argumentative de trouver un contenu, c'est-à-dire une validité, en affirmant une identité, une contradiction, ou une possibilité. Ils sont un concept fondamental de l'argumentation. Pour mettre en relief la grande importance accordée aux topoi dans l'argumentation, nous allons présenter à ce propos les travaux de Stephen Toulmin, de Michel Meyer, de Perelman, d'Ekkehard Eggs et de Christian Plantin et ce qu'ils affirment concernant cette question.

1- Les topoi chez Toulmin

Dans sa Théorie de l'Argumentation, Toulmin a introduit la notion de « loi de passage /warrant », ce qui lui a permis de découvrir la notion de topos. Le topos est donc pour Toulmin, « un lien sémantique, un « liant » qui permet de lier un argument et une conclusion²⁹³ ». Il s'agit d'un principe linguistique. Nous constatons que « la loi de passage n'est autre qu'une reformulation contemporaine de la notion traditionnelle de topos. Selon sa théorie, le lieu commun <on reconnaît la qualité d'une personne à sa conduite > signifie métaphoriquement, <on reconnaît un arbre à ses fruits>, permet la loi de passage <si l'acte de P est+ alors P est+> »²⁹⁴. Toulmin parle du « garant » de l'enchaînement argumentatif, à savoir « le topos ». Cette idée remonte à Aristote et nous la trouverons chez Perelman. Toulmin a proposé des schémas de l'argumentation dont nous allons évoquer deux exemples :

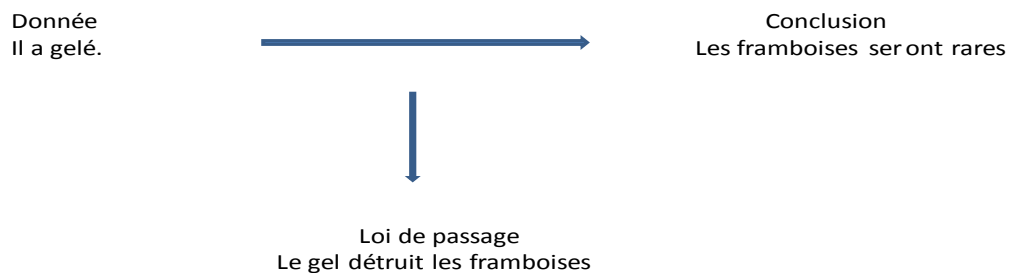


Fig. 18 : Schéma général de la loi de passage de Toulmin

²⁹² Ducrot et Anscombre, (1976), « L'argumentation dans la langue », Langages, n°24.

²⁹³ S. E. Toulmin, (1958), « *THE USES OF ARGUMENT* », University Press, Cambridge.-Les usages de l'argumentation, (traduction française de Ph. De Brabantère), PUF, Paris.

Ce premier exemple met en relief la conception de Toulmin. Comment pouvons-nous passer de la donnée (D), à la conclusion (C) ? Autrement dit, qu'est-ce qui légitime le passage ? Tout simplement, les données sont soutenues par une loi de passage (L), c'est pour cette raison qu'elles prennent le statut d'arguments ou de bonnes raisons qui soutiennent la conclusion. La loi de passage présente un principe de pertinence qui assure l'incidence du premier énoncé, l'argument, sur le second, la conclusion. En d'autres termes, « la loi de passage apporte à la donnée le sens argumentatif qu'elle n'avait pas précédemment. C'est un postulat fondamental de l'argumentation discursive. C'est d'elle que la donnée tient son orientation vers la conclusion. Elle exprime une vérité générale. Et c'est en introduisant la loi de passage que Toulmin redécouvre la notion de topos sur laquelle la rhétorique ancienne a fondé les théories de l'invention »²⁹⁵. Il montre comment s'articulent les éléments essentiels d'une argumentation et comment des argumentations secondaires viennent se greffer sur l'argumentation principale. En effet, son schéma à trois termes, donnée → loi de passage → conclusion, fournit le cœur de l'argumentation. Dans ce schéma général, Toulmin cherche à capter les éléments présents dans toutes les tactiques rationnelles de justification des assertions. Il suit une orientation logique.

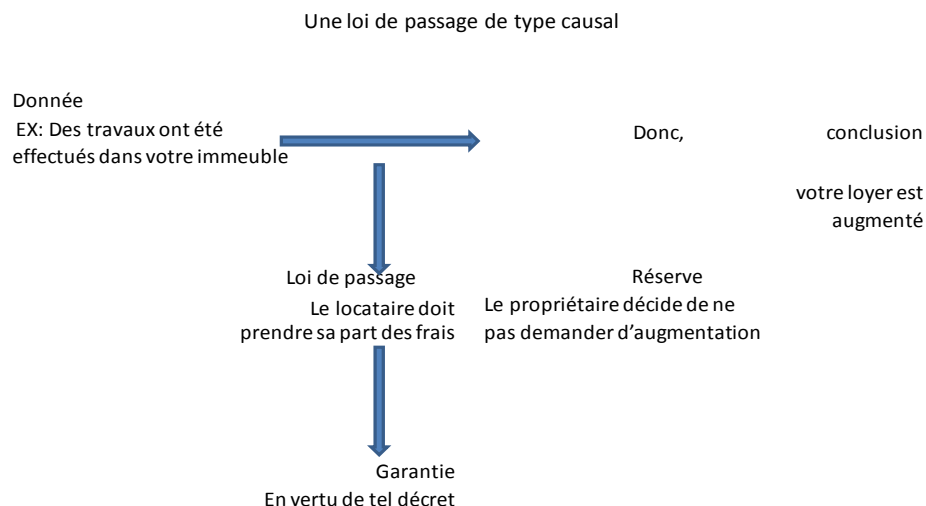


Fig.19 : une loi de passage de type causal de Toulmin

²⁹⁵ Toulmin, S., (1958), *The uses of argument*, Cambridge: Cambridge University. Press.

Dans ce deuxième schéma, « la loi causale joue le rôle de loi de passage pour cette argumentation ». Cette loi garantit l'inférence. Elle apporte à la donnée le sens argumentatif qu'elle n'avait pas précédemment. Et c'est grâce à cette loi que la donnée tient son orientation vers la conclusion. C'est ce qui nous mène à déduire que les topoï ont des fondements sémantiques ; ils permettent l'interprétation des propositions.

De ce qui précède, nous constatons que Toulmin est à la recherche des structures logiques et argumentatives dans la langue et dans le discours. Il réaffirme la fonction originelle de la logique, qui consiste à analyser les démarches par lesquelles nous parvenons à une conclusion rationnelle et il insiste sur la complémentarité de la sémantique et de la logique. En plus, Toulmin prend en compte les aspects interactifs de l'argumentation. Cette dernière est définie non plus seulement comme un enchaînement réglé de propositions, mais aussi de point de vue fonctionnel, comme une interaction humaine. Ajoutons que son approche est vériconditionnelle : elle cherche à préciser le degré de vérité qu'il convient d'accorder à l'énoncé. D'où le rôle de la sémantique : nous ne pouvons pas parler de vérité sans préciser la signification des propositions en question.

2- Les lieux communs chez Perelman :

Perelman²⁹⁶ renoue avec la rhétorique aristotélicienne. Nous notons donc, un retour de la rhétorique argumentative qui coïncide avec le renouveau de l'intérêt pour les tropes²⁹⁷. Cette rhétorique prend en compte la question des topoï, de la doxa, tout en étudiant les conditions d'énonciation et de réception des discours comme des communautés de sens. Son approche est rhétorique, argumentative.

Nous savons que « l'argumentation vise à obtenir l'adhésion de ceux auxquels elle s'adresse », et c'est pour cette raison que nous allons souligner l'importance de la notion de « lieu commun » et le lien étroit entre cette dernière et l'argumentation puisque les deux ont le même objectif, à savoir influencer le récepteur et emporter son adhésion. Ainsi, pour qu'une argumentation ou un discours soit réussi(e), il faut « s'adapter à l'auditoire », comme l'a affirmé Perelman, à la doxa ou à l'opinion commune, c'est-à-dire on doit partir des points d'accords ou d'idées acceptées et partagées par celui qui va recevoir notre message. Bref, nous devons construire nos hypothèses sur les opinions

²⁹⁶ Considéré comme le fondateur de la nouvelle rhétorique

²⁹⁷ Le trope, selon M. Meyer est une figure qui interdit une lecture littérale. C'est l'instrument par excellence du figuratif et il reste à découvrir sans tomber dans la philosophie de l'histoire.

dominantes, les convictions indiscutées, les prémisses qui font partie du bagage culturel de l'auditoire. En effet, le savoir partagé et les représentations sociales constituent le fondement de toute argumentation.

Perelman et Olbrechts Tyteca définissent l'argumentation comme suit :

« Une argumentation efficace est celle qui réussit à accroître cette intensité d'adhésion de façon à déclencher chez les auditeurs l'action envisagée [...] ou au moins de créer chez eux, une disposition à l'action, qui se manifeste au moment opportun. »²⁹⁸

Dans son *Traité de l'Argumentation*, Perelman parle de « lieu de l'existant » qui valorise le réel, l'actuel par rapport au possible, à l'éventuel et du « lieu de l'essence » qui accorde une supériorité à l'individu incarnant le mieux une essence. Il montre aussi que les figures permettent de renforcer la présence, de frapper l'imagination sur un point précis.

Perelman traite les lieux sous l'aspect du préférable qui permet d'argumenter en faveur d'un choix. Il distingue ainsi entre les lieux²⁹⁹ :

- ❖ **De la quantité:** en fait, quelque chose vaut mieux que quelque chose d'autre pour des raisons quantitatives.
- ❖ **De la qualité** comme supérieure à la quantité.
- ❖ **De l'ordre:** l'antérieur est supérieur au postérieur, le principe est supérieur à l'effet et la cause est supérieure à la conséquence.
- ❖ **De l'existant.** Ce qui est vaut mieux que ce qui est seulement possible.
- ❖ **De l'essence:** qui accorde « une supériorité aux individus représentant le mieux l'essence du genre ».
- ❖ **De la personne:** « impliquant la supériorité de ce qui est lié à la dignité et à l'autonomie de la personne ».

L'utilisation d'un type de topos plutôt que d'un autre témoigne des valeurs et des façons de voir de l'époque en question.

Le point de vue que nous voulons partager avec l'autre, doit se fonder sur des prémisses entérinées et doit se développer dans un espace balisé par des lieux communs à l'orateur et à celui ou ceux qui vont le recevoir. Perelman conclut que « les

²⁹⁸ Perelman et Olbrechts Tyteca (1976), *Traité de l'Argumentation- La Nouvelle Rhétorique*, Edition de l'Université de Bruxelles.

²⁹⁹ Perelman, Chaïm, (2009), *L'empire rhétorique, Rhétorique et argumentation*, Librairie Philosophique J. Vrin.

raisonnements ne sont ni des déductions formellement correctes, ni des déductions allant du particulier au général, mais des argumentations de toutes espèces, visant à gagner l'adhésion des esprits aux thèses qu'on présente à leur assentiment. ». Il a présenté les topoi de l'acte et de la personne sous forme de la règle suivante³⁰⁰ :

$v(A) \rightarrow v(P)$ qui insiste sur l'équivalence entre la personne et ses actes et qui se traduit en quatre règles argumentatives³⁰¹ :

- T1 : Si l'acte de P est plus, alors P est plus.

- T2 : Si l'acte de P est moins, P est moins.

Ce sont des topoi de l'acte, c'est-à-dire des topoi qui fonctionnent en se basant sur un jugement sur l'acte.

- T3 : Si la personne est plus, alors son acte est plus.

- T4 : Si la personne est moins, alors son acte est moins.

Ce sont des topoi de la personne, qui se basent sur un jugement sur la personne.

Tableau 10 : Un exemple du topos de l'acte et de la personne

Dès lors, ces quatre règles sont des règles topiques permettant de qualifier une personne à partir de son acte, et un acte à partir de son auteur. Elles font donc circuler du sens. Mais ces règles pragmatiques argumentatives n'ont de sens que dans un contexte bien précis³⁰².

Ruth Amossy qui se situe dans le sillage d'Aristote et de Chaïm Perelman tout en intégrant ses propres recherches sur les stéréotypes ainsi que les travaux d'Anscombe et de Ducrot, a dit :

« Mon approche se situe globalement dans le sillage d'Aristote et de Perelman : j'étudie l'argumentation dans le discours, c'est-à-dire la façon dont une instance de locution agit sur ses allocutaires en tendant de les faire adhérer à une thèse, de

³⁰⁰ Perelman, (1952), « Acte et personne dans l'argumentation dans l'argumentation », in *Rhétorique et Philosophie*. Paris : PUF.

³⁰¹ Ibid.

³⁰² Ibid.

modifier les représentations et les opinions qu'elle leur prête, ou simplement d'orienter leur réflexion sur une question donnée. »³⁰³

C'est ce qui lui permet de distinguer les topoï rhétoriques des topoï du doxique. Les premiers correspondent aux lieux du préférable au sens de Perelman et Olbrecht-Tyteca et aux topoï koinoi d'Aristote. Ils s'appuient sur le vraisemblable et l'opposable, et lancent un appel à la raison. Les seconds coïncident avec les manifestations du doxique qui expriment les croyances communes d'une société sous trois formes :

- ❖ La première forme : le topos pragmatique au sens d'Anscombe et de Ducrot. Ce topos est implicite et il implique « une croyance commune non formelle » tout en permettant d'entraîner deux énoncés.
- ❖ La deuxième forme : le lieu commun qui a dans le langage courant une connotation péjorative et qui représente un phénomène « largement répandu et connu de tous ».
- ❖ La troisième forme est celle de l'idée reçue qui est devenue avec Flaubert « une expression figée » et qui indique des représentations communes.

Amossy veut montrer que les notions reliées à la doxa, d'une part, et à la stéréotypie d'autre part, peuvent s'articuler et devenir opératoires dans l'analyse argumentative. Les topiques qui apparaissent comme fondements même de l'interaction argumentative, ne semblent entretenir que de lointains rapports avec les lieux communs modernes devenus stéréotypes et idées reçues. En effet, les clichés, les idées reçues, les stéréotypes, les topoï rhétoriques, les topoï pragmatiques, les lieux communs dans le sens d'idées reçues et stéréotypes sont des éléments doxiques qui contribuent au fonctionnement de l'interaction et de la persuasion : ils fondent le logos sur la façon de penser et de voir de la communauté ; ils l'articulent sur le pathos, sur les façons communes de sentir qui permettent de toucher le cœur en même temps que la raison.

3- Les topoï/lieux communs chez Michel Meyer

Dans son œuvre *Principia Rhetorica, Une théorie générale de l'argumentation*, Michel Meyer a essayé de présenter toutes les définitions concernant la théorie des lieux

³⁰³ Amossy, R., *L'Argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idée, Fiction*.

communs, selon un ordre chronologique. Il souligne que le concept de lieu commun ou de topos a différentes acceptions. Dès lors, le topos peut être ³⁰⁴:

- ❖ « Une règle formelle d'inférence »: on parle de l'identité dans le cas (si A est B) et que (B est x), alors (A est x) ou de la contradiction (si A s'oppose à B et que A est C ou D, C ou D s'oppose à B également), de la quantité (plus il fait froid, plus il faut se couvrir quand on sort) et du possible (si A est possible, et que A est dangereux, il faut éviter A.). Et c'est la sémantique qui s'occupe de l'interprétation de ce langage formel.
- ❖ « Une valeur, un espace de communauté qui peut aller jusqu'au proverbe et à la maxime de recommandation. Par exemple : « Il vaut mieux être généreux qu'avare ». Nous sommes face à une vérité communément admise, mais elle est plus une valeur qu'une vérité ».
- ❖ « Une réponse partagée, un présupposé, qui va de soi, et donc qui demeure à l'état implicite ». M. Meyer a donné cet exemple : « Napoléon a fini par perdre. ». Il « sous-entend à titre de lieu commun une vérité admise sur les dictateurs, à savoir qu'ils se lancent très souvent dans des guerres qui les engloutissent ».

Nous constatons que le topos est « le non-problématique d'une argumentation, il joue le rôle d'un réducteur de problématique. Il crée de l'identité avec l'auditoire, en s'appuyant sur la ressemblance ou l'opposition avec des contenus communs aussi bien à l'auditoire qu'à l'orateur »³⁰⁵. Le topos est utile dans l'élaboration de toute argumentation, puisqu'il qualifie toute situation d'une manière générale. M. Meyer a donné cet exemple à ce propos: « Il fait froid, mets ton manteau » qui suppose qu'il est normal de se couvrir quand il fait froid. Le lieu est donc « la réponse sous-jacente qui est offerte à titre de présupposé partagé ». Ici, nous avons deux directions ou deux choix puisque nous pouvons ne pas nous couvrir. Le lieu nous permet d'orienter la réponse dans l'une des deux directions. Michel Meyer a donné cette définition générale des lieux communs :

« Un topos, c'est la projection de vérités puisées à l'éthos (ordre des questions importantes), au pathos (ordre des opinions) et au logos (ordre des faits et de règles) sur la résolution ad rem, donnant à celle-ci, comme forme (identité, contradiction,

³⁰⁴ Meyer, M., (2010), *Principia Rhetorica, une théorie générale de l'argumentation*, chapitre IV, les fonctions des lieux communs (topoi comme modulateurs argumentatifs de l'identité et de la différence), p. 114- 117, « Quadriges ».

³⁰⁵ Ibid.

implication) des contenus particuliers, c'est-à-dire de la chair. Ou inversement, c'est une plus ou moins grande analogie, opposition ou implication par rapport à un contenu particulier qui tient lieu d'argument. D'où l'aspect à la fois formel, inférentiel et axiologique du lieu qui en consacre l'aspect matériel, voire passionnel et évaluatif. »³⁰⁶

Le topos joue le rôle d'un argument. Il est à la fois formel et matériel. En fait, il a un contenu qui tient à la question dont il est question et il présente une prémisse à une inférence quel que soit de contestation ou de validation. En effet, le topos « fait le pont entre l'éthos, le pathos et le logos. Il permet à la structure argumentative de trouver un contenu, c'est-à-dire une validité³⁰⁷. » Ainsi, l'éthos, le logos et le pathos jouent un rôle très important dans l'interaction rhétorique. Ils présentent les trois composantes indissociables de la relation rhétorique. Les lieux qui sont communs à l'orateur et à l'auditoire sont tirés de ces trois concepts. Nous allons présenter ces concepts pour mettre en relief en quoi diffère l'un de l'autre.

- a- **L'éthos** : est assimilé par les Grecs à l'orateur. Et pour être un bon orateur, il faut savoir de quoi on parle. Les questions soulevées doivent relever de l'intérêt général. « L'éthos est la sagesse qui se cache en l'homme, dans tous les hommes, parce qu'ils sont des hommes, avec des sentiments, des passions, des craintes et des espoirs qu'ils partagent de par leur condition même.³⁰⁸ ». Ajoutons que l'éthos est un lieu d'arguments où s'entremêlent de nombreuses propositions qui sont mobilisables par l'orateur. Nous trouvons des arguments puisés à l'éthique, au droit des individus, à la position sociale....
- b- **Le logos** : offre un ensemble de réponses qui tiennent à la nature des choses et du monde, de son fonctionnement et de ses causalités. C'est là que viennent aboutir les connaissances que l'on peut invoquer, mais c'est aussi vers là que convergent les opinions, c'est-à-dire l'éthos, et

³⁰⁶ P.119

³⁰⁷ Meyer, M., *Principia Rhetorica, une théorie générale de l'argumentation*, chapitre IV, Les fonctions des lieux communs.

³⁰⁸ Meyer, M., *Principia Rhetorica, une théorie générale de l'argumentation*, chapitre IV, Les fonctions des lieux communs (Ethos, logos, pathos dans l'interaction rhétorique, p. 151

les émotions/pathos qui reflètent ce que l'on ressent devant certains problèmes³⁰⁹.

- c- **Le pathos :** est de nature plus politique. Ce sont les valeurs de la société qui donnent du poids aux arguments. La problématique de la question soulevée par l'orateur, son acception et sa reprise deviennent les moments clés du pathos.

Il s'agit d'une première distinction notionnelle en fonction des pratiques discursives.

Nous allons présenter un tableau récapitulatif qui mettra en relief les caractéristiques de chaque dimension.

³⁰⁹ Ibid. p.200

<i>L'éthos</i>	<i>Le logos</i>	<i>Le pathos</i>
-Il exprime l'autorité et l'expertise qui font admettre les réponses et permettent de mettre un terme aux questions posées. Il présente la dimension de l'orateur qui cherche à plaire ou à persuader. Ce dernier doit être capable de bien parler et de dire des choses justes. -L'éthos représente le style que doit prendre l'orateur pour capter l'attention et gagner la confiance de l'auditoire. Ethos donc éthique.	-Il fait l'intermédiaire entre l'éthos et le pathos. -Il présente la dimension du langage. Il est défini par le style et la raison, les figures et les arguments. -Le logos représente la logique, le raisonnement et le mode de construction de l'argumentation.	-Il présente l'intersubjectivité dans la relation rhétorique. Pathos donc passions. Il renvoie aux questions possibles ou bien réelles, que se pose chacun. Le pathos présente la dimension de l'auditoire. Dès lors, celui qui écoute le discours est traversé par des passions motivées par le discours.

Tableau 11 : Les caractéristiques du logos, du pathos et de l'éthos

Ajoutons que chaque type d'argument, à savoir éthos, logos et pathos, détermine le genre de discours.³¹⁰

- ❖ L'éthos donne lieu au discours judiciaire. L'orateur n'est crédible que lorsqu'il fait preuve de justesse dans ses arguments ou s'il est habilité à les prononcer : par exemple le juge.
- ❖ Le logos est lié au genre épideictique où il est question de l'agréable, du beau et du convenable. Bref il s'agit de ce qu'on approuve ou désapprouve pour des raisons esthétiques.
- ❖ Le pathos s'inscrit dans le jeu de la réceptivité et de la sensibilité. Pour Aristote, le pathos caractérise surtout le débat politique.

Toute relation argumentative repose sur la triade éthos-logos-pathos, orateur-discours-auditoire. Mais nous devons préciser qu'il y a toujours « un éthos projectif et un éthos effectif, un pathos projectif et un pathos effectif et un logos projectif et un logos effectif »³¹¹. Qu'elle est donc la différence entre ces éthos, ces pathos et ces logos?

1. L'éthos effectif présente l'orateur qui traite d'une question, d'une mise en question, et qui s'efforce de valider ou d'infirmer des réponses concernant l'auditoire ou qu'il croit qu'elles vont l'intéresser. Ce qui compte pour l'auditoire, ce sont les réponses à ses questions propres, c'est-à-dire ce qui vérifie ses croyances et rencontre ses émotions. Il voit l'orateur différent ce qui le pousse à imaginer un éthos projectif qui va s'assimiler à lui, l'auditoire. Autrement dit, c'est un éthos qui répond aux attentes l'auditoire. Le bon orateur doit prendre en considération les valeurs et les attentes de l'autre. Il y a un décalage entre l'effectif et le projectif. Et c'est ce qui cause le désaccord et les malentendus de bonne foi.
2. Le pathos effectif et projectif : « si c'est le pathos qui est vécu, l'orateur va se dire qu'il ne parvient pas à résoudre la différence de points de vue ce qui cause une incapacité à apaiser les passions ».
3. Le logos effectif est fait de réponses qui se veulent convaincantes parce qu'elles apportent des arguments, par contre le logos projectif est fait de réponses qui persuadent parce qu'elles conviennent à nos sentiments et à nos opinions personnelles.

³¹⁰ Meyer, M., (1999), *Histoire de la rhétorique. Des Grecs à nos jours*. Le livre de poche.

³¹¹ Meyer, M., *Qu'est-ce que l'argumentation ?*, Vrin.

Michel Meyer a présenté un schéma qui récapitule tout ce que nous venons de dire concernant la différence entre l'éthos projectif et effectif, le logos projectif et effectif et le pathos projectif et effectif.³¹²

Tableau récapitulatif

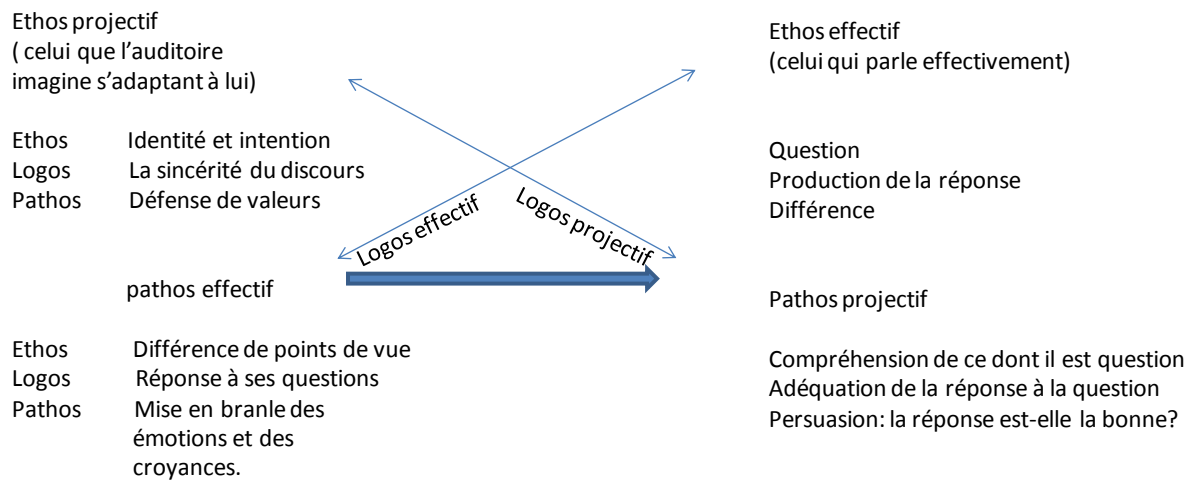


Fig. 20 : La différence entre éthos projectif/éthos effectif, logos projectif/logos effectif et pathos projectif/pathos effectif

L'éthos, le logos et le pathos présentent les principes de la rhétorique³¹³. A ce propos, Blaise Pascal a employé ces trois types d'arguments dans son apologie de la religion chrétienne :

- ❖ Les arguments qui s'adressent à l'esprit. Ce sont des arguments tirés du logos.
- ❖ Les arguments qui s'adressent à l'imagination de l'interlocuteur et qui sont liés à l'éthos.
- ❖ Les arguments qui sont liés au pathos, à la sensibilité de l'interlocuteur/l'auditoire, à savoir ses tendances, ses passions, et ses désirs afin de le séduire.

³¹² Ibid.

³¹³ Meyer, M., « *Aristote et les principes de la rhétorique. Introduction à la rhétorique.* »

4- Les lieux communs chez Ekkehard Eggs et Christian Plantin

Ekkehard Eggs³¹⁴ évoque le concept de topos dans le cadre d'une théorie argumentative. Il reconstruit la forme et la fonction des topoï dans les *Topiques* d'Aristote. Ces derniers sont conçus comme « des règles d'inférence ou comme des schémas argumentatifs permettant d'inférer à partir de prémisses posées à une conclusion ». En s'appuyant sur la rhétorique d'Aristote, « il appelle topos spécifique, la prémisses générique dans un argument ou dans un syllogisme »³¹⁵. Il annonce que « les topoï communs et les topoï spécifiques sont tous les deux génériques ». Ces derniers ne sont autres que des modèles génériques plus ou moins probables de la réalité, donc des « endoxa », c'est-à-dire « des opinions acceptées par la plupart des membres ou au moins par les plus éclairés d'une communauté ». Eggs présente un schéma des prédicables qui va nous permettre de comprendre facilement le plan et l'objectif des *Topiques* d'Aristote.³¹⁶ Eggs a voulu montrer que le stéréotype fonctionne comme des principes sémantiques tantôt par le recours aux caractéristiques, tantôt à la définition. Ce sont les idées d'Aristote.

	<i>Coextensif</i>	<i>Essentiel</i>	<i>Exemples</i>
<i>Accident</i>	–	–	Le carré est rouge.
<i>Propre</i>	+	–	Le carré a quatre côtés équidistants.
<i>Genre</i>	–	+	Le carré est un rectangle.
<i>Définition</i>	+	+	Un carré est un rectangle avec quatre côtés équidistants.

Tableau 12 : Schéma des prédicables de la réalité

³¹⁴ Linguiste allemand

³¹⁵ Eggs, E., (1994. 2000, 2001). *Topoï, discours, arguments (Du refoulement des topoï dialectiques dans la logique et dans la rhétorique)*.

³¹⁶ Ibid.

Il veut montrer l'échec de la logique du moyen-âge qui essaie de réduire les topoi à des formes syllogistiques. Il veut aussi rendre évident le rejet presque total des topoi communs du champ des topoi de la rhétorique. Son dernier objectif est linguistique : il veut montrer que les topoi communs figurent en même temps comme structrateurs de texte. Le topos commun est défini en tant que « schéma inférentiel qui légitime la conclusion ». Par exemple : le topos préférentiel (T. préf.) qui se traduit par < Plus une chose est bonne/belle, plus nous aspirons à elle ; plus elle est mauvaise/laide, plus nous l'évitons>.

Christian Plantin affirme que les topoi sont :

« Des discours argumentatifs très généraux auxquels sont liées des relations de dérivation et de reformulation des discours argumentatifs liés à des domaines spécifiques. ». Il s'agit d' « un instrument linguistique, connectant certains mots, organisant les discours possibles et définissant les discours acceptables cohérents dans cette communauté. »³¹⁷.

Le but de l'activité argumentative est la construction d'un consensus, la résolution ou le dépassement des différences d'opinions. Pour ce fait, le lieu commun présente l'un des concepts fondamentaux de l'argumentation. L'argument a le statut d'une croyance partagée. *Plantin* donne l'exemple suivant : « Ce restaurant est bon ». Cet énoncé conseille le restaurant. On peut avoir comme conclusion, l'énoncé « allez-y ! ». De même, si on donne le contraire de cet énoncé : « ce restaurant est cher », on aura comme conclusion « n'y allez pas ! ».

Ainsi, en disant « ce manteau est trop cher. Ne l'achetez pas ! », nous constatons que cet enchaînement argumentatif s'appuie sur le topos « plus cher est le prix, moins nous avons la possibilité ou l'envie d'acheter ». Dès lors, les topoi fonctionnent comme « les lieux communs ou les vérités de bon sens sur lesquelles se base la pratique de l'argumentation ». Il parle d'endoxon, qui a une valeur sociale :

« [...] plus un topos est général ou abstrait, plus il est acceptable à tous et plus il est possible d'en tirer des arguments particuliers. Il est généralement admis parce qu'il est général. »

Ajoutons que Plantin définit les lieux communs comme :

« Des réservoirs d'arguments, où l'on puise selon les besoins. Partant de la matière qui lui est fournie par la cause qu'il doit défendre, l'orateur doit mettre en œuvre tous les

³¹⁷Plantin, *L'argumentation*, chapitre XII

arguments capables d'influencer au mieux le juge dans le sens des intérêts de la partie qu'il représente [...]»³¹⁸.

La théorie des topoi est donc, « une théorie « des raisons du discours » qui mêle raisons linguistiques et non linguistiques relevant du plausible, du vraisemblable, du probable, du coutumier... qui légitiment le passage d'un argument à une conclusion »³¹⁹.

Plantin cite Quintilien qui affirme :

« Pour moi, les (loci), c'est-à-dire les lieux, sont des bases où se cachent les arguments et d'où il faut les tirer. »³²⁰.

Pour désigner un lieu, nous pouvons employer « argument » ou « preuve ». Plantin présente le but de l'activité argumentative comme « la construction d'un consensus, la résolution ou le dépassement des différences d'opinions ». L'argument a donc, le statut d'une croyance partagée. Il peut être défini comme des principes purement linguistiques ou comme une exigence cognitive rationnelle, ou encore comme une routine langagière fondée anthropologiquement.³²¹

Ruth Amossy et A. Herschberg Pierrot affirment que :

« Les lieux communs, ou topoi koinoi sont chez Aristote des catégories formelles d'arguments ayant une portée générale [...] Conçus au départ comme des formes générales du raisonnement, de portée universelle, les lieux communs ont été pourvus d'un contenu, dès l'Antiquité[...] intégrés à l'inventio (ou recherche des idées), [...]les topoi ne sont plus seulement une méthode de raisonnement, ils deviennent une réserve d'arguments types, de procédés d'amplification et de développement tout faits. »³²²

Les lieux communs sont à la source des enthymèmes. D'un point de vue formel, ils sont le fondement des inférences et d'un point de vue matériel, ils sont sources du contenu des arguments.

³¹⁸ Plantin, *Essais sur l'Argumentation, Introduction à l'étude Linguistique de la parole argumentative*, Editions Kimé, 4, Rue Saint- Merré, Paris Ixe, p. 237

³¹⁹ Christian Plantin, CNRS-Université Lyon 2, « Forme logique et forme clichée des lieux argumentatifs ».

³²⁰ Quintilien, *Institution Oratoire V*.

³²¹ Plantin, Chr., (Février, 1996). *L'Argumentation*, édition du Seuil.

³²² Amossy et Herschberg, 1997, p18

Conclusion

De ce qui précède, nous notons l'omniprésence des topoï et leur importance dans toute argumentation : les uns les considèrent comme un principe utilisé pour argumenter, les autres comme des règles de l'argumentation et d'autres comme des valeurs communes. Dès lors, les théories de l'argumentation veillent jalousement sur la notion de topoï, où elles voient une notion disciplinairement fondatrice.

Ajoutons que tous les topoï se basent sur des données sémantiques. Ainsi, nous ne pouvons pas interpréter ces topoï sans faire appel à la sémantique qui permettra d'explicitier la signification des mots, les rapports de sens entre ces mots et les différents types de relations.

Chapitre V : La relation entre implicite, présupposé, sous-entendu et topoï

En parlant de topoï, nous parlons automatiquement, et même sans nous rendre compte, d'implicite et par la suite de présupposé et de sous-entendu. Alors, qu'elle est la différence entre ces trois concepts ? Et quel est le rapport entre ces concepts et les topoï ? En fait, les présupposés sont inscrits dans la langue et ne peuvent faire l'objet d'un doute ou d'un déni total de responsabilité. Ce sont :

« Les données à partir desquelles, on parle, non celles qui interviennent directement dans la parole.³²³ »

Par contre, les sous-entendus sont entièrement contextuels. Ils dépendent du déchiffrement de l'allocutaire. Ce dernier est responsable du sens construit. La classe des sous-entendus « englobe toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculés par un énoncé donné, mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif.³²⁴ »

Ducrot fait la différence entre les deux et le posé en disant :

« [...] le posé est ce que j'affirme en tant que locuteur. [...] Le présupposé est ce que je présente comme commun aux deux personnages du dialogue [...]. Le sous-entendu est ce que je laisse conclure à mon auditeur.³²⁵ »

En ce qui concerne l'implicite, il peut figurer soit comme présupposé, soit comme sous-entendu. Prenons comme exemple, la phrase suivante : « Jacques a cessé de fumer. ». Le présupposé est « Jacques fumait auparavant ». Ici, l'interprétation n'est pas contextuelle. Et si nous allons évoquer le même exemple dans une situation où celui à qui nous nous adressons se livre à la tabagie, l'exemple permettra de le conseiller d'arrêter à son tour cette pratique. Mais quel est le rapport entre ces notions et les topoï ?

Nous savons déjà que les topoï ont une fonction qui dépasse le cadre de la phrase. Ils ont une fonction discursive. Et pour les interpréter, nous devons prendre compte d'informations qui n'appartiennent pas à la phrase dans laquelle ils interviennent, dont on cite les connecteurs et l'implicite.

³²³ Ducrot, O., (1984), « Présupposé et sous-entendu », *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.

³²⁴ Kerbrat-Orecchinoni, Catherine, (1986), *L'implicite*, Paris, Colin.

³²⁵ Ducrot, O., (1984), « Présupposés et sous-entendu », *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.

Les topoi rhétoriques, en tant que schèmes logiques sous-jacents à l'énoncé, et les topoi pragmatiques en tant que principes d'enchaînement tacites, sont entièrement implicites.

Quelle est donc la fonction de l'implicite ?

L'implicite, ou le non-dit, contribue à la force de l'argumentation. Dès lors, il permet d'engager l'allocutaire à compléter les éléments manquants. Il renforce l'argumentation en présentant les croyances et les opinions qui en constituent les prémisses incontestées, d'une manière indirecte.

A ce propos, Ducrot³²⁶ signale que :

« Le problème général de l'implicite est de savoir comment on peut dire quelque chose sans accepter pour autant la responsabilité de l'avoir dit, ce qui revient à bénéficier à la fois de l'efficacité de la parole et de l'innocence du silence. »

C'est le savoir partagé qui permet le déchiffrement de l'implicite. Ajoutons que Ducrot distingue deux types de sous-entendu :

- ❖ Ceux qui sont liés aux actes illocutoires.
- ❖ Ceux qui dépendent étroitement du contexte.

Les sous-entendus englobent « toutes les informations qui sont susceptibles d'être véhiculées par un énoncé donné mais dont l'actualisation reste tributaire de certaines particularités du contexte énonciatif ³²⁷».

L'implicite de la présupposition fait partie de la signification littérale de l'énoncé :

« Le présupposé, c'est l'élément sémantique commun à un énoncé A et à sa transformation interrogative « Est-ce que A ? » ainsi qu'à sa négation « il est faux que A ». »³²⁸

Le présupposé contribue à la cohérence globale du discours, qui doit à la fois assurer une certaine abondance et un apport continu d'informations. Mais à quoi sert l'implicite ? Bien évidemment, il renforce l'argumentation en présentant de manière indirecte les croyances et les opinions qui en constituent les prémisses incontestées. Et c'est le savoir partagé qui permet le déchiffrement de l'implicite. Le présupposé a donc

³²⁶Ducrot, O., (1984), « *Présupposés et sous-entendus* », in *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.

³²⁷Kerbrat-Orecchinoni, Catherine, (1986), *L'implicite*, Paris, Colin.

³²⁸Ducrot, O., *Enonciation et Argumentation*, Benoît HABERT, Unité de Recherche, Lexicologie et textes politiques

une valeur argumentative. Il y a des présupposés qui sont d'ordre doxique, qui se rattachent aux idées reçues de l'époque, et d'autres présupposés qui ne sont pas doxique et qui servent à orienter le discours vers une dénonciation de ceux qui enfreignent les valeurs partagées. Ces présupposés peuvent être dégagés à partir de leur support linguistique ou du contenu qu'ils véhiculent.

A la suite de Ducrot, C. Kerbrat-Orecchioni définit les présupposés comme :

« Toutes les informations qui, sans être ouvertement posées, sont cependant automatiquement entraînées par la formulation de l'énoncé, dans lequel elles se trouvent intrinsèquement inscrites, quelle que soit la spécificité du cadre énonciatif. »³²⁹

Nous allons présenter un tableau qui permet de mettre en relief la différence entre posé, présupposé, sous-entendu et implicite :

Tableau 13 : La différence entre posé, présupposé, sous-entendu et implicite

³²⁹Kerbrat-Orecchioni, C., (1986). *L'implicite*, Paris, Colin,

<i>Le posé</i>	<i>Le présupposé</i>	<i>Le sous-entendu</i>	<i>L'implicite</i>
-Ce qui est affirmé par le locuteur. Il est revendiqué par le « je ». -Il se présente comme simultané à l'acte de communication. -Il apparaît pour la première fois dans l'univers du discours	-Le présupposé est présenté comme une évidence, comme un cadre incontestable où la conversation doit nécessairement s'inscrire, comme un élément de l'univers du discours. -C'est ce qu'on présente comme commun aux deux personnages du dialogue, comme l'objet d'une complicité fondamentale qui lie entre eux les participants à l'acte de communication. -Il est présenté comme appartenant au « nous ». Il se présente comme choisi en même temps que l'énoncé. La présupposition est une partie intégrante du sens des énoncés. -Le présupposé est inscrit dans la langue. Il ne peut pas faire l'objet d'un doute ou d'un déni total de responsabilité.	-Le sous-entendu permet d'avancer quelque chose « sans le dire tout en le disant ». -Le sous-entendu est laissé au « tu ». Il dépend de l'interprétation de l'auditeur -Il est postérieur à l'acte de communication. C'est un composant rhétorique. Il se caractérise par le fait qu'il n'est pas marqué dans la phrase. Il est toujours engendré comme réponse à des questions de type : « pourquoi le locuteur a-t-il dit ce qu'il a dit ? » Qu'est ce qui a rendu possible sa parole ? » -Le sous-entendu est entièrement contextuel et dépend du déchiffrement de l'allocutaire auquel la responsabilité du sens construit peut être déléguée.	-L'implicite prend deux formes : la première discursive qui repose sur un raisonnement du destinataire sur l'énoncé lui-même et sur les raisons de son énonciation. Cette forme se subdivise à son tour en deux : -L'implicite fondé sur l'énoncé, sur ce qui est dit. -Le sous-entendu fondé sur l'énonciation, sur le fait de dire ce qui est dit. -La seconde forme est linguistique.

Tout énoncé a un posé, c'est-à-dire un contenu propositionnel et un présupposé, c'est-à-dire des éléments sur lesquels s'appuie l'énoncé. Pour Ducrot, « le présupposé est contenu dans l'énoncé ». Par contre, le sous-entendu dépend de l'extralinguistique et de la situation : il s'agit de « ce que je laisse déduire à mon auditeur ³³⁰ »

La théorie des topoi, ou la théorie de l'argumentation dans la langue sont des théories de l'interprétation des énoncés, du sens. En fait, comment nous obtenons le sens ? Et qu'est-ce que le sens d'un énoncé ?

Le sens d'un énoncé n'est pas déterminable directement à partir de la structure de surface qui le manifeste. Il sera calculé à partir de valeurs sémantiques profondes.

Nous constatons que le topos fonctionne comme présupposé dans la combinaison des données. On doit connecter les propositions pour montrer qu'il y a topos. Il remplit une fonction cruciale puisque c'est lui qui permet de relier deux énoncés ou ensemble d'énoncés à partir d'une idée communément admise. Il s'agit donc de garants de l'enchaînement argumentatif. La citation de Grothendieck est très révélatrice à ce propos :

« Le topos fonctionne comme présupposé dans la combinaison des données. On doit connecter les propositions pour montrer qu'il y a topos. L'argumentation est donc dans la Langue : elle fonctionne grâce à des topoi d'où le rôle des connecteurs. »

A ce propos Curtius et Brunetière affirment que « le lieu commun est la matière même de la littérature ; c'est-à-dire pas de littérature sans lieux communs ». Ces lieux permettent de structurer le texte.

Mais nous ne pouvons pas parler d'implicite sans évoquer les principes de coopération (CP) de Paul Grice. Ces principes présentent le fondement de l'implicite et la base de toute conversation. Ainsi, tout échange verbal est régi par des règles tacites qu'il nomme « maximes conversationnelles » qui sont définies comme suit :

« ... que votre contribution conversationnelle correspondent à ce qui est exigé de vous, au stade atteint par celle-ci, par le but ou la direction acceptés de l'échange parlé dans lequel vous êtes engagé. »³³¹.

Voilà pourquoi Grice pose les maximes suivantes :

- ❖ La maxime de quantité qui règle la quantité d'information à fournir.

³³⁰ Ducrot, Oswald, (1984), « *Présupposés et sous-entendus* », in *Le Dire et le Dit*, Paris, Minuit.

³³¹ Grice (H.P.), « Logique et conversation », *Communications* 30, 31- 56, 1979

- ❖ La maxime de qualité qui demande de ne pas affirmer ce qu'on sait faux ou pour lequel on manque de preuves.
- ❖ La maxime de relation qui exige la pertinence du propos.
- ❖ La maxime de modalité qui impose la clarté.

Ces maximes sont utiles pour expliciter les prémisses qui manquent dans une argumentation.

La maxime est donc une théorisation qui s'appuie sur la pratique des topoï, du langage. C'est une sorte de théorie qui essaie de décrire le langage quotidien dans sa forme idéale. Nous pouvons ramener cela à la notion de topoï. Ainsi, lorsque les topoï sont spécifiques, ils sont appropriés à la signification, ils parlent de signification et lorsqu'ils se suffisent (deux constituants dans un topoï ; par exemple cause/effet), c'est la maxime de la quantité, de la qualité...

Bilan

De ce qui précède, nous constatons que le posé n'est autre que le « dit » tandis que le présupposé, le sous-entendu et les topoï présentent le « non-dit ». Ces notions, à savoir de topoï, de sous-entendu, de présupposé et du non-dit sont des questions qui ont des fondements sémantiques. Elles permettent de capter l'air de cohérence attaché au discours. En plus, la théorie des topoï se présente comme une théorie de sens et de l'interprétation des énoncés. Elle repose sur des données et des valeurs sémantiques. La sémantique est donc fondamentale dans toutes les recherches.

Conclusion

Cette deuxième partie est consacrée à la présentation des fondements sémantiques de la logique et des topoï et à la relation de complémentarité de ces trois notions, à savoir logique, sémantique et topoï. Nous avons commencé par la présentation des structures logico-sémantique des topoï. Nous remarquons que toutes ces structures dépendent du contenu des prémisses, des liens et de la connexion entre les choses qui permettent d'établir les relations entre les choses et la réalité. Dès lors, logique et sémantique sont complémentaires et se fondent en un tout logico-sémantique. Ensuite, nous avons travaillé sur les connecteurs qui permettent de donner des instructions, d'orienter argumentativement le discours et de créer des topoï. Ainsi, les connecteurs fonctionnent dans le discours comme des marques indiquant des connexions, des liens logico-sémantiques entre les propositions. Ils permettent de convoquer des topoï.

Après, nous avons insisté sur la dimension sémantique de ce travail en montrant que les topoï s'inscrivent dans les possibilités sémantiques de la langue, ce qui nous a permis de mettre en évidence la place des topoï dans toute argumentation et de préciser que la théorie des topoï est une théorie de sens. En effet, la sémantique se présente comme un aspect de la logique qui traite de l'interprétation et de la signification des systèmes formels. Les topoï sont donc des formes sémiotiques collectives particulières. Ils présentent la source des enthymèmes et le fondement des inférences. Ils ont une force persuasive plus au moins grande. Ce sont des « liens sémantiques », comme l'a affirmé Toulmin.

Enfin, nous avons insisté sur le rapport entre présupposé, sous-entendu, implicite et topoï. En fait, le topos fonctionne comme présupposé dans la combinaison des données. Nous devons connecter les propositions pour montrer qu'il y a topos. Nous constatons donc que le topos remplit une fonction cruciale puisqu'il permet de relier deux énoncés ou ensemble d'énoncés à partir d'une idée communément admise.

TROISIEME PARTIE

LES FONDEMENTS LEXICAUX DES TOPOÏ

INTRODUCTION

Notre troisième partie traitera les fondements lexicaux des topoï et les exploitations modernes de cette notion, à savoir le traitement automatique, la théorie des cadres et l'ontologie tout en présentant les différentes théories sémantiques argumentatives. Ces théories partent du postulat que la signification lexicale est fondée argumentativement.

Le premier chapitre sera consacré à l'étude des lieux d'enthymèmes d'Aristote qui relèvent des quatre lieux principaux déjà évoqués dans la première partie (à savoir la définition, le genre, le propre et l'accident). L'enthymème est un topos réduit à deux éléments. La relation sémantique entre les deux éléments est basique dans la création des frames, des ontologies, des définitions... c'est pourquoi nous allons commencer par la présentation des lieux d'enthymème et des relations sémantiques entre les cadres sémantiques.

Le deuxième chapitre présentera les topoï dans les différentes théories sémantiques argumentatives (théorie des topoï, théories des blocs sémantiques, sémantique des possibles argumentatifs et théorie des prototypes). Nous insisterons sur la présence des topoï dès le niveau lexical dans ces théories.

Le troisième chapitre mettra en relief les exploitations modernes de la notion de topoï : dans le traitement automatique, dans la théorie des cadres sémantiques et dans l'ontologie.

La notion de topoï est moderne. Elle a une relation avec la théorie des cadres et l'ontologie (la notion de générique et de spécifique : le topos est tout ce qui est spécifique, l'ontologie est tout ce qui est générique).

La notion de topoï nous aide pour voir les proverbes/le générique. La notion de généricité pourrait nous permettre de construire des relations sémantiques entre les différents éléments constituant l'ontologie ou le cadre. Il s'agit de l'organisation sémantique, l'hiérarchisation sémantique en genre et en espèce qui peut être assimilée par l'ordinateur. Ce sont des relations sémantiques. Quand elles se suffisent, elles créent un cadre, un frame et quand ces relations sont hiérarchisées sous forme d'une pyramide elles créent une ontologie. Théoriquement, nous constatons que tout est relation sémantique.

Chapitre I : Les lieux d'enthymèmes d'Aristote

L'énumération des cas particuliers des relations sémantiques, à savoir les différentes nuances et les différentes figures des enthymèmes, nous permettra de mieux approcher les théories de cadre et d'ontologie et de mettre en exergue le fait que la relation est sémantique et logique ce qui va mieux collaborer notre thèse. La notion de topos n'a persisté que parce qu'elle a des contenus sémantiques ; elle ne fait que changer de formes qui sont claires dans les structures linguistiques et maintenant nous essayons de les adapter aux contraintes du traitement automatique.

Avant de présenter les lieux d'enthymèmes d'Aristote, nous allons préciser ce qu'un enthymème. Nous sommes face à un terme qui vient de la logique grecque. Quintilien le présente comme « un syllogisme lacunaire », c'est-à-dire un syllogisme dont les éléments ne sont pas tous présents. Aristote a dit que

« L'enthymème est composé de termes peu nombreux, et souvent moins nombreux que ceux qui constituent le syllogisme. En effet, si quelqu'un de ces termes est connu, il ne faut pas l'énoncer ; l'auditeur lui-même le supplée. Si par exemple, on veut faire entendre que Dorius a vaincu dans un concours « avec couronne », il suffit de dire qu'il a gagné le prix aux jeux olympiques, et il n'est pas nécessaire d'ajouter que les jeux olympiques sont un concours avec couronne, car tout le monde le sait. »³³²

Cette affirmation présente la base qui a permis de parler de l'enthymème comme un syllogisme tronqué, dont on peut omettre aussi bien la majeure que la conclusion. L'enthymème est nécessairement une forme plus courante que le syllogisme dans le discours. Il est réduit à deux propositions, à savoir l'antécédent et le conséquent. Il est doté d'une efficacité souvent plus grande, fondée sur l'usage de l'implicite puisque, comme l'ont déjà signalé Van Emmeren et Grootendorst, « le locuteur peut renforcer l'effet de son argumentation sur l'auditeur en n'entrant pas dans les détails et en présentant les prémisses ou les conclusions comme allant de soi par le fait qu'il ne les mentionne pas explicitement. ». En fait, l'enthymème entraîne souvent une confrontation de points de vue opposés à partir de lieux ou topoï antagonistes. Il s'agit d'un raisonnement déductif. Citons deux exemples d'enthymèmes qui figurent dans les *Pensées* de Pascal :

³³² Aristote, *Rhétorique* I, 1357a.

« La grandeur de l'homme est grande en ce qu'il se connaît misérable ; un arbre ne se connaît pas misérable.³³³ ». La conclusion est absente dans cet enthymème.

« Il n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas³³⁴ ». L'une des prémisses est absente : « La force fait l'estime des personnes ».

Selon la Logique de Port Royal, l'enthymème est « un syllogisme parfait dans l'esprit, mais imparfait dans l'expression. Il constitue donc un accident de langage ». L'enthymème est ainsi, un raisonnement dont l'une des prémisses, c'est-à-dire une des étapes du raisonnement, est éludée car elle est tenue pour certaine.

Nous avons trois classes de lieux d'enthymèmes : ceux qui sont démonstratifs, ceux qui sont apparents et ceux qui sont réfutatifs. Vu qu'il s'agit d'un grand nombre d'enthymèmes, nous allons fournir quelques exemples qui figurent dans notre corpus les *Pensées* de B. Pascal. Commençons tout d'abord par les lieux d'enthymèmes démonstratifs.

1- Les lieux d'enthymème démonstratifs

Nous avons vingt huit lieux d'enthymèmes démonstratifs qui sont évoqués dans la *Rhétorique* d'Aristote et que nous allons évoquer en détail avec des exemples tirés des *Pensées* de Blaise Pascal.

Le premier lieu se tire des contraires³³⁵ où on note une affirmation et une négation d'un même genre comme « bon et mauvais », « blanc et noir », de relation comme « simple et double », « maître et esclave »... Ce lieu est omniprésent dans les *Pensées* et nous allons évoquer l'exemple suivant :

« Quelle chimère est ce donc l'homme ? Quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige ? Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers. »³³⁶

Pascal utilise les contrariétés et les oppositions dans la nature humaine : il présente une juxtaposition d'antithèses entre juge de toutes choses/imbécile ver de terre, dépositaire du vrai/cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire/ rebut de l'univers.

³³³ Pascal, *Pensées* I, F.105

³³⁴ F.91

³³⁵ Aristote, *Rhétorique*, tome deuxième (livre II), texte établi et traduit par Médéric Dufour, troisième tirage, Paris, Société d'édition « Les Belles Lettres » 95, Boulevard Raspail 1967. p41

³³⁶ *Pensées* I, Liasse Contrariété, F122

Nous trouvons ce lieu dans plusieurs autres fragments. Dès lors, nous avons antithèse entre justice et force, lumières et ténèbres, cœur et raison, grandeur et bassesse, ange et bête...

Les lieux des contraires se construisent par des oppositions sémantiques. Et c'est ce qui nous conduit à dire qu'il s'agit de relations d'antonymie.

Le deuxième lieu est celui des flexions grammaticales semblables³³⁷, par exemple « justement », « courageusement » et toutes les expressions dérivées de la même façon. Dans le fragment 94 des *Pensées*, Pascal emploie « juste », « justice » et « injuste » :

« Justice, force.

Il est **juste** que ce qui est **juste** soit suivi : il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi. La **justice** sans la force est impuissante ; la force sans la **justice** est tyrannique. [...] La **justice** est sujette à dispute. La force est très reconnaissable et sans dispute. Aussi on n'a pu donner la force à la **justice**, parce que la force a contredit la **justice** et a dit qu'elle était **injuste**, et a dit que c'était elle qui était **juste**. »

Pascal médite sur les relations entre « la justice » et « la force ». Ainsi, la force pure est contraignante, et la justice pure est inopérante. La justice sans la force est contredite, parce qu'il est impossible qu'une loi s'impose nécessairement comme critère d'une action. Bref, les deux concepts sont complémentaires.

Le troisième lieu se tire des relations réciproques³³⁸ où nous parlons de relation naturelle de réciprocité. Dans les *Topiques*, cette réciprocité est rangée sous le chef des antithèses et des opposites (possible/impossible). Signalons à ce propos que l'un des traits caractéristiques de l'écriture de Pascal, est l'usage de l'antithèse. Elle présente un outil de l'art de persuader.

« L'homme n'est ni ange ni bête, et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la bête. »³³⁹

Pascal met en relief la complexité du caractère de l'être humain.

Le quatrième lieu est le lieu du plus et du moins qui comprend lui-même quatre lieux :

- ❖ consécution du plus au plus

³³⁷ibid

³³⁸ P42

³³⁹ *Pensées II*, F572, p. 97.

- ❖ consécution du plus au moins
- ❖ consécution du moins au moins
- ❖ consécution du moins au plus

Pascal présente une apologie de la religion chrétienne tout en mettant en relief l'angoisse de l'homme et sa recherche perpétuelle du bonheur. Ainsi, d'après lui, plus on cherche *Dieu*, plus on devient heureux, et moins on le cherche, moins on devient heureux. « Il faut que pour rendre l'homme heureux elle lui montre qu'il y a un Dieu, qu'on est obligé de l'aimer, que notre vraie félicité est d'être en lui et notre unique mal d'être séparé de lui, qu'elle reconnaisse que nous sommes pleins de ténèbres qui nous empêchent de le connaître et de l'aimer³⁴⁰ ... ». De même dans la liasse *Divertissement*, nous pouvons repérer des exemples qui font partie de ce lieu :

« Sans divertissement, il n'y a point de joie ; avec le divertissement, il n'y a point de tristesse ; et c'est aussi ce qui forme le bonheur des personnes... »³⁴¹

En fait, [- on se divertit, - on est heureux] et [+on se divertit, - on est triste/+ on est heureux].

Le cinquième lieu porte sur la considération du temps dans les *Topiques II*.

Le sixième est un lieu de rhétorique et non de dialectique. Ce lieu se tire des paroles prononcées contre nous et que l'on retourne contre celui qui les a dites, mais notre caractère est supérieur à celui de notre adversaire.

Le septième se tire de la définition et met l'accent sur l'utilité de cette dernière en dialectique³⁴². Généralement, en définissant, nous partons de la définition essentielle pour raisonner sur le sujet dont nous traitons. Citons cet extrait du fragment 473³⁴³:

« La volonté est un des principaux organes de la créance, non qu'elle forme la créance, mais parce que les choses sont vraies ou fausses selon la face par où on les regarde. La volonté qui se plaît à l'une plus qu'à l'autre détourne l'esprit de considérer les qualités de celle qu'elle n'aime pas à voir, et ainsi l'esprit marchant d'une pièce avec la volonté s'arrête à regarder la face qu'elle aime et ainsi il en juge parce qu'il y voit. »

³⁴⁰ Liasse XI, APR, F. 139, p. 134.

³⁴¹ *Pensées I*, Liasse Divertissement, F.126, p. 122

³⁴² *Topiques I* 15, 107a 36sq

³⁴³ *Pensées II*, p.98-99

Le huitième lieu est celui de la diversité des acceptions qui est mentionné avant celui de la division, parce qu'il est la suite logique du lieu de la définition. Dès lors, ce lieu se tire des différents sens que peut avoir un mot. Ainsi, en parlant du juste et de la justice, Pascal laisse entendre que chacun a une acception qui lui est propre :

« [...] l'un dit que l'essence de la justice est l'autorité du législateur, l'autre la commodité du souverain, l'autre la coutume présente, et c'est le plus sûr. Rien suivant la seule raison n'est juste de soi, tout branle avec le temps. »³⁴⁴

Le neuvième se tire de la division en genres.³⁴⁵ Par exemple:

« Tous les hommes commettent l'injustice à trois fins (celle-ci, ou celle-ci, ou celle-ci); et pour deux raisons le délit était impossible; quant à la troisième, les adversaires eux-mêmes n'en font pas état. »

Le dixième se tire de l'induction rhétorique, qui présente un principe de raisonnement pareil à l'exemple.³⁴⁶ Le principe d'induction a permis d'assurer l'unité de l'œuvre de Pascal. Il s'agit d'une méthode qui nous permet de passer d'énoncés particuliers à des énoncés universels comme des hypothèses ou des théories. Il s'agit d'un énoncé à l'aide duquel nous pourrions faire des inférences inductives dans une logique acceptable. Prenons l'exemple de l'évocation du « divertissement », à travers lequel, *Pascal* évoque la condition humaine, les causes de l'insatisfaction et du malheur de l'homme qui se divertit pour fuir sa tristesse. Il passe d'un cas particulier à un autre, pour enfin généraliser. Il cite l'exemple d'un père qui a perdu son fils³⁴⁷ puis celui de la condition royale³⁴⁸ et leur besoin de divertissement et par la suite, il évoque l'homme en général³⁴⁹.

Le onzième lieu « se tire d'un jugement antérieur sur un cas identique, ou semblable, ou contraire, surtout si c'est le jugement de tous les hommes et en tous les temps; sinon de tous les hommes, au moins du plus grand nombre; ou des sages, ou tous, ou la plupart; ou des hommes vertueux; et encore des juges eux-mêmes ou de ceux dont ils reconnaissent l'autorité; ou de ceux à qui nous ne pouvons opposer un jugement

³⁴⁴ Liasse Misère, fragment 56, p.87

³⁴⁵ *Les Premiers Analytiques*

³⁴⁶ *Rhétorique II*, chapitre 20.

³⁴⁷ *Pensées I*, Liasse Divertissement, F.126, p.122

³⁴⁸ Ibid. F.127, p. 123

³⁴⁹ Ibid. F.129, p.124

contraire, par exemple ceux qui ont sur nous pouvoir souverain; ou de ceux à qui il messied d'opposer un jugement contraire, par exemple les dieux, notre père ou nos précepteurs (...) »³⁵⁰. A ce propos, Pascal évoque la sagesse de *Dieu* pour convaincre son interlocuteur dans la liasse A P.R.³⁵¹ :

« Prosopopée. C'est en vain, ô hommes, que vous cherchez dans vous-mêmes le remède à vos misères. Toutes vos lumières ne peuvent arriver qu'à connaître que ce n'est point dans vous-mêmes que vous trouverez ni la vérité ni le bien. [...] [Ne cherchez pas de satisfaction dans la terre, n'espérez rien des hommes, votre bien n'est qu'en Dieu, et la souveraine félicité consiste à connaître Dieu, à s'unir à lui pour jamais dans l'éternité... ».

Pascal s'adresse directement à son interlocuteur afin de le toucher, de l'émouvoir et par la suite de le faire adhérer à sa thèse qui laisse entendre que le véritable bien est en *Dieu*.

Le douzième est le lieu des parties, qui se rattache au neuvième lieu. Il vise surtout la division du genre en espèces. Ce lieu est commun et peut servir à la fois pour la réfutation et pour la confirmation. Il se rattache étroitement aussi au deuxième lieu des flexions d'une même racine.

Le treizième lieu tire de la consécution argument pour conseiller ou déconseiller, accuser ou se défendre, louer ou blâmer puisque dans la plupart des cas, une même chose peut avoir deux suites, une bonne et une mauvaise. Par exemple, en parlant du divertissement, Pascal souligne qu'il est conseillé et qu'il est bon de se divertir vu que l'homme peut ainsi oublier la misère de sa condition, mais en même temps l'homme va s'éloigner de *Dieu* et s'occuper d'autres choses.

Le quatorzième lieu consiste à mettre les deux points en balance, quand il faut sur deux questions opposées conseiller ou déconseiller, en se servant du procédé qui vient d'être dit. Citons à ce propos l'exemple suivant :

« Misère. La seule chose qui nous console de nos misères est le divertissement. Et cependant c'est la plus grande de nos misères. Car c'est cela qui nous empêche principalement de songer à nous, et qui nous fait perdre insensiblement [...], mais le divertissement nous amuse et nous fait arriver insensiblement à la mort. »³⁵²

³⁵⁰ Aristote, *Rhétorique*, livre II, chapitre 23, *Lieux des enthymèmes*.

³⁵¹ *Pensée I*, Liasse XI, F.139, p. 129

³⁵² *Pensées I*, Série I, F.393, p. 243

Pascal insiste sur le fait que le divertissement détourne l'homme de la prise de conscience de sa bassesse et de sa misère. Il l'amuse en dissipant son ennui.

Le lieu quinze présente en détail des lieux des paradoxes³⁵³. Ce lieu consiste à prendre les thèses de chaque école de philosophes dans les protases. Il faut savoir l'école de l'interlocuteur puis, le questionner sur ce que ceux là disent de contraire à l'opinion courante. On peut prendre à ce propos plusieurs exemples de fragments de *Blaise Pascal*, qui figurent dans ses *Pensées*. En fait, Pascal a présenté des philosophes qui ne connaissent pas le fondement qui commande leur pensée. Il affirme que la « pensée » est chargée d'une signification qui dépasse toute philosophie et que la raison qui rend compte de tous les effets de philosophie est l'existence en l'homme de la concupiscence :

« Les trois concupiscences ont fait trois sectes et les philosophes n'ont fait autre chose que suivre une des trois concupiscences. »³⁵⁴

Le dix-septième lieu consiste à conclure que les antécédents sont aussi les mêmes, si le conséquent est toujours le même.

Le dix-huitième lieu se tire du fait que les mêmes hommes ne choisissent pas toujours les mêmes choses après et avant, mais au rebours.

Le dix-neuvième lieu consiste à affirmer qu'une fin possible d'un fait ou d'une action a été la fin réelle de ce fait ou de cette action. Citons à ce propos cet extrait des *Pensées* :

« Vous voulez aller à la foi et vous n'en savez pas le chemin. Vous voulez vous guérir de l'infidélité et vous en demandez les remèdes, apprenez de ceux, etc., qui ont été liés comme vous et qui parient maintenant tout leur bien. Ce sont des gens qui savent ce chemin que vous voudriez suivre et guérir d'un mal dont vous voulez guérir. »³⁵⁵

Le vingtième lieu est plus général que le précédent. Il trouve son emploi aussi bien dans le genre délibératif que dans le genre judiciaire. Il est commun à ceux qui contestent et à ceux qui conseillent. Il consiste à examiner les motifs qui poussent à faire une chose et ceux qui en détournent et les fins pour lesquelles on agit et l'on évite d'agir ; si ces motifs existent, il faut agir, <et s'ils n'existent pas s'en abstenir>. C'est par ces motifs que l'on est engagé à l'action, et par les contraires qu'on en est détourné. Et c'est

³⁵³ *Réfutations sophistiques* 12,172b29sq

³⁵⁴ *Pensées I*, F.135, p.126

³⁵⁵ *Pensées II*, Série II, F 397, p. 13-14

sur ces mêmes raisons que l'on fonde les accusations et les défenses. A ce propos, le fragment 10 est très révélateur ; Pascal présente des conseils à ses interlocuteurs :

« Ordre.

Les hommes ont mépris pour la Religion. Ils en ont haine et peur qu'elle soit vraie ; pour guérir cela, il faut commencer par montrer que la Religion n'est point contraire à la raison, vénérable, en donner respect. La rendre ensuite aimable, faire souhaiter aux bons qu'elle fût vraie et puis montrer qu'elle est vraie. Vénérable parce qu'elle a bien connu l'homme. Aimable parce qu'elle promet le vrai bien. »³⁵⁶

Le lieu vingt-et-un a pour objet, selon Brandis, « d'affaiblir la force des arguments tirés de la probabilité ». Ce lieu, tiré des faits auxquels nous croyons parce que nous les voyons se produire, mais qui étaient auparavant incroyables, consiste à dire que nous n'y aurions pas cru, s'ils ne se produisaient ou n'étaient proches; et même que nous y croyons plus qu'à ceux qui semblaient probables; nous croyons, en effet, ou aux choses réelles ou aux choses probables; si donc une chose est incroyable et improbable, elle peut être vraie; car ce n'est pas parce qu'elle est probable et plausible que nous croyons à sa réalité. Nous pouvons évoquer comme exemple cet extrait du fragment 397 :

« S'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. [...] Croyez-vous qu'il soit impossible que Dieu soit infini, sans parties ?- Oui. -Je vous veux donc faire voir une chose infinie et indivisible : c'est un point se mouvant partout d'une vitesse infinie. Car il est un en tous lieux et tout entier en chaque endroit. Que cet effet de nature qui vous semblait impossible auparavant vous fasse connaître qu'il peut y en avoir d'autres que vous ne connaissez pas encore... ».

Le lieu vingt-deux est propre à la réfutation, comme l'a déjà signalé Aristote. Il peut donc servir à réfuter un adversaire. Il consiste à examiner tous les points sur lesquels porte le désaccord, avec l'adversaire, lieux, dates, actes de paroles, et s'applique pour l'un de ces points séparément ou à la personne de l'adversaire. Citons l'exemple suivant :

« Les stoïques disent : « Rentrez au-dedans de vous-même, c'est là où vous trouverez votre repos. » Et cela n'est pas vrai. Les autres disent : « Sortez au dehors et cherchez

³⁵⁶ *Pensées I*, Liasse Ordre, p. 69

le bonheur en un divertissement. » Et cela n'est pas vrai, les maladies viennent. Le bonheur n'est ni hors de nous ni dans nous ; il est en Dieu et hors et dans nous. »³⁵⁷

La thèse affirme que le repos est en nous, l'antithèse laisse entendre que le bonheur est hors nous, dans le divertissement, et la synthèse vient pour nier les deux et pour dire que le bonheur est dans nous, hors nous et en Dieu. Il s'agit ici d'un raisonnement dialectique qui part de deux propositions contraires, et sa conclusion nous produit une idée nouvelle.

Le vingt-troisième lieu, pour dissiper une suspicion portant ou sur des personnes ou sur des actes, ou un semblant de culpabilité, consiste à dire la cause du malentendu; car cette fausse apparence a une raison. Ce lieu est présent dans plusieurs fragments des *Pensées* dont nous citons F 141, F 185, F159, F 604 et le Fragment 625 que nous allons évoquer un extrait :

« Titre :D'où vient qu'on croit tant de menteurs qui disent qu'ils ont vu des miracles et qu'on ne croit aucun de ceux qui disent qu'ils ont des secrets pour rendre l'homme immortel ou pour rajeunir. Ayant considéré d'où vient qu'on ajoute tant de foi à tant d'imposteurs qui disent qu'ils ont des remèdes jusques à mettre souvent sa vie entre leurs mains, il m'a paru que la véritable cause est qu'il y en a de vrais, car il ne serait pas possible qu'il y en eût tant de faux et qu'on y donnât tant de créance s'il n'y en avait de véritables. »

Le lieu vingt-quatre, touche le lieu de la cause et se tire de la cause efficiente. En fait, si la cause existe, nous disons que la chose est, si la cause n'existe point, nous disons que la chose n'est pas; car l'effet ne va pas sans la cause, et il n'existe rien qui n'ait une cause. Ce lieu est fréquemment employé dans les *Pensées*. Dès lors, nous pouvons le repérer dans plusieurs fragments : fragments 185, 604, 625 et 643 que nous allons évoquer :

« La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître, car en désobéissant à l'un on est malheureux, et en désobéissant à l'autre on est un sot. »

Le vingt-cinquième lieu se rattache au précédent, mais il se tire de la cause. Il consiste à examiner s'il est possible d'agir mieux que ce que l'on conseille ou que ce que l'on fait, ou que ce que l'on a fait; car il est évident que, s'il en est ainsi, l'on n'a pas agi;

³⁵⁷ Ibid. Papiers découpés en attente de classement, F.386, p.241

personne, en effet, ne choisit volontiers et en connaissance de cause le mauvais parti. Citons cet extrait du fragment 632 :

« [...] Ceux qui sont accoutumés à juger par le sentiment ne comprennent rien aux choses de raisonnement. Car ils veulent d'abord pénétrer d'une vue et ne sont point accoutumés à chercher les principes, et les autres au contraire, qui sont accoutumés à raisonner par principes, ne comprennent rien aux choses de sentiment, y cherchant des principes et ne pouvant voir d'une vue. »

Le vingt-sixième est celui des contrariétés où Aristote note l'efficacité du rapprochement des contraires. Il consiste dans l'examen simultané de deux choses, quand quelque chose de contraire à ce qui a été fait est sur le point de l'être. Pascal utilise les contrariétés, les oppositions dans la nature qui nous entoure et dans la nature humaine :

« Quelle chimère est ce donc l'homme ? Quelle nouveauté, quel monstre, quel chaos, quel sujet de contradiction, quel prodige ? Juge de toutes choses, imbécile ver de terre, dépositaire du vrai, cloaque d'incertitude et d'erreur, gloire et rebut de l'univers. »³⁵⁸

Nous sommes face à une juxtaposition de trois antithèses qui mettent l'accent sur la contradiction de la nature humaine:

- ❖ Juge de tout/imbécile ver de terre
- ❖ Dépositaire du vrai/cloaque d'incertitude et d'erreur
- ❖ Gloire/rebut de l'univers

Le vingt-septième lieu se tire des erreurs commises pour l'accusation ou la défense. Par exemple, Pascal a employé ce lieu à maintes reprises. En effet, il critique *Montaigne* en disant :

« Montaigne a tort. La coutume ne doit pas être suivie que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle soit raisonnable ou juste. Mais le peuple la suit par cette seule raison qu'il la croit juste. Sinon il ne l'a suivrait plus quoiqu'elle fût coutume, car on ne veut être assujéti qu'à la raison ou à la justice... »³⁵⁹

Il dit aussi : « Les défauts de Montaigne sont grands... »³⁶⁰

Le vingt-huitième lieu se tire du nom.

³⁵⁸ Ibid. Liasse Contrariétés, F. 122, p.113

³⁵⁹ *Pensées II*, Série XXIII, F 469, p. 95

³⁶⁰ Ibid. Série XXV, F. 574, p. 132

Après avoir présenté les lieux d'enthymèmes démonstratifs, nous constatons que ces lieux ont des fondements sémantiques. Ils se basent sur des relations sémantiques dont nous citons la synonymie, l'antonymie, la polysémie... La sémantique nous permet d'étudier les propositions d'une théorie déductive du point de vue de leur vérité et de leur fausseté.

Nous passons à la présentation des lieux d'enthymèmes apparents (c'est-à-dire un enthymème qui, sans en être un, en a l'apparence)³⁶¹.

2- Les lieux d'enthymèmes apparents :

Ces lieux sont au nombre de neuf.

Le premier lieu d'enthymèmes apparents provient de l'expression. Il se présente sous deux formes :

- ❖ De ce lieu, une partie consiste, sans avoir fait une déduction complète, à énoncer la fin sous la forme d'une conclusion. Ce genre de paralogisme semble dû à la forme de l'expression.
- ❖ Une autre forme de paralogisme se tire de l'homonymie.

Pascal a fait un livre plein de paralogismes éloquents et de faussetés admirablement déduites. Il a employé plusieurs types de paralogismes informels³⁶² dans ses *Pensées* dont nous citons le faux dilemme, l'argument ad hominem, le paradoxe, l'argument ad baculum, l'argument de l'excès, la polysémie. Nous trouvons une polysémie dans les notions fondamentales comme « homme », « nature », « bien », « essence » que les philosophes emploient dans les mêmes occasions, mais dans des sens différents. Ainsi, l'épicurien appelle « nature » ce qui rapproche l'homme de la bête alors que le stoïcien l'appelle ce qui le rapproche de « l'ange ».

Le deuxième lieu consiste à argumenter en réunissant ce qui était séparé et en séparant ce qui était uni; en effet, comme souvent une chose ainsi présentée semble être la même, bien qu'elle ne le soit pas, il faut la montrer sous le plus avantageux de ces deux aspects. Tout le lieu se prête au paralogisme. (Exemple : dire que sachant les lettres, on sait le mot; car les lettres et le mot sont la même chose). Par exemple, Pascal souligne que nous devons connaître *Jésus-Christ* pour connaître *Dieu* :

³⁶¹ *Rhétorique*, Livre II, chapitre XXIV, p 187

³⁶² Le paralogisme informel fait intervenir non pas une erreur de raisonnement formel, mais une propriété du langage.

« Il est non seulement impossible mais inutile de connaître Dieu sans Jésus-Christ. Ils ne s'en sont pas éloignés mais approchés, ils ne sont pas abaissés mais... »³⁶³

Dans ce même exemple, nous trouvons aussi une autre idée, dans le même contexte. En fait, il faut connaître notre misère et notre injustice pour connaître Dieu et vice versa.

Le troisième lieu consiste à édifier ou à renverser une thèse par l'exagération. *Pascal* a employé cet argument tout en s'appuyant sur les figures d'intensité et notamment sur l'hyperbole :

« Il est dangereux de trop faire croire à l'homme combien il est égal aux bêtes, sans lui montrer sa grandeur. Il est encore dangereux de lui trop faire croire sa grandeur sans sa bassesse. Il est encore plus dangereux de lui laisser ignorer l'un et l'autre, mais il est très avantageux de lui représenter l'un et l'autre. »³⁶⁴

Nous remarquons que Pascal utilise la tournure « il est dangereux » trois fois, en ajoutant à chaque fois un adverbe (encore et plus) afin d'attirer l'attention de son interlocuteur.

Le quatrième se tire de l'indice (il n'y a pas de déduction, par exemple, en disant que Denys est un voleur, attendu que c'est un méchant ; or, il n'y a pas de syllogisme, car tout méchant n'est pas voleur, bien que tout voleur soit méchant.

Le cinquième lieu d'enthymèmes apparents se tire de l'accident. Nous trouvons ce lieu dans plusieurs liasses des *Pensées* : Liasse Misère, Grandeur, Contrariétés, Divertissement... dans lesquelles Pascal met en relief la nature de l'être humain : « malheureux », « heureux », « misérable », « grand »... Dans le fragment 758, Pascal évoque l'embarras dans lequel l'homme se trouve et son incapacité d'atteindre le bonheur : « [...] Il veut être **grand**, et il se voit **petit** ; il veut être **heureux**, et il se voit **misérable** ; il veut être **parfait**, et il se voit **plein d'imperfections**... ».

Le sixième lieu se fonde sur la consécution. Nous avons déjà évoqué l'exemple qui souligne que la connaissance de *Dieu* dépend et résulte de la connaissance de *Jésus-Christ*. Citons à ce propos le fragment suivant :

« Dieu par Jésus-Christ. Nous ne connaissons Dieu que par Jésus-Christ. Sans ce médiateur est ôtée toute communication avec Dieu. Par Jésus-Christ nous connaissons Dieu. Tous ceux qui ont prétendu connaître Dieu et le prouver sans Jésus-Christ

³⁶³ *Pensées I*, F.180, p.149

³⁶⁴ *Pensées I*, Liasse Contrariétés, F.112, p.109

n'avaient que des preuves impuissantes... Mais nous connaissons en même temps notre misère, car ce Dieu là n'est autre chose que le réparateur de notre misère. Ainsi, nous ne pouvons bien connaître Dieu qu'en connaissant nos iniquités. Aussi ceux qui ont connu Dieu sans connaître leur misère ne l'ont pas glorifié, mais s'en sont glorifiés... »³⁶⁵

Le septième consiste à donner comme cause ce qui n'en est pas une : on parle donc de confusion. Ainsi, quand on a deux choses qui se sont produites en même temps ou si l'une a suivi l'autre, on emploie « après cela » pour signifier « à cause de ».

Le huitième lieu est dû à l'omission du « quand » et du « comment ».

Le neuvième lieu d'enthymème apparent résulte du fait de considérer une chose d'abord comme absolue, puis comme non pas absolue, mais particulière. Dès lors, un enthymème apparent se fonde sur ce qui n'est pas probable absolument, mais sur un particulier probable.

Nous constatons que le sens et la signification sont essentiels dans ces lieux : tout est donc sémantique.

Nous passons maintenant à la présentation des enthymèmes de la réfutation³⁶⁶.

3- Les lieux d'enthymèmes de la réfutation :

En fait, nous pouvons réfuter soit en faisant un contre-syllogisme, soit en introduisant une instance qui présente un obstacle au raisonnement de l'adversaire et qui est apportée de quatre manières: nous la tirons ou de l'enthymème contesté, ou de son semblable, ou de son contraire, ou de décisions déjà prononcées.

Il y a quatre sortes de réfutation:

- ❖ Réfutation du vraisemblable : il faut réfuter en montrant que la chose n'est pas vraisemblable. Ces enthymèmes sont tirés de ce qui arriva ou semble arriver.
- ❖ Réfutation de l'indice: les enthymèmes qui reposent sur un indice se réfutent même s'ils sont réels.
- ❖ Réfutation des exemples: nous parlons de la même réfutation contre la vraisemblance: (enthymèmes par induction/par le semblable)
- ❖ Réfutation par tekmería: ces enthymèmes reposent sur le nécessaire et le permanent.

³⁶⁵ *Pensées* I. F.178, P. 148

³⁶⁶ *Rhétorique*, Livre II, chapitre XXV, p 192

L'argumentation pascalienne est une argumentation négative, une perpétuelle réfutation. En fait, Pascal ne commence pas par l'énoncé des propositions à détruire vu qu'il entend partir des données qui apparaissent comme première à son lecteur ou interlocuteur et qu'il veut expliquer et non pas décrire. Le point de départ du savoir, dans toutes les entreprises philosophiques et morales, est donc la réfutation des erreurs communes. Nous trouvons dans les *Pensées* une dénonciation des idoles chez Bacon, des préjugés chez Descartes, des opinions et des coutumes chez Montaigne³⁶⁷. Ajoutons que *Pascal* réfute constamment les thèses des stoïciens. Sa critique s'organise contre la déification de l'homme, contre la confiance extrême en ses forces rationnelles qui rend l'homme maître de ses passions, indifférent envers la mort et les maux, égal à *Dieu*.

Conclusion

Nous venons de présenter les différentes figures et les différentes nuances des lieux d'enthymème d'Aristote afin de mettre en exergue leur dimension sémantique et leur utilité dans le traitement automatique puisque la maîtrise de ces lieux nous facilitera le traitement par exemple, dans la théorie des cadres, la création des dictionnaires English frame net et Arabic frame net.

De ce qui précède, nous constatons que le grand nombre de topoï que nous trouvons chez Aristote relève essentiellement des quatre lieux principaux autour desquels ils gravitent tous, et que nous avons déjà évoqués dans la première partie : la définition, le propre, le genre et l'accident. Ces topoï ou ces arguments cherchent à concorder avec l'opinion commune. Ils se basent sur des données et sur des valeurs sémantiques.

Le rôle de l'émetteur est de trouver les arguments les plus appropriés pour la situation problématique. En plus, les topoï ont des fondements sémantiques. Ils sont des « normes sémantiques³⁶⁸ ».

Nous constatons que la notion de topoï est évolutive : au début, elle est en rapport avec les opinions et les croyances, mais après, nous avons introduit la notion de topos lexical que nous allons présenter dans le deuxième chapitre.

³⁶⁷ *Pensées I*, Liasse Raisons des effets, F.75, p. 94

³⁶⁸ Rastier, F., (2004), « De la signification lexicale au sens textuel : éléments pour une approche unifiée ».

Chapitre II : Les topoï dans les théories sémantiques argumentatives (TSA)

Les différentes théories sémantiques de l'argumentation, à savoir l'Argumentation dans la langue³⁶⁹, la théorie des topoï, la théorie des blocs sémantiques (TBS)³⁷⁰, la sémantique des possibles argumentatifs (TPA)³⁷¹ et la sémantique des prototypes ont pour objectif de décrire la charge argumentative inscrite dans le lexique de la langue, ainsi que la manière dont la langue contraint les orientations argumentatives des expressions linguistiques, notamment à travers différents types de connecteurs ou d'opérateurs. Rappelons que la théorie des topoï a mis en valeur les « arrières plans argumentatifs » et les « principes généraux³⁷² » sur lesquels s'appuient les raisonnements qui nous guident pour relier arguments et conclusions. Après cette théorie vient la théorie des blocs sémantiques qui reprend l'idée de l'interdépendance argument-conclusion. Cette interdépendance est fondatrice du sens argumentatif. La TBS introduit aussi les notions de « topoï intrinsèques », de « topoï extrinsèques » et d'« argumentation externe et interne », tout en précisant que les blocs d'argumentation interne fondent la signification, tandis que les blocs d'argumentation externes renvoient aux faisceaux de discours associés à l'expression décrite. De la même manière, la théorie des possibles argumentatifs TPA décrit la signification intrinsèque du mot dans le noyau N et les stéréotypes ST, et la signification extrinsèque à travers les possibles argumentatifs et les déploiements argumentatifs (DA).

Toutes ces théories de sémantiques argumentatives s'accordent sur un autre point, la place des connecteurs que nous avons déjà présentés dans la deuxième partie.

1- Le rapport entre topoï et lexique :

Ducrot et Anscombe ont apporté une innovation essentielle à la théorie des topoï en disant que les topoï ne se rencontrent pas seulement, comme dans la théorie standard et comme chez Toulmin, au niveau des enchaînements d'énoncés, mais aussi dès le

³⁶⁹ Anscombe et Ducrot, 1983.

³⁷⁰ Carel, 2000-2001

³⁷¹ Galatanu 2002a, b, 2006, 2009.

³⁷² Anscombe

niveau lexical. En parlant de l'existence de topoï dès le niveau lexical, nous parlons de topoï intrinsèques et extrinsèques.

« Utiliser des mots, c'est convoquer des topoï. D'où l'hypothèse que le sens des mots n'est pas fondamentalement la donation d'un référent, mais la mise à disposition d'un faisceau de topoï. »

Dans son article intitulé « *La Théorie des topoï : sémantique ou rhétorique ?* », Anscombe définit un nouveau type de topoï ainsi :

« Un topos est une correspondance graduelle entre mots : par exemple, pour rendre compte des phénomènes liés au prédicat « chercher », nous avons été amenés à dire qu'il convoquait un topos du type « plus on cherche plus on trouve ». Ce que nous exprimons de façon lapidaire en disant que derrière chercher, il y a trouver. [...]» Ainsi, « derrière les mots, il y a non pas des objets ou des propriétés, mais des topoï. Et ces topoï sont ce qui définit le sens des mots³⁷³. »

Ces topoï sont ancrés dans la langue, « assimilables au réseau d'associations potentielles et au halo d'implicite qui entoure les mots ». Anscombe s'intéresse à la nature des topoï, ainsi qu'à leur intervention au niveau lexical. Les noms et les verbes peuvent être décrits comme des « paquets de topoï » puisque les mots sont constitués par des topoï. Par exemple, on introduit dans la sémantique du mot « travail » des « croyances » comme « le travail fatigue » ou « le travail fait réussir ». Ces croyances sont censées fonder les argumentations possibles à partir des énoncés où ce mot intervient. En arrivant à cette étape, Ducrot se rend compte que plusieurs énoncés contiennent une contradiction interne. Et pour résoudre ce problème, Ducrot a introduit la notion de polyphonie. Dès lors, l'idée de base est qu'en utilisant un mot, le locuteur convoque des énonciateurs lexicaux, qui posent les topoï inclus dans la signification de ce mot. Ainsi, en employant le mot « travail », nous avons une voix posant que « le travail fatigue », qu'il « donne des chances de réussite », qu'il « mérite salaire » ... Ces énonciateurs permettent de circonscrire un certain nombre d'objets auxquels on attribue les propriétés prévues par les topoï du mot³⁷⁴.

Le topos intervient dans les unités lexicales, ce qui a donné lieu à une série de mots hétérogènes. Par exemple, les mots « problème », « promenade », « gratitude », « travail », « chercher » ... favorisent certains enchaînements discursifs en excluant

³⁷³ Anscombe, J.C., (1995) *Argumentation et Rhétorique* 1, Hermès 15.

³⁷⁴ Ducrot, O., Carel, M., (1999), « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », *Langue française*, volume 123, numéro 123, p.p. 6-26.

d'autres, à l'aide de connecteurs (mais/pourtant). En effet, la langue argumente par des opérateurs logiques d'inférence³⁷⁵ qui confèrent aux énoncés qui les renferment une orientation argumentative. A ce propos, Moeschler affirme que :

« L'orientation argumentative est le produit d'un acte spécifique qui est l'acte d'orienter argumentativement un énoncé ; acte qui impose à l'interlocuteur une procédure interprétative précise, à savoir satisfaire les instructions argumentatives ; tel opérateur argumentatif ou tel connecteur argumentatif donne tel type d'indication sur l'orientation des énoncés qu'il modifie ou articule.³⁷⁶ »

Ducrot a introduit la notion de « modificateurs réalisants (MR) et déréalisants (MD). Ces modificateurs diminuent ou augmentent la force avec laquelle on applique, à propos d'un objet ou d'une situation, les topoï constituant la signification du prédicat³⁷⁷.

Nous avons aussi des topoï temporels lexicaux. En effet, nous trouvons un temps :

- ❖ Chronique : celui du calendrier qui est déjà construit.
- ❖ Linguistique : celui qui est en construction dans le discours.

En plus, nous trouvons des topoï temporels simples comme les verbes de progression (vieillir, caraméliser, mûrir, jaunir...). Ces verbes donnent lieu à des topoï de type (+ t, +p), que nous lisons plus le temps s'écoule, plus grand est le degré de p. Le topos inverse existe aussi (+t, -p), par exemple les verbes « s'estomper, fondre... ». Nous trouvons aussi des noms progressifs dont nous citons « une avance, une augmentation, une diminution, un recueil... ». Les noms temporels ont deux types :

- ❖ Division habituelle du temps : semaine, jour, heure, minute, seconde.
- ❖ Termes généraux : instant, moment, durée, temps...

Ces mots sont porteurs de topoï.

En fait, la pragmatique intégrée refuse de dissocier la rhétorique de la sémantique. Le sens et l'orientation argumentative sont indissociables. Les topoï interviennent de façon centrale puisque « connaître le sens d'un mot c'est savoir quels topoï lui sont fondamentalement rattachés. »³⁷⁸ Il s'agit donc d'une sémantique instructionnelle puisque les connecteurs n'ont pas une signification conceptuelle, mais une signification instructionnelle, c'est-à-dire « la signification contient [...] des instructions données à ceux qui devront interpréter un énoncé de la phrase, leur demandant de chercher dans la

³⁷⁵ L'approche logiciste.

³⁷⁶ Moeschler, J., 1985 : 56

³⁷⁷ Ducrot, O., (1995), « *Les modificateurs déréalisants* », Journal of Pragmatics, n°24, p.p. 145-165

³⁷⁸ Anscombe, 1995

situation de discours tel ou tel type d'information et de l'utiliser de telle ou telle manière pour reconstruire le sens visé par le locuteur. »³⁷⁹ Les connecteurs pragmatiques sont définis comme des marqueurs de fonctions interactives³⁸⁰ dont nous citons les suivantes :

- ❖ Les connecteurs argumentatifs : car, parce que, puisque, comme, en effet, d'ailleurs, même, au moins.
- ❖ Les connecteurs conclusifs : donc, alors, ainsi, par conséquent.
- ❖ Les connecteurs contre-argumentatifs : mais, quand même, cependant, néanmoins, pourtant, bien que.
- ❖ Les connecteurs réévaluatifs : finalement, en somme, en fin de compte, de toute façon, décidément, bref, au fond ;

Ces connecteurs ont une fonction de structuration du discours, une fonction cognitive. D'où leur rôle fondamental dans le discours.

Cette idée, à savoir l'apparition des topoï dès le niveau lexical, est déjà présente chez Aristote. Ainsi, dans son livre *Catégories*, Aristote présente une classification de tout ce que nous pouvons exprimer par des mots isolés qu'il appelle « des expressions en dehors de toute liaison ». Ces notions simples, ces éléments de la pensée et du langage se divisent en dix genres ou catégories qui présentent le plan d'un dictionnaire de la Logique où les mots y sont groupés d'après leur sens et non pas d'après leur forme. Aristote a classé tous les prédicats possibles d'un sujet sous un nombre limité de titres, qui ne sont autres que les catégories :

- ❖ La substance ou l'essence : ex : homme, cheval
- ❖ La qualité : ex : blanc, grammairien...
- ❖ La quantité : ex : long de deux coudées ...
- ❖ La relation : ex : double, moitié, plus grand ...
- ❖ Le lieu : ex : dans le lycée ...
- ❖ Le temps : ex : hier, l'an dernier ...
- ❖ La position : ex : couché, assis ...
- ❖ Possession : ex : chaussée, armée ...
- ❖ L'action qu'on fait : ex : coupe, brûle...
- ❖ L'action qu'on subit : ex : coupé, brûlé ...

Les catégories sont « les genres les plus généraux de l'être³⁸¹ ». Ce sont « des expressions en dehors de toute liaison », « des termes isolés indépendants de tout lien

³⁷⁹ Ducrot, 1980, 12.

³⁸⁰ Roulet et Al, 1985.

d'attribution³⁸² ». Elles correspondent aux différentes manières de signifier quelque chose en employant le verbe être. Par exemple, en disant « X est un professeur » nous avons la catégorie de la qualité, ou « X est dans son bureau », donc il s'agit de la catégorie du lieu. Mais la seule différence entre ce qu'a présenté Aristote et Anscombe, c'est que les catégories sont des expressions sans liaison, c'est-à-dire qu'aucun de ces termes, en lui-même et par lui-même n'affirme ni ne nie. Par conséquent, elles ne sont ni vraies ni fausses.

De ce qui précède, nous remarquons que ces lieux lexicaux reposent sur des données logico-sémantiques. Nous ne pouvons pas parler de lexique et de l'apparition de topoi dès le niveau lexical sans évoquer la théorie des blocs sémantiques qui a des bases lexicales.

2- La théorie des blocs sémantiques (TBS)³⁸³

Les données sémantiques convoient les relations logiques. Ces relations sont le produit des relations sémantiques. Les structures sémantiques sont des relations logiques enfouies en elles-mêmes : elles existent dès le début, mais elles sont concrétisées par les connecteurs. Dès lors, dans l'enthymème, dans le syllogisme, dans n'importe quelle forme de topos, il y a une relation sémantique qui se dégage entre les propositions juxtaposées.

La théorie des blocs sémantiques est une théorie sémantique des langues naturelles développée par Marion Carel et Oswald Ducrot. Elle est conçue comme une analyse des contenus des énoncés, et elle est complétée par une théorie de l'énonciation. Cette théorie se place à l'intérieur du paradigme de l'argumentation dans la langue, fondée par Anscombe et Ducrot. Elle présente une réponse aux problèmes posés par la théorie des topoi. Selon cette théorie, « le sens linguistique est régulé de manière autonome par le système de la langue et la signification ne fait intervenir que des entités de nature linguistique ». Dès lors, les mots ne renvoient pas à des entités cognitives, mais à des discours argumentatifs virtuels. La théorie de l'argumentation dans la langue et la théorie des blocs sémantiques se complètent l'une l'autre dans leur travail d'analyse. La notion de blocs sémantiques joue un rôle central dans la théorie de Carel.

³⁸¹ Aristote, *Catégories*, De l'interprétation, (Organon I et II), éd. Vrin, Coll. « Bibliothèque des textes philosophiques », 2008, trad. et prés. Par J. Tricot.

³⁸² Ibid.

³⁸³ Carel, M., « L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours, blocs sémantiques », Paris, Champion, 2011, p.p. 478 ;

Selon Carel et Ducrot³⁸⁴, « l'argumentation est dans la langue ». Ils s'attachent à présenter la signification lexicale des mots de deux façons différentes, mais qui impliquent toujours deux segments de discours, « X et Y », et un connecteur symbolisé par « CON », soit donc/DC ayant la valeur normative, soit pourtant/PT ayant la valeur transgressive qui réalise l'enchaînement. Autrement dit, la signification lexicale peut prendre soit la forme de :

- ❖ L'argumentation interne (AI) qui associe certains énoncés à des enchaînements qui leur sont intérieurs. Il s'agit d'un enchaînement qui ne contient pas le terme décrit. Nous allons évoquer l'exemple de « prudent », employé par Carel³⁸⁵, qui se définit par des enchaînements du type : « quand il y a du danger, il prend des précautions », où « prudent » n'est pas contenu dans l'enchaînement. En effet, l'enchaînement exprime une unité sémantique, un bloc sémantique qui lie « danger » et « précaution » de façon sémantique interdépendante.
- ❖ L'argumentation externe (AE): c'est un enchaînement qui contient le terme décrit : par exemple « prudent » a pour argumentation externe : « Pierre a été prudent donc il n'a pas eu d'accident ». Nous notons la présence d'une règle sémantique normative qui lie « prudence » et « absence d'accident » et la présence d'une règle transgressive : « il est prudent pourtant il a eu un accident ».³⁸⁶

Anscombe et Ducrot ont associé l'énoncé aux garants, aux topoi des enchaînements en « donc » dont il pouvait être l'argumentation. Citons l'exemple suivant : « prudence donc confiance », « prudence pourtant non-confiance ».

Marion Carel remet en question l'argumentation. Elle a varié les exemples pour montrer que ce qui varie n'est pas en relation avec les connecteurs, mais plutôt avec la sémantique. C'est pourquoi elle parle de « blocs sémantiques » et non pas de blocs argumentatifs comme le fait Ducrot et Anscombe. Par conséquent, la signification dans les deux blocs impose le connecteur et non pas le contraire. Le discours a ainsi un sens en lui-même. Ajoutons que, pour savoir la relation entre le premier bloc et le deuxième bloc, nous devons ramener le bloc à sa base, c'est-à-dire au primitif sémantique. Et c'est dans

³⁸⁴ Carel, M. et Ducrot, O., (1999), Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative, *Langue Française*- volume 123- Numéro 123, p.p.27-40.

³⁸⁵ Ibid.

³⁸⁶ Pescheux, M., *Construction de sens et modèle argumentatif de la signification lexicale : une formulation de stéréotypes « lexicaux »*, Université de Nantes (France).

ce cadre que les types d'argumentation ont été introduits. Ces types d'argumentation ne sont autres que l'argumentation normative en « donc », transgressive en « pourtant » et négative par l'introduction d'un opérateur négatif NEG (qui correspond à « ne que... » et à d'autres formes dont nous citons le morphème « peu + tournures syntaxiques ») dans la représentation des enchaînements et dans la formulation des aspects.

Carel attribue une valeur prédicative au discours en « donc/DC » et « pourtant/PT ». Elle inscrit ses idées dans la continuité des analyses d'Anscombe et Ducrot qui considèrent que l'emploi en langue de « donc » ne reflète aucun raisonnement. Carel pousse son analyse plus loin. Elle défend l'idée que la conclusion d'un enchaînement en « donc » n'ajoute rien : la connexion de l'argument et de la conclusion construit un prédicat argumentatif qui a une fonction descriptive, ce qui consent de concevoir l'argumentation comme un acte qui consiste non pas à relier plusieurs jugements, mais à fabriquer des prédicats pour ensuite décrire une situation. Prenons l'exemple des discours en « pourtant » considérés par Anscombe et Ducrot comme des formes secondes d'enchaînement tandis que la théorie des blocs sémantiques les assimile au discours en « donc » et leur attribue une fonction prédicative.

La question qui se pose maintenant est : quels sont les concepts généraux de la théorie des blocs sémantiques ?

« Les principes de cette sémantique autorisent des descriptions lexicales qui permettent de mettre en relief le fait que la théorie permet souvent pour un même mot différentes descriptions. Cette théorie permet aussi de définir des critères qui amènent à choisir parmi ces multiples solutions possibles »³⁸⁷. Décrire sémantiquement un mot, c'est indiquer les aspects qui constituent de façon structurelles ses argumentations internes et externes. Il s'agit donc de faire apparaître les enchaînements argumentatifs que la langue lui attache, ou encore son potentiel argumentatif. Quels sont donc les principaux concepts ou outils qui seront mis en œuvre ? En fait, nous avons trois sortes d'outils :

1. **Les discours argumentatifs :** Ils sont considérés par la théorie des blocs sémantiques comme les « atomes de l'analyse sémantique »³⁸⁸. Ils peuvent être de deux types, normatifs ou transgressifs. Cette notion d'argumentation désigne un enchaînement de deux segments de discours qui sont reliés par un connecteur.

³⁸⁷Ducrot, O., (2001), *Critères argumentatifs et analyse lexicale*, Langages, volume 35, numéro 142, p.p. 22-40.

³⁸⁸

2. **Les aspects argumentatifs** : leur définition découle de ce que les diverses unités signifiantes d'un discours argumentatif n'ont pas toutes le même rôle : certaines sont argumentativement pertinentes, et c'est le cas de « faire beau » et « sortir », d'autres sont argumentativement anecdotiques. « Un aspect argumentatif est d'abord un prédicat », selon Carel. Dès lors, l'argumentation exprime l'aspect qui constitue son propos. Et c'est ce qui nous permet de dire que la théorie des blocs sémantiques se présente comme une approche prédictive de l'argumentation. Les aspects argumentatifs constituent donc les prédicats des jugements argumentatifs réalisés par ces arguments. Mais que veut dire « prédicats » ? Carel précise que cette classe regroupe les noms, les adjectifs ou les verbes.
3. **Les blocs sémantiques** : un bloc sémantique est une sorte de « conception du monde en miniature », quelque chose comme une « micro-idéologie » à l'intérieur de laquelle on peut se déplacer, admettant en elle-même des points de vue différents, voire opposés.

D'une part, un bloc argumentatif détermine soit la signification « structurelle », « intrinsèque » d'une unité linguistique, soit sa signification « contextuelle », « extrinsèque ». De ce point de vue, il s'agit de déterminer si l'enchaînement « est structurellement attaché à une entité », apparaissant ainsi dans toutes les occurrences de celle-ci, ou bien s'il est attaché à l'entité seulement de façon contextuelle³⁸⁹. D'autre part, un bloc sémantique se rapporte soit à « l'argumentation interne » de l'entité linguistique, soit à son « argumentation externe ».

La TAL, ainsi que la TBS visent à « restreindre le type de combinaisons discursives à prendre en compte dans la description linguistique », et pour cela, la signification d'une phrase, par exemple, est décrite par l'ensemble des « enchaînements argumentatifs (...) possibles à partir des énoncés de cette phrase »³⁹⁰ ou, de manière plus générale, les entités linguistiques sont définies « par leur rapport avec les enchaînements argumentatifs du discours »³⁹¹. Autrement dit, il s'agit d'identifier la « visée argumentative » des entités linguistiques³⁹² (Anscombe et Ducrot, 1983 ; Anscombe, 1995 : 35), et les enchaînements argumentatifs possibles à partir des énoncés où cette entité apparaît.

³⁸⁹ Ducrot, O., 2001 :23, Carel 2001.

³⁹⁰ Ducrot, O., 1993.

³⁹¹ Carel et Ducrot, 1999.

³⁹² Anscombe et Ducrot, 1983, Anscombe 1995.

3-La sémantique des possibles argumentatifs (SPA)

La sémantique est la base même dans le cas où il y aurait plus d'une relation, ce sont des possibles offerts par la langue, mais le langage est là pour confirmer un possible et éliminer un autre. Par exemple dans le traitement automatique il faut créer un dictionnaire. Dans ce dictionnaire il faut présenter les relations entre deux éléments A et B. Par exemple, « il travaille de sorte qu'il reçoive le prix d'honneur » et « il travaille de sorte qu'il a reçu le prix d'honneur », « de sorte que » + verbe au subjonctif exprime le but alors que « de sorte que » + verbe à l'indicatif exprime la conséquence. Dès lors, quand nous voulons exprimer le but nous employons le subjonctif et quand nous voulons exprimer la conséquence, nous employons l'indicatif et nous pouvons toujours substituer « but » et « conséquence » ce qui met en relief la notion de l'argumentation et le dépassement des données sémantiques aux données argumentatives. Les relations sémantiques sont concrétisées par des connecteurs et ces connecteurs dans la théorie des possibles argumentatifs ne seront que des possibilités argumentatives P1 et P2 en fonction des données contextuelles. Il ya parfois beaucoup plus qu'une seule relation, mais ces relations ne se concrétisent d'une manière évidente que dans un contexte bien précis. Les possibilités se réduisent dans un contexte précis.

La théorie des possibles argumentatifs complète la théorie des blocs sémantiques. C'est un modèle de la description de la signification lexicale qui est chargée d'un « réseau de croyances³⁹³ ».

Notre objectif consiste à exposer les origines de la théorie de la sémantique des possibles argumentatifs, ses principes de description de la signification lexicale et les applications à partir de notions qui rendent compte des déploiements argumentatifs. Dès lors, en parlant de la signification et du sens des topoï dès le niveau lexical, nous parlons de la théorie des possibles argumentatifs qui présente un modèle stratifié et dynamique de la description de la signification. En effet, cette théorie s'inscrit dans la filiation de la sémantique argumentative de Ducrot, Anscombe et Carel³⁹⁴. Ce modèle fonctionne à l'aide de trois strates fondamentales qui sont le noyau N- le stéréotype S- et les possibles argumentatifs PA. Ces strates visent à rendre compte à la fois du caractère stable et

³⁹³ Virginie, Marie, « La sémantique des possibles argumentatifs : un modèle de description-construction-représentation des significations lexicales ».

³⁹⁴ Anscombe, Ducrot, 1983, 1995 ; Ducrot et Carel, 1999

essentiel de la signification lexicale (N) et de son caractère mouvant déterminé culturellement (ST) ainsi que du potentiel de signification lexicale (PA).³⁹⁵

« La « sémantique des possibles argumentatifs » (...) a comme point de départ une réflexion sur la proposition de Putnam (...) de décrire la signification des mots en terme de noyau (traits de caractérisation) et de stéréotypes (associés durablement aux mots). Nous avons ajouté une troisième strate, celle « des possibles argumentatifs » qui représentent des séquences discursives déployant l'association du mot avec les éléments de son stéréotype et donc calculables à partir du stéréotype. Le stéréotype fonctionne donc comme un dispositif de génération du discours.

J'ai par la suite reformulé la description de ces trois strates (...) en récupérant les résultats de la réflexion d'Anscombe et Ducrot sur les topoï intrinsèques et de Ducrot et Carel sur les blocs d'argumentation internes.³⁹⁶ »

Les différentes théories évoquées insistent sur l'existence d'une signification argumentative pour toutes les entités linguistiques. Ainsi, le but de la sémantique argumentative est de définir toutes les entités linguistiques dans des enchaînements argumentatifs du discours. La signification lexicale a donc un aspect argumentatif. « Cette signification lexicale dépend de l'environnement physique et social³⁹⁷ ». Elle a un « contenu conceptuel » qui comprend des virtualités procédurales des possibles argumentatifs. Galatanu affirme que :

« Dans le paquet de topoï que l'énoncé portant sur le fait social convoque, avec plus ou moins de force, et donc dans l'orientation argumentative de cet énoncé, il y a nécessairement au moins un topos directement porteur d'une valeur. »³⁹⁸

Mais la question qui se pose ici est : à quoi consiste la description de la signification lexicale ?

« Cette description permet de représenter le monde perçu et « modélisé » par la langue et le potentiel argumentatif des mots et notamment du niveau d'inscription de ce potentiel dans la signification lexicale »³⁹⁹. Il s'agit de trois étapes :

³⁹⁵ Galatanu, O., (2004-2007), *Sémantique des possibles argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse du discours*. Université de Nantes. (France).

³⁹⁶ Galatanu, O. et Gouvard, J. Michel, (1999 a), « *Le Phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée* », in Galatanu.

³⁹⁷ Ibid.

³⁹⁸ Galatanu, O., 1994, 75

³⁹⁹ Marie, Virginie, (2009), « La Sémantique des possibles argumentatifs : un modèle de description-construction-représentation des significations lexicales », CAHIER DE NARRATOLOGIE.

- Analyser le noyau
- Construire des stéréotypes
- Mettre en exergue le caractère cinétique des significations lexicales

Et comme a dit Galatanu, c'est « à partir de ces déploiements argumentatifs que l'on pourra reconstruire les significations des mots⁴⁰⁰ ».

Dans son article qui porte sur la sémantique des possibles argumentatifs, Virginie Marie⁴⁰¹ a donné plusieurs exemples de noyau, tout en se référant aux travaux de Galatanu, dont nous allons citer l'exemple suivant :

Le noyau : « appartenir à la communauté X donc parler français », a comme stéréotypes :

- ❖ Appartenir à la communauté X donc habiter la région.
- ❖ Appartenir à la communauté X donc vivre selon tel système de normes sociales/morales/code de conduites.
- ❖ Parler français donc utiliser tel lexique/syntaxe.
- ❖ Appartenir à la communauté X donc partager un espace institutionnel/partager tel système de valeurs/agir de telle manière/être solidaire des autres membres de cet espace.

Dans le cadre de la sémantique des possibles argumentatifs, Galatanu a recours à une valeur présente dans le noyau de « Francophonie » préalablement déterminée : *appartenir à la communauté X donc parler français*. Les blocs d'argumentation interne se déclinent à partir de ce noyau. Ainsi, cette analyse rend compte de plusieurs déploiements possibles générés par les blocs d'argumentation interne. Après, Galatanu réalise un autre déploiement à partir du stéréotype : « Parler le français donc partager ». Nous obtenons alors par déploiement le stéréotype suivant⁴⁰²:

⁴⁰⁰ Galatanu, O., (2008)

⁴⁰¹ Marie, V., (2009), « *La sémantique des possibles argumentatifs : un modèle de description-construction-représentation des significations lexicales* », CAHIER DE NARRATOLOGIE.

⁴⁰² Ibid.

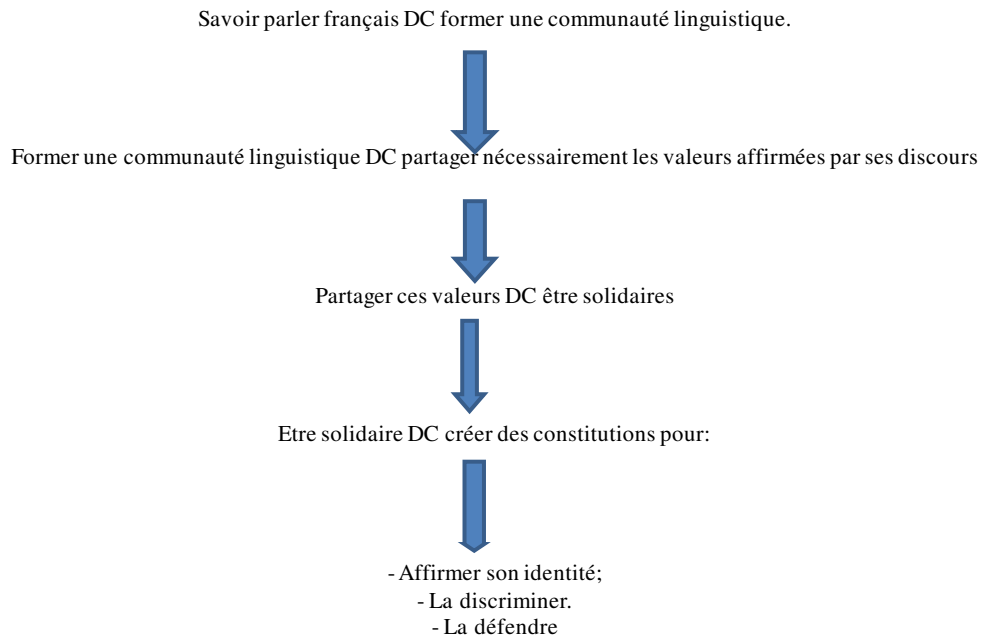


Fig. 21 : Schéma d'un stéréotype

« La signification lexicale est constituée à la fois d'un noyau (par analogie avec le noyau de l'atome) : traits dits « nécessaires », de catégorisation, et stéréotype associé au mot et de possibles argumentatifs possibles qui relient des éléments du stéréotype à d'autres représentations sémantiques (stéréotypes d'autres mots) et qui se superposent (comme les états des électrons), dans une vision holistique du sens. Ces possibles argumentatifs nous les avons décrits comme des « nuages topiques » reliant les éléments du stéréotype du mot à d'autres représentations sémantiques. C'est l'interaction avec d'autres significations qui forment (construisent) l'environnement discursif, qu'il soit linguistique ou inférentiel (pragmatique) qui provoque un phénomène de séparation des possibles argumentatifs et stabilisent un sens. Ce phénomène est similaire au phénomène de décohérence qui permet l'articulation du monde quantique et du monde physique qui est le nôtre et dans lequel les objets complexes, formés d'atomes ne présentent pas des états superposés »⁴⁰³

En synthétisant, nous pouvons dire que la signification lexicale est décrite par « analogie avec la structure quantique de l'atome ». Cette analogie repose sur trois grands principes⁴⁰⁴:

- a. Sur le noyau de la signification lexicale : Le noyau constitue la partie stable de la signification, grâce à laquelle un mot signifie la même chose à travers les âges ou d'une personne à l'autre. Il est représenté à

⁴⁰³ Galatanu. O., (1996 b). « *Argumentation et analyse du discours* », in Gambier. Y. Suomela-Salmi, E., (éd.), Jalons 2, Turku, Université de Turku, p.p. 41-54.

⁴⁰⁴ Galatanu. O. et Gouvard, Jean-Michel, (1999 a), « *Le Phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée* », in Galatanu. 49-50.

l'aide de trois sortes d'éléments de signification : des traits sémantico-syntaxiques, renvoyant à la catégorie grammaticale notamment, des prédicats modaux s'apparentant à des primitifs, et des enchaînements argumentatifs. Ces derniers sont, pour Galatanu, équivalents à « des blocs sémantiques d'argumentation interne », au sens de Carel⁴⁰⁵. Par conséquent, le noyau comprend les éléments qui correspondent aux propriétés « intrinsèques essentielles de l'entité⁴⁰⁶ » et qui sont représentées sous forme de « prédicats et/ou de phrases de dénomination ou d'attribution d'identité ».

- b. Sur « la présence de stéréotypes, les traits argumentatifs possibles, équivalents aux électrons gravitant autour du noyau de l'atome⁴⁰⁷ ». Les stéréotypes sont des associations entre les éléments de signification constitutifs du noyau et d'autres représentations sémantiques. Selon Galatanu, il s'agit « d'associations sous forme de blocs sémantiques d'argumentation interne équivalents à des topoï intrinsèques construits sur des éléments accidentels de l'entité désignée par le mot. Ce sont des associations relativement stables, qui ne changent qu'avec le temps pour une communauté linguistique donnée ». En effet, les stéréotypes d'un mot représentent des associations d'éléments du noyau avec d'autres représentations sémantiques dans des blocs de signification argumentative qui forment des ensembles ouverts et des modèles encyclopédiques. Et selon les théories d'Anscombe et de Galatanu, ces blocs peuvent avoir trois types d'associations possibles : « les associations stables et conventionnalisées qui sont explicitées par les topoï intrinsèques, les associations qui peuvent être culturellement dominantes » et c'est le cas des topoï extrinsèques, et « les associations qui sont strictement discursives, employées dans la singularité de l'acte discursif ».
- c. Sur la présence de possibles argumentatifs (PA), ou de traits argumentatifs reliant des éléments du stéréotype à d'autres

⁴⁰⁵ Galatanu, 1999b : 47 ; 2004 : 220

⁴⁰⁶ Anscombe, 1994, 1995.

⁴⁰⁷ Galatanu, O. et Gouvard, Jean-Michel, (1999 a), « *Le Phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée* », in Galatanu.

représentations sémantiques, semblables à un « nuage topique »⁴⁰⁸ (électrons topiques).

« Les possibles argumentatifs se décrivent ainsi en termes de blocs argumentatifs externes. Ils se dotent à la fois d'un déploiement argumentatif possible qui peut être normatif ou transgressif et d'un potentiel axiologique possible avec une polarité (positif/négatif)⁴⁰⁹ ». Ils permettent donc, de préciser les traits associés au mot en question. Ces traits construisent un ensemble ouvert de stéréotypes qui génèrent les PA en les activant dans le discours.

La sémantique des possibles argumentatifs fournit ainsi à la signification lexicale l'existence d'un noyau qui se compose de traits nécessaires de catégorisation (TNC), contenant des informations stables, sur lesquelles peuvent s'insérer des enchaînements argumentatifs, décrits en termes de blocs d'argumentations internes qui représentent une association de prédicats appartenant à la signification d'une entité lexicale dans une structure argumentative, les stéréotypes qui coïncident avec la déclinaison des prédicats abstraits du noyau en interaction avec d'autres représentations sémantiques ; et de blocs externes, appelés possibles argumentatifs. En effet, elle permet de restituer la fonction argumentative de la signification du mot et de décrire les entités linguistiques par leur rapport avec les enchaînements argumentatifs du discours qu'elles rendent possibles. Cette approche de la sémantique des possibles argumentatifs permet au niveau sémantique de mettre en exergue des mécanismes explicatifs et surtout de rendre compte de la capacité du discours à véhiculer des systèmes de valeur et à les transformer. Elle se définit comme une approche de la « signification lexicale holistique, associative et encyclopédique », ce qui permet l'élaboration d'un système de croyances et de valeurs ancrées dans le réseau des items lexicaux mobilisés et dans les argumentations proposées, présentes dans le discours de manière explicite ou évoquées. En plus, elle permet de :

- ❖ Comprendre une description de la signification lexicale.
- ❖ Dévoiler la partie stable ainsi que la partie évolutive (portant les valeurs proposées par le discours) de la signification.
- ❖ Rendre compte des stéréotypes, entendu comme les ensembles ouverts des éléments de significations évolutives.
- ❖ Exposer le potentiel discursif (en forme des Potentiels Argumentatifs).

⁴⁰⁸ Ibid.

⁴⁰⁹ Virginie, Marie, « La sémantique des possibles argumentatifs : un modèle de description-construction-représentation des significations lexicales ».

La théorie des possibles argumentatifs se présente comme un modèle de description de la signification lexicale qui est « porteuse non pas d'une croyance, mais d'un réseau de croyances qui peuvent être représentées sous la forme de « nuages topiques » (...) »⁴¹⁰

De ce qui précède, nous constatons que la théorie des blocs sémantiques et la sémantique des possibles argumentatifs partagent un certain nombre de caractéristiques. Tout d'abord, ce sont « des théories qui partent du postulat que la signification lexicale est fondée argumentativement et qui donnent à la notion d'argumentation un sens différent de celui dont font usage les théories rhétoriques »⁴¹¹. Les deux théories ont les mêmes objectifs : présenter les possibilités d'argumenter inscrites dans le lexique de la langue, et décrire les mots et les énoncés. Elles utilisent toutes les deux le terme de « bloc sémantique » qui est introduit par Carel⁴¹² et Ducrot⁴¹³. Mais nous devons dire que chaque théorie a sa spécificité.

Carel a introduit la notion d'exception qu'elle représente à l'aide du connecteur abstrait « pourtant ». Selon Carel, « tout enchaînement argumentatif peut se présenter sous deux formes : sous une forme régulière, présentant la situation comme normale (enchaînements en « donc /DC) et sous une forme exceptive, présentant la situation comme exceptionnelle (enchaînements en « pourtant »/PT) ».

Les enchaînements argumentatifs dans la sémantique des possibles argumentatifs sont conçus comme étant des associations entre des représentations sémantiques. L'acte d'argumenter lui-même est défini comme « un acte discursif sous-tendu par deux opérations mentales : une opération d'association de deux représentations du monde dans un « bloc signifiant » (de signification) et une opération de sélection qui permet de poser un lien « naturel » entre ces deux représentations (cause-effet, intention-moyen, phénomène-symptôme...) »⁴¹⁴.

Nous remarquons que chaque théorie a une position différente. La théorie des blocs sémantiques a une position ascriptiviste qui vise à décrire la langue à travers les seuls moyens de la langue. Par contre, la sémantique des possibles argumentatifs est une

⁴¹⁰ Ibid.

⁴¹¹ Ducrot, O., 1993 : 243.

⁴¹² 1995 a, 1995 b

⁴¹³ 1993.

⁴¹⁴ Galatanu, O., 1999 b : 47

approche holistique qui prend en compte les représentations mentales des locuteurs, leurs connaissances encyclopédiques et leurs croyances tout comme la théorie des topoï.

4- La théorie des prototypes et les topoï :

Les topoï sont présents dans tous les domaines et dans toutes les disciplines. Ils sont apparus avec Aristote et sa Logique. Cette notion est présente jusqu'à nos jours dans les différentes théories sémantiques. Nous notons la présence de plusieurs versions modernes de la théorie des topoï dont nous avons cité la théorie des stéréotypes, la loi de passage, la théorie des possibles argumentatifs et la théorie des prototypes que nous allons présenter maintenant.

« Un prototype est l'élément qui est le meilleur représentant d'une catégorie, une catégorie étant un regroupement d'objets de même nature.⁴¹⁵ »

Selon cette théorie, « certains membres d'une catégorie sont plus représentatifs que d'autres. Le prototype est donc le meilleur exemplaire d'une catégorie lexicale dans une communauté linguistique donnée⁴¹⁶ ». Il s'agit d'événements et de choses appartenant à une catégorie particulière, c'est-à-dire ils ont quelque chose en commun et ils partagent des attributs même s'ils ne sont pas parfaitement identiques les uns aux autres. Par exemple, la catégorie « des célibataires » est définie par les trois conditions :

- ❖ Etre humain
- ❖ Etre adulte
- ❖ Etre non marié

La théorie standard des prototypes nous rappelle du lieu de la définition d'Aristote. Elle suppose que « le sens des mots n'est pas composé de petites particules de sens, mais dérivé d'un certain degré de proximité avec un prototype ». Selon Rosch, « les catégories sont construites autour d'un élément central qu'elle appelle prototype ».

Elle a remis en cause la théorie classique des concepts et a mis en évidence le rôle de la similitude dans la catégorisation.

Les concepts sont organisés selon deux dimensions :

- ❖ Une dimension horizontale qui établit une distinction entre les concepts qui sont placés au même niveau d'inclusion tels que : « chat et chien ». Elle concerne

⁴¹⁵ Eleanor Rosch, Dictionnaire de Sémantique, Sémanticopédie, Prototype par Yannick Mathieu.

⁴¹⁶ Catherine Halpern (2008), La théorie du prototype.

directement le problème de l'appartenance à une catégorie et donc celui de la définition d'un mot⁴¹⁷.

- ❖ Une dimension verticale qui consiste à faire référence au niveau d'inclusion d'une catégorie, au degré de généralité de celle-ci. Par exemple, « meuble » est une catégorie plus inclusive que « chaise ». Cette dimension est déjà présente dans le modèle aristotélicien, puisque la distinction logique entre « genre » et « espèce » rend compte de l'existence d'une organisation hiérarchique des catégories et donc, sur le versant sémantique d'une hiérarchie des lexèmes.

Les catégories sont organisées selon trois niveaux d'inclusion :

- ❖ Le niveau subordonné (animal, chien, caniche, instrument de musique, guitare, guitare basse ...).
- ❖ Le niveau de base
- ❖ Le niveau surordonné

Il s'agit d'une hiérarchie inter-catégorielle obéissant à l'inclusion, mais les différents niveaux de catégorisation d'une même hiérarchie et les différents noms possibles pour un même objet particulier ne sont pas équivalents. Et c'est pour cette raison que deux modèles explicatifs ont été proposés : le premier est celui de B. Berlin et de ses associés, fondé sur l'étude anthropologique des classifications populaires des plantes et des animaux, et le second est celui d'E. Rosch qui modifie les recherches entreprises par B. Berlin. Commençons tout d'abord par le modèle de B. Berlin qui propose une organisation hiérarchique inter-catégorielle, à valeur universelle, constituée de cinq niveaux de catégories/taxa, allant des plus génériques aux plus spécifiques et qui sont :

- 1- Le règne : ce niveau représente la division la plus large du monde naturel en règne animal et règne végétal.
- 2- La forme de vie : regroupe des taxa peu nombreuses (exemples de catégories : arbre, oiseau, mammifère, fleur...)
- 3- Le genre est le niveau cognitif le plus saillant, selon B. Berlin. « Les genres sont les blocs constituants basiques de toutes les classifications populaires. (...) Ils représentent les groupements d'organismes de l'environnement naturel

⁴¹⁷ Georges Kleiber, Hiérarchie lexicale : catégorisation verticale et temps de base, Université de Strasbourg II, Sémiotiques, vol. 1, n°1.

auquel on réfère le plus souvent, ils sont les plus saillants psychologiquement et ils font probablement partie des premiers taxa appris par les enfants.⁴¹⁸ »

- 4- L'espèce est un niveau inférieur au genre. Il connaît peu de classes.
- 5- La véracité est aussi un niveau inférieur au genre et connaît peu de classes.

Ces deux derniers niveaux se distinguent sur la base d'un seul trait sémantique : par exemple « rose rouge vs rose blanche ».

Le modèle de Berlin et sa classification des catégories nous rappelle de la classification aristotélicienne des topoï. Par contre, le modèle d'E. Rosch⁴¹⁹ se base sur trois niveaux :

- 1- Le niveau superordonné : ex : plante
- 2- Le niveau de base : arbre
- 3- Le niveau subordonné : chênes, érables, bouleaux ...

Le tableau que nous allons évoquer est très révélateur à ce propos⁴²⁰

SUPERORDONNE	Animal	Fruit	Meuble
NIVEAU DE BASE	Chien	Pomme	Chaise
NIVEAU SUBORDONNE	Boxer	Golden	Chaise pliante

Tableau 14 : Le modèle de classification des catégories d'E. Rosch

Le niveau de base est le niveau le plus élevé, où les membres des catégories ont des formes globales perçues de façon similaire. Dès lors, une simple image mentale, un schéma peuvent refléter toute une catégorie.

Le prototype se situe dans une antériorité à la production verbale : il s'agit d'une catégorie mentale universelle. Il est stocké en mémoire tout comme le topos. Nous constatons qu'il y a une ressemblance entre la notion de prototype et de stéréotype : le prototype « désigne des concepts et des représentations mentales. (...). Le prototype est le meilleur exemplaire communément associé à une catégorie... »⁴²¹. Et le stéréotype est une partie de la signification, qui répond à l'opinion courante associée au mot et qui assure une description du sens en usage, fondée sur une reconnaissance de la norme

⁴¹⁸ B. Berlin, 1978, « Ethnological Classification », in *Cognition and Categorization*, p. 216

⁴¹⁹ E. Rosch et alii, 1976

⁴²⁰ Georges Kleiber, (1990), *Sémantique du prototype. Catégories et sens lexical*, Presses Universitaires de France.

⁴²¹ G. Kleiber, 1990, *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.

sociale et culturelle. Mais la théorie du prototype a pour objet principal la question de la catégorisation : le prototype est l'objet mental, schéma, image cognitive associé à un mot par rapport auquel se fait la catégorisation.

« La différence entre le prototype, vu comme le meilleur exemplaire d'une catégorie et le stéréotype, vu comme le concepts qui lui correspond, est que le premier se place sur le plan de l'extension, le second sur celui de l'intention. ⁴²²»

La théorie du prototype nous rappelle de la classification aristotélicienne des catégories logiques. Ajoutons aussi que cette théorie s'inspire foncièrement des théories aristotéliciennes sur le genre, l'espèce, l'accident et la définition. Selon Rosch, les catégories sont construites autour d'un élément central qu'elle appelle « prototype » (qui partage plusieurs propriétés avec certains objets du monde). Elle est aussi en relation avec la théorie des cadres (comme s'il s'agit d'une reformulation française de la théorie américaine) et en relation directe avec l'ontologie.

Conclusion

Toutes ces théories sémantiques évoquées ont accordé une grande place au lexique et au topos. Elles décrivent la charge argumentative inscrite dans le lexique : la théorie des topoï met l'accent sur « les arrière-plans argumentatifs » qui sont attachés à la langue, la théorie des blocs sémantiques insiste sur l'idée d'une interdépendance entre argument- conclusion qui est fondatrice du sens argumentatif, c'est une notion sémantique et la théorie des possibles argumentatifs décrit la signification intrinsèque et extrinsèque du mot, la sémantique est aussi présente et fondamentale, mais elle nous donne des possibilités et le contexte concrétise ces relations. La notion de topoï exploite les cadres sémantiques, les notions d'ontologie et de prototype. Elle constitue en quelque sorte un dépassement du niveau sémantique et lexical au niveau logique : entre deux éléments A et B nous trouvons « r » logique, c'est-à-dire une relation logique de cause, de conséquence, d'implication... D'où la dimension sémantique des topoï.

⁴²² Ibid.

Chapitre III : Les exploitations modernes des topoï

La recherche en intelligence artificielle (IA) a produit différentes méthodes de représentations de la signification des mots. Elle concerne la conception et le développement de programmes et techniques informatiques capables de traiter automatiquement des données exprimées dans une langue. Les plus répandues sont les réseaux sémantiques, le traitement automatique et les frames.

1- Le traitement automatique des topoï

Le traitement automatique est un domaine de recherches pluridisciplinaire, qui fait collaborer linguistes, informaticiens, logiciens, psychologues, documentalistes, lexicographes ou traducteurs et qui appartient au domaine de l'intelligence artificielle. Il a pour objectif de développer des logiciels ou des programmes informatiques capables de traiter de façon automatique des données linguistiques. Et pour traiter automatiquement des données, il faut d'abord expliciter les règles de la langue, puis les représenter dans des formalismes opératoires et calculables, et enfin les implémenter à l'aide de programmes informatiques. Autrement dit, pour traiter automatiquement une phrase, il nous faut des connaissances lexicales, syntaxiques, sémantiques, conceptuelles et contextuelles qui vont être codées dans des modules distincts. Nous avons donc le cheminement suivant : objet d'entrée → traitement → objet de sortie.

Nous avons quatre niveaux de traitement :

a- L'analyse morphologique qui consiste à segmenter un texte en unités élémentaires auxquelles sont attachées des connaissances dans le système.

b- L'analyse syntaxique est une partie de la grammaire qui traite la manière dont les mots peuvent se combiner pour former des propositions et de l'enchaînement des propositions entre elles.

c- L'analyse sémantique : c'est un niveau beaucoup plus complexe à décrire et à formaliser. Le traitement sémantique prend comme unité d'analyse la phrase et conduit à représenter sa partie significative. Ces phrases dont l'analyseur sémantique doit décrire le sens, se composent d'un certain nombre de mots identifiés par l'analyse morphologique, et regroupés en structure par l'analyse syntaxique. Ces mots et ces structures constituent autant d'indices pour le calcul du sens qui résulte de la double donnée du sens des mots et du sens des relations entre mots.

d- L'analyse pragmatique est nécessaire puisqu'elle consiste à trouver la signification réelle des phrases liées aux conditions situationnelles et contextuelles d'utilisation des mots.

Les travaux les mieux réussis qui ont donné lieu à des méthodologies de recherche par traitement informatisé des textes ont favorisé le repérage des fréquences lexicales⁴²³ ou l'analyse des termes les plus employés, des mots clés. Il s'agit donc de recherches concentrées sur le plan superficiel du discours. Ces recherches privilégient le lexique, le niveau du sémantisme. Elles se sont souvent concentrées sur le niveau idéologique du discours, en isolant des constantes sémantiques de type sociopolitique.

L'élaboration de systèmes plus performants passe par le détour de recherches fondamentales en matière de compréhension de texte et de génération de texte. Dans ces deux perspectives, le traitement de la langue porte non seulement sur les formes, mais aussi sur le contenu ; il doit mettre en œuvre des connaissances linguistiques très complètes, ainsi que des connaissances d'univers.

Nous aurons des problèmes dus aux changements des réemplois des topoï et des caractéristiques de l'écriture à une époque donnée.

Le traitement automatique des topoï n'est autre que la description de la signification lexicale. Et l'analyse sémantique des entités lexicales se traduit par une construction de l'objet théorique à partir d'hypothèses externes sur le sens des occurrences du mot analysé en contexte. Nous parlons ici des « déploiements » argumentatifs, de possibles argumentatifs et de stéréotypes de Galatanu. Il s'agit de la description du noyau de la signification lexicale où nous allons trouver les stéréotypes présents dans les structures argumentatives. Un mot signifie la même chose pour différentes personnes si le noyau est stable. Nous pouvons traiter automatiquement les mots ; c'est-à-dire nous pouvons arriver à repérer automatiquement les topoï liés au lexique. Par exemple, pour « chercher » nous pouvons avoir « plus on cherche, plus on trouve », « moins on cherche, moins on trouve » puisque comme l'a déjà signalé Anscombe « derrière les mots, il y a des topoï ». Dès lors, derrière les mots il y a un grand nombre de topoï, « un paquet de topoï ». Nous pouvons attribuer à toute unité linguistique une signification intrinsèque, une argumentation interne de cette unité. Ainsi, pour l'unité « travail » nous trouvons « réussite, salaire, effort, fatigue ... ». Mais le problème que nous rencontrons dans le traitement automatique des entités linguistiques

⁴²³ Langages, Langue Française, Traitements informatiques des textes du 18^{ème} siècle.

est sa signification externe et son argumentation externe et contextuelle. Il s'agit du problème de l'ambiguïté sémantique. Citons comme deuxième exemple les topoï temporels lexicaux qui peuvent être traités automatiquement. En fait, les verbes de progression imposent/donnent lieu à des topoï de type (+t, +p) ; autrement dit, plus le temps s'écoule, plus grand est le degré de p. Nous notons ici l'importance du fondement sémantique, puisque toute signification d'un mot comprend des instructions qui seront interprétées par l'interlocuteur.

De même, il est possible de traiter automatiquement des énoncés et des topoï qui sont exprimés/convoqués par des connecteurs pragmatiques tels que « car, parce que, puisque, comme, en effet, donc, alors, ainsi, par conséquent, mais, cependant, néanmoins, pourtant, en somme... ». En effet, la structure X CON Y impose des enchaînements et des classes d'argumentation normative, transgressive ou négative.

Nous pouvons aussi traiter automatiquement les proverbes⁴²⁴ dans lesquels nous trouvons des représentations topiques. Il y a des proverbes qui sont des simples représentations topiques dont nous citons « Qui va à la chasse perd sa place. » et « La raison du plus fort est toujours la meilleure ». Ce dernier proverbe est repérable dans les *Pensées de Blaise Pascal*. Et il y a des proverbes qui sont des représentations anti-topiques dont nous citons « Bonne renommée vaut mieux qu'une ceinture dorée. » et « L'argent ne fait pas le bonheur ».

Traiter automatiquement des topoï, c'est créer des bases de données qui comportent un ensemble de topoï graduels qui seront à la disposition de toute la communauté linguistique. Nous avons donc des schémas topiques qui présentent les relations de gradabilité entre les prédicats. Nous parlons donc de métaprédicats utilisés par les linguistes. Par exemple, PATIENCE → SUCCES, et TRAVAIL → REUSSITE. A ce schéma topique correspondent deux topoï⁴²⁵ :

- ❖ Un topos direct lorsque les deux gradations P et Q de la forme topique sont parcourues dans le même sens. Nous avons donc deux formes topiques équivalentes : (+P, +Q) et (-P, -Q).
- ❖ Un topos converse, lorsque les deux gradations sont parcourues en sens contraire. de même nous avons deux formes topiques : (+P,-Q) et (-P, +Q).

La théorie standard des topoï fonde donc les enchaînements argumentatifs et provient d'un garant qui prend la forme d'un schéma scalaire et binaire de forme

⁴²⁴ Les proverbes sont des topoï figés.

⁴²⁵ Ducrot et Carel.

générale $\langle \pm P, \pm Q \rangle$. Il s'agit d'une relation argumentative dynamique qui privilégie certains autres énoncés comme de possibles continuations, et en exclut d'autres. La théorie des topoï opère sur le plan syntagmatique.

Les topoï ont une fonction référentielle. Dès lors, la fonction référentielle et la signification du langage interviennent dans le fonctionnement discursif. Par exemple, une liste ouverte de phrases et de stéréotypes sont attachés à certains items lexicaux. Ainsi, si X est un item lexical, son stéréotype sera un ensemble de phrases.

Le traitement automatique des langues consiste au début à créer des systèmes de traduction de première génération qui traduisent mot à mot, mais ça marche avec les phrases simples uniquement, et plusieurs difficultés apparaissent. Ainsi, pour traduire correctement, nous n'avons pas uniquement besoin de maîtriser la langue, mais en plus nous avons besoin de données extralinguistiques. Le traitement automatique des langues naturelles dépasse le traitement linguistique. Le simple contexte de la phrase n'est pas suffisant pour désambiguïser la phrase. L'ambiguïté dans la phrase pose un problème dans le traitement automatique : nous notons la présence des ambiguïtés réelles et des ambiguïtés accidentelles, des ambiguïtés morphologiques. Le premier problème ou obstacle à un traitement de texte est le problème de figement⁴²⁶ qui présente une des propriétés constitutives des langues naturelles et qui constitue un phénomène massif. Il y a plusieurs types de figements : syntaxique, lexical, verbal et sémantique. La seconde difficulté rencontrée par le traitement automatique est la polysémie, puisque toutes les catégories sont syntaxiquement polysémiques.

Nous allons présenter un exemple de traitement automatique des topoï qui figurent dans les *Pensées* de Pascal⁴²⁷. Pour ce faire, nous avons travaillé à l'aide d'un outil de formalisation des langues naturelles, NooJ. Nous allons commencer par la présentation de cette plateforme.

Description de NooJ

Le logiciel NooJ est considéré comme une plateforme linguistique de développement, un système de recherche documentaire, un extracteur terminologique, aussi bien que pour enseigner la linguistique et l'informatique linguistique aux étudiants (Silberztein & Tutin, 2005). Il a été développé par Max Silberztein à l'Université de Franche-Comté depuis 1992.

⁴²⁶ Groupe de mots qui doivent être traités ensemble.

⁴²⁷ Version électronique, Edition de Port Royal.

Il est utilisé comme un outil de formalisation des langues naturelles et de développement d'applications de traitement automatique des langues naturelles (TALN). Et il peut être utilisé comme un système d'extraction de mots, de séquences ou de phrases en se basant sur des données linguistiques.

NooJ est basé sur la technologie à états finis : les textes, les dictionnaires et les grammaires y sont tous représentés par des transducteurs à états finis, d'où son efficacité. La théorie linguistique sous-jacente est celle de la grammaire transformationnelle de Z. Harris, adaptée à la description de la syntaxe française par M. Gross.

Les fonctionnalités de NooJ sont adaptées tout d'abord, à un public de linguistes qui s'intéressent à la description de la morphologie et de la syntaxe des langues, aux documentalistes s'intéressant à l'analyse de corpus et enfin aux informaticiens du TALN pour les applications d'extraction d'information. En plus, ce moteur peut être employé par des étudiants, des chercheurs, des enseignants de langue, des lexicographes et des journalistes.

NooJ est un environnement linguistique de développement qui fournit des outils pour construire, tester et maintenir des descriptions formalisées à large couverture des langues naturelles ainsi que de développer des applications du TALN. Grâce à cette plateforme, nous avons la possibilité de construire des dictionnaires ainsi que des grammaires qui sont applicables aux textes afin de localiser les modèles morphologiques, lexicologiques et syntaxiques, enlever des ambiguïtés et étiqueter des mots simples et composés.

C'est pourquoi nous avons choisi cette plateforme pour présenter un échantillon du traitement automatique des topoï.

Nous allons essayer tout d'abord, de faire ressortir les verbes qui permettent de convoquer des topoï. Ensuite, nous représenterons quelques noms qui sont employés comme des topoï dans notre corpus, à savoir les Pensées.

Nous avons choisi comme entrée le trait sémantique (nous avons précisé le rapport entre la sémantique et les topoï) il s'agit d'un simple exemple, mais nous allons essayer de faire d'autres grammaires. La première étape consiste à construire un dictionnaire et des grammaires.

a- Construction d'un dictionnaire

Un dictionnaire électronique est construit pour des utilisations informatiques. Il est basé sur la description formelle des unités linguistiques et la classification systématique pour arriver à la phase de la reconnaissance automatique de ces unités linguistiques. Le dictionnaire doit être bien complet et explicite

jusqu'au moindre détail pour réduire au maximum les situations d'échec.

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé d'élaborer des échantillons de dictionnaires permettant de reconnaître les noms et les verbes.

Les figures ci-dessous présentent des extraits de dictionnaires que nous avons construits :

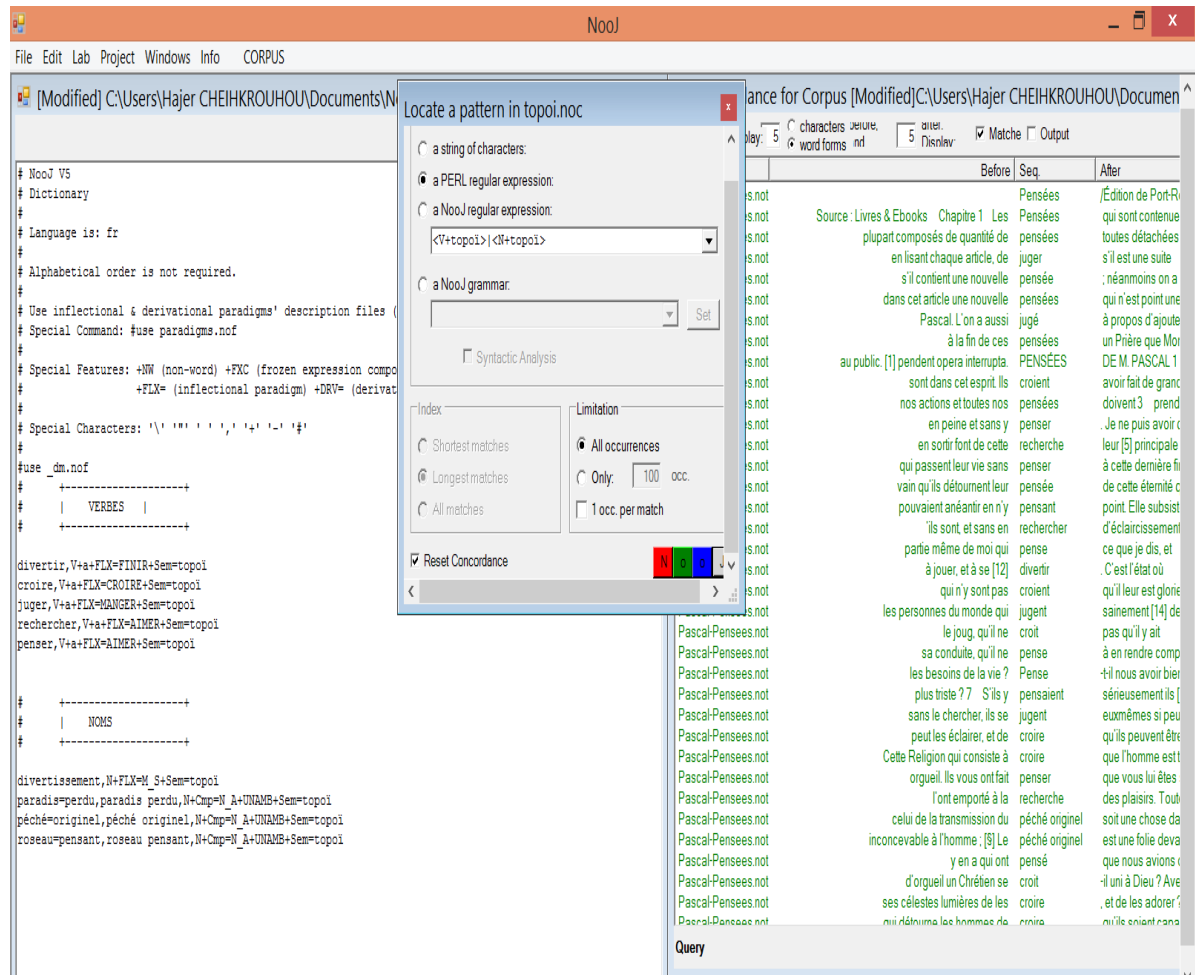


Fig. 22 : Création d'un dictionnaire

```
#use _dm.nof
# +-----+
# | VERBES |
# +-----+
```

```
divertir,V+a+FLX=FINIR+Sem=topoi
croire,V+a+FLX=CROIRE+Sem=topoi
juger,V+a+FLX=MANGER+Sem=topoi
rechercher,V+a+FLX=AIMER+Sem=topoi
penser,V+a+FLX=AIMER+Sem=topoi
```

```
# +-----+
# |  NOMS
# +-----+
```

```
divertissement,N+FLX=M_S+Sem=topoï
paradis=perdu,paradisperdu,N+Cmp=N_A+UNAMB+Sem=topoï
péché=originel,péchéoriginel,N+Cmp=N_A+UNAMB+Sem=topoï
roseau=pensant,roseaupensant,N+Cmp=N_A+UNAMB+Sem=topoï
```

Ces données vont être stockées dans la mémoire de NooJ pour nous donner par la suite des réponses instantanées qui seront formatées dans des grilles de données sous forme d'une liste de séquences pertinentes qui seront entourées par les contextes dans lesquels elles apparaissent.

b- Tables des concordances

Nous avons eu recours, par la suite, à des travaux de test et de validation sur notre corpus. L'application de dictionnaires sur notre corpus nous donne les résultats suivants :

❖ Tables des concordances des verbes :

NooJ - [Concordance for Text [Modified] C:\Users\refka\Documents\NooJ\fr\Projects\les Pensées.not]

File Edit Lab Project Windows Info CONCORDANCE

Reset Display: 5 characters before, and 5 after. Display: ☒ Matches ☐ Outputs

Text	Before	Seq.	After
	Pensées		/Édition de Port-Royal Blaise
au public. [1] pendent opera interrupta.	PENSÉES		DE M. PASCAL 1 SUR LA
en sortir font de cette	recherche		leur [5] principale et leur plus
qui passent leur vie sans	penser		à cette dernière fin de
vain qu'ils détournent leur	pensée		de cette éternité qui les
à jouer, et à se [12]	divertir		. C'est l'état où
les personnes du monde qui	jugent		sainement [14] des choses, et qui
le joug, qu'il ne	croit		pas qu'il y ait
sans le chercher, ils se	jugent		eux-mêmes si peu dignes de
l'ont emporté à la	recherche		des plaisirs. Toutes les créatures
sorte que vous ne sauriez [58]	croire		. Apprenez au moins votre impuissance
au moins votre impuissance à	croire		, puisque la raison vous y
'esprit sans qu'il y	pense		. Qui a démontré qu'il
'est pas assez de ne	croire		que par la force de
les sens, nous portent à	croire		le contraire. Il faut donc
'HOMME est visiblement fait pour	penser		, c'est toute sa dignité
Tout son devoir est de	penser		comme il faut ; et l
et l'ordre de la	pensée		est de commencer par soi
sa fin. Cependant à quoi	pense		-t-on dans le monde
à cela ; mais à se	divertir		, à devenir riche, à acquérir
à se faire Roi, sans	penser		à ce que c'est
et d'être homme. [§] La	pensée		de l'homme est une
peuple était plongé dans ces	pensées		terrestres ; que Dieu aimait leur père
pour satisfaire notre faiblesse qui	recherche		la diversité, par cette diversité
une terre fertile. Ceux qui	croient		que le bien de l
de leurs ennemis ; mais il	pensait		aux péchés ; et pour le
gens qui sont dans les	recherches		de l'esprit. La grandeur
ne saurait tirer la moindre	pensée		: cela est impossible, et d

Query

1,1 sec Cancel

Fig. 23 : Table des concordances des verbes employés dans les *Pensées*

Noo! - [Concordance for Text (Modified) C:\Users\refka\Documents\Noo!\fr\Projects\les Pensées.not]

File Edit Lab Project Windows Info CONCORDANCE

Reset Display: 5 characters before, and 5 after. Display: ☒ Matches ☐ Outputs

Text	Before	Seq.	After
'arriver. Que chacun examine sa	pensée	.	Il la trouvera toujours occupée
encore le divertir de cette	pensée		comme les gens du commun
domestiques, pour remplir toute sa	pensée		du soin de bien danser
d'occuper son âme à	penser		à ajuster ses pas à
dans l'esprit, sans compagnie,	penser		à soi tout à loisir
seul, et en état de	penser		à soi ; sachant qu'il
paisible, et qui nous laisse	penser		à notre malheureuse condition qu
notre malheureuse condition qu'on	recherche		; mais c'est le trac
qui nous détourne d'y	penser	.	De là vient que les
plaisir : et l'on ne	pense		pas la nature insatiable de
insatiable de sa cupidité. On	croit		chercher sincèrement le repos ; et
insupportable. Car, ou l'on	pense		aux misères qu'on a
moindre bagatelle suffit pour le	divertir	.	De sorte qu'à le
ce qu'il se peut	divertir		à des choses si trivales
heureux, de n'y point	penser	:	c'est tout ce qu
Dieu seul. 100 Chapitre 28 IL faut	juger		de la doctrine par les
par les miracles : il faut	juger		des miracles par la doctrine
même règle qu'on devait	croire		JÉSUS-CHRIST, on ne devra
la Religion Chrétienne. 110 [§] Il faut	juger		de ce qui est bon
vous mettre en peine de	rechercher		la vérité. Car si vous
donner le repos que la	recherche		sincère de la vérité. Et
mourir Chrétienement : or il ne	pense		qu'à mourir lâchement et mollement
pas ; nous voulons suivre les	pensées		de notre coeur, et être
il ne faudrait pas nous	divertir		d'y penser. [§] J'avais
le jeu ; ainsi dans la	recherche		de la vérité. On aime
se jouant, et pour se	divertir	.	C'était la partie la

Query 69/306

1,1 sec Cancel

Page: 1 sur 2 Mots: 30

NooJ - [Concordance for Text [Modified] C:\Users\refka\Documents\NooJ\fr\Projects\les Pensées.not]

File Edit Lab Project Windows Info CONCORDANCE

Reset Display: 5 characters before, and 5 after. Display: ☒ Matches ☐ Outputs

Text	Before	Seq.	After
et laisser ceux qui se	croyaient		justes dans leurs péchez ; remplir
humilier la raison qui voudrait	juger		de tout ; mais non pas
de la félicité qu'il [158]	recherche		avec tant d'ardeur en
votre bien ; on ne les	croit		pas ; et ceux qui les
pas ; et ceux qui les	croient		sont les plus vides et
chaos, quel sujet de contradiction ?	Juge		de toutes choses, imbécile ver
imagination se perde dans cette	pensée		. Que l'homme estant revenu
prodige aussi étonnant, qu'il	recherche		dans ce qu'il connaît
'est par là qu'il	pense		. C'est donc la pensée
pense. C'est donc la	pensée		qui fait l'être de
mais c'est un roseau	pensant		. Il ne faut pas que
notre dignité consiste dans la	pensée		. C'est de là qu
durée. Travaillons donc à bien	penser		. voilà le principe de la
pas à nous, et ne	pensons		point au seul qui nous
soutenir par l'avenir, et	pensons		à disposer les choses pour
'arriver. Que chacun examine sa	pensée		. Il la trouvera toujours occupée
encore le divertir de cette	pensée		comme les gens du commun
domestiques, pour remplir toute sa	pensée		du soin de bien danser
d'occuper son âme à	penser		à ajuster ses pas à
dans l'esprit, sans compagnie,	penser		à soi tout à loisir
seul, et en état de	penser		à soi ; sachant qu'il
paisible, et qui nous laisse	penser		à notre malheureuse condition qu
notre malheureuse condition qu'on	recherche		; mais c'est le tracas
qui nous détourne d'y	penser		. De là vient que les
plaisir : et l'on ne	pense		pas la nature insatiable de
insatiable de sa cupidité. On	croit		chercher sincèrement le repos ; et
insupportable. Car, ou l'on	pense		aux misères qu'on a
moindre bagatelle suffit pour le	divertir		. De sorte qu'à le

Query

1,1 sec Cancel

NooJ - [Concordance for Text [Modified] C:\Users\refka\Documents\NooJ\fr\Projects\les Pensées.not]

File Edit Lab Project Windows Info CONCORDANCE

Reset Display: 5 characters before, and 5 after. Display: ☒ Matches ☐ Outputs

☒ word forms

Text	Before	Seq.	After
pas à nous, et ne	pensons		point au seul qui nous
soutenir par l'avenir, et	pensons		à disposer les choses pour
'arriver. Que chacun examine sa	pensée		. Il la trouvera toujours occupée
encore le divertir de cette	pensée		comme les gens du commun
domestiques, pour remplir toute sa	pensée		du soin de bien danser
d'occuper son âme à	penser		à ajuster ses pas à
dans l'esprit, sans compagnie,	penser		à soi tout à loisir
seul, et en état de	penser		à soi ; sachant qu'il
paisible, et qui nous laisse	penser		à notre malheureuse condition qu
notre malheureuse condition qu'on	recherche		;mais c'est le tracas
qui nous détourne d'y	penser		. De là vient que les
plaisir : et l'on ne	pense		pas la nature insatiable de
insatiable de sa cupidité. On	croit		chercher sincèrement le repos ; et
insupportable. Car, ou l'on	pense		aux misères qu'on a
moindre bagatelle suffit pour le	divertir		. De sorte qu'à le
ce qu'il se peut	divertir		à des choses si frivoles
heureux, de n'y point	penser		: c'est tout ce qu
Dieu seul. 100 Chapitre 28 IL faut	juger		de la doctrine par les
par les miracles : il faut	juger		des miracles par la doctrine
même règle qu'on devait	croire		JÉSUS-CHRIST, on ne devra
la Religion Chrétienne. 110 [§] Il faut	juger		de ce qui est bon
vous mettre en peine de	rechercher		la vérité. Car si vous
donner le repos que la	recherche		sincère de la vérité. Et
mourir Chrétienement : or il ne	pense		qu'à mourir lâchement et mollement
pas ; nous voulons suivre les	pensées		de notre coeur, et être
il ne faudrait pas nous	divertir		d'y penser. [§] J'avais
le jeu ; ainsi dans la	recherche		de la vérité. On aime
se jouant, et pour se	divertir		. C'était la partie la

Query

1,1 sec Cancel

❖ Tables des concordances des noms

NooJ - [Concordance for Text C:\Users\refka\Documents\NooJ\fr\Projects\les Pensées.not]

File Edit Lab Project Windows Info TEXT CONCORDANCE

Reset Display: ☐ characters before, and ☐ 5 after. Display: ☒ Matches ☐ Outputs

Text	Before	Seq.	After
celui de la transmission du	péché originel		soit une chose dans laquelle
inconcevable à l'homme; [§] Le	péché originel		est une folie devant les
tout ce qu'on appelle	divertissement		ou passe temps, dans lesquels
de le perdre à quelque	divertissement		qui les occupe tous entiers
est sans occupation, et sans	divertissement		, et qu'on le laisse
veillent à faire succéder le	divertissement		aux affaires, et qui observent
la chasse, et aux autres	divertissements		qui occupent toute leur âme
vanité et la bassesse des	divertissements		des hommes, connaissent bien à
les porte à chercher le	divertissement		et l'occupation au dehors
ses misères effectives ; et ses	divertissements		sont [205] infiniment moins raisonnables que son
le faire entrer en quelque	divertissement		, le voilà heureux pendant ce
dans les jeux et les	divertissements		. Il est vrai qu'occupant
crainte, son espérance. Ainsi les	divertissements		qui font le bonheur des
d'en sortir. Mais le	divertissement		nous trompe, nous amuse, et
véritable guérison ; et que le	divertissement		qu'il regarde comme son
exemple, d'avoir choisi le	divertissement		et la chasse, plutôt que
pouvoir être réjoui par le	divertissement		; car il vient d'ailleurs
passions et les désirs des	divertissements		et des promenades que la
'aimer sans péché. Depuis, le	péché originel		étant arrivé, l'homme a

Query

2,8 sec Cancel

Fig. 24 : Table des concordances des noms <divertissement> et <péché originel> employés dans les *Pensées*

Ces grilles de données nous affichent chaque occurrence entourée de ses deux contextes ainsi que le nom du fichier source. Nous avons choisi de travailler sur les topoï du « roseau pensant » du « paradis perdu » du « divertissement » pour les traiter automatiquement. Dès lors, derrière « penser », nous trouvons « dignité », derrière « divertissement/se divertir » il y a « bonheur ». L'homme est dans une recherche incessante du paradis perdu à cause du pêché originel. Ces topoï mettent en valeur la complexité de l'être humain.

Le contexte à gauche et à droite, avant et après l'unité à traiter est utilisé pour la reconnaissance automatique des éléments par une approche linguistique fondée sur la description syntaxique et lexicale des syntagmes recherchés.

Notre travail se base essentiellement sur la construction d'un dictionnaire, sur la création d'une grammaire formelle et sur la reconnaissance automatique des topoï.

De ce qui précède, nous déduisons que l'informatique est la formalisation du langage ; cette dernière est passée de la formalisation logique à la formalisation symbolique et mathématique, à la formalisation algorithmique et enfin à la formalisation numérique.

Nous constatons aussi qu'il y avait des considérations sémantiques à la base de la logique d'Aristote, et aujourd'hui à la base du langage informatique, il y a encore et toujours des considérations sémantiques.

L'application présentée ici n'est sans doute pas la plus prototypique des utilisations du TALN, mais ce travail a le mérite de montrer que l'application du logiciel NooJ a abouti à des résultats encourageants.

2- La théorie des cadres et les topoï

Dans la théorie des cadres sémantiques, nous essayons de voir les relations tant au niveau lexical qu'au niveau sémantique. Cette théorie exploite la notion de topoï. Elle rend compte du fonctionnement des savoirs et des croyances préconstruits mobilisés par les sujets dans le discours.

« [...] Cadres, scripts et schémas sont autant de tentatives pour proposer un format qui permette de représenter la connaissance humaine à l'intérieur des modèles computationnels de l'esprit. Ils tentent de parvenir à ce résultat en fournissant des structures propositionnelles conventionnelles qui permettraient la compréhension des situations. Les structures contiennent des emplacements vides[empty slots] qui

peuvent être occupés par des occurrences particulières dans une situation donnée qui réclame une structuration. »⁴²⁸

E. Goffman a défini les cadres en disant :

« Je soutiens que toute définition de situation est construite selon des principes d'organisation qui structurent les événements- ou du moins ceux qui ont un caractère social- et notre propre engagement subjectif. Le terme de « cadre » désigne ces éléments de base. » « Pris ensemble, les cadres primaires d'un groupe social constituent l'élément central de sa culture. Cela est d'autant plus vrai que le travail d'interprétation fait apparaître des catégories de schèmes, puis leurs relations, et finalement l'ensemble des forces et des agents dont ces dispositifs d'interprétation constatent l'indétermination dans le monde réel. Il faut s'efforcer de se représenter, ce qu'est pour un groupe donné, le cadre de ses cadres, son système de croyances, sa « cosmologie », même si c'est une tâche que les observateurs de la vie sociale contemporaine ont préféré abandonner à d'autres. »⁴²⁹

La sémantique des cadres est une théorie initiée par Fillmore qui remonte aux années 1980. C'est une extension de la grammaire des cas de Fillmore⁴³⁰ qui a évoqué déjà l'existence des rôles sémantiques (agent, lieu, ...) dans la structure profonde du verbe. Elle vise à faciliter la compréhension des textes et son principal objectif est de décrire la syntaxe et la sémantique des unités lexicales (noms, adjectifs, verbes). Fillmore postule que « nous ne pouvons comprendre la signification de bien des mots, de manière optimale, qu'en tenant compte du contexte événementiel ou situationnel dans lequel ils s'inscrivent⁴³¹ » ; c'est-à-dire le sens d'un mot ne peut être interprété que si nous avons accès aux informations essentielles faisant référence à ce mot, à savoir les informations linguistiques, extralinguistiques et encyclopédiques qui peuvent être accessibles grâce à un frame ou cadre au sein duquel les unités lexicales sont organisées. Cela va de soi pour les définitions terminologiques.

Les mots sont interprétés par le biais des cadres conceptuels évoqués dans l'esprit des interlocuteurs. Chaque cadre conceptuel est caractérisé par des rôles thématiques, des propriétés, qui sont appelés **éléments cadres**.

⁴²⁸ Lakoff 1987 : 116 ; ma traduction.

⁴²⁹ Goffman 1991 [1997] : 19, La Théorie des cadres sociaux de l'activité humaine

⁴³⁰ Fillmore, Charles.J., (1968), The case for case, in Universals in Linguistic Theory, ed.Sy.E. Bach&R. Harms.New York : Holt, Rinehart&Winston.

⁴³¹ Collin F.Baker, (2009), « La sémantique des cadres et le projet FRAMENT : une approche différente de la notion de valence », LANGAGES, n°176

Ces cadres sont pour moi comme les topoï, ce que l'interlocuteur a à l'esprit, les idées partagées et communes qui sont indiscutables.

« Les éléments cadres⁴³² sont groupés dans la partie noyau lorsqu'ils sont inhérents à la définition du cadre et ont tendance à apparaître dans des positions syntaxiques fondamentales ; les éléments cadres de la partie périphérique ne sont pas spécifiques à ce cadre, ils sont communs à toutes sortes d'autres cadres⁴³³ ». D'une façon générale, nous constatons que les éléments cadres du type noyau sont stipulés dans la phrase ou bien sont déductibles du contexte⁴³⁴. Par exemple, le noyau de signification du mot « vertu » se construit en termes de prédicats abstraits qui correspondent à des primitifs sémantiques : « devoir bien faire », « vouloir bien faire » et « bien faire » et les stéréotypes en termes de blocs de signification argumentative associant les éléments du noyau à d'autres représentations sémantiques et s'organisant dans un ensemble ouvert : « devoir bien faire donc devoir ne pas mentir, travailler, ne pas tuer, défendre les pauvres... ».

Citons aussi l'exemple du mot « travail⁴³⁵ »:

Noyau Prédicat nominal	Stéréotypes
-NECESSITE ET/OU OBLIGATION DE FAIRE UTILEMENT. ET FAIRE UTILEMENT DONC EFFORT DONC RESULTAT	-NECESSITE DONC INSATISFACTION OBLIGATION DONC FORMATION POUR FAIRE FAIRE UTILEMENT DONC EFFORT DONC FATIGUE EFFORT DONC SOUFFRANCE RESULTAT/EFFORT DONC REUSSITE RESULTAT DONC SALAIRE, RECOMPENSE RESULTAT DONC SATISFACTION

Tableau 15 : Exemple d'un élément cadre, le mot <travail>

⁴³² Frame Elements, FE

⁴³³ Collin F. Baker, (2009), « La sémantique des cadres et le projet FRAMENT : une approche différente de la notion de valence », LANGAGES, n°176.

⁴³⁴ Le contexte tant linguistique qu'extralinguistique.

⁴³⁵ Olga Galatanu, Les incidences sémantiques des déploiements argumentatifs du co-(n)texte de production du discours. De l'argumentativité de la situation. SAD-CERCI-EA 3824 Université de Nantes \$GRAMM-R.

Dans l'exemple « effort donc souffrance », nous avons une relation intentionnelle, directe, foncièrement sémantique, que nous pouvons dire qu'elle est presque nécessaire. Par contre dans l'exemple « effort donc réussite », il s'agit d'une relation extensionnelle, contingente, possible qui n'est pas catégorique.

Cependant, nous pouvons définir un ensemble d'éléments cadres du type noyau tel que la phrase est satisfaisante sur le plan informationnel même si aucun de ces éléments n'y est stipulé.

Dans ce contexte, nous trouvons le projet FRAMENET⁴³⁶ qui consiste à « élaborer une ressource linguistique accessible à un humain ou à une machine qui décrit le lexique anglais selon les principes des cadres conceptuels, chaque unité lexicale étant illustrée par des exemples annotés manuellement⁴³⁷ ».

Ce projet consiste à décrire la diversité des possibilités combinatoires de chaque acception d'un mot, à la fois sur le plan syntaxique et sémantique à l'aide d'un système semi-automatique d'annotation d'exemples phrastiques qui permet l'affichage des résultats de l'annotation⁴³⁸.

Un mot cible et ses éléments cadres annotés en termes de fonction grammaticale⁴³⁹, et de type de groupe, PT⁴⁴⁰. La base de données est librement consultable dans le cadre de la recherche scientifique et a été téléchargée par des centaines de chercheurs et d'étudiants en Traitement Automatique des Langues⁴⁴¹ de diverses nationalités.

Ajoutons que les éléments cadres sont définis séparément et, en théorie, les éléments cadres dotés du même nom dans des cadres différents pourraient se comporter différemment sur le plan sémantique⁴⁴². Mais les cadres ne constituent pas une simple collection hétérogène ; FRAMENET utilise sept types de relations pour les cadres conceptuels ; nous pouvons les rapporter à trois catégories majeures, Généralisation, Structure événementielle et Aspect.

⁴³⁶Fontenelle 2003 ; Lönneker-Rodman & Baker 2009. Ce projet a débuté il y a plus de dix ans.

⁴³⁷ Collin F.Baker, (2009), « La sémantique des cadres et le projet FRAMENET : une approche différente de la notion de valence », LANGAGES, n°176.

⁴³⁸Ruppenhofer *et al.* 2006a.

⁴³⁹GF (Grammatical Fonction).

⁴⁴⁰Phrase type. Plus de 11 700 unités lexicales ont été listées pour l'anglais et environ 60 % ont été totalement annotées.

⁴⁴¹TAL.

⁴⁴²Fillmore 1968, 1977

« Toute relation inter-cadres conceptuels est associée avec au moins une relation inter-éléments cadres. Dans le cas des relations de généralisation, cela signifie que « la totalité ou une partie des éléments cadres de « enfant », par exemple, sont du même type ou du sous-type que les éléments cadres de « parent ». Ces relations lient une grande part des cadres conceptuels dans un graphe orienté acyclique avec quelques cadres conceptuels très généraux au sommet ; ces cadres conceptuels de haut niveau permettent la représentation de généralisations à large spectre, qui sont amplement héritées : par exemple, le cadre « Événement » comporte les éléments cadres « Lieu » et « Temps », qui sont hérités par tous les cadres relatifs à des événements, puisque tous les événements doivent se dérouler dans un lieu spécifique à un certain moment⁴⁴³ ».

Le modèle FRAMENET peut être utilisé pour construire des ressources lexicales dans n'importe quelle langue. Notamment, nous pouvons exporter FrameNet pour créer des ressources multilingues dans la mesure où le contenu de la base de données est réutilisable.

L'approche par cadres conceptuels permet de décrire des événements, des relations, des états et des entités, mais chaque mot n'est pas décrit de la même façon. Elle met en valeur les relations tant au niveau lexical qu'au niveau sémantique. Cette théorie exploite la notion de topoï. Elle rend compte du fonctionnement des savoirs et des croyances préconstruits mobilisés par les sujets dans le discours.

Ainsi, nous pouvons dire que la théorie des cadres est la version moderne de la théorie des topoï. Dans cette théorie, les topoï sont pris pour structures et des cadres prédiscursifs. Pour D. Dennette, les topoï sont les données antérieures en sciences sociales, les croyances, le savoir partagé :

« Croyances et savoirs approximatifs sont présentés comme des organisateurs sociaux et relationnels nécessaires, qui assurent une vision du monde cohérente au sujet qui y trouve ainsi une certaine sécurité. Ils sont l'illustration et la garantie de l'exercice du bon sens. »⁴⁴⁴

Dans le même contexte Fillmore a émis l'hypothèse que « les sens des mots peuvent être décrits par rapport aux cadres sémantiques, c'est-à-dire des représentations schématiques des structures conceptuelles, des pratiques, des institutions d'une communauté linguistique donnée. Le cadre se définit donc comme une sorte de scénario, un schéma ou une structure conceptuelle qui sous-tend l'utilisation d'un item lexical ainsi

⁴⁴³ Collin F. Baker, (2009), « La sémantique des cadres et le projet FRAMENET : une approche différente de la notion de valence », LANGAGES, n°176.

⁴⁴⁴ Dennett 1990 : [1987] : 42 ; ital. De l'auteur

que son interprétation tout comme les topoï ». Dans cette théorie, « le lexique est organisé autour de la notion de cadre. Dès lors, les différents sens d'un mot et des mots apparentés sont décrits en fonction de leur rapport avec ce cadre. Et la description des cadres passe par l'identification du vocabulaire utilisé dans un cadre donné, la description des éléments et des relations sémantiques unissant ces éléments et une description des possibilités combinatoires de ce cadre en mettant leurs arguments en correspondance avec les éléments du cadre ⁴⁴⁵ ».

Le mécanisme de base de la grammaire des cas est l'unification de deux éléments. Cette grammaire consiste à combiner l'information qu'ils contiennent afin d'obtenir un nouvel élément qui inclut toute l'information qu'ils portent à eux deux. Ce mécanisme permet de reconnaître et de générer les phrases acceptables d'une langue, et d'éviter des associations agrammaticales.

« La structure sous-jacente ou représentation profonde comprend seulement, pour le contenu propositionnel, un verbe et une série d'éléments nominaux portant l'étiquette de leur rôle, appelée leur cas. Le contenu propositionnel est donc représenté par le verbe et les cas qu'il prend »⁴⁴⁶. Parmi ces cas :

- ❖ L'agentif (A) : le cas de l'instigateur perçu ; typiquement animé, de l'action décrite par le verbe.
- ❖ Le datif (D) : le cas de l'être animé affecté par l'état ou l'action décrits par le verbe.
- ❖ L'objectif (O) : le cas le plus neutre sémantiquement, le cas de tout ce qui est représentable par un nom dont le rôle de l'action ou l'état décrits par le verbe est donné par l'interprétation sémantique du verbe lui-même.
- ❖ Le locatif (L) : le cas qui identifie le lieu ou l'orientation spatiale de l'état ou de l'action décrits par le verbe.
- ❖ L'instrumental (I) : le cas de la force ou de l'objet inanimés, qui interviennent causalement dans l'action ou l'état décrit par le verbe.
- ❖ Le comitatif (C)

Dès lors, « les cas de la structure profonde permettent de faciliter et de désambiguïser l'interprétation sémantique ⁴⁴⁷ ».

⁴⁴⁵ Fillmore. Charles, J. (1977), « The case for case », reopened in Syntax and semantics : Grammatical relations, ed. by P. Cole & J. Sadock, volume 8 ;

⁴⁴⁶ Françoise Dubois-Charlier, Avant-propos : les premiers articles de Fillmore [article], Langages/Année 1975/ Volume 9/Numéro 38/p.p. 3-17.

⁴⁴⁷ Ibid.

La grammaire des cas est donc une théorie d'analyse grammaticale qui insiste sur le fait qu'une phrase est constituée d'un verbe combiné avec un ou plusieurs cas que nous venons de citer. Les éléments de la grammaire sont des constructions, c'est-à-dire un patron, qui sert à construire les éléments de la langue, comme les mots, les syntagmes, les phrases qui sont appelées « constructs ». En effet, un mot est considéré comme une construction lexicale.

« L'information concernant les éléments linguistiques est représentée de façon uniforme par des structures de traits qui ont la forme de matrices d'attribut-valeur appelées AVM (Attribute-Value Matrix). Les constructs et les constructions sont représentées par des boîtes qui contiennent leurs constituants, qui eux-mêmes contiennent leurs AVM. Les constructions sont nommées »⁴⁴⁸.

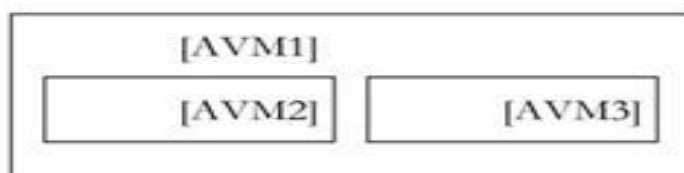


Fig.25 : Les traits AVM

La grande boîte est appelée boîte mère et les deux autres sont les boîtes filles ordonnées. Ajoutons que cette représentation correspond à une représentation arborescente que nous allons présenter⁴⁴⁹:

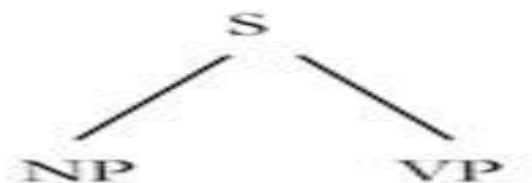


Fig. 26: Représentation arborescente des traits AVM

Les traits AVM décrivent le rôle que joue la construction dans le reste de la grammaire (ses propriétés externes).

Dès lors, la valeur d'un trait peut être atomique comme [genre féminin] (le genre est féminin), mais peut aussi être une liste de traits avec leurs propres valeurs. Une valeur non spécifiée est une variable, représentée par []. Une version très simplifiée de la

⁴⁴⁸ Yvette Yannick Mathieu, (2003), « La grammaire de construction », Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

⁴⁴⁹ S désigne la phrase, NP désigne le syntagme nominal et VP désigne le syntagme verbal.

construction de détermination. Il y a quatre classes de traits : le trait **role**, les traits **synsem**, les traits **valet** les traits **phon**⁴⁵⁰ ».

- ❖ « Le trait role qui représente le rôle syntaxique que joue un constituant dans le syntagme. Les valeurs possibles sont tête, complément, modifieur, spécifieur... ».
- ❖ « Les traits synsem (ou ss) qui sont de deux types : les traits intrinsèques qui caractérisent les propriétés d'un constituant, « ce qu'il est » (Ces traits sont constitués de traits syntaxiques (syn⁴⁵¹) et de traits sémantiques (sem⁴⁵²)) et les traits apparents ou relationnels qui décrivent « ce que fait un constituant » dans un contexte donné.
- ❖ Les traits de valence (val) qui indiquent la relation de chaque prédicat avec ses arguments. Dans l'exemple « Paul offre à Marie un cadeau », nous avons trois éléments de valence : Paul, Marie et cadeau.
- ❖ Les traits de phonologie (phon) permettent de décrire la phonologie qui correspond au mot, au syntagme et à la phrase.

Il nous paraît évident de dire que la grammaire de construction a presque le même principe que la théorie des topoï. Elle parle de traits intrinsèques et extrinsèques, de topoï intrinsèques et extrinsèques. La théorie des topoï étudie la relation entre les concepts ou les propositions, de même, il s'agit ici de traits relationnels qui mettent en valeur la logique entre les constituants de la phrase. Il s'agit du mécanisme d'unification qui consiste à passer de deux éléments à un troisième élément. Le nœud impose le sens. Tout est régi par des règles. Topoï et cadre ont donc le même objet, à savoir l'organisation, la structuration discursive. Les deux sont des règles qui régissent toute production écrite ou orale, un schéma capable d'être formalisé et donc de générer des argumentations concrètes. Ils ont des fondements sémantiques.

⁴⁵⁰ Yvette Yannick Mathieu, (2003), « La grammaire de construction », Revue des linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

⁴⁵¹ Ibid. Il s'agit de traits de tête qui caractérisent les têtes et les syntagmes dont ils font partie et de traits de niveaux qui permettent de distinguer différents niveaux de structures. Par exemple « si le constituant est un mot, est lex, c'est-à-dire (lexicalité) et si le constituant est l'argument d'un prédicat ou le constituant principal d'un syntagme nous parlons du trait max (maximalité). Ex : Un oiseau chante. → le constituant oiseau a les traits [lex +, max-] et le constituant chante a les traits [lex -, max+].

⁴⁵² Ibid. Ce sont des traits qui décrivent soit des propriétés sémantiques simples tels que animé/inanimé, genre, nombre, temps du verbe ..., soit des propriétés sémantiques complexes représentées par des « frames » sémantiques/des unités conceptuelles décrivant ce que le locuteur veut transmettre et ce que l'interlocuteur comprend. Les participants du frame sont ordonnés et notés part1, part 2. Ex : dans le frame de communication qui décrit le verbe téléphoner il y a deux participants ; celui qui téléphone → part 1 et celui à qui on téléphone → part 2.

3- L'ontologie et les topoï

Le mot « ontologie » vient du grec « ontos » qui signifie « être », et « logos » pour « univers ». Il est employé dans des domaines différents dont nous citons la philosophie, la linguistique et l'intelligence artificielle. Les ontologies sont aujourd'hui au cœur de nombreuses applications de l'ingénierie des connaissances. Elles ont pour but de formaliser les connaissances. Selon la définition de Gruber « une ontologie a pour objectif de donner une représentation formelle des connaissances d'un domaine, dans le but d'être utilisée par une machine et d'être universellement compréhensible par une communauté de personnes⁴⁵³ ». Il s'agit donc d'un ensemble de concepts qui sont organisés hiérarchiquement et qui sont structurés par des relations sémantiques.

Jean Charlet définit l'ontologie comme « une spécification normalisée représentant les classes des objets reconnus comme existant dans un domaine. Construire une ontologie, c'est aussi décider d'une manière d'être et d'exister des objets de ce domaine.⁴⁵⁴ »

Les ontologies, comme les topoï, permettent de partager des connaissances, de créer un consensus et de construire des systèmes à base de connaissances. De nombreux projets d'ontologies sont mis en œuvre dont nous citons celui du Web sémantique. En fait, « l'ontologie est utilisée, depuis plusieurs années, dans l'Ingénierie des Connaissances (IC) et l'Intelligence Artificielle (IA) pour structurer les concepts d'un domaine. Les concepts sont rassemblés et ces derniers sont considérés comme des briques élémentaires permettant d'exprimer les connaissances du domaine qu'il recouvre »⁴⁵⁵. Plusieurs réseaux sémantiques ont été esquissés dont nous citons les graphes existentiels, les frames, le thésaurus⁴⁵⁶ ...

La différence entre « ontologie » et « thésaurus », c'est qu'une ontologie est une relation de concepts (ou notions) alors que dans un thésaurus ce sont davantage des mots plutôt que des concepts. Une ontologie ne marchera que là où il y a suffisamment de

⁴⁵³ Gruber et Olsen, 1994

⁴⁵⁴ Jean Charlet, (2002), L'ingénierie des connaissances : développements, résultats et perspectives pour la gestion des connaissances médicales.

⁴⁵⁵ B. Bachimont, *Engagement sémantique et engagement ontologique : conception et réalisation d'ontologies en Ingénierie des connaissances*, In Jean Charlet, Manuel Zacklad, Gilles Kassel, Didier Bourigault (éd.), *Ingénierie des connaissances, évolutions récentes et nouveaux défis*, Paris : Eyrolles, 2000.

⁴⁵⁶ Un thésaurus est l'ensemble des mots empruntés à la langue d'un domaine qui sont structurés par des liens d'hyponymie, d'hyperonymie et par des liens d'association du type « voir aussi » ou « voir également ».

consensus culturel comme le topos. C'est plutôt à travers l'extension des communautés de pratiques qu'une ontologie pourra avoir un rôle de plus en plus vaste. L'ontologie est à prendre en compte par rapport à une thématique donnée et à une tâche donnée. Elle est donc valable uniquement pour une communauté de pratiques.

L'ontologie se définit en effet comme la « science de l'Etre » : elle reste constitutivement métaphysique, car la métaphysique est la « science de l'Etre en tant qu'Etre ». Gruber présente l'ontologie en disant :

« Une ontologie est une spécification explicite d'une conceptualisation partagée qui rend compte du sens des termes ».

Elle peut prendre « différentes formes, mais elle inclura nécessairement [un vocabulaire de termes et une spécification de leur signification]. Cette dernière inclut des définitions et une indication de la façon dont les concepts sont reliés entre eux, les liens imposent collectivement une structure sur le domaine et contraignent les interprétations possibles des termes⁴⁵⁷ ». Nous parlons de liens verticaux de caractérisation qui sont définitoires et de liens horizontaux, des liens d'actance qui ne sont pas définitoires.

Le rôle d'une ontologie est donc, comme l'a affirmé Bachimont est de « fournir un répertoire ou un référentiel de concepts qui servira à soutenir et à sous-tendre les expressions de connaissance du domaine ». Les ontologies sont « des réseaux sémantiques »⁴⁵⁸, « des base de connaissances interlangues ». .

Rastier a affirmé que :

« Les relations sémantiques sont donc cruciales dans les ontologies, puisqu'elles typent les liens entre les concepts. Il s'agit en fait de relations conceptuelles: ce sont en effet des prédicats appliqués à des entités, le formalisme des réseaux sémantiques n'étant qu'une représentation graphique de la logique des prédicats du premier ordre⁴⁵⁹ ».

De fait, « les nœuds d'une ontologie sont simplement des mots « sémantiques » lemmatisés : on écrit les noms, verbes et adjectifs au singulier car l'être est unique, on écrit les verbes à l'infinitif, car les formes temporelles ou modales sont censées introduire

⁴⁵⁷ Uschold, 98.

⁴⁵⁸ Rastier, Ontologies, (Article paru dans la Revue des sciences et technologies de l'information, série : Revue d'Intelligence artificielle, 2004, vol. 18, n°1, p. 15-40)

⁴⁵⁹ Ibid.

des accidents (puisque l'Etre se définit par une permanence que le verbe retrouve dès lors qu'il est substantivé dans un infinitif)⁴⁶⁰ ».

L'ontologie s'adresse donc à tous ceux qui ont besoin de systématiser l'expression des connaissances qu'ils manipulent. Cela concerne donc à la fois les personnes qui vont faire de la capitalisation des connaissances, des référentiels métiers ou des systèmes d'information. Bachimont a donné l'exemple d'une ontologie médicale, (ONTOLURGENCES⁴⁶¹), qui permet l'annotation et l'indexation de dossiers patients et la recherche d'informations dans les dossiers indexés. L'ontologie nous permet de définir les concepts structurants d'un domaine précis. Nous allons présenter l'exemple des moyens de transport⁴⁶² :

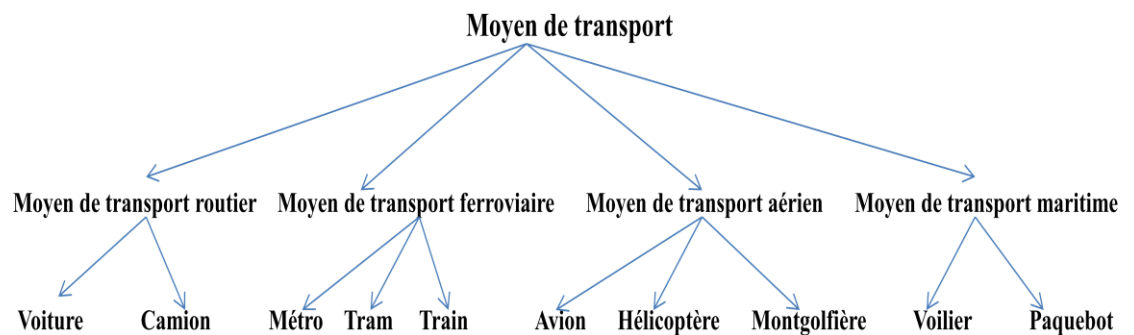


Fig.27 : Un exemple d'ontologie

Les concepts de l'ontologie sont structurés hiérarchiquement par la relation « est-un ».

⁴⁶⁰ Rastier, Ontologies, (Article paru dans la Revue des sciences et technologies de l'information, série : Revue d'Intelligence artificielle, 2004, vol. 18, n°1, p. 15-40)

⁴⁶¹ Une ressource termino-ontologique.

⁴⁶² Zied Sallami, (2012), Gestion dynamique d'ontologies à partir de textes par systèmes multi-agents adaptatifs, Université Toulouse 3 Paul Sabatier.

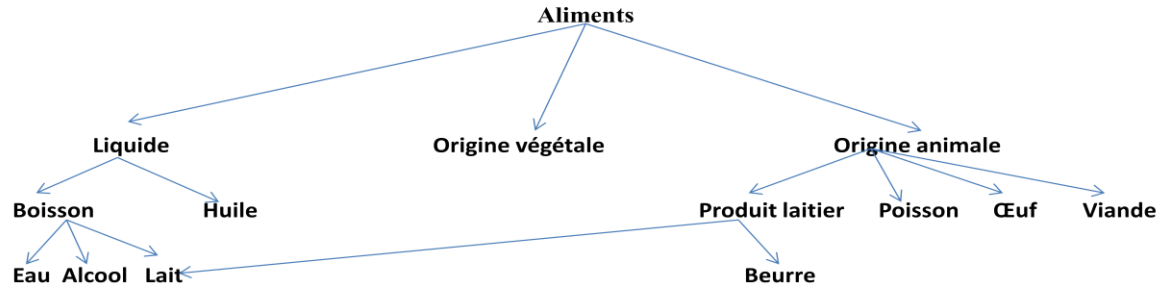


Fig.28 : Un deuxième exemple d'ontologie

Dans les deux exemples d'ontologie présentés, nous avons une hiérarchie des concepts qui sont organisés des plus généraux aux plus spécifiques. L'ontologie est partagée. Elle naît d'un consensus accepté par une communauté une compréhension commune d'un domaine.

Bachimont a signalé que « l'ontologie évolue mal parce que c'est une organisation relativement rigoureuse des significations entre différents concepts. Lorsqu'un concept évolue, il modifie tout le système et avec lui l'ontologie. L'ontologie doit être réélaborée à chaque fois qu'il y a une évolution. Cela reste un élément relativement bloquant. De nombreux travaux sont engagés pour faire évoluer les ontologies. Mais à chaque fois elles reposent sur des hypothèses formalisatrices assez fortes, qui ne rendent pas forcément compte de la manière dont les choses évoluent pratiquement dans la réalité »⁴⁶³.

⁴⁶³B. Bachimont, Qu'est-ce qu'une ontologie ?, 3 juillet 2006, Technolangu. Net, (Entretien avec Bruno Bachimont, directeur scientifique à l'INA et enseignant-chercheur contractuel (HdR) à l'Université de Compiègne).

Il voit que l'ontologie doit être « un répertoire ou un référentiel pour pouvoir associer et annoter les usages⁴⁶⁴ ». Elle a comme fonction la structuration des connaissances.

Ajoutons aussi que l'ontologie recourt aux traits sémantiques, les traits de Gross :

- ❖ Humain
- ❖ Animal
- ❖ Végétal
- ❖ Inanimé concret
- ❖ Locatif
- ❖ Temps

Ces traits nous permettent de recourir aux notions sémantiques de genre et d'espèce. Les ontologies sont présentées sous forme de graphes qui se fondent sur des relations logico-sémantiques. Ils ont un caractère formel qui permet d'automatiser un certain nombre de tâches liées à la recherche de l'information et à la classification. Et ils ont pour rôle l'amélioration de la communication entre les humains, entre humains et ordinateurs et même entre ordinateurs.

De ce qui précède, nous déduisons qu'une ontologie se constitue en trois étapes : extraction terminologique à partir de SN ou SV, normalisation sémantique qui consiste à sélectionner et à structurer les termes en question et enfin rendre les ontologies praticables dans une exploitation informatique.

Conclusion

A la fin de cette troisième partie, nous constatons que les lieux d'enthymèmes d'Aristote ont des fondements sémantiques. Ils se basent sur des relations sémantiques dont nous citons la synonymie, l'antonymie, l'hypéronymie, cause/effet, ... les différentes nuances et figures des lieux d'enthymème permettront de faciliter le traitement automatique.

La notion de topoï est omniprésente : elle est présente dans différentes théories et disciplines (théorie des blocs sémantiques, théorie des possibles argumentatifs, théorie des cadres, et même dans le traitement automatique). C'est pourquoi nous pouvons dire

⁴⁶⁴ Ibid.

que nous sommes face à plusieurs versions ou approches modernes de la théorie des topoï.

Topoï, cadres et ontologies ont le même objet, à savoir l'organisation discursive. Ils étudient les relations entre les propositions ou les concepts. Ils ont des fondements sémantiques et ils permettent un traitement automatique efficace des Langues en représentant des concepts et les relations qui existent entre les concepts. Il s'agit donc de modèles de connaissances qui sont partagés et qui constituent une base commune assurant l'interprétation et l'échange des informations.

Ajoutons que les topoï apparaissent dès le niveau lexical. Même au dernier stade de son évolution, la conception des liens lexicaux repose sur des données sémantiques.

Nous devons nous interroger sur la place des raisonnements topiques dans d'autres disciplines comme le droit, la théologie et pourquoi pas la médecine.

CONCLUSION GENERALE

Notre objectif a consisté dès le début à mettre en valeur l'aspect évolutif des topoï et leur appartenance au domaine de la sémantique. Les propositions se combinent en fonction de normes, de lois et de principes qui sont récupérés par la sémantique. En fait, les topoï s'inscrivent dans les possibilités sémantiques de la langue. Ils correspondent à l'implicite de la désignation. Ainsi, nous trouvons les synecdoques, les métonymies. Ils engendrent des relations sémantiques comme la synonymie, l'antonymie, l'hyponymie...

Selon Kleiber⁴⁶⁵, « les topoï constituent un niveau d'appréhension des phénomènes de liaison argumentative, un point de référence cognitive, intégrant du logique et de l'endoxal ».

La théorie des topoï est donc essentielle dans l'élaboration du sens de tout discours. Le topos chez Aristote est « une instruction, un schéma inférentiel, voire une loi logique ». C'est un mécanisme caché d'un troisième terme qui assure l'enchaînement, un garant du passage de l'argument à la conclusion. Cette idée de garant d'un enchaînement n'est pas nouvelle. Elle est présente chez Aristote dans ses *Topiques*, chez Perelman sous forme de règles de justice, chez Toulmin qui parle d'une loi de passage, chez Anscombe et Ducrot qui parlent de garants, chez Galatanu sous forme de possibles argumentatifs, Rosch et Kleiber parlent de prototypes... Il s'agit donc d'une licence d'inférer pour passer d'un énoncé à un autre.

Les topoï constituent le point de rencontre entre logique et rhétorique d'une part et entre logique et sémantique d'autre part.

L'objet de cette thèse était de cerner les propriétés linguistiques des topoï. Pour cette raison nous avons opté pour une démarche associant la logique, la rhétorique, la sémantique, la pragmatique et l'informatique. Ainsi, nous nous sommes intéressés à l'étude des éléments rhétoriques, sémantiques, grammaticaux, lexicaux et informatiques qui caractérisent la notion de topoï.

Nous n'avons pas l'intention de donner une définition nouvelle, mais nous avons essayé de faire la synthèse des principales caractéristiques des topoï et de dresser un panorama des recherches passées et actuelles élaborées sur cette notion.

⁴⁶⁵ Kleiber, 1990, 78

Notre travail était d'abord descriptif, synthétique, ensuite analytique. Pour cette raison, au fil de notre travail, nous nous sommes efforcés de répondre à certaines interrogations déjà exposées dans notre introduction :

- ❖ Comment cette notion a-t-elle évolué et comment s'est-elle métamorphosée ?- Qu'est ce qui a permis le passage de la logique à la sémantique ?
- ❖ Comment peut-on expliquer le fait que les approches modernes se fondent sur des relations topiques et lexicales ?

L'étude effectuée dans la première partie nous a permis de mettre l'accent sur l'aspect évolutif des topoï et leurs dimensions logique, rhétorique et sémantique. La deuxième partie est une étude sémantique qui a mis en exergue la dimension logico-sémantique des topoï. Grâce à cette étude, nous avons retenu certaines conclusions. D'abord, la validité des principes énoncés par les topoï provient de leur facture générique. Ces discours servent de loi humaine et de vérité universelle qui traversent les langues et les cultures. Ensuite, les topoï ont des fondements et une valeur sémantiques. Enfin, les topoï ont un potentiel argumentatif. Leur incorporation dans un contexte précis nous a menés à une étude pragmatique qui s'est basée sur les connecteurs. Les topoï interviennent au sein d'un schéma argumentatif et permettent les enchaînements : argument → conclusion.

La troisième partie traite les fondements lexicaux des topoï. Elle a mis en évidence le rapport entre topoï et lexique d'une part, et les exploitations modernes des topoï d'autre part.

Nous constatons que le choix de l'emploi des topoï n'est autre qu'une stratégie discursive⁴⁶⁶. Le recours aux connaissances communes et aux préconstruits culturels dans le discours est essentiel pour persuader et faire avancer l'argumentation.

L'approche que nous avons adoptée est constructive et diachronique. Elle a mis en relief l'évolution des topoï, de leurs formes, de leurs sens et de leurs usages. La notion de topoï continue à exister jusqu'à nos jours, puisqu'elle a des fondements sémantiques. La sémantique est donc l'axe fédérateur, l'axe de l'évolution linguistique.

La notion de Topoï a certainement de beaux jours devant elle, puisque l'ère de l'informatique et du numérique ne peut pas s'en passer, ni dans la construction des bases

⁴⁶⁶ Bouattour Mohamed, (2000), *Les stratégies discursives dans les Provinciales de Blaise Pascal*, thèse de Doctorat d'Etat, inédite, Tunis I.

de données en « cadres » ou en « ontologies », ni dans les procédures de raisonnement, qui doivent simuler les systèmes inférentiels inhérents aux structures mêmes des topoï.

Ce présent travail peut être approfondi dans une autre voie de recherche en consacrant une grande partie au traitement automatique des langues naturelles. Nous avons présenté un échantillon de TALN des topoï grâce à la plateforme NooJ.

Je souhaiterai, en outre poursuivre cette recherche afin d'améliorer les performances de notre logiciel NooJ et la qualité des résultats obtenus, d'affiner les informations présentées dans les dictionnaires électroniques et de développer des grammaires qui visent à reconnaître les topoï dans différents corpus et domaines.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Articles et ouvrages

- ❖ Aristote, (1967), *Rhétorique*, (3 livres). Paris, Dufour, M., (trad.) : les Belles Lettres, coll. des Universités de France.
- ❖ Aristote, (1983-1987), *Organon*, (6 vol. ; I- *Catégories* ; II- *De l'Interprétation*, III- *Les Premiers Analytiques*, IV- *Les Seconds Analytiques* ; V- *Les Topiques* ; VI- *Les Réfutations Sophistiques*). Paris, Tricot, J., (trad.). Librairie Philosophique J. Vrin--
- Anscombe, J. C., Ducrot, O., (1976), « L'argumentation dans la langue », *Langages*, n°24, pp. 5-27.
- ❖ Anscombe, J.-Cl. et Ducrot, O., (1981): « Interrogation et argumentation », in *Langue française*, n° 52, L'interrogation, pp. 5 - 22.
- ❖ Anscombe, J.C., (1989). « Théorie de l'argumentation, topoï et structuration discursive ». *Revue Québécoise de Linguistique*, 18, N°1, pp. 13-56.
- ❖ Anscombe, J.C., (1990), «Thème, espaces discursifs, et représentation événementielle», in *Fonctionnalisme et pragmatique*, Anscombe, J.C. & G.Zaccaria éd.s. Ed. Unicopli, Milan, pp.43-150.
- ❖ Anscombe, J.C., (1994), «Proverbes et formes proverbiales: les marques d'une certaine évidentialité», *Langue française*, (à paraître).
- ❖ Anscombe, J.C., (1994), «La théorie des topoï: sémantique ou rhétorique?», *Hermès*,
- ❖ Anscombe J.C., (1995), « La nature des topoï », in *La Théorie des Topoï*, Edition Kimé, Paris, pp. 49-83.
- ❖ Anscombe, J.C., (2001), « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages* n°142, pp. 57-76.
- ❖ Anscombe, J.C., Ducrot, O. « Argumentativité et informativité.»De la métaphysique à la rhétorique : in memoriam Perelman, CH., Meyer, M., (éd.s.), Editions de l'université libre de Bruxelles, pp. 79-94. (Trad. anglaise : Academic Press, Dordrecht.).
- ❖ Arnauld, A., Lancelot C. (1660). *Grammaire Générale et raisonnée contenant les fondements de l'art de parler*, expliqués d'une manière claire et naturelle. Paris : P. Le Petit. 151 p.
- ❖ Arnauld, Lancelot, (1969), *Grammaire générale et raisonnée*, Republications Paulet,Paris.
- ❖ Arnauld, A., Nicole, P. (1978). *La Logique ou l'art de penser*. Paris, Flammarion.
- ❖ Austin, (1982). *Le Langage de la perception, Lexique Logique*. Paris : PUF. Louis Vax.
- ❖ Aubenque, P., (1980). *Concepts et catégories dans la pensée antique*. Vrin, Paris.

- ❖ Adam, J.-M., (1984). « Des mots au discours: l'exemple des principaux connecteurs », in *Pratiques*, n° 43, *Le sens des mots*, pp. 107 – 123.
- ❖ Amossy R., (1991). *Les Idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.
- ❖ Amossy R., (2000). *L'argumentation dans le discours. Discours politique, Littérature d'idées, Fiction*, Nathan/HER, Paris.
- ❖ Amossy R. et Herschberg Pierrot, A., (2000) *Stéréotypes et clichés. Langue, discours, Discours politique, Littérature d'idées, Fiction*, Nathan/HER.
- ❖ Bouattour Mohamed, (2000), « Les stratégies discursives dans les Provinciales de Blaise Pascal », thèse de Doctorat d'Etat, inédite, Tunis I.
- ❖ Bouattour Mohamed, (2003), « Pascal et l'histoire de la rhétorique ou de la logique formelle à la logique naturelle », in *Recherches Universitaires, Revue de la FLSH*. Sfax.
- ❖ Bouattour Mohamed, (2006), « Cohérence et schématisation argumentative », Presses Universitaires de la Sorbonne.
- ❖ Bouattour Mohamed, (2007), *Interaction et Argumentation dans les Fables de La Fontaine*, Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Sfax.
- ❖ Bouattour Mohamed, « L'apposition entre approche logico-sémantique et exploitation rhétorique. ».
- ❖ Brunot, F., (1922), *La pensée et la langue*, Ed. Masson, Paris.
- ❖ Bally, C., (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Ed. Francke, Berne.
- ❖ Benveniste, E., (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Ed. Gallimard, Paris.
- ❖ Bühler, K., (1966), *Teoria del lenguaje*, Coll. «Selecta», Ed. Revista de Occidente, Madrid.
- ❖ Bourdieu, P., (1982), *Ce que parler veut dire*, Ed. Fayard, Paris.
- ❖ Bréal, M., (1897), *Essai de sémantique*, Hachette, Paris.
- ❖ Berlin, B., (1978), *Ethnobiological Classification* », in *Cognition and Categorization*, E. Rosch et B. Cloyds, eds. Hillsdale, Lawrence Erlbaum Ass, p. 9-26.
- ❖ Baldinger, K., (1985), *Vers une sémantique moderne*, Paris, Klincksieck.
- ❖ Blanché R., (1970), *La Logique et son histoire d'Aristote à Russel*, édition Arnauld Colin, Coll.U. , Paris.
- ❖ Barthes, R., (1970). *L'ancienne rhétorique, aide-mémoire, Communications*, n°16. Paris: Seuil.

- ❖ Blond J.M., (1973). Logique et Méthode chez Aristote : étude sur la recherche des principes dans la physique aristotélicienne, Paris, éd. J. Vrin. (Bibliothèque d'histoire de la philosophie).
- ❖ Blanché, R., (1973). *Le raisonnement*, Presses Universitaires de France, Paris
- ❖ Baylon Chris., Fabre P., (1978), La Sémantique avec des Travaux Pratiques d'application et leurs Corrigés, Paris : Nathan.
- ❖ Berrendonner, A., (1981). Éléments de pragmatique linguistique, Les Éditions de Minuit, Paris.
- ❖ B. Bachimont, (2000), Engagement sémantique et engagement ontologique : conception et réalisation d'ontologie en Ingénierie des connaissances, in Jean Charlet, Manuel Zacklad, Gilles Kassel, Didier Bourigault (éd.), Ingénierie des connaissances, évolutions récentes et nouveaux défis, Paris.
- ❖ B. Bachimont, Raphaël Troncy & Antoine Isaac, (2002), Semantic commitment for desining ontologies : a proposal, in Actes de la conférence EKAW, Siquenza (Espagne), Spinger Verlag.
- ❖ Borel, M-J., (1981): « L'explication dans l'argumentation: approche sémiologique », in Langue française, n° 50, *Argumentation et énonciation*, pp. 20 – 39.
- ❖ Brockway, D., (1982), « Connecteurs pragmatiques et principe de pertinence », in *Langages*, n° 67, pp. 7 – 23.
- ❖ Ben Taleb Oth., (1984), *Actes de discours et performativité en Français. De la syntaxe à la pragmatique*, publication de l'Université de Tunis, Littérature, Volume XXIII, sixième Série, philosophie.
- ❖ Blanché R., (1986). Introduction à la logique contemporaine, Cinquième édition revue, Armand Colin, Paris.
- ❖ *Bautier R., (1994).De la Rhétorique à la communication. Grenoble : PUG.*
- ❖ Bautier R., Cézinare E., (2000)Les Logiques d'une conception moderne de la communication : Gouvernement, opinion du XIX^{ème} siècle, Paris : PUG.
- ❖ Boyer, A., (1995), « Cela va sans dire : éloge de l'enthymème », Hermès.
- ❖ Berthelin, J.-B., (1996, décembre) « Notes sur le recueil Topoï et Gestion des Connaissances », Revue Technique et Science Informatique. (Sous la direction de Pierre-Yves Raccah), Masson, Paris.
- ❖ Blanché Robert et Jacques Dubucs, (1996), La Logique et son histoire,édition Arnaud Colin, Coll.U. , Paris.
- ❖ Carnap, R., (1942), Introduction to Semantics, Cambridge Mass.
- ❖ Corbin, D., (1987), Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique, PressesUniversitaires de Lille.

- ❖ Culioli, A., (1990), Pour une linguistique de dénonciation. Opérations et représentations, Ed. Ophrys, Paris.
- ❖ Carel, M., (1992), *Vers une formalisation de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue*, « Thèse de doctorat », Paris, (EHESS),
- ❖ Carel, M., (1995), « Argumenter n'est pas justifier », *Langage et société* n°70, pp. 61-81.
- ❖ Carel M., Ducrot O., (septembre, 1999), « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative », in *Langue Française* n°123, pp. 6-26.
- ❖ Carel, M., (2000) « Lexique et Argumentation », in A. Englebert, M. Pierrard, L. Rosier, D. Van Raemdonck (éds.), *Actes du 22^{ème} Congrès de Linguistique et Philologie Romanes*, Bruxelles, (23-29 juillet 1998), volume VII, Max Niemeyer Verlag, pp. 93-99.
- ❖ Carel M., (2001), « Argumentation interne et argumentation externe au lexique : des propriétés différentes », in *Langages* n°142, pp.10-21.
- ❖ Carel, M., (2002), « De la généricité des proverbes : une étude de “l'argent ne fait pas le bonheur” et “il n'y a pas de roses sans épines” » (avec P. Schulz), *Langage et Société*, n° 102, pp. 33-70.
- ❖ Carel, M., (2003), « L'argumentation est-elle polyphonique ? », *Cahiers de praxématique*, vol. 43, pp. 191-212.
- ❖ Carel, M., (2004), « Note sur l'abduction », *Travaux de linguistique*, n° 27, pp.93-111.
- ❖ Carel, M., (2005), « La construction du sens des énoncés », *Revue romane*, n° 40-1, pp. 79-97.
- ❖ Carel, M., (2005), « Analyse argumentative d'une fable de La Fontaine », *Bulletin hispanique*, tome 107 n° 1, *Bulletin hispanique*, tome 107 n° 1, pp.119-139.
- ❖ Carel, M., « L'entrelacement argumentatif. Lexique, discours et blocs sémantiques », Paris, H. Champion.
- ❖ Cavaillès J., (1987), *Sur la Logique et la Théorie de la science*, 4^{ème} éd. Paris : Lib. Ph. J. Vrin.
- ❖ Cavallier F., (1997), *Le langage et la pensée*.- Paris : Ellipses, (philo-notion).
- ❖ Cicéron, (1966), *De l'orateur*, I, II, III. Paris : Ellipses, (philo-notion).
- ❖ Ciliani-Lascu, Corina, (1985), « Le connecteur pragmatique donc en français et en roumain. Inférence et argumentation », in *Sémantique lexicale et énonciative*, TUB, Bucure t1, pp. 209 – 227.
- ❖ Charaudeau P., (1983), *Langage et Discours : éléments de la sémiolinguistique (Théorie et pratique*. -Paris : Hachette. Langue et linguistique-communication).

- ❖ Charaudeau, P., (1992), Grammaire du Sens et de l'Expression, Hachette, Éducation, Paris.
- ❖ Charolles, M., (1, 2, 3 février, 1979), « Notes sur le discours argumentatif », in Argumentation et communication. Actes des Journées d'Étude BELC, pp. 55 – 75.
- ❖ Cervoni J., (1987), L'énonciation, PUF, Linguistique nouvelle.
- ❖ Combettes, B., Tomassone, R., (1988), *Le texte informatif. Aspects linguistiques*, De Boeck-Wesmael, Université, Bruxelles.
- ❖ Compagnon, A., (16 juillet 1996), *Théorie du Lieu commun*, Université de Paris-Sorbonne, au 18^{ème} congrès de l'Association, (vol. 49, numéro 49).
- ❖ Cozma, A. M (2009), *Approche argumentative de la modalité aléthique dans la perspective de la sémantique des possibles argumentatifs. Application au discours institutionnel de la bioéthique*, « thèse de doctorat », Université de Nantes.
- ❖ Cozma, A.M. (2010), « La construction discursive de la signification : le point de vue argumentatif », Synergies Romaines n°5, pp. 155-175.
- ❖ Curtius, E. R., (1986), La Littérature européenne et le Moyen-âge latin, (trad.fr.) Paris, PUF, «Agora », t I. .
- ❖ Delleuze Gilles, (1969), Logique du sens, Paris : édition de Minuit, (Critique).
- ❖ Dubois, D., (1991), Sémantique et cognition, D. Dubois éd., Ed. du C.N.R.S., Coll. «Sciences du langage», Paris.
- ❖ Ducrot, O., (1972): Dire et ne pas dire, Hermann, Collection « Savoir », Paris.
- ❖ Ducrot, O., (1973), La Preuve et le Dire, Repères, Mame, Paris.
- ❖ Ducrot, O. et autres, (1980), Les mots du discours, Les Éditions de Minuit, Paris.
- ❖ Ducrot, O., (1983), « Opérateurs argumentatifs et visée argumentative », Cahiers de Linguistique française, 5, pp. 7- 36.
- ❖ Ducrot O., (1984), Le Dire et le Dit, Paris ; éd. De Minuit.
- ❖ Ducrot O., (1989), *Logique, Structure, Énonciation : lectures sur le langage*; Paris ; édition de Minuit.
- ❖ Ducrot, O., (1990), « Argumentation et persuasion », Colloque Énonciation et partis, Anvers.
- ❖ Ducrot, O., (1995), « Les modificateurs déréalisants », in Journal of Pragmatics, n° 24, pp. 145 – 165.
- ❖ Ducrot, O., (1995), « *Topoi et formes topiques* », in *Théorie des topoi*, Éditions Kimé, Paris, pp. 85 – 101.

- ❖ Ducrot, O., (1996), « La pragmatique et l'étude sémantique de la langue », in J. Revel et N. Wachtel, éditeurs, *Une école pour les sciences sociales*, Cerf, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, pp.339 - 352
- ❖ Ducrot, O., « Critères argumentatifs et analyse lexicale », in langage n°142, pp. 22-41.
- ❖ Doyon G., Talbot, P., (1986), *La Logique du raisonnement : Théorie de l'inférence propositionnelle et applications*, Québec : Griffon d'argile.
- ❖ Dubois D., (1991), *Sémantique et Cognition : Catégories, Prototypes, Typicalité*.Paris : éd. CNRS, (Coll. Sciences du Langage).
- ❖ Declercq G., (1992), *L'Art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires*, Paris, Ed. Universitaires.
- ❖ Dendale, Patrick, (1993), « La Désambiguïsation référentielle par le programme argument illusion ? », *Revue Romane*, Bind 28.
- ❖ Dahan, G., Robier-Catach I., (1998), *La Rhétorique d'Aristote : Traduction et Commentaire de l'antiquité au XVII^{ème} siècle*. Paris : Vrin.
- ❖ Diven R., Verspoon M. P., (2002), *Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage*, Paris : de Boeck.
- ❖ Durno S., (2006), *Philosophie de la logique*, Éditions Le Manuscrit.
- ❖ Emeren, Frans H. Van & Grootendorst, Rob, (1984), *Speech Acts in Argumentative Discussions*, Dordrecht-Providence.
- ❖ Engel,Pascal, (1989), *La norme du vrai, philosophie de la logique*, Paris, Gallimard.
- ❖ Emeren, Frans H. Van & Grootendorst, Rob, (1991), *L'argumentation*, « Les sophismes dans une perspective pragmatico-dialectique », in. Colloque de Cerisy, Pierre Mardaga, (éd.), Collection « Philosophie et langage », Paris, pp. 173 – 194.
- ❖ Emeren, Frans H. Van et Grootendorst & Rob, (1996), *La Nouvelle Dialectique*, Traduit par S. Bruxelles, M. Doury et V. Traverso, Éditions Kimé, Paris.
- ❖ Eggs, Ekkehard, (1994), *Grammaire du discours argumentatif. Le topique, le générique, le figuré*, Éditions Kimé, Paris.
- ❖ Eggs, Ekkehard, (2002), *Topoï, Discours, Arguments*, « Du refoulement des topoï dialectiques dans la logique et dans la rhétorique » Franz Steiner Verlag Stuttgart 2.
- ❖ Emmanuel Desmontils, Christine Jacquin, (éd.), (2001), *Des ontologies pour indexer un site Web*, in Actes des journées francophones Ingénierie des Connaissances, Presses Universitaires de Grenoble.
- ❖ Fauconnier, G., (1976), « Remarques sur la théorie des phénomènes scalaires », in *Semantikos*, vol. 1, n° 3, pp. 13 – 36.

- ❖ Eugène, Thionville, (1983), *De la théorie des lieux communs dans les Topiques d'Aristote*, Vrin. Thèse présentée à la faculté des Lettres de Paris. (Édition originale 1855)
- ❖ Fauconnier, G., (1981), « Questions et actes indirects », in *Langue française*, n°52, *L'Interrogation*, pp. 44 – 56
- ❖ Fillmore, Charles, J., (1968), The case for case. In *Universals in linguistic Theory*, ed. by E. Bach & R. Harms. New York: Holt, Rinehart & Winston.
- ❖ Fillmore, Charles, J., (1977), “The case for case” reopened. In *Syntax and Semantics: Grammatical Relations*, ed. by P. Cole & J. Sadock, Volume 8, 59-81. New York. Academic Press.
- ❖ Fillmore Charles, J., (1982), Frame Semantics, in H.P. Co, Ed., *Linguistics in the morning calm*, p. 111-137.
- ❖ Fumaroli, M., (1980). *L'Age de l'éloquence*. Genève: Droz, pp.1-76.
- ❖ Forestier, G., (1993). *Introduction à l'analyse des textes classiques. Eléments de rhétorique et de poétique du XVII^e siècle*. Paris: Nathan.
- ❖ Fontenelle T. (2009). Sémantique des cadres et Lexicographie. *Lexique*, (19), pp. 162-177.
- ❖ Fontanier, P. (1968), *Les figures du discours*, Coll. «Sciences de l'homme», Flammarion, Paris.
- ❖ Fradin, B., (1968), «Anaphorisation et stéréotypes nominaux», *Lingua* (1984), n°964, pp. 325-369.
- ❖ Gayral, Françoise, 1998. Créativité du sens en contexte et hypothèse de compositionnalité. *T.a.l. [Traitement automatique des langues]* 39, 1 : 67-98
- ❖ Geeraerts, D., (1991), «Grammaire cognitive et sémantique lexicale», *Communications*, 53, pp. 17-50.
- ❖ Goffman, I., (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*, Ed. De Minuit, Paris.
- ❖ Galatanu, O., (1999a) : « Le Phénomène sémantico-discursif de déconstruction-reconstruction des topoï dans une sémantique argumentative intégrée », in Galatanu, O., Gouvard, J. – M (éds.), *Langue Française*, n°123, Sémantique du stéréotype, pp. 41-51.
- ❖ Galatanu, O., (1999b) : « Argumentation et analyse du discours », in Gambier, Y, Suomela-Salmi, E. (éd.), *Jalons 2, Turku, Université de Turku*, pp. 41-54.
- ❖ Galatanu, O., (1999c) : « Signification, sens et construction discursive de soi et du monde », in Barbier JM., Galatanu, O. (Dir.), *Signification, Sens, formation*, PUF, pp. 25-43.
- ❖ Galatanu, O., (2000a), « La Reconstruction du système de valeurs convoquées et évoquées dans le discours médiatique », in *Actes du XXII^e congrès international de*

- linguistique et philologie romanes*, Bruxelles, (23-29 juillet 1998), Max Niemeyer Verlag, (vol. VII), pp. 251-258.
- ❖ Galatanu, O., (2000b), « Langue, discours et systèmes de valeurs », in Suomela-Salmi, E. (Ed.), *Curiosités linguistiques*, Université de Turku, pp. 80-102.
 - ❖ Galatanu, O. (2002 a) « Le concept de modalité : les valeurs dans la langue et dans le discours », in Galatanu, O., (éd.). *Les Valeurs*, Séminaire « *Le Lieu social* », (11-12 juin 2001), Nantes, organisé par le CALD-GRASP, Nantes, Maison des Sciences de l'Homme Ange, Guépin, pp. 17-32. (2002 b) « La dimension axiologique de l'Argumentation. », in M. Carel (éd.) *Les Facettes du Dire*, hommage à O. Ducrot, Paris, Kimé, pp. 93-107.
 - ❖ Galatanu, O., (2004) : « La Sémantique des Possibles Argumentatifs et ses enjeux pour l'analyse de discours », in M.J. Salinero, Cascante, & I. Inarrea Las Veras (éds) *Actes du Congrès International d'Etudes Françaises*, La Rioja, Croisée des chemins (7-10 mai 2002), Lagrano, Espagne, (Vol. 2), pp. 213-225.
 - ❖ Galatanu, O., (2006), « La dimension axiologique de la dénomination », in Riegel M., Schendecker, C., Swiggers, P. & Tamba I. (éds.), *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à KLEIBER G.*, Louvain, Peeters.
 - ❖ Galatanu, O., (2007a), « Pour une approche sémantico-discursive du stéréotypage à l'interface de la sémantique théorique et de l'analyse du discours », in Boyer H., (éd.), *Stéréotypage, stéréotypes : fonctionnements ordinaires et mises en scène*, Tome 4 Langue(s), Discours, L'Harmattan, Paris, pp. 89-100.
 - ❖ Galatanu, O., (2007b), « Sémantique des possibles argumentatifs et axiologisation discursive », in Bouchard, D., Evard, J. (éds.), *Représentation du sens linguistique II*, De Boeck-Duculot, Louvain-la-Meuve, pp. 313-325.
 - ❖ Galatanu, O., (2008a), « La construction discursive de la Francophonie : sens, valeurs et images identitaires », in *Performances et objets culturels, XI e colloque de Sémiotique de la francophonie, Congrès de l'ACFAS, (15-18 mai 2006,)* pp. 1-12.
 - ❖ Galatanu, O., (2009) « L'analyse du discours dans la perspective de la Sémantique des Possibles Argumentatifs : les mécanismes sémantico-discursifs de construction du sens et de reconstruction de la signification lexicale », in J. Longin, N. Garric (éds.), *L'analyse linguistique de corpus discursifs : des théories aux pratiques, des pratiques aux théories*, Les Cahiers LLL, 3.
 - ❖ Genette, G., (1972), *La rhétorique restreinte*, in Figure III. (Vol. 16, n°16), Paris. Seuil.
 - ❖ Germain Cl., (1981), *La Sémantique Fonctionnelle*. Paris : PUF. (Le Linguiste).
 - ❖ Greimas A.J., (1983), *Du Sens* ; Paris ; édition Seuil, 1983 ; T02 : Essais Sémiotiques.
 - ❖ Greimas A.J., (1986), *Sémantique Structurale : recherche de méthode*, Paris : PUF.
 - ❖ Grize, J.-B., (1973), « Logique et discours pratique », in *Communications*, n° 20, pp. 92 – 100.

- ❖ Grize, J.-B., (1976), « Logique et organisation du discours », in *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*. Actes du Colloque organisé par le Centre d'Analyse Syntaxique de l'Université de Metz, publiés par J. David et R. Martin, Klincksieck, Paris, pp. 95 – 99.
- ❖ Grize J.-B., (1978), « Schématisation, représentations et images », in *Stratégies discursives*, Presses Universitaires de Lyon, pp. 46 – 52.
- ❖ Grize, J.-B., (1981 (a)), « Pour aborder l'étude des structures du discours quotidien », in *Langue française*, n° 50, *Argumentation et énonciation*, pp. 7 – 20.
- ❖ Grize, J.-B., (1981 (b)), « L'argumentation: explication ou séduction », in *L'Argumentation*, Presses Universitaires de Lyon, Collection Linguistique et Sémiologie », pp. 29 – 41.
- ❖ Grize J.- B., (1989), « Introduction à la Logique naturelle et Approche Logique du Langage. Approches Formelles de la Sémantique Naturelle », Toulouse, Laboratoire de Langages Formels Réseaux, n°3, pp 231-286, « Logique naturelle et représentations sociales », Les représentations sociales, D. Jodelet (éd), Paris, PUF, pp. 152-168.
- ❖ Grize, J.-B., (1997), *Logique et Langage*, Editions OPHRYS.
- ❖ Guiral Pierre, *La Sémantique*, (1995), Paris, PUF, (Que sais-je ?).
- ❖ Grezka, A. (2006), *Les prédicats de perception. Traitement de la polysémie (Les sens des sens)*, thèse de doctorat, Université de Paris XIII, Villetaneuse.
- ❖ Gross, G. (1994), « Classes d'objets et description des verbes », in *Langages* 115 : 15-30.
- ❖ Gross, G. (1995), « Une sémantique nouvelle pour la traduction automatique : les classes d'objets », in *la Tribune des Industries de la langue et l'Information électronique*.
- ❖ Gross, G. (1996 a), « Prédicats nominaux et comptabilité aspectuelle », in *Langages* 121.
- ❖ Gross, G. (1996 b), *Les expressions figées en français : noms composés et autres locutions*, Ophrys, Paris.
- ❖ Gross, G. (1998), « Pour une véritable fonction de synonymie dans un traitement de texte », in *Langages* 131.
- ❖ Gross, G. (2008), *Les classes d'objets. Lilies* (28), pp. 111-165 ;
- ❖ Gross, G. (2012). *Manuel d'analyse linguistique : approche sémantico-syntaxique du lexique*. Villeneuve-d'Ascq : Presses Universitaires du septentrion.
- ❖ Grevisse, M., (1980), *Le bon usage*, Ed. Duculot, Paris.
- ❖ Gross, M., (1975), *Méthodes en syntaxe*, Ed. Hermann, Paris.

- ❖ Husserl Edmund, (1984), *Logique Formelle, Logique Transcendantale : Essai d'une critique de la raison logique*, (trad.). Suzanne Bachelard, Paris : PUF.
- ❖ Herzig, Andreas, *Logique des Prédicats : langage*, <http://www.irit.fr/> Andreas Herzig.
- ❖ Johnson-Laird P.N., (1988), La représentation mentale de signification. *RISS*, 115, pp. 53,69.
- ❖ Kleiber, G. (1993), « L'anaphore associative roule t-elle sur les stéréotypes », in Plantin, C., *Lieux communs, topoï, stéréotypes, clichés*, éditions Kimé, pp. 355- 371.
- ❖ Kleiber, G., (1999a), « Les proverbes : des dénominations d'un type « très très spécial » », in *Langue française*, (vol.123), pp. 52-59.
- ❖ Kleiber, Georges, 1994. Contexte, interprétation et mémoire : approche standard versus approche cognitive. *La phrase française* 103 : 9-22.
- ❖ Kleiber, Georges, (1997a), Sens, référence et existence : que faire de l'extralinguistique ? *Langages* 127 : 9-37.
- ❖ Kleiber, Georges, (1989). *La sémantique des prototypes*. Paris : PUF.
- ❖ Kleiber, Georges et Tamba, I., (1990), "L'hyponymie revisitée: inclusion et hiérarchie", *Langages*, juin, n°98, pp. 7-32.
- ❖ Kleiber, G., (1999b), *Problèmes de sémantique. La polysémie en question*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- ❖ Kant, E., Qu'est ce que s'orienter dans la pensée. Directeur Gouhier Henri, bibliothèque des textes philosophique. Vrin, J., librairie philosophique.
- ❖ Kristeva, J., (1975), Milner J. - Cl. & Ruwet N., *Langue Discours Société/Benveniste*. Paris : Seuil. (Linguistique).
- ❖ Kalinowski G., (1996), *La logique Déductive : Essai de Présentation aux juristes*, Paris ; PUF, (Droit éthique, société).
- ❖ Kibedi, V., Aaron, (1970). *Rhétorique et littérature*. Etude de structures classiques. Paris: Didier.
- ❖ Kibedi, V., Aaron (septembre, 1988). "Rhétorique et littérature", *Langue française*, n°79. Paris: Larousse.
- ❖ Lawick W., Helmick B., & Don. D. Jackson, (1972), *Une Logique de la Communication*, trad. par Janine Morche : Paris, édition du Seuil.
- ❖ Lacroix J., (1969), *Le sens du dialogue*. –Suisse : éd. De la baconnière. – (Etre et penser : cahier de philosophie ; 9.).
- ❖ Lefebvre, (1982), *Logique formelle, Logique Didactique* ; 3^{ème} édition, Paris, éd. Sociales.
- ❖ Lerat, P., (1983), *Sémantique Descriptive*, Paris : Hachette.

- ❖ Lukasiewicz J., (1972), *La Syllogistique d'Aristote dans la perspective logique formelle moderne* ; trad. Françoise Cujolle- Zaslavsky ; Paris ; Lib. Armand Colin.
- ❖ Lukasiewicz J., (1972), *Contribution à l'histoire de la Logique des propositions, traduction française* par Jean Largeault ; Logique mathématique, pp.9-25, éd. Armand Colin, Collection U., Paris, Analyse de l'histoire du calcul propositionnel de Philon de Mégare à Frège.
- ❖ Marie, V., (2003-2004) : « Grâce : étude du noyau et de la déclinaison des possibles argumentatifs », Dossier de DEA, sous la direction de Galatanu, O., pp. 2-11.
- ❖ Marie, V., (2009), « La Sémantique des Possibles Argumentatifs : un modèle de description-construction-représentation des significations lexicales », *Cahiers de Narratologie*.
- ❖ Martin, Robert, (1991). Typicalité et sens des mots. in : Dubois, Danièle, 1991. Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité. Dubois, Danièle (sd.), 1991. Paris : CNRS. Collection Sciences du Langage, 151-159
- ❖ Mortureux, Marie-Françoise, (1997), *La lexicologie entre langue et discours*. Paris : SEDES
- ❖ Maingueneau, D. (1991), *L'Analyse du discours*, Hachette Supérieur.
- ❖ Martin R., (1983), *Pour une Logique du sens*. PUF. Paris.
- ❖ Marti, Joël, « Analyse de réseaux discursifs à partir de la Théorie de l'Argumentation dans la Langue », département de sociologia, Université Autônoma de Barcelona.
- ❖ Moraudi A., (2008), « Les Topoi », Université de Fribourg, linguistique française, semestre de printemps 2008, SL41 Pragmatique, Joël Gapany, chargé de cours, Laure Anne Johnsen, assistante diplômée.
- ❖ Meyer M., (1982), *Logique, Langage et Argumentation*, Paris : Classique Hachette, 1982, 142p (Langue, Linguistique, Communication).
- ❖ Meyer Michel, (novembre 2010), *Principia Rhetorica, une théorie générale de l'argumentation*, 1^{ère} édition « Quadrige », PUF.
- ❖ More, Wittgenstein, Windom, Heidegger, Perelman, Appel, Gilbert & Hottois (1989), *Du Sens Commun à la société de communication : Etude de Philosophie du Langage* ; Paris : Lib. Philosophique J.B. Vrin.
- ❖ Moeschler, J. (1985), *Argumentation et Conversation : éléments pour une analyse pragmatique du discours*. Paris. Hatier. (Langue et apprentissage des langues).
- ❖ Moeschler, J., Reboul A., (1998), *La pragmatique aujourd'hui : une nouvelle science de la communication*. Paris. Seuil.
- ❖ Moeschler, J. (2000a). « L'ordre temporel dans le discours : le modèle des inférences directionnelles », in : *Cahiers Chronos* 6 : 1-11.

- ❖ Moeschler J. (2000b). « Le Modèle des Inférences Directionnelles », in : *Cahiers de Linguistique Française* 22 : 57-100.
- ❖ Martin, R., (1983). *Pour une logique du sens*. PUF, Paris.
- ❖ Miège, B., (1995), *La Pensée communicationnelle*, Paris, P.U.G.
- ❖ Mounin, Georges, (1997), *La sémantique*, petite bibliothèque Payot.
- ❖ Ouelbani, M., (2006), *Le Cercle de Vienne*, PUF.
- ❖ Olivier (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris: PUF.
- ❖ Pascal, B., (1977), *Pensées I et II*, édition de Le Guern, M., Gallimard.
- ❖ Pascal, B., (1670), *Pensées*, Editions de Port-Royal, version électronique.
- ❖ Pottier, B., (1992), *Sémantique Générale* : Paris ; PUF. (Linguistique Nouvelle).
- ❖ Plantin, Ch., (1990), *Essais sur l'Argumentation. Introduction à l'étude linguistique de la parole argumentative*, Paris, éditions Kimé, Argumentation et sciences du langage.
- ❖ Plantin, Ch., « Forme Logique et Forme Clichée des Lieux Argumentatifs », CNRS-Université Lyon 2, plantin@univ-lyon2.fr
- ❖ Plantin, Ch., (1993), (Dir), *Lieux Communs, Topoï, Stéréotypes, Clichés*. Paris, Kimé.
- ❖ Plantin, Ch., (2005), *L'argumentation*, PUF, Que sais-je?
- ❖ Perelman, Ch., (2000), *Traité de l'Argumentation. La nouvelle rhétorique*, édition de l'Université de Bruxelles.
- ❖ Perelman, Ch., (1988), *L'Empire Rhétorique*, Vrin, Paris.
- ❖ Patillon, M., (1990), *Eléments de rhétorique classique*. Paris : Nathan.
- ❖ Pérennec, Marcel, (1995). « La construction du signifié ». *Cahiers du CIEL* 3 : 15-42.
- ❖ Poitou, Jacques & Dubois, Danièle, 1999. « Catégories sémantiques et cognitives. Une étude expérimentale en sémantique lexicale ». *Cahiers de Lexicologie* 74, 1 : 5-27-Quintilien. (1979), *L'Institution oratoire*, livre IX. Paris: Belles-Lettres.
- ❖ Rastier F., (1987), *Sémantique Interprétative*, Paris : PUF.
- ❖ Rastier F., (1991), *Sémantique et Recherches Cognitives* ; Paris : PUF.
- ❖ Rastier, F., (2000), « Topoï et interprétation », *Etudes françaises*, Montréal. Vol. n°36, n°1.

- ❖ Rastier, François, Cavazza, Marc et Abeillé, (Anne, 1994). *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*. Paris/ Milan/ Barcelone : Masson. Collection Sciences cognitives.
- ❖ Rivenc F., (1998), *Sémantique et Vérité : De Larski à Davidson* ; Paris : PUF.
- ❖ Robrieux, J.-J., (2000), *Rhétorique et Argumentation*. Paris: Nathan.
- ❖ Récanati F., (1981), *Les énoncés performatifs*, Minuit, Propositions.
- ❖ Reboul, Olivier, (1991). *Introduction à la rhétorique*. Paris: PUF.
- ❖ Reboul, A. (2000). « La représentation des éventualités dans la Théorie des Représentations Mentales », *Cahiers de Linguistique Française* 22: 13-55.
- ❖ Reboul, A. et al. (1997). Le projet CERVICAL : *Représentations mentales, références aux objets et aux événements*, ms., Loria-CNRS.
- ❖ Reboul, A. ; Moeschler, J. (1998). *Pragmatique du discours. De l'interprétation de l'énoncé à l'interprétation du discours*, Paris : Armand Colin.
- ❖ Rousseau, J.-J., *Essai sur l'origine des langues*. Paris: Folio.
- ❖ Sperber D., Wilson, D., (1989), *La Pertinence*, Editions de Minuit, Paris [trad.fr.de Relevance, Blackwell, Londres, 1986].
- ❖ Strauss, L., (1990), *Argumentation et Action des lois de Platon ; trad.* Olivier Berrichon- Sedeyn.-Paris : Lib. Ph. J. Vrin.
- ❖ Stephen T., (1988), *The Uses of Argument*, University Press, Cambridge, 1988. – Les Usages de l'Argumentation, (traduction française de Ph. De Brabantère), PUF, Paris, 1993.
- ❖ Rosch, E., 1978, « Principles of Categorization », *Cognition and Categorization*, E. Rosch et B. Cloyds, eds. Hillsdale, Lawrence Erlbaum Ass.
- ❖ Rosch, E., et alii, 1976, « Basic Objects in Natural Categories, *Cognitive Psychology* », n°7, pp. 573-605.
- ❖ Tarski, A. (1923-1944). *Logique, Sémantique, Mathématique*. Paris : Lib. Arnauld Colin, 2T :T1 : 1972 et T2 : 1974.
- ❖ Silberztein.M., (2005), *NooJ's dictionaries*, actes de la conférence internationale LTC, Pologne.
- ❖ Silberztein.M., (1999), *Transducteurs pour le traitement automatique des textes*, Paris.
- ❖ Vuillemin J., (1967), *De la Logique à la Théologie : cinq études sur Aristote* ; Paris : Flammarion.
- ❖ Vignaux, G., (1976), *L'Argumentation. Essai d'une logique discursive*, Genève, Droz.

- ❖ Vignaux, G., (1999) *L'Argumentation*, Paris, Hatier.
- ❖ Vax, L., (1970), *L'Empirisme logique* de Bertrand Russell à Nelson Goodman, Paris, PUF.
- ❖ Vega Y Vega, J.J., (2000), *L'enthymème : histoire et actualité de l'inférence du discours*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- ❖ Walton Dominique, (1995), *Argumentation et Rhétorique*, Paris : C.N.R.S, 2t. Hermès, 15-16
- ❖ Waltzlawick P., Helmick Beaven J., & Don. D. Jackson, (1972), *Une Logique de la Communication*; trad.par Janine Morche, Paris: éd. Du Seuil.
- ❖ Wandendorpe Chr., (2007), «Le Topos Littéraire de l'étranger », @nalyse, printemps 2007. (Sur le site Google).
- ❖ Yvette Yannick Mathieu, (2003), *La Grammaire de Construction*, Revue de Linguistes de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, p.p. 43-56.

Dictionnaires

- ❖ *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey Debove et Alain Rey, Paris.
- ❖ *Le Robert* de Paul Robert, 2^{ème} édition, entièrement revue et enrichie par Alain Rey, Tome IX.
- ❖ *Dictionnaire d'Analyse du Discours* [livre]/ dir. Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, Paris ; Seuil, 2002.
- ❖ *Grand Dictionnaire des Lettres*, édition hors commerce, exclusivement réservée à la clientèle de Larousse, distribution France, Dictionnaire Historique, Thématique et Technique des Littératures Françaises et Etrangères Anciennes et Modernes, sous la direction de Jacques Demougin 2, p.1660/1661.
- ❖ *Dictionnaire de la Langue Française du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles*, élaboré par le Centre national de la recherche scientifique, (1994) seizième tome, Gallimard, , p.333
- ❖ *Dictionnaires des termes littéraires*, 2005, Entrée « Topos, topoï », p.481.
- ❖ *Le Dictionnaire du Littéraire*, publié sous la direction de Paul Aron, Denis Saint Jacques, Alain Viala, Grand Concours, Presses Universitaires de France 2002.
- ❖ *Le Grand Robert, Langage et Culture, Dictionnaire Historique de la Langue Française*, sous la direction d'Alain Rey, Marianne TOMI, Tristau Hordé&Chantal Tantet, revu et enrichi par de savants réviseurs, Paris.
- ❖ *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouvelle édition de Paul Robert, texte remanié et amplifié sous la direction de Josette Rey Debove

- et Alain Rey, Paris. De même dans *Le Robert* de Paul Robert, 2^{ème} édition, entièrement revue et enrichie par Alain Rey ;
- ❖ *Dictionnaire de la Langue Française du 19^{ème} et du 20^{ème} siècles*, élaboré par le Centre national de la recherche scientifique, (1994) seizième tome, Gallimard, p.333.
 - ❖ Molinié, G., « *Lieux* », *Dictionnaire de Rhétorique*, Paris, Le Livre de Poche, p.191- 207.
 - ❖ *Trésor de la Langue Française 15, Dictionnaire de la Langue du XIX^{ème} et du XX^{ème} siècles*, élaboré par Le Centre National de la Recherche Scientifique, CNRS ; Gallimard.
 - ❖ Moeschler, J. ; Reboul, A. (1994). *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris : Seuil.
 - ❖ Charaudeau, P., Maingueneau, D., (2002), *Dictionnaire d'Analyse du discours*. Paris, Seuil
 - ❖ Larousse, (2001), *Dictionnaire des proverbes*, sentences et maximes, Le Robert (1989), *Dictionnaire de proverbes et de Dictons*.
 - ❖ Ducrot O., Shaeffer, J.M., (1995), *Nouveau Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage* ; Paris ; Seuil.